

*Maladies chroniques
et traumatismes*

Étude Abena 2004-2005

Comportements alimentaires et situations de pauvreté

Aspects socio-anthropologiques
de l'alimentation des personnes recourant
à l'aide alimentaire en France

Christine César

Sommaire

Introduction	2
1. Quelques étapes de la longue histoire du don alimentaire	3
2. L'état de la littérature	5
2.1 Les sciences sociales et l'alimentation des pauvres : comment configurer les situations de pauvreté alimentaire ?	6
2.2 Les sciences de la nutrition et l'alimentation des pauvres : jusqu'où rationaliser le budget alimentaire ?	7
3. La méthodologie de l'étude	8
3.1 Les objectifs et principes généraux de la méthode	8
3.2 La construction de l'échantillon raisonné : les critères de choix	9
3.2.1 L'âge	9
3.2.2 La présence d'au moins un enfant	9
3.2.3 Le niveau des ressources : les seuils et des outils	9
3.2.4 Les différentes formes d'aide alimentaire considérées : colis, épicerie sociale	12
3.3 Extensions de l'échantillon	12
3.3.1 Le groupe témoin	12
3.3.2 L'exploration en milieu rural	12
3.4 La posture d'enquête et les outils de recueil de données	12
3.4.1 Les principes généraux du recueil de données	13
3.4.2 Préparer et négocier un entretien	13
3.4.3 Les techniques des entretiens et observations	14
3.4.4 Collecter des éléments objectifs	15
3.5 La description sociodémographique de l'échantillon des personnes interviewées sur leur recours à l'aide alimentaire	16
4. Le déroulement du travail de terrain et les prises de contacts	18
4.1 La présentation du terrain	18
4.1.1 La classification des différentes formes d'aides alimentaires	18
4.1.2 Les structures sollicitées : critères de choix et période d'enquête	18
4.2 Les lieux et le temps d'observation : résumé du journal d'un terrain	18
4.2.1 Exemple de déambulation verticale dans une association	19
4.2.2 Le temps discontinu de l'aide	19
4.2.3 De l'observation à la participation active	19
4.2.4 Où se placer pour dire quoi ?	20
4.2.5 L'approche adéquate	20
4.3 Le recrutement des personnes ayant recours à l'aide alimentaire et du groupe témoin	20
4.3.1 Les refus	20
4.3.2 Le recrutement du groupe témoin : faible rendement de la démarche dans le Centre d'examen de santé	21
4.4 Quelques réflexions transversales sur les associations distribuant de l'aide alimentaire	21
4.4.1 La structure verticale des associations : peu de réseaux locaux interassociatifs	21
4.4.2 Le traitement anonyme et l'individualisation : l'effet taille	22
4.4.3 De l'adaptation à des situations particulières à la production de droits singuliers	22
4.4.4 Des lieux marqués pour des personnes marquées ?	22
4.4.5 Les disparités de l'aide alimentaire	23

5. L'analyse des entretiens	24
5.1 La construction de l'analyse et l'exploitation des entretiens	24
5.2 La construction de la problématique : étude des supports sociaux et facteurs psychosociaux de résistance	24
5.3 La typologie retenue : la contribution de l'aide alimentaire à l'alimentation des familles	25
5.3.1 La construction de la typologie des sens et usages	25
5.3.2 La présentation de la typologie : trois profils recouvrant sept sous-profils et illustrés par les portraits des familles A. à G.	25
5.4 Le descriptif de l'échantillon des 35 entretiens	26
5.4.1 Le poids des problèmes de santé	26
5.4.2 La part des différents profils de la typologie	27
6. Profil "dépendance à l'aide alimentaire"	29
6.1 La caractérisation des sous-profils A et B : pas d'autorisation de travail et dépendance exclusive à l'aide alimentaire	29
6.1.1 Le recrutement	29
6.1.2 Les huit entretiens effectués	29
6.1.3 L'analyse des trajectoires sociales des sous-profils A et B : avec ou sans travail clandestin	29
6.2 Le sous-profil A "pas d'autorisation de travail – hôtel" : comment accommoder l'interdiction de cuisiner à l'hôtel ?	31
6.2.1 Des courses de proximité qui ne parviennent pas à compenser le manque d'aliments	32
6.2.2 Le portrait de la famille A. : l'alimentation des prisonniers d'une impasse administrative	33
6.3 Le sous-profil B "travail non déclaré – appartement" : comment avec une cuisine, gérer l'instabilité des ressources liées à un travail non salarié ?	37
6.3.1 Des courses en gros qui tentent de lisser la pénurie quantitative	38
6.3.2 Le portrait de la famille B. : la contribution à l'alimentation des revenus instables du travail non salarié	38
Conclusion sous-profils A et B "dépendance exclusive"	42
6.4 La caractérisation du sous-profil C : le multi-glanage ou la dépendance à l'utilisation simultanée de plusieurs sources d'aide alimentaire associatives	42
6.4.1 Le recrutement	42
6.4.2 Les quatre entretiens réalisés	43
6.4.3 L'analyse des trajectoires sociales du sous-profil C "multi-glanage" : disposer d'anciens éléments de stabilité professionnelle ou familiale	43
6.5 Le sous-profil C "multi-glanage" : comment composer avec l'hétérogénéité du contenu des aides alimentaires cumulées ?	44
6.5.1 Les effets du cumul d'aides alimentaires : d'abord la redistribution	44
6.5.2 Le portrait de la famille C., survivre en état de siège	46
6.6 Conclusion profil "Dépendance à l'aide alimentaire"	51
7. Profil "assistance par l'aide alimentaire"	53
7.1 La caractérisation du sous-profil D : pratique perpétuée du marché	53
7.1.1 Le recrutement	53
7.1.2 Les dix entretiens effectués	53
7.1.3 L'analyse des trajectoires sociales et de l'architecture des ressources du sous-profil D "pratique perpétuée du marché" : le poids du logement et les relations avec les travailleurs sanitaires et sociaux	54
7.2 Le sous-profil D "pratique perpétuée du marché" : la quête du frais ou pourquoi se rendre à la fin des marchés de "seconde catégorie" ?	56
7.2.2 Le portrait de la famille D. : quand la misère fait moins peur que l'assistanat	59
7.3 La caractérisation du sous-profil E : défection à la grande distribution	63
7.3.1 Le recrutement	64
7.3.2 Les cinq entretiens réalisés	64
7.3.3 L'analyse des trajectoires sociales du sous-profil E "défection à la grande distribution" : des situations de déclassement	65

7.4 Le sous-profil E "défection à la grande distribution" : ne pas fréquenter les marchés de "seconde catégorie" : une résistance ?	66
7.4.1 Les effets inattendus de l'épicerie sociale	68
7.4.2 Le portrait de la famille E. : une transfuge alimentaire	70
7.4.3 L'obésité : effet du déclassement sur des corpulences en surpoids ?	74
8. Profil "soutien par l'aide alimentaire"	78
8.1 La caractérisation des sous-profils F et G : apports en nature	78
8.1.1 Le recrutement	78
8.1.2 Les entretiens réalisés	79
8.1.3 L'analyse des trajectoires sociales des sous-profils F et G "apport en nature" : héritières du sous-prolétariat	79
8.2 Le sous-profil F : avantages alimentaires en nature au travail, formes "d'autoproduction" ?	80
8.2.1 Le prélèvement de nourriture sur le lieu de travail	80
8.2.2 Le portrait de la famille F. : réseau féminin de redistribution	81
8.3 Le sous-profil G : comment circule la nourriture à l'intérieur des familles ?	83
8.3.1 Être aidé dans son alimentation par son entourage	83
8.3.2 Le portrait de la famille G. : l'hébergée, une alimentation à deux voix	84
9. Le contrepoint	89
9.1 Le groupe témoin : en l'absence d'aide alimentaire...	89
9.2 L'aide alimentaire en dehors des milieux urbains	90
Conclusion	91
Références bibliographiques	93
Annexes	101

Étude Abena 2004-2005

Comportements alimentaires et situations de pauvreté

Aspects socio-anthropologiques de l'alimentation des personnes recourant à l'aide alimentaire en France

Remerciements

L'auteur remercie tout particulièrement :

- les nombreuses personnes recourant à l'aide alimentaire qui ont généreusement accepté de lui faire don de leur expérience de vie ;
- l'ensemble des salariés et bénévoles des associations distribuant de l'aide alimentaire qui l'ont accueillie en région parisienne, en Corrèze, en Dordogne et en Haute-Vienne (Croix Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique, Restos du Cœur, Notre Dame de Nazareth, les épiceries sociales, le réseau des Jardins de Cocagne), ainsi que Solidarité Paysans et les services sociaux de la Mutualité sociale agricole.

L'auteur remercie également :

- Les membres du comité de suivi : J. Bloch (InVS/DMCT), G. Brücker (InVS), F. Caillavet (Inra), K. Castetbon (InVS/Usen), M. Chauliac (DGS), G. Claudel (Cpam 94), S. Clément (CNRS/Inserm), N. Darmon (Inserm), C. Delamaire (Inpes), G. Delord (Cpam Paris), V. Deschamps (InVS/Usen), R. Didelot (Cpam Bouches-du-Rhône), A. Fillion (Cpam 94), S. Hercberg (Usen), S. Henriquez (Secours Populaire), C. Lambert-Heduy (Uncass), A. Leclerc (Inserm), H. Le Clésiau (Cpam 93), N. Le Dorze (Restos du Cœur), S. Leiser (CnamTS), C. Belin-Lestienne (InVS/Usen), F. Molliex (Secours Catholique), A. Noukpoapé (InVS/Usen), R. Olivier (Secours Populaire), M. Paindorge (Croix Rouge Française), C. de Peretti (Drees), H. Pillot (secrétariat d'État à la Lutte contre la Précarité et l'Exclusion), P. de Poret (Fédération française des banques alimentaires), J.-P. Poulain (Université de Toulouse), J.-F. Rhomer (Cpam Côte-d'Or), M.-J. Rozières (Fédération française des banques alimentaires), A. Spira (Secours Populaire Français), J. Steinmetz (Cetaf), M. Storogenko (DGAS), B. Varsat (Cpam Paris).
- Les sociologues : S. Paugam (CNRS/Lasmas) pour l'avoir accueillie dans son séminaire de recherches, D. Fassin (EHESS - Université Paris XIII, Cresp), A. Lhuissier (Inra/Corela), S. Gojard (Inra/Corela), E. Lada (CNRS/GTM), N. Mathieu (CNRS/LADYSS) et particulièrement S. Clément (CNRS/Inserm).

Ce rapport a été relu et corrigé par A. Doussin et K. Castetbon (InVS/DMCT).

Secrétariat : C. Villette, Z. Bedreddine (InVS/DMCT).

Introduction

Le Plan alimentation insertion (PAI) en 2003 prévoyait de diffuser auprès des bénévoles et salariés des associations distributrices d'aide alimentaire un ensemble de conseils en matière de nutrition des personnes pauvres accueillies. L'Unité de surveillance et d'épidémiologie nutritionnelle, l'Usen (InVS-Cnam-Paris XIII), en charge du volet surveillance de l'épidémiologie nutritionnelle de ce plan, a mis en place l'étude Abena 2004-2005 (Alimentation et état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire) pour répondre à la saisine du secrétariat d'État à la Lutte contre l'Exclusion et la Précarité du 4 juin 2003 et aux besoins de connaissances scientifiques sur l'état nutritionnel des personnes en situation de précarité. Cette étude associe approches quantitative et qualitative : elle comprend une enquête épidémiologique et une étude sociologique des populations ayant recours à l'aide alimentaire. De nombreuses discussions scientifiques ont contribué à définir cette double approche dans le respect de l'autonomie des disciplines et dans la perspective d'une complémentarité. L'étude socio-anthropologique présentée dans ce rapport est le résultat de l'élaboration d'outils, de données et d'analyses développées en s'appuyant sur la littérature scientifique existante et la conduite d'entretiens auprès des requérants de l'aide alimentaire et de responsables associatifs.

LE PROJET DE L'ÉTUDE ET SA RÉALISATION

Le travail qualitatif d'analyse socio-anthropologique de l'étude Abena cherche à décrire le comportement alimentaire des personnes ayant recours à l'aide alimentaire, ce qui permet d'analyser de façon approfondie l'articulation entre l'aide alimentaire et les conditions de vie de ces personnes. Un des objectifs de ce travail est la prise en compte des effets des configurations sociales sur l'organisation

alimentaire, afin de mieux connaître les usages différenciés qui sont faits des aliments distribués. Une part importante de l'analyse reconstitue des circuits d'approvisionnements et des logiques de transformations en les articulant avec la dimension de trajectoire sociale des individus et de l'unité domestique. Ce n'est donc pas, contrairement à l'approche épidémiologique, l'individu qui est au cœur de ce volet mais sa cellule familiale. Plus largement, l'idée directrice a été d'interroger le rôle et la contribution de l'aide alimentaire dans le cadre des liens sociaux¹. Dans cette perspective élargie, l'inscription sociale d'un individu s'étudie donc au sein d'une famille (consanguine, lignagère, conjugale), mais aussi dans des relations amicales ou professionnelles, institutionnelles...

Après une synthèse de l'analyse de la littérature, une partie méthodologique détaillée argumente les choix qui ont été faits pour conduire cette étude. La présentation des principaux résultats prend la forme d'une typologie des familles pour laquelle nous avons adopté le parti pris de livrer de larges extraits des entretiens les plus significatifs. Ces entretiens fournissent une part essentielle des données recueillies sur les terrains d'enquête ; ils seront toujours plus riches et plus complexes que les analyses qui tentent d'en dégager des lignes d'articulation. C'est pourquoi la posture de recherche adoptée comme les modalités de restitution des résultats visent à "escorter" et accompagner les récits de vie que les personnes interviewées ont bien voulu nous offrir. Afin de restituer l'intégrité de ces récits, nous en présentons de larges extraits en assumant le rôle de passeur entre des univers différents, en particulier celui de l'oral à l'écrit.

Une série de contrepoints fournis par une exploration en milieu rural et un échantillon témoin ouvre sur la conclusion, qui fournit un éclairage transversal.

¹ "Les liens sociaux, c'est-à-dire l'ensemble des relations que les individus entretiennent avec différents groupes sociaux – les relations interpersonnelles avec la famille, le voisinage, les réseaux de proximité et de solidarité, les relations avec les institutions" (Paugam, 2002).

1. Quelques étapes de la longue histoire du don alimentaire

DE L'ANTIQUITÉ À L'APRÈS-GUERRE : DU BANQUET AU SECOURS D'URGENCE

Le secours alimentaire s'inscrit dans une histoire fort ancienne puisque le don organisé de nourriture à des populations est attesté dès l'Antiquité (Sartre, 1997 ; Veyne, 2005). L'étude de cette histoire du don alimentaire révèle tout son intérêt quand elle s'attache aux contenus et aux cibles de ces interventions (Clément, 1999 ; Clément, 2001 ; Le Crom, Retière, 2000 ; Le Crom, Retière, 2001 ; Lhuissier, 2003 ; Violette-Bajard, 2000).

Ainsi, dans le système antique, "*Panem et circenses*" (du pain et des jeux) formaient l'évergétisme² du quotidien et conféraient à ses auteurs le prestige lié au titre de bienfaiteur public. Sorte de mécène, l'évergète antique peut s'impliquer dans la construction de monument, l'organisation de jeux, de banquets publics, la distribution de nourriture... ; en aucun cas, ses actions ne sont destinées à un public spécifique de personnes démunies "*vouloir nourrir les pauvres aurait été perçu non seulement [comme] inutile, mais aussi immoral, et comme un encouragement à la paresse et à l'oisiveté*" (Clément, 2001). La spécialisation d'une aide alimentaire en direction des pauvres apparaît au Moyen Âge, à l'initiative des monastères de l'Église (Clark, 1994), et se concentre particulièrement sur les infirmes, orphelins, vieillards... Les denrées données sont alors identiques à celles consommées par les moines (vin compris).

Les XVI^e-XVII^e siècles annoncent une transformation de la population ciblée (élargissement au pauvre peuple) et du sens de l'action (sécularisation) : "*il a pour fonction principale de nourrir celui qui a faim et non plus de répondre à une obligation spirituelle dont l'enjeu est le salut du donateur*" (Clément, 2001). Une fraction de ces pauvres sera soumise à la réalisation de travaux pénibles en échange d'une rétribution en aliments. Avec le XVIII^e siècle, la situation de travailleur pauvre est reconnue et la Révolution "*substitue au droit à l'aumône le droit au travail*"³ (Clément, 2001) ; aux côtés des hospices, les maisons de mendicité perpétuent des formes d'encadrement rigoureuses (quasi-carcérales).

Les sociétés philanthropiques et des branches de l'État s'engagent dans différentes structures. À Paris, dès 1800, des "fourneaux économiques" se développent sollicitant "*l'effort individuel et la responsabilité des bénéficiaires, s'opposant ainsi aux politiques de dépendance économique et sociale dans laquelle se trouvaient placés les pauvres sous l'Ancien Régime (...), il s'agit enfin de diffuser une morale de la prévoyance et de la responsabilité individuelle. Cette attitude nouvelle ouvrira le champ à une gestion libérale de la question du paupérisme*" (Clément, 2001). Le XIX^e siècle annonce le désinvestissement progressif de l'État et la multiplication des œuvres caritatives (arrivée de l'Armée du Salut en 1881, création de la Bouchée de pain en 1884...) (Retière, 2002). Les "*marmites des maisons de secours*" (Legros, 1997) reposent sur le bénévolat et rejoignent les

activités locales de l'État autour de repas partagés dans les restaurants municipaux de l'action sociale municipale (bureau de bienfaisance). Les lois sur l'assistance médicale gratuite (1893), sur l'assistance aux vieillards (1893) et aux infirmes (1905) viendront, pour une partie de la population, atténuer les effets des incapacités physiques et les risques sociaux (Merrien, 1994).

La seconde guerre mondiale a profondément restructuré les formes et les possibilités d'aide alimentaire. Certaines organisations confessionnelles ont perduré. La forme du restaurant municipal s'est transformée en restaurant social, géré par les Centres communaux d'action sociale (CCAS), pour qui la distribution de bons alimentaires s'est encore maintenue. L'après-guerre est marquée par la création de différentes structures incluant de l'aide alimentaire (Secours populaire...).

Les Trente glorieuses (1945-1973) ont réduit le nombre des publics concernés par l'aide alimentaire. Puis, dans les années quatre-vingts la montée du chômage et de la précarité (Castel, 1991) fait ressurgir la nécessité de l'aide alimentaire. L'aide alimentaire est maintenant distribuée principalement par des associations à but non lucratif régies par la Loi de 1901 dont les réseaux nationaux sont reconnus d'utilité publique ; une partie d'entre eux a rejoint l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS).

LES ANNÉES 1980, UN MARCHÉ ALIMENTAIRE À PLUSIEURS VITESSES : REDÉMARRAGE DE L'AIDE ALIMENTAIRE ET INSTITUTIONNALISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Deux mouvements dans la filière de l'alimentation marquent le début des années quatre-vingts :

- la société civile, à travers un réseau d'associations, prend en charge l'organisation de dons alimentaires. Les banques alimentaires se mettent en place (1984), les Restos du Cœur s'organisent (1985), les Jardins d'Aujourd'hui promeuvent l'autoproduction (1986) et amplifient l'importance et la diversité des dons alimentaires. La distribution alimentaire plus traditionnellement liée à l'univers confessionnel se maintient. Ces systèmes de redistribution s'appuient sur les surplus agricoles européens, sur la générosité individualisée des citoyens (qui est encouragée par un dispositif fiscal de déduction), parfois sur des accords avec l'agro-industrie, la grande distribution et plus ponctuellement sur les retraits agricoles, les saisies de douanes ;
- l'État crée le label de l'agriculture biologique (1981) qui sort ainsi de quarante ans de marginalité militante (César, 2003), officialisant la spécificité d'un mode de production de denrées et s'assortissant d'une acceptation à les payer plus chers.

² Issu du grec "faire le bien", cette pratique concernait surtout les principaux notables qui signaient leurs actions de "l'acronyme" D.S.P.F. (De Sua Pecunia Fecit, fait avec son financement).

³ "La société doit à tous ses membres subsistance ou travail" (Comité de mendicité, 1790).

Le développement simultané de l'aide alimentaire et des produits issus d'agriculture biologique accentue la construction d'un marché alimentaire "à plusieurs vitesses". La segmentation et l'individualisation s'accroissent pour le haut de la hiérarchie sociale, notamment avec une pratique plus importante de la restauration hors domicile, le versant "service" de l'alimentation (Bertrand, 1992 ; Caillavet, Nichèle, 2002 ; Caillavet, Darmon, Lhuissier, Régnier, 2004). Pour les plus pauvres, l'offre se réduit en accès et s'homogénéise en gamme (Bertrand, 1992 ; Chambolle, Collerie, Dufour, Verger, Volatier, 1999). Au niveau plus détaillé des produits, cela se traduit par des prix moyens d'achats (dépense/quantités) ou valeurs unitaires inférieures pour une même catégorie de produits (Caillavet, Darmon, Lhuissier, Régnier, 2004) que les pauvres obtiennent grâce à des stratégies d'approvisionnement particulières. Les classes sociales les plus favorisées de la société investissent plus d'argent par calorie et par poids de produit consommé au nom des vertus de santé (ou d'autres caractéristiques désirées).

ACCÈS À L'ALIMENTATION ET ACCÈS AUX SOINS : LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS VITAUX

Les centres de soins gratuits des associations humanitaires se sont aussi ouverts dans les années quatre-vingts (Parizot, 2003). Cependant, l'évolution des modes d'intervention sur ces deux registres, alimentation et santé, n'a pas suivi le même cours. La situation de l'accès aux soins a été radicalement transformée par la loi sur la Couverture maladie universelle (CMU⁴) votée en 1999 et appliquée début 2000. La CMU peut être analysée dans le cadre de l'extension d'un système de protection mis en place par un État social (Castel, 1995). Cette loi a entraîné la fermeture de nombreux centres de soins humanitaires⁵. Cette modalité d'intervention de l'État correspond à la mise en œuvre d'un service public standardisé par la loi et donc égal pour tous.

Si l'accès aux soins est donc reconnu par la loi comme relevant d'un droit pour tous au titre d'un besoin fondamental, la question d'une alimentation minimale n'est pas posée de la même façon. Attendant au niveau de ressources des ménages, elle pâtit, comme la définition des minima sociaux, d'une approche qui n'est pas fondée sur des besoins réels. L'élaboration d'un revenu minimum ainsi que la définition de son niveau financier ont fait l'objet d'enjeux politiques et sociaux (Paugam, 2002) qui ont conduit, en France, à tenir de côté une approche pragmatique partant d'une évaluation des besoins (logement, nourriture) pour favoriser le maintien de gradient d'inégalité qui se voudrait "incitatif", avec une "logique de statut, au sens où l'objectif est d'aider les plus démunis [...] sans toutefois conduire à une

modification substantielle de la structure sociale existante" (Paugam, 2005b). Le positionnement du Revenu minimum d'insertion (RMI), allocation différentielle⁶ (il correspond à 50 % du Smic [Paugam]), est donc relatif au Salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic). Il inscrit les familles qui en relèvent dans les catégories sociales défavorisées. Les Rmistes ont été rejoints par l'accroissement en nombre des travailleurs pauvres et des autres allocataires des minima sociaux (API : allocation parentale isolée, pension d'invalidité...).

LES RELATIONS ENTRE L'ÉTAT ET LES ASSOCIATIONS : VERS UNE INSTITUTIONNALISATION ?

L'aide alimentaire n'est pas le fait d'un système contributif géré par l'État (ou les communes). À l'issue d'une monographie réalisée à Nantes sur une socio-histoire de la solidarité d'urgence, J.-P. Le Crom s'interrogeait sur l'imbrication des rôles du secteur public et associatif (Le Crom, Retière, 2001) portant la réflexion sur "le rôle joué par les associations caritatives dans les politiques sociales publiques (...). Si les services sociaux ne réalisent plus les enquêtes sociales préalables à la prise en charge des bénéficiaires, ils continuent à orienter leurs publics vers les associations car ils sont incapables de répondre à la faiblesse de leurs ressources. (...)" (Le Crom, Retière, 2000). L'aide alimentaire apparaît donc comme dévolue aux associations caritatives. Ce fonctionnement rejoint le mécanisme analysé par P. Bourdieu dans "La misère du monde" (1993) et contenu dans la parabole de "La main droite et la main gauche" (Bourdieu, 1993), où l'État délègue au secteur social (la main gauche) la responsabilité de compenser les effets délétères de la précarisation des conditions de vie. C'est pourquoi les associations d'aide alimentaire semblent fournir d'ultimes instances de resocialisation et peuvent être conduites et encouragées à s'inscrire dans des politiques "d'insertion". Ce contexte conduit ces analystes spécialistes du droit social à souligner que les associations "les plus puissantes investissent aujourd'hui le terrain de l'insertion au nom de la lutte contre l'exclusion et de la critique unanime de l'assistanat, disputant ainsi à l'État son rôle dans le maintien ou la restauration du lien social avec une vigueur inégalée depuis les grandes époques de la philanthropie." (Le Crom, Retière, 2000). Ce redéploiement confère une relative institutionnalisation (Paugam, 2005b) des structures d'aide alimentaire qui peut encore se heurter à des volontés d'autonomie et de disparités revendiquées entre les différentes associations. Cette situation participe à accroître la grande diversité d'objectifs et de fonctionnement des structures, tant dans les critères d'accès à l'aide alimentaire, le "ciblage" des populations, que dans l'organisation des distributions (contenu, durée...).

⁴ Loi du 27 juillet 1999 fondée sur un critère de résidence, de plafond de ressources et non plus en la référence unique à une activité professionnelle.

⁵ Cependant, le dispositif mis en place pour les personnes n'ayant pas de titre de séjour valable sur le territoire, l'Aide médicale d'État (AME), ne semble pas stabilisé et des obstacles administratifs répétés sont documentés par les associations humanitaires qui continuent de les accueillir dans leurs centres de soins.

⁶ Le RMI est une allocation différentielle qui vient compléter les autres sources de revenu de l'allocataire et des personnes à charge, y compris certaines allocations familiales, si elles ne permettent pas au foyer concerné d'atteindre le revenu minimum garanti.

2. L'état de la littérature

Les pratiques alimentaires sont un carrefour où se croisent des habitudes incorporées, des idéologies multiples, des pathologies spécifiques, des normes nutritionnelles. Le découpage par discipline des objets scientifiques et des espaces nationaux de recherche met en évidence des disparités d'approches et une interdisciplinarité encore balbutiante. L'état de la littérature proposé tente de dégager les grandes orientations présentes dans les problématiques articulées autour des relations entre situations de pauvreté et alimentation.

Quelques sociologues précurseurs réalisent au XIX^e siècle des études (Villermé, Le Play) sur l'alimentation des populations pauvres ; le plus souvent, ils s'inscrivent dans une perspective réformatrice

inspirée d'un hygiénisme social. Pour l'époque plus contemporaine, les ethnologues s'attachent les premiers aux dimensions spécifiques de l'alimentation en situation de grande pauvreté (Nahoum-Grappe, 1995 ; Pétonnet, 2002). En cela, ces ethnologues se réfèrent à une tradition de recherches fort ancienne qui s'est d'abord déployée au sujet de populations extra-occidentales. Dans l'encadré suivant, nous proposons un rapide panorama des principales étapes qui ont orienté les différentes problématiques du champ en dégageant quelques résultats qui permettent d'enrichir la mise en perspective des configurations sociales dans lesquelles il faut inscrire la circulation de la nourriture.

Les anthropologues et l'alimentation : l'étude des sociétés traditionnelles

Les ethnologues ont essentiellement travaillé sur des populations africaines, océaniques, amérindiennes, asiatiques où l'autoconsommation alimentaire (par prédation ou production) était le système d'approvisionnement dominant, " *mais c'est A. Richards (étudiante de Malinowski) qui se pose en véritable pionnière de l'alimentation*" (Poulain, 2002) : elle a, la première, tenté de hisser l'étude de l'alimentation comme objet fondamental tant il est adossé à des impératifs biologiques, indispensables à la survie de chacun (Richards, 1932), alors que la sexualité ne répond pas à ce même niveau d'impératif. Dès 1945, une autre ethnologue, M. Mead, formalisera ce champ d'investigation en publiant un manuel d'étude de l'alimentation dans le bulletin de l'Académie des sciences. Avec C. Lévi-Strauss, s'ouvre une ère de recherches approfondies sur la nourriture car le structuralisme accorde toute son attention aux règles et aux conventions. Les pratiques alimentaires deviennent alors " *révélatrices*" des structures profondes (et inconscientes) de chaque société (Lévi-Strauss, [1968] 1996). La cuisine devient un langage, vecteur de la communication de l'organisation et des valeurs d'une société, langage dont l'ethnologue décrypte la grammaire la plus adéquate. Dans une veine proche, M. Douglas montrera comment les dégoûts alimentaires ressortent de constructions profondément sociales et non biologiques. Ainsi, la diversité alimentaire apparaît comme " *élaborée à partir des opportunités qui sont fournies par le milieu naturel et les aspects matériels et non matériels de la culture (...). Cependant, l'existence d'une ressource alimentaire ne laisse rien préjuger de son utilisation effective.*" (Garine, 1996).

Si la monotonie des aliments de base est parfois soulignée, elle peut s'analyser sous deux angles. Le sociocentrisme des approches occidentales peut en effet méconnaître toutes les subtilités de goût et de texture valorisées et différenciées par les cultures et qui s'appliquent largement aux stratégies de variation autour des accompagnements. Les ethnologues soulignent aussi que chaque société sélectionne un aliment qui catalyse l'ensemble des valeurs symboliques et affectives de son groupe et dont la consommation répétée assure une fonction sécurisante de cohésion sociale. Ainsi, l'aventure culinaire et la recherche de créations infinies sont une des modalités possibles, pour une société, d'appréhender le sens du développement de sa cuisine ; reconstruire à chaque repas le socle d'une alliance collective à travers un aliment de base, en est une autre. Elle repose alors sur la vocation de la nourriture à établir du lien social au plus haut niveau de la collectivité (rassemblant l'ensemble des vivants et parfois les morts au travers d'offrandes alimentaires rituelles). À l'époque des études réalisées, les populations étudiées étaient le plus souvent hors système commercial (au sens moderne et financier du terme) mais dans un système d'échanges de marchandises. M. Mauss (Mauss, [1950] 1995) puis M. Sahlins (Sahlins, 1976) ont particulièrement mis en évidence la vocation spécifique de l'alimentation, dont l'essence est d'être donnée et mise en circulation. Sous cet angle, l'aide alimentaire pourrait aussi s'inscrire dans l'ordre d'une nécessité anthropologique d'échange de nourriture.

Les sociologues travailleront d'abord sur l'alimentation des milieux populaires (Bourdieu, 1979 ; Grignon, 1990 ; Verdier, 1979), puis un ensemble de travaux interdisciplinaires sont développés sur le cas particulier des "Sans domicile fixe" (SDF) (Amistani, 1993 ; Bourdieu, 1979 ; Marpsat, Firdion, 1996 ; Moreau de Bellaing, 1998).

Mais, globalement, l'alimentation des personnes pauvres ou de milieu populaire n'était pas, jusqu'aux années quatre-vingt-dix, une question investie par de nombreux chercheurs : les sciences sociales étaient

plus largement mobilisées sur d'autres aspects des processus de précarisation des fractions populaires et de l'émergence de la " *nouvelle pauvreté*", " *exclusion sociale*" (Fassin, 1996a). Cela s'explique en partie par le fait que la sociologie de l'alimentation reste un champ récent de la sociologie⁷. Dans la sphère scientifique, pour la sociologie de l'alimentation, comme le suggère D. Fassin pour la sociologie de la santé (Fassin, 1996b) face à la médecine, il est possible qu'il y ait un déficit de légitimité des sciences sociales de l'alimentation confrontée aux discours technicistes des sciences de la nutrition.

⁷ Elle émerge auprès du grand public avec le succès de l'ouvrage de C. Fischler (1990).

2.1 Les sciences sociales et l'alimentation des pauvres : comment configurer les situations de pauvreté alimentaire ?

Les contributions scientifiques sur l'alimentation des populations pauvres (qui peuvent inclure celles ayant recours aux "aides alimentaires") émanent des praticiens des sciences de la nutrition qui fournissent l'essentiel des travaux, alors qu'à de rares exceptions près, les recherches en sciences sociales restent marginales. À notre connaissance, deux livres de sciences humaines ont été publiés sur les formes du don alimentaire contemporain, plus spécifiquement sur la distribution de repas (Violette-Bajard, 2000 ; Brigou, 1988). Beaucoup de rapports internes aux associations caritatives connaissent des formes de diffusions limitées (Rymarsky, Thiron, 1997 ; Roca, Thiron, Tisserand, 1999 ; Alpha, Dacosta, Thiron, 2002) ; ces rapports peuvent aussi être commandités par des institutions gouvernementales (Join-Lambert, 1995) et connaître une circulation réduite "soumise à embargo ou à diffusion restreinte" (Legros, 1997).

À partir de l'analyse de la littérature grise produite en France au sujet de la nutrition des personnes en situation de pauvreté, se dégagent quelques orientations méthodologiques qui sont ici mises en relief dans la perspective d'une analyse sociologique. Contrairement à la partition qui se joue dans le domaine plus strictement médical où "l'idéologie largement dominante tend à réduire la santé à la médecine" et où "les médecins ont réussi à obtenir le monopole de l'activité thérapeutique légitime" (Fassin, 1996b), la situation de la nutrition offre un paysage plus large et varié. En effet, les différents travaux réalisés peuvent mobiliser des diététiciens, des nutritionnistes, des médecins en santé publique, des conseillères en éducation sociale et familiale, des pédagogues de la santé, des psychologues du comportement... Ils embrassent généralement des aspects de comportements qui vont du mode d'approvisionnement et de préparation des repas, jusqu'au type d'activités physiques réalisées par ailleurs. Les questions de l'aide alimentaire et de ses fonctions sociales ont été traitées surtout par les sociologues nord-américains et anglais dans une perspective qui relie les institutions aux agents à travers les politiques d'aide alimentaire dont ils sont l'objet. Les questions posées par ces sociologues proposent de réfléchir sur le sens "structurel" de l'aide alimentaire et s'interrogent, à l'instar en France de S. Paugam, sur les processus d'institutionnalisation à l'œuvre (Paugam, 2005b) dans leurs liens avec le développement de la "nouvelle pauvreté". D'une façon générale, la tonalité de ce courant de recherche, très présent dans la littérature scientifique anglo-saxonne sur l'alimentation des pauvres, met l'accent sur les conditions politiques qui conduisent à fixer le niveau des ressources ou allocations minimales (Riches, 1986). Dans cette perspective, la place de l'éducation nutritionnelle rejoint la question du traitement social de la pauvreté : "le manque de nourriture n'est qu'une conséquence du problème de la pauvreté (...), le dépannage alimentaire répond dans l'urgence d'une action au quotidien et [répond mal à] la nécessité de définir des stratégies permettant de s'attaquer aux causes de ce problème." (Beeman, Panet-Raymond, 1997). Plusieurs recherches démontrent l'impossibilité d'asseoir toute

politique de santé publique sur des situations économiques qui ne permettent structurellement pas de répondre aux besoins élémentaires en matière d'alimentation : "l'incapacité des personnes âgées et pauvres à acheter une alimentation équilibrée ne peut être réglée par davantage d'éducation nutritionnelle ou de gestion du budget. Il leur faut d'abord plus d'argent" (Stitt, O'Connell, Grant, 1995) ; "les allocations familiales sont associées à une amélioration de la croissance des enfants dans les familles pauvres." (Meyers, Franck, Roos, 1995) ; "contrairement aux idées répandues, nous apportons la preuve que ces personnes [familles monoparentales] ne peuvent survivre une fois les charges fixes déduites du revenu de soutien qui leur est versé" (Dowler, 1997a) ; "Ces études (...) montrent que les consommateurs pauvres partagent les aspirations diététiques du reste de la société et qu'ils sont généralement très bons pour gérer un budget alimentaire qui permette de produire des repas économiques" (Dowler, Dobson, 1997).

Dès le milieu des années quatre-vingt-dix, plusieurs recherches anglo-saxonnes s'orientent alors vers le calcul du coût d'une alimentation "saine" (Cade, Upmeier, Calvert, Greenwood, 1999 ; McAllister, Baghurst, Record, 1994).

La position consensuelle consiste à souligner qu'"il ne s'agit pas de nier l'importance des facteurs comportementaux ou l'imbrication qui existe entre les facteurs individuels et les structures sociales ; il faut cependant constater que les récentes politiques publiques ont hypertrophié les explications comportementales et encouragé l'éducation à la santé (...) plutôt que de s'attaquer aux paramètres structurels." (Lang, Caraher, 1998). Dans cette optique, la place accordée à l'éducation nutritionnelle pour ces populations se trouve réduite : "un changement pour un régime de santé à faible coût qui nécessiterait plus qu'un changement minimal dans les aliments n'est simplement pas une option. Cela demande essais et erreurs, et les familles à faibles revenus n'ont aucune marge d'erreur possible." (Dobson, 1997). L'auteur aborde aussi la question de la marginalisation et de la stigmatisation que représentent les régimes "adaptés" aux faibles revenus qui ne font qu'accentuer la distance aux consommations ordinaires du reste de la société. Ce manque de marge de manœuvre est souvent renforcé par un repli sur l'unité familiale et ses valeurs collectives, au sein desquelles l'alimentation joue un rôle fort de cohésion "les pauvres sacrifient la qualité à la quantité (...), ce qui tend à leur apporter plus de gras et moins de nutriments (...). La stratégie adoptée par les pauvres évite tout risque en ne retenant que ce qui est déjà familier ; cela maintient l'estime de soi et l'identité. C'est une réponse parfaitement rationnelle" (Dowler, 1997b).

La prise en compte des zones de chalandises possibles constitue un autre axe des recherches anglo-saxonnes. Elles reconstruisent les zones de chalandise mettant notamment en évidence que les foyers à faibles revenus se concentrent généralement dans "des aires résidentielles dépourvues des infrastructures adéquates, avec des commodités d'approvisionnement limitées et un réseau de transport insuffisant" qui pèsent particulièrement sur tous les ménages pauvres qui ne disposent pas d'une voiture (Dowler, 1997b). Plusieurs articles de référence s'attachent à travailler sur la notion de "food desert" (zone vide de commerces alimentaires) (Caraher, Dixon, Lang, 1998 ; Lang, Caraher, 1998).

Loin d'une posture d'adaptation, les chercheurs en sciences sociales proches de ce courant développent une posture de transformation (Tarasuk, Eakin, 2003) : "la clé du problème est la définition de la pauvreté et des réponses qui lui sont données par l'État pour savoir si ces réponses correspondent à un niveau de besoins minimaux réalistes." (Dowler, 1997b). À partir de ce constat, certains s'engagent dans une réflexion pour le développement des droits de l'homme pour l'alimentation (qui prend pour modèle la déclaration universelle des droits de l'homme), empruntant ainsi une voie universaliste.

2.2 Les sciences de la nutrition et l'alimentation des pauvres : jusqu'où rationaliser le budget alimentaire ?

Les préoccupations formulées dans l'espace anglo-saxon commencent à irriguer en France un courant des sciences de la nutrition. Ainsi, le travail conduit par N. Darmon et ses collègues tente d'apporter des éléments de réponse à la question apparemment simple "combien coûte une alimentation équilibrée ?". En travaillant à l'optimisation du rapport coût/nutriment par catégorie d'aliments, les recherches conduites permettent de chiffrer à 3,50 € par jour et par personne (Darmon N, 2006) le prix au-dessous duquel il est impossible de maintenir une alimentation respectueuse des recommandations nutritionnelles (apports nutritionnels conseillés (ANC)). L'auteur précise ce que contient cette ration minimum qui conduit à mettre en tête des "aliments incontournables" comme le foie et les abats puis des "aliments atypiques" comme les moules, le pain complet, le riz complet avant les "aliments habituels". N. Darmon commente cette situation : "nos résultats suggèrent que des connaissances en nutrition peuvent atténuer l'impact négatif des contraintes de coûts, mais seulement chez des personnes soumises à une contrainte budgétaire modérée et prêtes à s'écarter considérablement des habitudes alimentaires françaises." (Darmon N, 2003).

D'autres travaux scientifiques (Darmon, Briend, 2001) ont démontré "l'ultrarationalité" des pratiques alimentaires de personnes à faibles ressources et dont la consommation en produits gras et sucrés est plus importante⁸. Ces travaux montrent en effet que ces pratiques correspondent à une maximisation du rendement calorique d'une unité financière. Autrement dit, contrairement à l'idée commune, les pauvres ne commettent pas "d'erreurs nutritionnelles" quand ils consomment moins de fruits et légumes ; simplement ils adaptent leurs budgets à un impératif de satiété pour le moindre coût : "la kilocalorie coûte 15 à 20 fois moins chère avec des biscuits fourrés au chocolat qu'avec des tomates" (Darmon N, 2002). Les personnes en situation de pauvreté (2,6 à 3,3 € par jour et par personne) ne peuvent maintenir "les habitudes alimentaires observées en population. Cela suggère que les déséquilibres alimentaires associés à la pauvreté sont

due à des contraintes budgétaires plutôt qu'à des mauvaises habitudes alimentaires" (Darmon N, 2002).

Quelques auteurs français posent la question des limites ou des usages de la nutrition⁹ : "l'aspect financier est un déterminant puissant de l'amélioration de l'alimentation de ces ménages. Il faut s'interroger sur ces ménages qui sont capables de rééquilibrer leur alimentation avec davantage de moyens et, pour certaines familles ou certains individus, se poser (en tant que professionnel) la question : est-il nécessaire de faire de l'éducation nutritionnelle ?" (Michaud C, 1994).

Ce type de questionnement rejoint les préoccupations éthiques qui peuvent s'attacher à un espace de recherches et d'intervention appréhendable de façon simultanée par différentes disciplines reflétant le caractère multidimensionnel de l'alimentation (CFES, 1997). La place particulière de la nutrition dans les relations entre santé et éthique est interrogée : "en nutrition, les phénomènes d'interrelations entre le scientifique, l'éducatif et l'économique sont moins évidents et posent le plus souvent des questions éthiques moins aiguës", mais tout aussi importantes (Baudier, 1998). L'éducation nutritionnelle problématisée est "au cœur des contradictions" entre une avalanche des discours médiatiques souvent peu cohérents (Dibsdall, 2003) et le fait que "les règles diététiques restent un déterminant mineur pour guider l'acte alimentaire" (Baudier, 1998), compte tenu de l'intervention d'un ensemble de facteurs économiques, industriels, politiques et individuels.

La position la plus consensuelle consiste à dégager et tenir deux axes : "le premier consiste (...) à leur procurer des ressources financières plus conséquentes (...), le second est de proposer à ces publics une éducation nutritionnelle respectueuse de leur culture, de leurs savoirs, en un mot une approche tolérante (...) pour découvrir de nouveaux horizons alimentaires dans le cadre d'un budget restreint (...). Ce dernier point ressemble à un défi car les marges de manœuvre pour les personnes démunies sont étroites mais l'expérience mérite d'être tentée." (Michaud, Baudier, 1998).

Dans la foulée des analyses socio-historiques de N. Elias et du "processus de civilisation" (incorporation des normes de comportements), l'évolution de la construction des relations individu - santé - société se caractérise par l'individualisation des phénomènes : "À la fin du XIX^e siècle, dans les sociétés industrialisées, les acteurs du débat politique voyaient dans le coût de moyens de subsistance le principal déterminant de l'état nutritionnel des individus ; à l'opposé, à la fin du XX^e siècle, les situations individuelles sont regardées comme relevant de la responsabilité de chacun en terme de cause comme de solution" (Dowler, 1997b). Cette tension entre la responsabilité individuelle et la dimension collective des faits sociaux (Durkheim, [1901] 1990) de l'alimentation (Maus, [1950] 1995) et de la santé est au cœur des différentes problématiques analysées par D. Fassin dans la perspective d'une sociologie de la santé publique (Fassin, 1998).

⁸ Comme l'attestent les travaux d'économistes de la consommation alimentaire (Combris, Caillavet, Perchard, 2002).

⁹ Étude réalisée à partir de l'utilisation des bons d'achat distribués par un CCAS montrant que les personnes achètent "spontanément" les produits qui sont identifiés comme insuffisants dans leur alimentation dès que les ressources financières peuvent s'accroître (Michaud, Ferry, Rotily, Genay, 1994).

3. La méthodologie de l'étude

La méthodologie utilisée s'appuie essentiellement sur une lecture de la littérature existante, l'expérience de l'auteur, ses discussions avec l'équipe et différents acteurs de l'aide alimentaire ainsi que sur les remarques des membres du comité de suivi de l'étude. Les échanges au sein du groupe de travail ont permis, tout au long de la phase d'enquête et d'analyse, d'attirer l'attention sur certains résultats et de tenter de repérer et comprendre leurs déclinaisons dans l'approche épidémiologique.

3.1 Les objectifs et principes généraux de la méthode

L'objectif général est de décrire et d'analyser la diversité des pratiques alimentaires en situation de pauvreté et d'en rendre compte par la construction d'une typologie qui regroupe des faisceaux de trajectoires et de processus.

Le travail d'analyse sociologique s'appuie sur la méthode de l'entretien approfondi pour reconstruire l'articulation des phénomènes macro et microsociaux, en faisant l'hypothèse que certaines combinaisons de situations sociales conduisent à de mêmes effets sur le comportement alimentaire. Le recueil de données à travers ces entretiens vise à couvrir la plus large palette des organisations domestiques incluant l'aide alimentaire. La perspective adoptée repose sur l'analyse des trajectoires professionnelles, familiales et résidentielles. Cette approche a permis de prendre en compte tout "l'avant" du recours à l'aide alimentaire. C'est aussi au nom de cette approche que la construction proposée n'est pas centrée sur des styles de vie : elle porte l'accent sur des trajectoires et leurs liens avec des organisations alimentaires, indicateurs d'une économie domestique, d'une organisation conjugale. Cependant, il ne s'agit pas d'une typologie sociale des familles, notamment parce que les dynamiques intraconjugales sont prises en compte. L'alimentation est un sujet propice à évoquer les divergences au sein du couple et à aller au-delà d'un discours unitaire. Cette approche met en évidence les lignes de tensions complexes des unités domestiques (Kaufman, 2005 ; Kellershalls, Montandon, 1991 ; Schwartz, 2002), d'autant que, si le travail domestique peut être analysé en terme de contraintes, il peut aussi être entendu comme une source de pouvoir non négligeable (de Singly, 1986). L'alimentation consubstantielle des individus touche à l'intimité des familles et, en situation de pauvreté, elle devient un sujet qui peut catalyser des conflits, des souffrances.

La posture de recherche adoptée a dû composer avec ces dimensions spécifiques de souffrance. Ainsi, pour limiter les effets d'imposition que pourraient créer la conduite d'entretiens dans les locaux des associations, le parti pris adopté a été de proposer aux personnes sélectionnées que les entretiens soient effectués dans leur lieu de résidence ou à proximité (quand les hébergements interdisent les visiteurs – hôtels). Cela permet de plus d'accéder à l'unité familiale, unité pertinente pour étudier les rapports à l'alimentation et les interactions qui se tissent autour ; c'est pourquoi, l'optique de tendre vers la réalisation de monographie familiale (Druhle, 1994) a été retenue.

Offrir du temps de parole à des personnes qui ont souvent peu d'espaces pour parler de leur vie est généralement bien accueilli (et les rares refus d'entretiens sont riches d'enseignements). En échange du don qu'ils font de leurs expériences, la sociologue adopte une posture "compréhensive" qui cherche avec la personne et ses proches à organiser les récits des processus alimentaires, c'est-à-dire à resserrer les fils des événements, à les relier à des données plus larges... Ces "récits de vie" (Bertaux, 1997) centrés sur l'alimentation permettent de retracer le fil des expériences familiales et alimentaires, ainsi que leurs transformations. Ils permettent d'appréhender plusieurs générations, des souvenirs d'enfance aux consignes éducatives en matière alimentaire que les adultes sont susceptibles de prescrire pour leurs enfants, et donc de saisir une dynamique temporelle.

L'enquête repose sur :

- des entretiens avec des salariés et des bénévoles, au niveau national puis local, à Paris et en Seine-Saint-Denis dans les associations distribuant de l'aide alimentaire sous forme de colis de denrées (gratuits) ou d'épiceries sociales (à prix aménagés) ; quelques entretiens ont aussi eu lieu en milieu rural ;
- des observations participantes de distribution de nourriture (qui ont permis les prises de contacts avec les personnes ayant recours à l'aide alimentaire) ;
- des entretiens semi-directifs avec les utilisateurs de l'aide alimentaire, réalisés à leur domicile afin de discuter et d'observer concrètement *in situ* (photographies) la réalité des stratégies alimentaires (pratiques d'approvisionnement, de stockage, de transformation, de préparation, de consommation, de partage, de recyclage de la nourriture familiale) et aussi d'enregistrer les représentations des qualités et des effets de l'alimentation sur le corps ;
- quelques entretiens semi-directifs avec des personnes ne recourant pas ou plus à l'aide alimentaire mais qui demeurent dans une situation économique difficile (groupe témoin).

Les différents niveaux d'enquêtes décrits ci-dessus sont imbriqués, ils entraînent des ajustements permanents de la méthode et de sa définition afin d'affiner les outils aux réalités du terrain, de les rendre plus efficaces et plus pertinents. Certains résultats sont donc intégrés dans la présentation de la méthode car ils ont influencé le travail d'ajustement de celle-ci.

Les entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'un échantillon de personnes ayant recours à l'aide alimentaire construit de manière raisonnée, c'est-à-dire en tenant compte de certains critères qui rendent possible la conduite de comparaisons, notamment quant au niveau de ressources disponibles. Les quelques entretiens, auprès d'un groupe témoin de personnes en situation de pauvreté mais n'ayant pas recours à l'aide alimentaire, ont pour objectif de se donner les moyens de ne pas figer, réifier un objet mais aussi d'appréhender les droits d'entrée (symboliques ou pas) qui peuvent faire obstacle à l'inscription dans le circuit de l'aide alimentaire.

3.2 La construction de l'échantillon raisonné : les critères de choix

Cette recherche qualitative ne vise pas l'exhaustivité des cas de figures (chaque cas est singulier) mais cherche à décrire, dans une perspective comparative, un nombre limité de cas aussi contrastés que possible, qui permettront de mettre au jour les logiques rendant compte des effets des conditions de vie sur l'alimentation. Ainsi, "restreindre le travail intensif sur un nombre somme toute limité d'entretiens, c'est (...) notamment pouvoir faire apparaître la cohérence d'attitudes et de conduites sociales, en inscrivant celles-ci dans une histoire ou une trajectoire à la fois personnelle et collective" (Beaud, 1996). Dans cette logique, il n'est pas possible de choisir totalement au hasard les personnes à interviewer. Il faut formuler des hypothèses *a priori*, concernant les variables pertinentes par rapport aux pratiques alimentaires et s'en servir de guide pour le recrutement des enquêtés, maximisant ainsi la diversité des situations à comparer.

La démarche présentée cherche à organiser les bases de cette comparaison et, pour cela, il convient de tenter de maîtriser un certain nombre de situations pour limiter une trop forte hétérogénéité (c'est pourquoi les SDF ne font pas partie des personnes interviewées) et de contrôler différents facteurs.

3.2.1 L'ÂGE

Concernant le critère de l'âge, dans la mesure où l'accent est porté sur la dimension des processus, il nous semble pertinent de sélectionner des personnes suffisamment âgées pour que des ruptures ou des inflexions aient pu se produire dans leur "carrière de mangeur" (Corbeau, Poulain, 2002). Il reste important de maîtriser les effets de génération en interviewant des personnes ni trop âgées, ni trop jeunes. Les personnes de moins de 25 ans (ne pouvant généralement pas accéder au RMI) et les personnes âgées constituent des objets d'étude en eux-mêmes.

Compte tenu de la dimension d'un échantillon qualitatif (une trentaine d'entretiens) et de la situation spécifique des extrêmes du cycle de vie (jeunesse, vieillesse), seules les personnes âgées de 30 à 59 ans font l'objet de l'étude. L'effet de génération se trouve ainsi contenu et les conjonctures du travail et de l'emploi sont alors communes.

3.2.2 LA PRÉSENCE D'AU MOINS UN ENFANT

Se concentrer sur les familles avec au moins un enfant permet d'étudier l'impact des interactions et compositions familiales sur les pratiques alimentaires. La présence d'un enfant est aussi, jusqu'à un certain âge (Chauliac, Chateil, 2000), un gage de "stabilisation" des rythmes alimentaires et peut conduire les mères à se mobiliser sur les choix alimentaires, notamment parce qu'elles ont pu recevoir une information nutritionnelle minimale pour leurs enfants suivis dans les centres de

protection maternelle infantile. Pour les populations migrantes, la présence d'un enfant accentue les décalages et entraîne la construction des nouveaux repères alimentaires. La présence d'un enfant est aussi, en situation de pauvreté, une "contrainte supplémentaire" en matière d'organisation alimentaire. En revanche, ce choix de population limite les possibilités d'observation de la "destruction" des pratiques alimentaires documentées dans la littérature pour des jeunes adultes.

3.2.3 LE NIVEAU DES RESSOURCES : LES SEUILS ET DES OUTILS

La pauvreté monétaire au moment de l'entretien n'est pas toujours synonyme de pauvreté des conditions matérielles d'existence (conditions de vie) car elle livre une photographie d'une situation à un temps "t", sans prendre en considération ce qu'avait autorisé (en terme d'équipements électroménagers, de type de produits ou magasins fréquentés...) le niveau de vie passé. Mais, plus fréquemment, pour les personnes rencontrées, la pauvreté monétaire recouvre la pauvreté en conditions de vie.

Le niveau de ressources est un facteur structurant les différents comportements alimentaires (Murcott, 2002), notamment sur les consommations hors domicile (Bertrand, 1992 ; Caillavet, 2002). Dans un souci de comparaison, il convient donc d'abord de sélectionner des personnes ayant un même niveau de ressources, mais la référence au seuil de pauvreté est délicate à cause notamment de la diversité des modalités de calculs (cf. encadré *infra*) et de l'ancienneté des données Insee (tableau 1). Nous avons donc opté pour un critère de sélection relatif aux ressources liées à l'obtention de la CMU. Toutes les personnes rencontrées bénéficient de la CMU (sans qu'il soit toujours possible dans les entretiens de distinguer entre CMU "de base" et CMU "complémentaire") ou de l'Aide médicale d'État (AME). Cet élément permet d'articuler la question de l'alimentation des plus pauvres avec les préoccupations concernant leur santé (nous y reviendrons). De plus, cette population comprend les Rmistes (personnes allocataires du RMI) sur lesquels de nombreuses données de cadrages (tableau 2) et d'analyses sociologiques sont disponibles.

Seuils de pauvreté

Le seuil de revenu qui caractérise un foyer comme pauvre correspond, en fonction des critères français ou européens, respectivement à 50 % ou 60 % du revenu médian¹⁰, ce qui concerne en France 6,1 % ou 12,4 % de la population respectivement. Il prend en compte le nombre d'unités de consommation du foyer, c'est-à-dire le nombre de personnes vivant dans un ménage et leur âge, calculé selon différentes échelles (échelle d'Oxford, échelle de l'OCDE...) qui pondèrent de façon différente les économies d'échelle réalisées à l'intérieur d'une famille. Les données disponibles les plus récentes sont celles de l'enquête *Revenus fiscaux de 1996 à 2001* effectuée par l'Insee et la Direction générale des impôts.

¹⁰ La moitié de la population dispose d'un revenu inférieur au revenu médian, l'autre d'un revenu supérieur. Le revenu médian peut donc être différent du revenu moyen.

TABLEAU 1		ÉVOLUTION DU SEUIL OFFICIEL DE PAUVRETÉ ¹¹									
Unité : € de 2001	1970	1975	1976	1984	1990	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Personne seule	338	425	490	509	543	555	554	565	577	589	602
Famille monoparentale avec un enfant de moins de 14 ans	439	553	637	662	706	722	720	735	750	766	783
Famille monoparentale avec un enfant de 14 ans ou plus	507	638	735	764	815	833	831	848	866	884	903
Couple sans enfant	507	638	735	764	815	833	831	848	866	884	903
Couple avec un enfant de moins de 14 ans	608	765	882	916	977	999	997	1 017	1 039	1 060	1 084
Couple avec un enfant de 14 ans ou plus	676	850	980	1 018	1 086	1 110	1 108	1 130	1 154	1 178	1 204
Couple avec deux enfants de moins de 14 ans	710	893	1 029	1 069	1 140	1 166	1 163	1 187	1 212	1 237	1 264
Couple avec deux enfants, dont un de moins de 14 ans	777	978	1 127	1 171	1 249	1 277	1 274	1 300	1 327	1 355	1 385
Couple avec deux enfants de plus de 14 ans	845	1 063	1 225	1 273	1 358	1 388	1 385	1 413	1 443	1 473	1 505

Ces données ne tiennent pas compte des revenus du patrimoine.
Source données : Insee – 2001.

TABLEAU 2		SALAIRES NETS MENSUELS POUR UN TEMPS COMPLET	
	En €	Base 100 ensemble	
Ensemble	1 811	100	
Cadres	3 577	198	
Professions intermédiaires	1 845	102	
Employés	1 277	71	
Ouvriers	1 326	73	
SMIC	903	50	
RMI	425	23	

D'après l'Insee, données 2003, secteur privé.

Les difficultés du calcul de l'argent disponible et le poids du logement sur le budget

Il s'est avéré pertinent de tenir compte pour l'étude des montants d'argent disponible qui reflètent mieux la situation financière des personnes que les revenus. Or, ni l'écart au seuil de pauvreté, ni le calcul classique des ressources ne permettent d'apprécier le poids différentiel du loyer et des autres charges fixes dans le budget du ménage. Cette précision est importante, car de faibles variations de ressources en pourcentage peuvent avoir, en volume et possibilités d'achats alimentaires, un impact important.

Il est établi que, proportionnellement, le prix du mètre carré des logements diminue avec l'augmentation de leur surface, que les

aides au logement progressent moins vite que les loyers qui, eux, progressent plus vite que l'inflation (indexée sur un indice composite) dans un contexte de parc social du logement saturé, marqué depuis 1988 par la forte hausse des loyers. Le poids du loyer est d'autant plus important que les familles appartiennent au premier quartile des revenus (enquête Logement 2002, Insee). Il peut représenter un effort net ((loyer - aides au logement)/revenu) de 29,1 % pour les ménages gagnant moins de 9 655 € annuels par Unité de consommation (UC), sachant que ce taux d'effort net est généralement plus important dans le secteur du logement privé que dans celui du logement social (Driant, Rieg, 2004) (tableau 3). Cependant, les charges sont souvent plus élevées dans le parc social que dans le parc privé (généralement plus récent, appartement et immeuble plus vastes faisant intervenir un chauffage collectif), cet écart étant particulièrement marqué en région parisienne (Jacquot, Jezequel, Minodier, 2004).

¹¹ http://www.inegalites.fr/article.php3?id_article=343

Les travaux conduits sur les populations de Rmistes soulignent que les aides spécifiques concernant le logement ne sont pas à la hauteur pour les budgets les plus faibles : " les aides au logement sont insuffisantes (...). Dans les situations les plus critiques, ces difficultés de paiement peuvent se traduire par des menaces de coupure d'électricité, de saisie

de mobilier, de saisie-arrêt sur les salaires, voire d'expulsion. Trente pour cent des allocataires habitant un logement autonome ont subi l'une de ces menaces au cours de l'année passée. Cette menace a été suivie d'exécution dans près d'un tiers des cas." (Lhommeau, 2000).

TABEAU 3

EFFORT FINANCIER DES MÉNAGES LOCATAIRES SELON LE REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

En % Revenu annuel par UC	Loyer/ Revenu (1)	Charges locatives/ Revenu (2)	Charges globales/ Revenu (3)	Taux d'effort brut (4)=(1)+(3)	Aide/Revenu (5)	Taux d'effort net (6)=(4)-(5)
Moins de 9 655 € (1 ^{er} quartile)	33,0	6,1	13,4	46,3	17,2	29,1
9 655 à 14 330 € (2 ^e quartile)	20,7	3,5	7,8	28,5	3,3	25,2
14 330 à 20 500 € (3 ^e quartile)	17,3	2,7	5,9	23,2	0,5	22,7
Plus de 20 500 € (4 ^e quartile)	14,0	2,0	3,8	17,8	0,1	17,7
Ensemble	19,5	3,2	6,8	26,4	3,8	22,6

Champ : France métropolitaine, ménages locataires de leur résidence principale.
Source : enquête Logement 2002, Insee (Jacquot, Jezequel, Minodier, 2004).

Pour apprécier la situation financière des personnes, l'option méthodologique retenue a donc été de prendre en compte le loyer et plus largement les charges afférentes. La plupart des associations constituent aussi de la sorte des dossiers pour évaluer les ressources des demandeurs d'aide alimentaire et les rapporter au seuil en vigueur qui ouvre accès à cette aide.

Le choix du "reste à vivre" comme outil descriptif de la situation financière des ménages

Pour évaluer les ressources financières disponibles d'un ménage, les associations utilisent une forme du quotient familial, dénommé le "reste à vivre", indicateur couramment utilisé également par les travailleurs sociaux.

Globalement, le "reste à vivre" par individu est égal aux ressources du ménage après déduction des charges fixes, divisées par le nombre d'unités de consommation du ménage.

Les modes de calcul des ressources d'une famille, donc du "reste à vivre", varient d'une structure d'aide alimentaire à l'autre quant à la définition des charges. La plus grosse variation porte sur la prise en compte ou pas des charges liées au logement. Les assurances, les crédits, les frais de transports peuvent être généralement intégrés mais des charges plus variables (notamment le téléphone) ne sont qu'exceptionnellement prises en compte¹².

L'importation de cet outil pour décrire la situation financière de l'échantillon de personnes ayant recours à l'aide alimentaire demande quelques précautions d'usage. La terminologie sera donc reprise avec les guillemets nécessaires. Ce mode de calcul a aussi été utilisé pour des populations faisant appel à la "générosité" de l'administration¹³

et a pu être analysé comme suit : " le "reste à vivre" est certainement plus remarquable comme invention linguistique que comme innovation technique : il énonce parfaitement le minimalisme auquel se trouve réduit le langage administratif lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des programmes d'assistance (...)" (Fassin, 2001) ; c'est aussi pourquoi le calcul du "reste à vivre" est un outil inhabituel pour le chercheur en sciences sociales.

Ce calcul a été réalisé pour cette étude en négociant l'accès au dossier au sein de l'association ou en refaisant avec les personnes à leur domicile le décompte sommaire de leurs frais. Il est tout à fait significatif que sans jamais demander à consulter un document et en intégrant au mieux ce calcul au fil des entretiens, à de nombreuses reprises, les pièces justificatives aient été fournies. La même situation de relation à la preuve administrative écrite se produira sur les aspects de santé (bilan sanguin...), signifiant à la fois une relation particulière à l'écrit et une "habitude" du contrôle et de la justification sur pièce de sa situation. Autrement dit, l'importation d'un tel outil dans une méthodologie de sciences sociales n'est pas neutre. Elle produit des effets qu'il convient de bien objectiver, notamment concernant les risques de confusion et d'amalgames de la démarche de l'enquête sociologique avec d'autres types d'enquêtes aux finalités fort différentes. Le fait que les personnes "sans papiers" aient spontanément indiqué la part des ressources issues d'activités non déclarées tendrait à suggérer que les différences de finalité ont bien été distinguées. Ces ressources ont été intégrées quand elles étaient stables sur plus de 12 mois, cas assez rare sur l'ensemble des entretiens réalisés.

Il a fallu ensuite opter pour un mode de calcul, notamment concernant les charges attenantes au loyer. Les crédits et les assurances ont été pris en compte mais le coût des communications téléphoniques n'entre pas dans le calcul. Compte tenu du poids proportionnellement important de l'alimentation dans les budgets les plus faibles et, par mesure de commodité, les unités de consommation adoptées ne sont pas

¹² Pour comprendre et analyser ces différentes modalités de calcul, de nombreuses dimensions interfèrent, dont la taille de la structure, sa localisation (île-de-France, province), le type et la nature de l'association, l'itinéraire personnel des bénévoles ou responsables...

¹³ En l'occurrence, un Fond d'urgence sociale (FUS) mis en place par l'État à titre exceptionnel en janvier 1998 et dont les modalités de distribution ont été analysées par D. Fassin (Fassin, 2001).

dégressives en fonction de l'âge comme c'est habituellement le cas. Pour cette étude, un bébé compte autant qu'un adulte, notamment car le coût des couches et du lait maternisé est apparu comme étant à la source de déstabilisation des budgets familiaux.

Sur la base des "restes à vivre" calculés dans l'échantillon, les personnes ayant recours à l'aide alimentaire interviewées ont été réparties en deux groupes, l'un disposant d'un "reste à vivre" inférieur à 3 euros, l'autre disposant d'un "reste à vivre" compris entre 3 et 6 euros. Ce seuil de 3 € par jour et par personne a été choisi en référence aux seuils de pauvreté alimentaire définis à partir de données recueillies par les grandes enquêtes nationales et qui peuvent s'établir en fonction des sources à 3,45 € (Insee) (Bertrand, 1992) ou 3,70 € (Inra) (Caillavet, 2004)¹⁴.

La pertinence du choix de ce seuil à 3 € est confirmée par les résultats du volet épidémiologique qui évaluent les dépenses alimentaires des personnes recourant à une aide alimentaire (autre que les repas chauds gratuits) à 2,26 € par jour et par personne et par les résultats de l'étude E3A (Belin, 2005) qui estiment la valeur marchande d'un colis alimentaire à 1 € par jour et par personne. En regard, la littérature a établi qu'un budget alimentaire en dessous de 3,50 € ne permet pas de couvrir les ANC (Darmon, Fergusson, Briand 2006) et que la consommation alimentaire moyenne française est évaluée à 6 € en population générale (Caillavet, 2004).

3.2.4 LES DIFFÉRENTES FORMES D'AIDE ALIMENTAIRE CONSIDÉRÉES : COLIS, ÉPICERIE SOCIALE

Le critère principal de sélection retenu pour le volet sociologique est le recours aux aides alimentaires nécessitant une participation financière et à celles qui sont gratuites. Pour l'essentiel, cette opposition recouvre les épiceries sociales (choix, souvent relatif en raison des disponibilités, d'aliments proposés moyennant un prix le plus souvent de l'ordre de 10 % du prix à l'achat), les colis (préparés ou non à l'avance par les structures de distribution) et repas chauds. D'autres types d'aide existent en France (jardins d'insertion, bons d'achat, remboursements partiels d'achats...) mais sont moins représentés sur le territoire et ne construisent pas des lieux "réservés aux pauvres". Les conditions d'accès à l'ensemble de ces formes d'aide sont variables, allant de l'accès libre dans les distributions de repas, au montage administratif élaboré et suivi dans les épiceries sociales. Lorsqu'il y a conditions d'accès, celles-ci restent variables selon les types d'aide, les régions, les contraintes propres à une structure...

L'échantillon des lieux d'enquêtes reflète cette variété des formes d'aides. Cependant, malgré de nombreuses tentatives, il n'a pas été possible d'interviewer des individus prenant des repas chauds et présentant les autres critères d'inclusion (ne pas être SDF, présence d'au moins un enfant...). Dans l'enquête épidémiologique, seulement 7,6 % des personnes se rendant aux "repas chauds" avaient des enfants à charge, 1,1 % était des femmes. Ce très faible taux de femmes explique, pour partie, cet échec de l'investigation qualitative car ce sont elles qui, notamment sur la base d'une communauté de genre, sont les plus promptes à se rendre disponibles pour un entretien sur le thème défini.

¹⁴ Le budget alimentaire pour les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est de 114 €/mois.

¹⁵ Outil élaboré en partenariat avec le Centre de prévention sanitaire et sociale (CPSS-Bobigny) et le Centre technique d'appui et de formation des centres d'examen de santé (CETAF) afin d'établir un "score" de précarité.

3.3 Extensions de l'échantillon

3.3.1 LE GROUPE TÉMOIN

Des personnes n'ayant pas recours à l'aide alimentaire mais en situation économique difficile ont aussi été interrogées. Le critère principal d'inclusion de ces personnes était d'être bénéficiaires de la CMU, ce qui fournit un indicateur du niveau maximum des ressources (qui reste commun avec le reste de l'échantillon). L'objectif de ce groupe témoin est qu'il fournisse des indications sur ce qui peut faire obstacle au recours à l'aide alimentaire. De plus, il peut révéler certaines "alternatives" alimentaires et organisationnelles à l'aide alimentaire. L'absence de ce type de contre échantillon fait partie des limites remarquées par les commentateurs de la littérature nationale et internationale sur le traitement de ce sujet. Pour entrer en contact avec ces personnes, le Centre d'examen de santé de la Caisse primaire d'assurance maladie de Bobigny a proposé un bilan de santé à cent personnes sélectionnées sur la base de l'exploitation d'un questionnaire (EPICE)¹⁵ mis en œuvre par ce centre. Ce questionnaire permettait de repérer nos critères d'inclusion. Cependant, cet item ne permettait de sélectionner des individus ayant des enfants à charge. De nombreux éléments factuels étaient ainsi renseignés : l'âge, être titulaire de la CMU, la commune de résidence ainsi que des questions relatives aux conditions de vie, comme notamment le fait d'avoir des difficultés à payer, l'électricité, l'alimentation et le fait de ne pas fréquenter d'assistante sociale (nous y reviendrons). Cette dernière question paraissait pouvoir jouer le rôle d'un filtre pour toucher une population non consommatrice d'aide alimentaire.

3.3.2 L'EXPLORATION EN MILIEU RURAL

Dans la perspective d'un contrepoint, une exploration en milieu rural a été conduite. Les entretiens réalisés ont été conduits exclusivement auprès des responsables associatifs. Des rencontres avec les personnes recourant à l'aide alimentaire ont eu lieu sur les lieux de distribution ou d'activités mais n'ont pas été systématiquement enregistrées. Un des objectifs était d'appréhender les effets de taille de structure, un autre d'évaluer les conditions et possibilités d'autoproduction (jardinage, basse-cour...). Cette exploration ne fera pas dans ce rapport l'objet d'une analyse détaillée mais elle permettra une mise en perspective.

3.4 La posture d'enquête et les outils de recueil de données

La posture construite pour cette recherche ne prétend pas à la neutralité des outils utilisés mais plutôt à objectiver et faire entrer dans le champ de l'analyse les effets qu'ils construisent, tant la situation particulière de l'entretien approfondi, de type ethnographique et à visée "compréhensive", est artificielle face à la réciprocité des échanges coutumiers qui sont autant de "sociabilités socialement qualifiées" (L. Schatzman et A. Strauss cité par Bourdieu, Chamboredon, Passeron, 1973).

3.4.1 LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU RECUEIL DE DONNÉES

Des entretiens exploratoires ont été réalisés pour mettre en lumière des aspects du phénomène étudié et compléter les pistes de travail et de lecture. Ils ont concerné trois types de "figures" possibles : des spécialistes, qui sont les salariés et bénévoles de l'aide alimentaire ; des chercheurs ou encore des témoins privilégiés qui, par leur action, position ou responsabilité, ont une bonne connaissance du problème et du public directement concerné ; enfin, directement une première série de "bénéficiaires"¹⁶ de l'aide alimentaire. Ces entretiens exploratoires sont quasiment non directifs ; ils ont été réitérés auprès des mêmes "bénéficiaires" mais sous forme d'entretiens semi-directifs afin de produire une homogénéité des corpus et thèmes abordés.

Si le principe général de l'entretien auprès des personnes recourant à l'aide alimentaire repose sur la méthode de l'entretien semi-directif, des déclinaisons sont utilisées pour tenter de réduire les effets d'imposition dans le cadre des échanges. C'est pourquoi, est présenté ci-dessous l'ensemble des outils utilisés qui relèvent de différentes techniques. Sont présentés également, les outils de préparation (négociation de l'entretien), de mise en forme de ces matériaux d'entretiens (retranscriptions) ou d'observations (journal de terrain), car ils aident à penser le cadre spécifique de l'enquête réalisée.

Les entretiens avec les personnes recourant à l'aide alimentaire : la question du recueil de paroles fragilisées par la précarisation

La prise de parole et la verbalisation ne sont pas des activités allant de soi. La "présentation de soi" (Goffman, 1973) et plus encore l'"exposition de soi" (Dubois, 1999) s'inscrivent dans un jeu d'interactions complexes où, dans le cadre d'un entretien, les relations subjectives de domination sont particulièrement agissantes. Pour les populations en situation précaire, ces effets peuvent être redoublés, débouchant sur des qualités de matériaux inégales. Ainsi, les travaux de V. Cohen et B. Larguèze sur des allocataires du RMI soulignent cette question : " *tandis que certains entretiens ne présentent qu'un ensemble de données factuelles et souvent lacunaires, d'autres relèvent du véritable récit de vie. Les personnes qui se sont le mieux racontées sont celles qui sont les plus diplômées et/ou qui sont dans une situation de déclassement social.*" (Cohen, Larguèze, 2001). Il apparaît qu'il peut exister des conditions sociales spécifiques à la prise de parole dans le cadre particulier d'un entretien approfondi. C'est pourquoi, une attention tout à fait particulière a été portée sur l'administration de l'entretien et a conduit à adapter le mode opératoire classique dans la lignée des préoccupations éthiques et réflexives développées dans certaines recherches (Marpsat, Firdion, 1996).

3.4.2 PRÉPARER ET NÉGOCIER UN ENTRETIEN

Deux dimensions classiques ont été travaillées : l'espace et le temps. Par ailleurs, l'accent a été mis sur l'élaboration de techniques de travail

spécifiques permettant de limiter les effets de "domination" au cours des entretiens et des observations.

L'espace

L'idée de réaliser les entretiens au domicile des personnes était un choix, parmi d'autres, motivé par l'expérience propre de la chercheuse et par les difficultés évoquées lors d'enquêtes dans les centres de distribution d'aide alimentaire : " *l'entretien avec la personne enquêtée se déroulait dans les locaux du centre au moment où cette dernière venait pour recevoir l'aide alimentaire, ce qui posa quelques problèmes : personnes pressées, nuisances sonores, renseignements parfois peu fiables*" (Delestre, Meyer, 2001). Sans entrer dans les détails techniques¹⁷, il s'agit "d'amener" à définir ensemble le lieu de passation et non pas de le proposer. Cela pourrait en effet revenir, dans certains cas, à l'imposer, ce qui peut créer des difficultés au regard de conditions de logements particulièrement dégradées : suroccupation, vétusté, étroitesse...

Le temps

La gestion du temps nécessite de prendre en considération les possibilités d'une inscription temporelle particulière (Beaud, 1997). Deux exemples peuvent illustrer les difficultés techniques qui doivent être analysées pour le déroulement effectif et réflexif du terrain : les difficultés à trouver une date et une heure, la multiplication des absences lors des rendez-vous fixés.

Le premier fait prend sens à la lumière de différents éléments pratiques ; en effet, sur l'ensemble des entretiens fixés, une seule personne possédait un agenda et l'a consulté pour déterminer un rendez-vous et l'y reporter ; quelques-uns avaient la possibilité de le noter sur des papiers volants et si la sociologue l'écrivait elle-même sur sa carte de visite, le plus souvent ce petit carton rejoignait le lot des autres papiers volants. Interfère aussi la capacité de lecture et d'écriture de la langue française. Ceux qui reportaient par eux-mêmes le rendez-vous sur d'autres papiers ne l'ont pas toujours écrit en français.

Les rendez-vous "manqués" ont été d'une grande occurrence (presque une fois sur deux), au point de s'imposer progressivement comme "une norme". Plusieurs raisons peuvent être évoquées : les personnes rencontrées semblent avoir une faible maîtrise de leur emploi du temps rythmé par la hiérarchisation des urgences administratives, par l'inflation des temps de déplacements souvent effectués à pied ou en bus, par la multiplication des zones de chalands parfois éloignées, par la récurrence de problèmes de santé, le poids des tâches domestiques effectuées à la main (la vaisselle dans tous les cas, mais aussi fréquemment la lessive)... Ces différents temps, dont il serait difficile de tenir une comptabilité tant ils font partie de la trame des jours, laissent peu de marge pour être disponible pour un entretien sur les heures ouvrables. Dans la mesure du possible, tous les entretiens ont été réalisés dans la journée pour limiter les perturbations inévitables liées à la présence d'un ou plusieurs enfants. Mais il reste que l'analyse doit envisager la multiplication de ces entretiens "différés" comme

¹⁶ Le terme de "bénéficiaire" est celui couramment utilisé par le secteur associatif pour désigner son public mais d'autres dénominations circulent (usagers, accueillis...). À défaut de proposer une appellation de rupture, nous utiliserons la périphrase "personnes ayant recours à l'aide alimentaire" ou nous mettrons des guillemets autour du terme "bénéficiaire" soulignant ainsi qu'il ne correspond pas à une construction scientifique.

¹⁷ La "cuisine" du travail de terrain prend place dans le journal quotidien des opérations de recherche.

traduisant une forme de refus de l'entretien lui-même. Ces formes de "non-recevoir" extrêmes que constitue une porte close, peuvent être analysées comme des silences, des résistances à la dimension intrusive de l'enquête, réactions d'autant plus légitimes que les situations de pauvreté affectent la dignité sociale de la personne.

Cependant, en dépit de l'ensemble des contraintes évoquées et malgré des logements souvent exigus, le désir d'hospitalité a toujours été très présent et a souvent servi de fil structurant pour la négociation du rendez-vous de l'entretien. À l'inverse des enquêtes sur certains univers (grande bourgeoisie, patronat), la difficulté n'est pas de "s'imposer aux imposants" (Chamboredon, 1994), mais de restituer dans leurs "compétences" à exercer l'hospitalité des personnes qui finissent par en être privées. Enfin, plus que d'autres, cette population est soumise à l'inspection et au contrôle, ce qui a des effets dans le déroulement même des entretiens, bien que cette dimension ait été explicitement mise à l'écart dans la présentation des objectifs de la recherche.

3.4.3 LES TECHNIQUES DES ENTRETIENS ET OBSERVATIONS

La majorité des outils d'enquête sociologique sont "des prolongements ou des emprunts à des activités ordinaires de la vie sociale (interviews journalistiques, questionnaires administratifs). Seule leur adaptation à de nouveaux intérêts intellectuels est originale." (Pudal, 1994). Dans cette visée, il convient donc d'ajuster les outils de l'investigation. Tous ces outils répondent au principe de l'entretien semi-directif.

L'étude utilise trois instruments d'enquête pour travailler l'atténuation de la domination et de la honte sociale. Un outil a été emprunté à la conceptualisation de Bruneteaux et Lanzarini (Bruneteaux, Lanzarini, 1998), l'entretien informel, un autre est plus classique, l'entretien réitéré ; enfin, un outil a été forgé pour répondre aux difficultés particulières du terrain, l'entretien double.

La qualité des entretiens réalisés tient autant à la nature et à l'élaboration réflexive *in situ* de la relation "interviewé/interviewer" qu'au savoir-faire et à la préparation détaillée de l'entretien. Il ne s'agit pas d'une banale conversation entre deux individus, ni d'un échange de point de vue, ni d'un entretien thérapeutique. Les sciences sociales entendent par entretien "un procédé d'investigation scientifique utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations en relation avec un but fixé" (Grawitz, 1993). Ce qui intéresse le chercheur, c'est la subjectivité de l'interviewé. On parle de semi-directivité car ce type d'entretien est canalisé par un certain nombre de questions très ouvertes. L'entretien semi-directif "consiste à faire produire à l'enquêté un discours plus ou moins linéaire avec le minimum d'intervention de la part de l'enquêteur. Il s'agit de provoquer ce discours avec l'accord de l'intéressé, puis de le faciliter pour explorer les informations dont dispose l'enquêté à ce sujet, c'est-à-dire ce qu'il peut en dire" (Grawitz, 1993). C'est une spécificité des sciences humaines que d'avoir "à faire à un objet qui parle" (Bourdieu, 1968).

Les entretiens informels

Le corpus d'entretiens strictement proposé à l'analyse comprend presque exclusivement des échanges dûment enregistrés et intégralement retranscrits. La nécessité méthodologique analysée dans les travaux sur le sous-prolétariat (Lanzarini, 2000 ; Bruneteaux,

Lanzarini, 1999) impose d'éviter "d'assener des entretiens de vie (...) à des sous-prolétaires saturés par les souffrances, les faisant pleurer fréquemment pendant l'échange" (Bruneteaux, Lanzarini, 1996). Cette approche a été conceptualisée avec un outil méthodologique déjà évoqué, les "entretiens informels", qui ont facilité dans la durée une nécessaire "domestication réciproque", une construction d'une "commune humanité (...) définissant une relation spécifique de confiance" (Bruneteaux, Lanzarini, 1999) et s'apparentant à "une conversation orientée" (Bruneteaux, Lanzarini, 1998). Dans ce registre, de multiples échanges fragmentés ont eu lieu sur toute la durée de l'enquête de terrain qui a privilégié l'immersion dans les sites de distribution d'aide alimentaire. Différents entretiens informels ont nourri les hypothèses, l'analyse et la compréhension des situations ; un seul de ce type d'entretien apparaîtra dans le corpus directement analysé.

Les entretiens doubles

Un outil d'enquête a été forgé pour aborder certaines dimensions délicates des situations de pauvreté (comme la socialisation des enfants aux effets de la pauvreté). Nous proposons de l'appeler méthode "d'entretien double" car elle consiste à organiser un entretien avec deux personnes qui se connaissent bien. Cela ne s'apparente donc pas du tout à la technique des "focus group" qui regroupe un nombre plus élevé de participants sans relation interpersonnelle. Cet outil "d'entretien double" présente l'avantage d'offrir des conditions d'échanges plus "tenables" pour l'enquêteur et l'enquêté. L'objectif méthodologique est de renverser la situation de "domination" en donnant numériquement (mais pas seulement) un poids plus fort aux enquêtés et en mettant à disposition un étayage affinitaire déjà éprouvé. Il est alors possible d'aborder des sujets relativement difficiles sans craindre l'effondrement extérieur ou intérieur des enquêtés, se traduisant par l'humiliation ou les larmes. Cette méthode semble efficace pour lever les effets d'autocensure concernant la honte éprouvée, les non-dits d'échecs des personnes qui ont recours à l'aide alimentaire. La difficulté est surtout d'arriver à maintenir un équilibre entre les interlocuteurs pour éviter toute mise en concurrence et tout récit qui serait perçu comme monopolisant par l'autre. Ce type de dispositif d'entretiens ne peut cependant être validé que s'il est suivi par des entretiens individuels classiques. "Entretien double" et entretiens individuels réitérés se complètent notamment pour tout ce qui concerne les récits fins de l'enfance, la scolarisation, les premières insertions dans le monde du travail et les transformations qui ont suivi.

Les entretiens réitérés

Organiser une série d'entretiens permet de saisir en actes le possible continuum des situations de pauvreté et d'échapper à la tentation de la rigidification, réification. Les entretiens réitérés permettent également d'accéder et de comprendre différents niveaux de discours, notamment parce que les éléments les plus difficiles, perçus par l'interviewé comme potentiellement dévalorisants pour lui, ne se livrent pas forcément lors d'un unique entretien. Sous cet angle et dans l'approche proposée par Michelat. "On peut même dire, comme dans la théorie de l'information, que plus faible est la probabilité d'occurrence d'un thème, plus grande est la quantité d'informations qu'il apporte" (Michelat, 1975).

Enfin, compte tenu de la pénibilité pour les personnes rencontrées de mettre en parole la construction de leur situation de pauvreté, souvent liée à une série de revers sociaux, les questions sur l'avenir et la capacité à s'y projeter peuvent rarement être abordées dans des conditions d'échanges respectueuses de la difficulté des contextes. La "revisite" (pour emprunter le vocabulaire des ethnologues) et les entretiens réitérés permettent de dissocier le poids du passé (concentré dans le premier entretien sur la trajectoire) des libertés du second entretien de s'envisager au futur : les possibilités d'appuis, les stratégies d'investissements, de projets se dégagent alors mieux.

L'observation participante partielle

Ce type d'approche méthodologique recouvre des situations d'enquête où l'investigateur n'est plus dans la situation d'observation des pratiques des autres, mais doit, d'une façon ou d'une autre, y participer. La plupart du temps, elle consiste à "se mettre" dans les situations vécues par les sujets de l'étude. En l'occurrence, être en situation aurait pu signifier avoir recours à l'aide alimentaire. Cela n'a jamais été le cas dans cette étude. D'autres chercheurs ont pu adopter cette démarche, notamment pour la fréquentation de soupe populaire (Violette-Bajard, 2000). Cela ne correspondait pas à nos choix opérationnels, c'est pourquoi nous n'avons jamais créé les conditions artificielles qui auraient pu nous conduire à une telle mise en situation. Par contre, à de nombreuses reprises, l'accompagnement de personnes recourant à l'aide alimentaire dans le circuit de la distribution de ces aides s'est répété. De même, au domicile des personnes, la dégustation des denrées distribuées et/ou préparées par ces personnes a été une situation presque systématique.

S'il y a eu observation participante (pour des raisons analysées *infra*), elle a consisté à endosser le rôle de bénévole en prenant part à la distribution d'aide alimentaire. Cela s'est révélé tout à fait instructif sur les relations bénévoles- "bénéficiaires" et les difficultés de l'univers de la distribution alimentaire. Les matériaux récoltés dans ces situations ne concernaient pas le cœur de l'étude et ne donneront pas lieu à une analyse complète. Nous en restituerons seulement les questionnements suscités.

3.4.4 COLLECTER DES ÉLÉMENTS OBJECTIFS

Réaliser des entretiens au domicile autorise une approche *in situ* qui permet de ne pas se limiter à des déclarations mais de les fonder, dans la mesure du possible, sur des observations. La présence dans les lieux de vie permet notamment de répertorier l'origine et la nature des aliments présents dans les lieux de stockage, de noter l'état des petits ou gros équipements ménagers. L'historique de l'acquisition du réfrigérateur se révèle un élément tout à fait éclairant : dans quelles circonstances et comment réalise-t-on l'achat d'un réfrigérateur ? D'un congélateur ? L'histoire des principaux équipements et de leurs modes d'acquisition fournit des éléments sur la trajectoire sociale et financière des foyers ainsi que sur ce qui conditionne les possibilités de "bricoler" des solutions à la marge.

Le réfrigérateur, regard précieux sur un objet banal

Au cours des entretiens exploratoires, le réfrigérateur est apparu comme un objet illustrant par ses différentes dimensions (acquisition,

usage, flux de remplissage, organisation...), les pratiques alimentaires d'une famille. Le réfrigérateur et le congélateur ne sont pas de simples outillages techniques, ils traduisent aussi "du social incorporé" (Roqueplo, 1983). Dans son enquête sur le milieu ouvrier, O. Schwartz soulignait déjà "cette obsession du stockage se retrouve (...) dans certaines familles pauvres : Ginette Toussel, elle aussi extrêmement démunie, a fantasmé pendant des mois l'achat d'un congélateur de grand format. Elle est finalement parvenue à l'acquiescer. L'objet trône dans l'appartement, rempli dans les périodes fastes, quasiment vide dans les moments tristes, symbole massif d'une assurance de résister contre le manque." (Schwartz, 2002). Le réfrigérateur, équipement phare dont l'essor accompagne les Trente Glorieuses, caractérise la diffusion de l'innovation technique de masse (la part des ménages équipés augmente de 80 points entre 1954 et 1974), se banalise et devient un "confort d'usage" (Le Goff, 1994). L'absence de ce confort élémentaire est tout à fait discriminante. De façon plus significative, sa préciosité se traduit dans les entretiens par une mise en scène de son importance (décor, surnom, support de photos...), dans une relation qui tient souvent d'une forme de présence rassurante : il est qualifié par l'une de nos interlocutrices de "vieux compagnon de route". Il accompagne les cycles de la vie (Guillou, Guibert, 1989) et nous avons pu constater que son recyclage comme simple placard de rangement est fréquent quand l'espace est possible. Il peut servir de pharmacie, d'armoire, d'étagère, de pense-bête, de présentoir de photos, de cadre pour la photocopie d'un régime... Le réfrigérateur est à usage multiple : "il fait l'objet d'une réappropriation qui n'existe pas aussi fortement pour les autres appareils électrodomestiques." (Attali, Cauret, Colombier, et alii, 1999). Symboliquement, la capacité à repousser la dégradation n'est certainement pas neutre, si bien que les craintes les plus récurrentes concernent le fait "qu'il puisse lâcher" renvoyant à l'annonce d'une détérioration générale.

Chez les personnes que nous avons rencontrées, l'achat d'un réfrigérateur neuf reste assez rare quel que soit l'âge. Une étude, pour ces mêmes tranches d'âge, fait apparaître la même dynamique en dessous de 40 ans et une nette opposition au-dessus de 40 ans, où l'achat d'un réfrigérateur neuf est général. Cette étude précise : "plus d'un quart des possesseurs de réfrigérateurs n'a pas acheté son réfrigérateur neuf. Pour près d'un quart d'entre eux, celui-ci résulte d'un don (récupération, transmission) ou bien il fait partie intégrante du logement habité. Cela concerne plus particulièrement la classe des 20-29 ans. Au-delà de 40 ans, le réfrigérateur est presque toujours acheté neuf. Entre ces deux classes (30-39 ans), un tiers des ménages fait encore l'acquisition d'un appareil d'occasion." (Attali, Cauret, Colombier, et alii, 1999).

Les circuits et montages financiers (crédits, prêts, dépannages...) qui permettent le renouvellement du réfrigérateur sont apparus tout à fait significatifs des possibilités liées au réseau social des personnes.

L'hygiène et la propreté du réfrigérateur

L'accueil dans l'appartement pouvait faire l'objet d'une préparation avant l'entretien (quelques rangements, préparation d'une petite collation...) mais la visite du réfrigérateur n'était pas annoncée ; de ce fait, les états de propreté constatés dans l'ensemble des photos réalisées constituent donc un reflet de situations ordinaires. L'entretien de ces unités de rangements est en général manifeste : aucune denrée en état de dégradation, pas de coulures, ni d'odeurs inconfortables ; des denrées isolées par une autre assiette, un couvercle, un papier aluminium, un récipient plastique hermétique.

Seuls deux des réfrigérateurs photographiés dérogent à la règle. Dans les deux cas, cela semble résulter de difficultés de maniabilité, l'un est disposé dans une cuisine tellement étroite qu'il n'est pas possible d'ouvrir complètement la porte du réfrigérateur, l'autre est un micro réfrigérateur de 50 cm de haut, disposé à même le sol sur une moquette dans un angle de l'unique pièce.

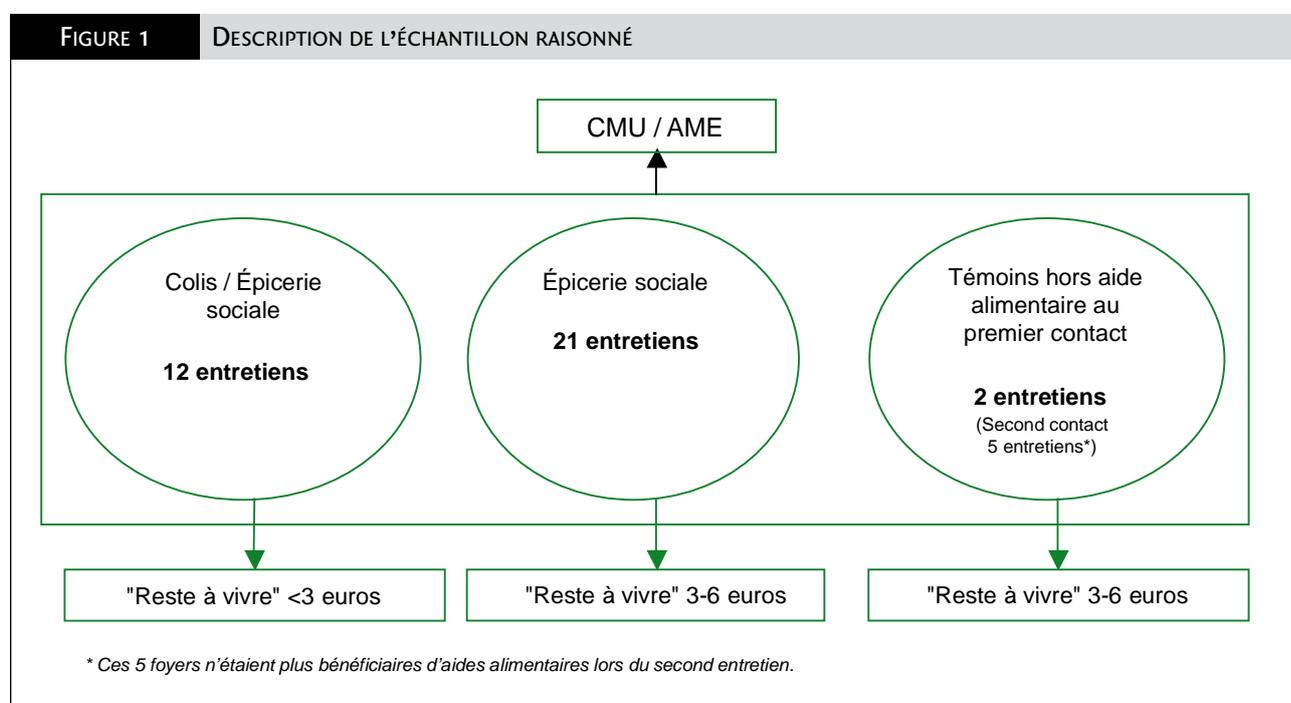
domiciles. Deux entretiens ont eu lieu d'abord dans un café proche de l'hôtel de résidence. Une personne a fait l'objet d'un entretien informel. Trois personnes ont permis la réalisation d'entretiens doubles.

Dans cet échantillon de trente-cinq personnes, dix-sept ayant recours à l'aide alimentaire ont aussi répondu au questionnaire correspondant au volet épidémiologique et, parmi elles, quinze ont également effectué le bilan de santé.

La figure 1 montre la répartition des entretiens en fonction des niveaux de ressources disponibles, c'est-à-dire du "reste à vivre" par membre du foyer.

3.5 La description sociodémographique de l'échantillon des personnes interviewées sur leur recours à l'aide alimentaire

Au total, trente-cinq personnes ont accepté les entretiens. Douze personnes ont fait l'objet d'entretiens réitérés, avec leurs familles à leurs



La description sociodémographique de l'échantillon qualitatif au regard de l'échantillon épidémiologique

En préalable au cadrage de l'échantillon "qualitatif" ou "sociologique" par rapport à l'échantillon global du volet épidémiologique, il convient de désamorcer toute velléité "implicite quantitative" (Beaud,

1996). En effet, "la force heuristique de l'entretien sociologique tient (...) à sa singularité que le sociologue peut faire fonctionner comme cas limite d'analyse, qui lui confère un pouvoir de généralité" (ibid.). La présentation de portraits éclairera ce type de perspective.

Le tableau 4 rend compte de la répartition des caractéristiques sociodémographiques renseignées dans les deux échantillons.

Quelques remarques :

- le décompte de l'échantillon sociologique tel qu'il apparaît dans le tableau 4 : les personnes faisant partie du groupe témoin dès le premier entretien ne sont pas comptabilisées. C'est pourquoi l'effectif total d'entretiens correspond bien aux personnes ayant recours à l'aide alimentaire dès le premier entretien et concerne donc trente-trois personnes ;

- la répartition des caractéristiques sociodémographiques dans les deux échantillons est très proche ; les distorsions les plus importantes s'expliquent par les choix relatifs à la construction de l'échantillon "sociologique" : pas de SDF, pas de recrutement de personnes de plus de 60 ans, passation des entretiens au domicile (faible présence des personnes hébergées). Le détail de l'impact de ces choix est justifié ultérieurement dans le cadre d'une présentation du recrutement au regard des différents groupes de la typologie qui est proposée (cf. chapitre 5).

Échantillon	CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES AYANT RECOURS À L'AIDE ALIMENTAIRE (STRUCTURES DE DISTRIBUTION DE COLIS ET ÉPICERIE SOCIALE À PARIS ET EN SEINE-SAINT-DENIS) DANS L'ENQUÊTE ÉPIDÉMIOLOGIQUE ¹⁸ ET DANS L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE			
	Épidémiologique (n=883)			Sociologique (n=33)
	Paris	Dpt 93	Paris et Dpt 93	Paris et Dpt 93
Démographie				
Femmes (%)	73,0	81,9	79,9	78,8
Âge moyen (ans)	42,9	40,1	40,8	41,7
Pays de naissance (%)				
Maghreb	52,7	50,0	50,6	36,4
France	23,4	23,9	23,8	39,4
Autres pays d'Afrique	17,7	14,4	15,1	18,2
Personne en couple (%)	55,1	53,2	53,0	54,5
Enfants à charge (%)	74,1	84,2	82,3	100
Nb moyen d'enfants à charge	1,9	2,4	2,3	2,3
Logement				
Appartement, maison	67,1	73,3	71,8	66,8
Hébergé par un proche	12,5	16,5	15,6	6,0
Centres d'hébergement	3,2	0,3	1,0	3,0
Hôtel, hôtel social	16,9	5,8	8,3	24,2
SDF	0,34	1,6	1,3	0,0
Autre	0,0	2,5	2,0	0,0
Formation				
Aucun diplôme ou CEP	52,3	61,5	59,3	63,6
CAP, BEP, Bac Pro, équiv.	18,9	23,8	22,7	18,2
Baccalauréat général ou plus	28,8	14,7	18,0	18,2
Emploi				
Occupe un emploi	5,3	5,6	5,5	21,2
Sans emploi	62,2	75,5	72,5	57,6
Pas d'autorisation de travail	32,5	18,9	22,0	21,2
Revenus				
Salaire/travail*	15,0	19,0	18,0	33,3
Indemnités chômage	12,6	13,0	12,9	18,1
RMI/API	18,8	23,5	22,5	21,2
Autres allocations	11,0	27,3	23,5	15,3
Retraite	4,8	3,1	3,5	0,0
Aucun revenu	5,7	11,0	9,8	12,1
Autre	32,1	3,1	9,8	0,0

*Inclut le travail non salarié.

¹⁸ Le volet épidémiologique complet comprend aussi les personnes recourant à la distribution de repas chauds.

4. Le déroulement du travail de terrain et les prises de contacts

4.1 La présentation du terrain

Il ne sera pas possible ici de rendre compte de l'ensemble des approches réalisées dans les différentes associations et au sein desquelles s'est effectuée la rencontre avec des personnes ayant recours à l'aide alimentaire. Les principales lignes d'organisation sont toutefois présentées, ainsi qu'un exemple concret d'une situation d'enquête. Bien que le thème de la disparité des associations ou celui des relations entre "bénéficiaires" ne soient pas dans le champ de notre étude, quelques réflexions transversales tiendront lieu de conclusion provisoire sur les spécificités du terrain que constituent les associations distribuant de l'aide alimentaire.

4.1.1 LA CLASSIFICATION DES DIFFÉRENTES FORMES D'AIDES ALIMENTAIRES

La situation financière des familles ayant constitué un axe majeur de l'organisation de notre échantillonnage, les formes d'aides alimentaires ont d'abord été distinguées entre payantes ou gratuites. Les formes payantes relèvent le plus souvent d'épiceries sociales (même si elles peuvent délivrer certains produits gratuitement), les formes gratuites sont essentiellement les colis et les repas (bien que certains peuvent demander une participation financière, souvent symbolique).

Quelques remarques complémentaires concernent des éléments qui peuvent différencier qualitativement la perception que les "bénéficiaires" peuvent avoir de la disparité des offres.

Les aides dites alimentaires ne contiennent pas seulement de la nourriture. Certaines peuvent également offrir des produits de soins et d'hygiène (dentifrices, brosses à dents, gel douche, crème pour le corps, savons...). La présence de produits d'entretiens ménagers est plus rare et plus recherchée, notamment la lessive, car son poids financier sur le budget est sensible.

Nous pouvons lister d'autres éléments intervenant dans la perception qualitative de l'offre comme : les jours et heures d'ouverture, la présence de viande halal ou pas, casher ou pas, la présence de produits frais (fruits et légumes), la présence de marques, de boissons gazeuses, de goûters et boissons en conditionnement adéquat pour les enfants...

Ces différents éléments d'offres sont souvent le reflet de l'architecture du montage institutionnel des distributions associatives : relation avec les aides de la CEE (produits plus souvent sans marque, présence résiduelle de produits halal, absence de casher), contact avec des industriels (présence de marques connues), échange avec des grandes surfaces proches (possibilité de présenter des produits frais).

Les jardins d'insertion constituent des formules particulières reposant sur la production de produits issus de l'agriculture biologique. Ces sites peuvent aussi abriter un lieu de distribution d'aide alimentaire gratuite (par exemple dans le cadre d'accords régionaux avec la Fédération française des banques alimentaires) ou de repas méridiens dans une forme de restauration collective.

4.1.2 LES STRUCTURES SOLLICITÉES : CRITÈRES DE CHOIX ET PÉRIODE D'ENQUÊTE

La plupart des lieux de distribution de l'aide alimentaire sélectionnés de façon aléatoire pour l'enquête épidémiologique ont été visités en région parisienne. Le choix des sites qui ont donné lieu à une investigation sur le mode ethnographique (présence intensive et dans la durée) s'est fondé sur la qualité des contacts établis avec les responsables et les bénévoles, les formes d'aides alimentaires, leurs jours et horaires de fonctionnement. Presque toutes les structures sollicitées ont répondu favorablement à l'exception d'une (déjà sous le regard croisé et conflictuel de différentes institutions, l'équipe n'a rapidement plus accepté une intervention supplémentaire, que ce soit de la part de la diététicienne réalisant le questionnaire épidémiologique ou de la part de la sociologue). La plupart des structures enquêtées par la sociologue sont incluses dans l'échantillon épidémiologique. Deux autres structures s'y sont ajoutées ; l'une est un site de repas dépendant d'une association confessionnelle dont l'étriquet des locaux n'a pas permis la réalisation de l'enquête épidémiologique (celle-ci nécessitant des entretiens individuels sur place), l'autre est une seconde antenne d'une grande association nationale qui a permis de tester sur un territoire les complémentarités (ou pas) avec d'autres formes de distribution.

L'immersion au sein des terrains d'étude représentés par les différentes structures distribuant de l'aide alimentaire en région parisienne s'est déroulée en trois périodes : octobre-novembre 2004 ; février-mars 2005 ; mai-juin 2005. Les structures sont au nombre de neuf : quatre sites de distribution de colis représentant trois associations nationales et une locale ; quatre épiceries sociales représentant deux associations nationales et deux locales (une a dû être abandonnée. Cf. *supra*) ; un site de repas chaud lié à une confrérie religieuse.

En milieu rural, les entretiens ont concerné des responsables associatifs dans trois départements (Corrèze, Dordogne, Haute-Vienne), des associations nationales d'épiceries, colis, jardins d'insertion.

4.2 Les lieux et le temps d'observation : résumé du journal d'un terrain

Voici un récit (parmi d'autres) retraçant les étapes et analyses de la prise de contact sur un site de distribution de colis.

Pour des questions de commodité (bonne relation avec S., responsable au niveau national de l'aide alimentaire de cette association et bon contact avec la délégation parisienne de l'association), ce site de distribution de colis a été sélectionné. Il est aussi l'un des sites retenus pour l'étude épidémiologique. Le premier temps d'observation correspond à une phase d'initiation et tente d'appréhender le fonctionnement de l'accueil des "bénéficiaires", ses contraintes, les rôles de chacun et la construction des interactions entre ces derniers

et les bénévoles. En effet, dans les "lieux de réception de ceux qu'on appelle pudiquement les "exclus", l'accueil forme plus que jamais un lieu de socialisation, au sens de l'entretien de relations sociales et d'apprentissage de normes sociales" (Dubois, 1999). C'est pourquoi, si les relations "bénéficiaires" - bénévoles ne sont pas l'objet de l'étude, leur observation constitue cependant un préalable indispensable à la découverte des codes relationnels qui faciliteront pour la sociologue la prise de contact avec les personnes recourant à l'aide alimentaire.

4.2.1 EXEMPLE DE DÉAMBULATION VERTICALE DANS UNE ASSOCIATION

J'ai rencontré au siège national S. et R. puis, dans l'antenne locale, son responsable A. (qui occupe aussi des fonctions au niveau national), le responsable de la distribution alimentaire J., ainsi que la responsable des bénévoles.

Avec chacun d'entre eux, j'ai réalisé un entretien "de prise de contact" afin d'exposer le projet de l'étude sociologique. Aucune référence n'a été faite au protocole de l'étude épidémiologique mais les plus informés ont pu me poser des questions à ce sujet (questions qui avaient généralement été abordées dans les débats du comité de pilotage). J'ai donc relayé les réponses ou renvoyé sur la chef de projet pour des aspects techniques.

Ensuite, j'ai rencontré des bénévoles dans deux types de circonstances :

- en allant à deux reprises à la distribution alimentaire les samedis de 10h à 17h (une heure de pause), environ soixante "bénéficiaires" sont venus le premier samedi, une centaine le second ;
- en assistant aux entretiens d'accueil dans trois différents lieux d'inscription où est réalisé le montage du dossier administratif et définie la nature de l'aide (alimentaire, vestimentaire, juridique...), de ses modalités d'obtention (niveau de la participation financière ou pas pour l'aide alimentaire) qui seront reportées sur ce qui est nommé un "passeport alimentaire" individualisé (sans photo). Cette appellation prend du sens pour un public qui comprend des personnes dont les titres de séjours ne sont plus valides sur le territoire national.

4.2.2 LE TEMPS DISCONTINU DE L'AIDE

Les modalités de l'accès à l'aide sont basées sur le calcul du "reste à vivre" à partir des pièces justificatives. Il faut qu'il soit inférieur ou égal à 3 € pour ouvrir l'accès à l'aide. Les personnes au-dessus n'ont donc *a priori* pas accès à l'aide (les marges de liberté des bénévoles existent ; ainsi, quelqu'un qui dispose de 4 € pourra bénéficier d'un accès exceptionnel pendant un mois mais ne sera pas autorisé à se représenter...). Dans d'autres antennes ou associations, le seuil peut être fixé à 6 €, ce qui élargit la population éligible. De nombreux "ajustements" à chaque étape de la construction du "reste à vivre" ont pu être observés. Ils n'ont pas donné lieu à un recueil systématique, ni à une analyse telle que celle conduite par D. Fassin au sujet de l'usage du "reste à vivre", pour la distribution du Fond d'urgence sociale (FUS) (Fassin, 2001). Cependant, de nombreux éléments orientent vers une problématique commune d'allocations de ressources rares et de mêmes modalités oscillant entre "la reconnaissance du mérite et la sympathie à l'égard du malheur, d'une part ; l'exercice de l'arbitraire et le poids de la contingence, d'autre part" (Fassin, 2001). Un des éléments qui apparaît en filigrane ou explicitement chez les bénévoles est la question de la justice avec, au centre, la part du travail au noir

dans les ressources réelles des ménages. Comme me dit C. (bénévole à l'accueil) "si les gens sont là, c'est à cause d'une injustice. Il ne faut pas que nous aussi nous soyons injustes et que l'on refuse quelqu'un qui dit la vérité et que l'on accepte quelqu'un qui masque une partie de ses ressources... maigres, on est bien d'accord". Pour trancher ce dilemme, dans les locaux d'une autre antenne de l'association, on peut lire au mur une grande affiche sur laquelle est rapportée cette phrase attribuée à J. Cocteau "Mieux vaut donner à un faux pauvre que de priver un vrai". L'observation de ces entretiens d'accueil a montré que, spontanément, les "bénéficiaires" évoquent la part du travail "au noir" dans leurs ressources. Ainsi, ils soulignent leur bonne compréhension du rôle des associations qu'ils distinguent bien d'un rôle plus institutionnel ou d'une organisation de contrôle.

Dans le système mis en place par cette association, les personnes se rendent deux fois par mois à la distribution, puis elles doivent attendre deux mois, dits de "carence", avant de refaire les démarches pour postuler à nouveau à l'aide alimentaire. Elles reprennent alors un rendez-vous avec un bénévole qui réexaminera l'ensemble de la situation pour conclure ou non à l'accès à l'aide, le rythme, le niveau de la participation financière éventuelle. Le caractère discontinu de l'aide est en partie lié au nombre important des demandes mais aussi aux possibilités matérielles limitées pour y répondre. D'autres antennes ont des fonctionnements très différents, assurant en continu un soutien sur douze mois. Cela dépend des ressources locales de l'association (liens avec les industriels, financements plus élevés pour des achats de denrées), de la mobilisation plus ou moins importante de bénévoles, des possibilités de réseau des bénévoles...

4.2.3 DE L'OBSERVATION À LA PARTICIPATION ACTIVE

Lors de "ma première distribution alimentaire", j'étais en compagnie du responsable J. et j'ai pu tranquillement remplir les pages de mon carnet de terrain en observant tour à tour la "salle d'attente" et les personnes qui y étaient, puis l'accueil proprement dit, c'est-à-dire quand J. reporte les références du "passeport alimentaire", explique le principe, régule le flux...

J'ai rencontré l'équipe du matin qui était, ce jour-là, composée de bénévoles appelés au dernier moment car, avec la rentrée scolaire, les équipes n'étaient pas encore vraiment opérationnelles. Certains bénévoles m'ont donné de nombreuses informations sur d'autres distributions de colis ou de repas auxquels ils participent dans d'autres associations.

L'équipe de l'après-midi, plus rodée et stable, s'est retrouvée avec plaisir. Sur l'heure de pause, j'ai piqué-niqué avec eux dans la salle d'attente.

Le cas de H. : au moment de ma visite, un des bénévoles a un double statut puisqu'il est aussi "bénéficiaire". Lui et sa femme sont logés dans un centre d'hébergement ; ils n'ont pas d'enfant. Ils doivent quitter ce centre dès 7 heures du matin et sont donc pour la journée à l'extérieur, autrement dit, à la rue. La femme de H. est dans une situation médicale grave avec un diabète de type II, une insuffisance cardiaque, un champ de vision limité et, au moment de ma venue, des contusions et hématomes suite à une chute récente dans des escalators... ; elle se repose dans la salle d'attente pendant toute la journée. De multiples interactions révèlent les nombreux décalages qui peuvent exister entre bénévoles et "bénéficiaires", sorte de malentendus résultant

du décalage social et qui sont analysés par exemple dans le travail conduit par Lanzarini et Bruneteaux (Bruneteaux, Lanzarini, 1996). Le discours et les attitudes de M. H. envers les "bénéficiaires" étaient parfois teintés d'une sorte de dureté défensive. Il est responsable des quelques produits à vendre (à prix symbolique) qui ne font pas partie du colis et il prend sa "mission commerciale" très à cœur "en achetant ces produits, les gens aident l'association, donc ils sont contents... c'est eux qui nous aident."

Lors du second samedi, l'équipe du matin était trop réduite pour effectuer la distribution des différents types de denrées et je n'ai pas eu d'autre choix que de proposer de donner un coup de main... Nous étions donc deux à distribuer et D. assurait l'accueil, soit trois personnes en tout au lieu de six la semaine précédente... Un rythme d'usine..., d'autant qu'il y avait plus de "bénéficiaires" que la semaine précédente. L'après-midi, l'équipe n'était pas au complet non plus, mais plus nombreuse quand même, et on m'a alors explicitement demandé d'assurer l'accueil et d'encaisser les petites sommes : E. "j'ai vu que la semaine dernière J. t'a montré comment il faisait pour l'accueil... moi je sais pas trop... donc tu pourrais le faire ?". La situation d'observatrice et les demandes d'explications que je faisais ont été interprétées comme une phase de formation.

4.2.4 OÙ SE PLACER POUR DIRE QUOI ?

Le moment de la distribution est important à observer. J'ai pu constater que pour des raisons d'organisation (suivi éclaté, multiplication des bénévoles, volume important de "bénéficiaires"...), le climat est à l'anonymisation des relations et à la minimisation des interactions. Les échanges verbaux sont très restreints et relativement formalisés. La gestion est administrative et tous les contacts physiques sont évités : les "passeports alimentaires", les petites monnaies passent de main en main, mais les mains s'évitent.

Cette anonymisation, très arrangeante pour les deux parties de l'interaction, est renforcée par le découpage extrême des tâches et des temps (même s'il y a des variations selon les équipes). L'association impose la réalisation d'un entretien avec un bénévole avant l'accès à l'aide. Ces deux moments sont décalés dans le temps et l'espace (quatre antennes envoient les personnes à l'entrepôt de distribution). Ce ne sont donc pas les mêmes bénévoles que l'on trouve à l'accueil et lors de la distribution (ni les mêmes bénévoles d'une semaine ou d'une quinzaine sur l'autre).

4.2.5 L'APPROCHE ADÉQUATE

La période d'observation se mêle à la participation et aussi à l'étape du recrutement. Mes "accroches" pour proposer des entretiens aux personnes venant chercher de l'aide alimentaire ont été affinées par tâtonnements. J. semblait gêné quand "ça ne marchait pas" et que je me faisais éconduire ; j'étais obligée de le rassurer en lui disant que c'était normal et que je tâtonnais encore dans cette phase.

L'accroche devait "caler" ma position par rapport à l'association : pourquoi j'étais là, veiller à ce que les personnes n'attendent pas d'aides pratiques directes, ce qui constitue un point délicat.

Légitimer une approche en rupture : au bout du troisième samedi

Il a fallu trois samedis pour parvenir à ce qu'une approche différente de celle des bénévoles soit bien acceptée par ces derniers. Il a donc fallu un argumentaire construit et patiemment distillé auprès d'eux pour qu'ils acceptent que la sociologue serre systématiquement toutes les mains et discute avec tous les "bénéficiaires" se présentant.

4.3 Le recrutement des personnes ayant recours à l'aide alimentaire et du groupe témoin

Nous n'avons pas effectué de décompte du nombre de propositions d'entretiens, de refus et d'accords. Par contre, une attention soutenue a été portée sur les conditions qui, du côté de l'investigateur (formulation, position dans l'espace de la chaîne de distribution...) comme du côté du "bénéficiaire" de l'aide alimentaire (justifications avancées), peuvent rendre compte du rendement du recrutement. L'expérience montre qu'une fois l'approche "calée", le nombre de refus diminue de façon significative.

D'une façon générale, pour respecter la construction d'un échantillon contrasté, il a fallu veiller à respecter une certaine diversité de pratiques alimentaires et de situations socio-économiques ; dans ce cadre, ce sont les premiers individus acceptant le principe de l'entretien qui ont été retenus.

4.3.1 LES REFUS

Différents facteurs peuvent expliquer les refus, ils peuvent être rattachés à des questions implicites comme :

Qui a-t-on en face de soi ?

Est-ce le "bénéficiaire" ou un de ses représentants (enfant, ami, fratrie) ? Le fait que ce ne soit pas le "bénéficiaire" en personne qui soit présent peut jouer dans les deux sens : "Je ne peux pas vous dire quand elle est là, je suis sa fille" ou "Bien sûr, il n'y a pas de problème" conduisant à une prise de rendez-vous qui s'avérera caduque.

Est-on concerné ou pas ?

Lors du troisième samedi, trois personnes abordées (une personne seule, l'autre avec sa femme et un fils, la dernière avec un jeune enfant) ont décliné "l'offre de parole" (je n'avais donc même pas pu parler de la demande d'entretien à domicile) en m'expliquant que leur présence était "exceptionnelle" et qu'elles espéraient bien ne plus avoir à revenir : "Je ne connais pas, c'est la première fois que je viens, je ne peux rien vous dire...", "Nous ne sommes pas concernés car dès que nos papiers seront faits, nous pourrons travailler comme tout le monde et nous n'aurons plus à venir". Apparaît alors toute la difficulté de ce type d'opération ciblée qui rassemble sur un même lieu des personnes qui le vivent sous l'angle d'une ségrégation dont il

faut se défendre en refusant d'être amalgamées aux autres présents. Nous reviendrons en conclusion sur les effets produits par ce type de rassemblement.

Est-on redevable de quelque chose ?

Si les "bénéficiaires" ressentent dans la formulation de demande d'entretien l'ombre d'une obligation de se justifier ou d'être contrôlés, cela conduit au refus. Cela peut rejoindre (ou pas) la question du travail au noir que les visites au domicile permettent d'appréhender indirectement et dont les indices apparaissent dès les négociations en fonction des disponibilités.

La crainte du contrôle est un élément qui interfère dans la prise de contact.

Qui décide dans le foyer ?

Pour une partie des femmes à qui la proposition d'un entretien a été faite, poser la question ne permet pas d'avoir une réponse directe car le mari, ou la famille qui héberge, a son mot à dire et/ou un droit de regard.

4.3.2 LE RECRUTEMENT DU GROUPE TÉMOIN : FAIBLE RENDEMENT DE LA DÉMARCHE DANS LE CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ

On sait que les assistantes sociales orientent les personnes en difficulté économique vers les centres de distributions. Cependant, le fait d'avoir répondu dans le questionnaire EPICE qu'il n'y avait pas de fréquentation d'une assistante sociale ne s'est pas révélé un indicateur de sélection des personnes n'ayant pas recours à l'aide alimentaire. D'une part, le mode d'accès aux aides peut relever du bouche à oreille, d'autre part, la question s'inscrivait pour les personnes dans un laps de temps qu'elles autodéfinissaient, autrement dit, la rencontre d'un travailleur social et l'orientation vers une aide alimentaire avaient pu se faire des mois ou des années auparavant.

De plus, le questionnaire ne permettait pas de sélectionner les personnes ayant des enfants à charge et il est vraisemblable que les horaires de "convocation" pour l'examen de santé (entre 7h30 et 8h) ne favorisaient pas la mobilisation de parents n'ayant pas de solution de garde pour les enfants les plus petits.

Les examens de santé étaient programmés sur cinq matinées et un lot de vingt convocations était lancé pour chacune d'entre elles. En moyenne, six personnes par matinée se sont effectivement présentées. La moitié était des personnes sans enfant à charge. Sur la moitié restante, entre les personnes hébergées, les personnes âgées et celles atteintes d'invalidité (visiblement assez promptes à répondre à ce type de proposition), il restait peu de candidats éligibles. Deux personnes propriétaires de leurs maisons et surendettées n'ont pas été retenues car elles constituent un des cas de trajectoires de pauvreté (Larguèze, 1997) qui ne trouvait pas d'équivalent dans l'échantillon des "bénéficiaires" d'aide alimentaire (ce qui ne signifie pas que ces trajectoires n'y sont pas présentes)¹⁹.

Au total, huit personnes bénéficiant de la CMU mais ne recourant pas à l'aide alimentaire ont été recrutées mais seulement cinq entretiens ont été effectués car trois rendez-vous ont été annulés. L'un de ces entretiens n'a pu être exploité (conditions d'enregistrement se révélant à l'écoute trop mauvaises pour permettre une retranscription). Sur les quatre entretiens retranscrits, deux ont révélé que les familles concernées fréquentaient l'aide alimentaire.

La méthodologie d'entretiens utilisée (cf. Méthodologie) a permis d'inclure dans ce groupe des entretiens réalisés auprès de "bénéficiaires" d'aide alimentaire lors d'un premier entretien qui n'y avaient plus accès au moment d'un second entretien. Cela concerne cinq personnes. Le groupe témoin comprend sept personnes : deux personnes recrutées via le Centre d'examens de santé, cinq personnes recrutées dans les structures d'aide alimentaire mais qui ne s'y rendaient plus lors du deuxième entretien. Malgré ce double mode de recrutement non strictement équivalent, tous les entretiens réalisés avec ces personnes permettent de mettre en lumière des organisations d'approvisionnement en l'absence d'aide alimentaire et les obstacles de l'accès à cette aide.

4.4 Quelques réflexions transversales sur les associations distribuant de l'aide alimentaire

L'ensemble des associations suivent une organisation pyramidale et l'obtention des autorisations pour réaliser l'étude a nécessité une déambulation "verticale" des instances nationales jusqu'aux représentations locales. À l'échelle des territoires explorés, les situations locales de ces diverses associations ont fait apparaître une forte hétérogénéité de l'offre, des conditions d'accès pour les "bénéficiaires", des organisations d'approvisionnements... Ces éléments de variation apparaissaient déjà dans l'étude commanditée par la Fédération française des banques alimentaires au Crédoc (Legros, 1997) qui distinguait notamment les associations nationales, les associations locales, les centres communaux d'action sociale.

4.4.1 LA STRUCTURE VERTICALE DES ASSOCIATIONS : PEU DE RÉSEAUX LOCAUX INTERASSOCIATIFS

L'architecture des associations d'aide alimentaire est renforcée par les possibilités (ou volontés) d'inscription dans le "partenariat social" ; par cette expression, il s'agit de décrire les possibilités de travail en réseau des différentes associations, structures sociales d'aides du secteur public ou de la fonction territoriale.

Sur les terrains enquêtés à Paris et en Seine-Saint-Denis, aucun "partenariat" interassociatif n'a été observé notamment lors des "rejets de dossier". Les personnes qui ne répondaient pas aux critères définis par une association ne faisaient pas l'objet d'une réorientation vers d'autres solutions d'aides alimentaires qui auraient pu, sur le même territoire, répondre à leurs demandes ; le contenu de seconds entretiens réalisés après la fermeture pour travaux de la structure auparavant fréquentée lors du premier entretien, l'a confirmé. Ainsi,

¹⁹ En notre présence, à une seule reprise, un dossier de ce type a été étudié et rejeté par une association car le "reste à vivre" dépassait les plafonds en vigueur dans cette association.

la circulation dans les différentes associations nécessite un minimum de capital scolaire (savoir lire) ou social (participer au bouche à oreille) ou encore d'orientation de la part des assistantes sociales. Bref, des relais.

À Dijon, agglomération de plus petite taille, la diététicienne en charge de la passation du questionnaire épidémiologique a observé que la centralisation et la mutualisation de certaines données entre les différents acteurs de l'État, des collectivités territoriales (soins, AS) et associatifs permettent d'organiser ce type de réorientations.

4.4.2 LE TRAITEMENT ANONYME ET L'INDIVIDUALISATION : L'EFFET TAILLE

Les possibilités pratiques pour instruire des dossiers de façon confidentielle sont rares (être reçu seul dans une pièce fermée n'est pas toujours possible compte tenu des locaux obtenus par les associations). La confidentialité est un luxe. Cela présente un avantage majeur pour un observateur "externe" puisqu'en choisissant bien son emplacement, dans certaines associations, il est possible de suivre en parallèle de façon complète plus de cinq dossiers à la fois (dans les périodes de pointe). Mais ce mode d'administration induit une forte "exposition de la personne", d'autant plus délicate que les liens sociaux sont érodés ; l'exposition administrative de la situation revient souvent à une mise à nue de la personne (Ion, Péroni, 1997). L'individualisation n'est jamais sans ambivalence tant elle concrétise et renforce la dépendance. Lors de la distribution physique des denrées alimentaires, le traitement en masse, à la chaîne, a aussi pour effet, valorisé par certains bénévoles, de renforcer l'anonymat.

Les effets de distance sociale (Bruneteaux, Lanzarini, 1996), comme l'anonymisation, sont renforcés par les effets de taille : plus les structures accueillent du monde et plus une gestion en terme de flux réduit les possibilités d'une approche plus personnalisée. L'importance de ces questions fluctue à la lumière d'exigences sociales qui évoluent : *"De tout temps, les bénévoles ont dû ressentir leur plus ou moins grande aptitude à nouer des liens avec les populations reçues ou visitées. Cette capacité relationnelle, cependant, ne semblait pas aussi sûrement qu'aujourd'hui, formalisée et codifiée. Le "conseil" et le "soutien psychologique", tant flattés, réclament des qualités et des savoirs qui obligent le bénévole à se former et à se mettre en question par une évaluation constante de ses prestations"* (Le Crom P, Retière J.-N, 2000). La situation des bénévoles, la construction de leurs défenses face à l'exposition répétée de situations de pauvreté, de détresse, peuvent par bien des aspects rejoindre la problématique des "écoutants" analysée dans l'ouvrage collectif dirigé par D. Fassin (Fassin, 2004). Ce collectif de bénévoles peut être conduit à organiser ses propres sas de décompression qui ne se limitent pas à échanger des regards complices, mais aussi à railler²⁰, exposer les cas difficiles après leurs départs, en présence des "bénéficiaires" suivants...

4.4.3 DE L'ADAPTATION À DES SITUATIONS PARTICULIÈRES À LA PRODUCTION DE DROITS SINGULIERS

Le milieu associatif revendique une autonomie dans son mode de fonctionnement, comme dans ses critères d'éligibilité des "bénéficiaires". Ce positionnement s'inscrit en résistance à un traitement bureaucratique des situations individuelles. Cependant, la croissance des "volumes traités" a conduit, en milieu urbain dense, à importer des outils ("reste à vivre") et des techniques de gestion de flux (anonymisation, distribution de tickets pour organiser les files d'attente...) qui rendent de plus en plus difficile une *"opposition tranchée entre une assistance légale caractérisée par des procédures bureaucratiques, une gestion impersonnelle des situations, la référence aux principes républicains, et donnant lieu à une sélection rigide des ayants droit et une assistance privée fondée sur une relation de proximité, un recours souple aux prescriptions et une résistance aux barèmes, une prise en compte personnalisée des besoins et des situations"* (Le Crom, Retière, 2000). Du point de vue de certains "bénéficiaires", la notion "d'ayant droit" présente un certain flou ; les anecdotes rapportant les réprimandes de certains demandeurs sur le mode *"vous êtes payés pour ça"* pourrait tout à fait renvoyer à cette distorsion. Pour ces "bénéficiaires", le bénévole est confondu avec un "agent d'exécution du droit". La production de ces situations, par leur ampleur nouvelle et la grande diversité des procédures et montages administratifs qui tentent d'y répondre dans le secteur associatif, tendrait vers une forme de droit spécifique. Un rappel à l'ordre sur le mode *"c'est la législation"*, même s'il peut être perçu comme injuste, n'opère pas sur le même registre qu'un *"c'est la règle dans l'association"*. Cela pose la question des recours, de la remontée dans la hiérarchie (Dupuy, Thoenig, 1985), des passe-droits, du clientélisme qui peuvent être pratiqués. De l'arbitrage à l'arbitraire, les marges peuvent parfois être étroites. L'obtention de sorte de "dérogations" n'existe que pour ceux qui peuvent mobiliser une capacité d'exposition, savent susciter la compassion ou font preuve d'une forme de ténacité pour se faire entendre (Bourdieu, 1990).

4.4.4 DES LIEUX MARQUÉS POUR DES PERSONNES MARQUÉES ?

En région parisienne, il est tout à fait frappant de constater que les lieux de distribution se localisent le plus souvent dans des sortes de jachères interstitielles du tissu urbain : des rez-de-chaussée d'immeubles murés, des hangars au milieu de sortes de terrains vagues, des "algécos", des cryptes ou presbytères d'églises... La distribution d'aide alimentaire construit des effets de marquage supplémentaire des populations pauvres, notamment par le regroupement de ces populations dans des lieux dédiés (et pas toujours adaptés), à l'attribution de nourriture spécifique, pour partie non disponible dans les commerces ordinaires (marquées du sceau de la CEE et non d'une marque), dont les dates limites de consommation peuvent être réduites (tout en respectant la date limite d'utilisation optimale - DLUO)... Il est alors possible de se demander si, dans ce mouvement général, les structures associatives n'ont pas été "entraînées" à promouvoir des formes d'alimentation plus ou moins éloignées de la norme de droit commun.

²⁰ L'étude du système de plaisanterie tel que réalisé dans un autre contexte par S. Beaud et M. Pialoux (Beaud, Pialoux, 1998) serait tout à fait révélatrice des tensions et enjeux entre bénévoles et bénéficiaires.

La distribution d'aide alimentaire à des populations ciblées par leur pauvreté s'inscrit dans le "*paradoxe de la cible*" (Joubert, 1996a) qui organise de la ségrégation pour renforcer le lien social. En effet, se retrouver assimilé, associé et traité comme "ces autres" qui sont là à cause de leur pauvreté, est certainement le plus grand obstacle individuel à franchir pour accéder à l'aide alimentaire. Une fois le pas sauté, à l'intérieur de ce nouveau groupe ainsi formé, des hiérarchies se recréent pour préserver les distances nécessaires au maintien de l'estime de soi. Dans une opération qui tient du retournement du stigmate, de nombreuses personnes rencontrées valorisent ce dispositif qui permet de "*voir qu'il y a pire que soi*". Ainsi, les cafétérias et tous les lieux qui peuvent faire seuils (files d'attente...) fournissent l'occasion, si ce n'est d'échanger soi-même, d'écouter des échanges où des descriptions de situations, de conditions de vie, de tracas administratifs abondants et permettent, somme toute, à certains de relativiser leurs propres difficultés.

4.4.5 LES DISPARITÉS DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Les travaux de l'étude E3A (Belin, Dauphin, Castetbon, Darmon, 2005) établissent qu'un colis alimentaire moyen représente un don d'une valeur moyenne de 1 €/personne et par jour ; ce calcul est fait à partir de l'observation suivante : le colis moyen, que les associations déclarent effectivement distribuer, est un colis pour 4 personnes,

pour 15 jours, qui pèse 15 kg et apporte 24 000 kcal pour une valeur marchande de 26 €.

Dans les différentes associations, les possibilités d'offre alimentaire sont extrêmement dépendantes des réseaux qui rendent possible l'approvisionnement : Union européenne (Plan européen d'aide aux plus démunis – PEAD) *via* l'accréditation auprès du ministère, dons de particuliers lors de collectes, achats propres des associations, récupération auprès de la grande distribution de proximité, dons de grandes marques (lessiviers, industrie de boissons gazeuses...) et plus ponctuellement, saisies des douanes, retraits agricoles... Chaque configuration d'approvisionnement dépend du maillage territorial possible, mais aussi des réseaux, initiatives et de l'entregent des responsables associatifs : "*Il faut alors pouvoir entretenir l'afflux des dons privés et les relations avec les milieux industriels agro-alimentaires ou de la grande distribution. Toutes [les associations] n'y sont pas également préparées ou dotées des moyens nécessaires.*" (Le Crom, Retière, 2000). Cette situation de disparité risque de s'accroître avec la diminution de la contribution de l'Union européenne et l'augmentation constante des demandes enregistrées par les associations. Les possibilités d'approvisionnement et d'autonomie en matière de financement sont des leviers qui permettent de garantir l'indépendance des associations, ainsi que la diversité de l'approvisionnement alimentaire mais qui restent limités au regard des besoins.

5. L'analyse des entretiens

L'échantillon des entretiens réalisés n'est pas en lui-même statistiquement représentatif et il s'agit là d'une limite souvent soulignée de la méthode qualitative. Pour autant, cet échantillon est significatif d'une série de comportements et de stratégies alimentaires. Ceux-ci structurent la typologie proposée et présentée. Une partie de ces stratégies est directement corrélée à des indicateurs sociodémographiques mais pas toutes. Ainsi, si les analyses de trajectoires sont tout à fait éclairantes pour comprendre la diversité des constructions des situations de pauvreté, elles doivent être appréhendées comme un ensemble de possibilités.

5.1 La construction de l'analyse et l'exploitation des entretiens

L'analyse ne se résume pas à une sélection en terme de fréquence de thèmes mais a aussi porté une attention particulière aux items et variantes les moins fréquents (parfois d'occurrence unique) pour le poids souvent décisif qu'ils apportent à la compréhension de l'ensemble. Pour cela, nous nous référons encore aux travaux de Michelat qui écrit : *" Si l'on envisage les résultats de la quantification des thèmes comme n'ayant qu'une valeur indicative, on part de l'idée que ce qui est le plus important se manifestera quantitativement, ce qui semble douteux. Si l'on admet qu'il existe des mécanismes de blocage, de censure au niveau de l'expression individuelle, dus ou non aux mécanismes de l'inconscient, il est vraisemblable que des éléments d'information importants n'apparaîtront peut-être que de façon fugitive et masquée "* (Michelat, 1975). L'élaboration de l'analyse s'appuie pas à pas sur les détails des propos recueillis. Elle nous a souvent conduits, pour la clarté de certaines démonstrations, à retenir de petites unités, des "noyaux de sens", des éléments du travail des interactions. Cette construction permet de rendre compte ensuite des articulations sémantiques, contextuelles, pragmatiques qui permettent de voir fonctionner des rationalités spécifiques. Sous cet angle aussi, la méthode des entretiens réitérés a permis un approfondissement convaincant pour fonder l'orientation de l'analyse.

Au-delà de conventions formelles, l'exploitation des entretiens, retranscrire la parole des personnes, reflètent une posture et des choix interprétatifs. En particulier, pour le cas des personnes en situation de "domination" du fait d'une pauvreté économique et/ou d'un maniement de la langue française difficile. De ce point de vue, l'accord des sociologues tend à se faire sur les propositions de S. Beaud et F. Weber : *" Loin d'assurer une symétrie entre les parlers dominants et populaires, la transcription littérale accroît le fossé entre les locuteurs (...) retranscrire littéralement un entretien avec un immigré qui parle "mal" le français (...) n'est-ce pas d'une certaine manière rendre les immigrés encore plus "étrangers" qu'ils ne sont (...) les enfermer dans une identité "d'ultra dominés linguistique" et "d'ultra dominés" tout court "* (Beaud, Weber, 1997). Les extraits d'entretien présentés correspondent donc à un travail de réécriture pour en faciliter l'accès textuel. Les difficultés de maîtrise de la langue sont analysées dans leurs causes et conséquences dans l'exploitation des matériaux. Aussi,

"sic" est utilisé pour rendre des erreurs de français ou des tournures particulières qui ne sont pas corrigées et qui correspondent le plus souvent à des lapsus, ou des formulations peu "orthodoxes" mais tout à fait expressives.

5.2 La construction de la problématique : étude des supports sociaux et facteurs psychosociaux de résistance

L'élaboration de la problématique s'est réalisée en plusieurs étapes : exploration, première analyse, relecture de cadres théoriques et conceptuels, discussion, rédaction des hypothèses.

Une première série d'entretiens réalisés à titre exploratoire a permis de poser quelques hypothèses (ces familles enquêtées ont ensuite été intégrées dans le *corpus* car elles ont fait l'objet d'entretiens réitérés) en mettant aussi au jour des questions spécifiques propres aux requérants de l'aide alimentaire. Ces entretiens ont permis de montrer que les niveaux de ressources sont tout à fait déterminants dans l'organisation alimentaire ; cependant, il est apparu que pour des situations économiques identiques, les réponses varient fortement en fonction des "soutiens" possibles. Ces étayages sont de nature diverse et peuvent prendre la forme d'échanges de pratiques, d'adresses, de "tuyaux", mais ils ressortent aussi de négociations subjectives qui permettent au quotidien de se protéger (soi et ses proches) des effets de la pauvreté. Plus largement, ces types de mobilisation s'appuient sur des dispositions sociales ; c'est pourquoi il semble pertinent d'expliquer les comportements alimentaires et les relations à l'alimentation en les réinscrivant dans la densité des réseaux sociaux qui les spécifient. Plus les personnes ont tendance à être dans une dépendance exclusive face à l'aide alimentaire et plus on constate un affaiblissement des formes d'entraide traditionnelles (comme le lien de filiation). Les stratégies pour faire face aux difficultés économiques qui affectent l'alimentation peuvent tenter de mobiliser différents types de réseaux. Ce sont les différentes configurations de cette mobilisation que nous nous proposons de décrire et d'analyser dans leurs déclinaisons (rhétoriques, pratiques, symboliques), afin de reconstruire le plus large panorama d'un continuum de situations.

Dans cette perspective, il apparaît pertinent d'étudier le lien entre la configuration du support social des familles rencontrées et l'utilisation de l'aide alimentaire, afin de repérer les différents processus de "résistance" et de rendre compte des sens et des usages de l'aide alimentaire. Il s'agit donc d'appréhender les degrés d'autonomie par rapport à l'aide alimentaire.

Pour cela, les définitions et le cadre conceptuel ont été puisés chez S. Paugam qui spécifie ainsi les liens sociaux comme *" l'ensemble des relations que les individus entretiennent avec différents groupes sociaux – les relations interpersonnelles avec la famille, le voisinage, les réseaux de proximité et de solidarité, les relations avec les institutions "* (Paugam, 2002).

Dans la filiation de ces travaux et séminaires de recherches, quatre types de support seront explorés de façon systématique :

- le lien de filiation. Il nous est en effet apparu qu'au travers de l'alimentation le lien de filiation ascendante ou descendante est particulièrement mis à l'épreuve. Pour l'alimentation des enfants, il est traversé par une tension paradoxale : il cristallise les difficultés à offrir à ses enfants une alimentation "normale" (conforme aux tendances d'une société de consommation) tout en mobilisant souvent l'un des derniers savoir-faire, les compétences des mères pour la cuisine²¹ ;
- le lien affinitaire. Les entretiens exploratoires ont tous révélé l'importance d'échapper à l'isolement et à la stigmatisation. Les relations amicales, souvent de proximité (voisinage), prennent une place importante, tant dans l'approvisionnement que dans la construction d'une convivialité et dans l'organisation de l'équipement matériel de la cuisine (échange, prêt de longue durée, don). Il s'avère que des personnes qui se choisissent et partagent le même type de difficultés pour s'approvisionner peuvent mutualiser leurs expériences, leurs équipements et organiser un étayage psychologique et affectif déterminant ;
- le lien de citoyenneté. L'aide alimentaire, dont la mise en œuvre relève en France de structures associatives, est portée par la société civile. Toutes les distributions alimentaires sont des formes d'expression de la solidarité d'une collectivité. Il convient donc de recueillir l'opinion des "bénéficiaires" sur ce type de relation en étant sensible aux pratiques de réciprocité qui se développent (hospitalité, accueil, échange, partage...). En effet, les contre dons apparaissent comme l'une des modalités qui rend l'aide acceptable ;
- le lien organique. Il recouvre les possibilités offertes par les droits attenants à une activité professionnelle, nous l'élargirons à la notion d'inscription sociale pour cette population, massivement sans emploi. Nous pensons aux possibilités, utilisées ou pas, d'inscrire un enfant à la cantine avec un tarif adapté, d'accéder à des soins...

L'objectif est d'explorer l'hypothèse de la dimension structurante des liens sociaux (Paugam, 2002) (famille, amis, institutions...) pour comprendre la place de l'aide alimentaire dans l'économie domestique. Ces liens spécifient l'inscription sociale (Castel, 1995) des individus et peuvent fournir des supports sociaux influant directement sur les stratégies d'approvisionnement et d'alimentation.

5.3 La typologie retenue : la contribution de l'aide alimentaire à l'alimentation des familles

5.3.1 LA CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE DES SENS ET USAGES

La construction de la typologie constitue un moment clé de l'analyse. En aucun cas, elle ne part des indicateurs sociodémographiques pour organiser le classement puisque son objectif est d'abord de mettre en évidence des processus. Elle ne recouvre pas non plus le canevas structurant l'organisation de l'échantillon sur la base du niveau de "reste à vivre". L'élaboration de la typologie se réalise après la retranscription intégrale de l'ensemble des entretiens et la mise en forme des matériaux de terrain. Elle nécessite une période

"d'imprégnation" de l'ensemble de ces matériaux. L'un des signes de cette maturation est marqué par le fait de connaître presque par cœur l'ensemble des entretiens et cette aisance est nécessaire à une réflexion et déambulation structurante.

La méthode sélectionnée pour l'articulation de cette typologie s'apparente à "une typologie concrète" qui se différencie d'une catégorisation empirique car elle repose sur des processus contenus dans les hypothèses de la problématique ; les "typologies concrètes ont l'avantage de mettre en avant la dynamique en acte de ces personnes" (Clément, 2005). Il a ensuite semblé opportun d'optimiser toutes les possibilités pour objectiver les consommations alimentaires. La typologie proposée tente de répondre à la question "quels sont les usages de l'aide alimentaire ?". Dans une vision élargie, cette question peut se décliner en "quelle est la contribution de l'aide alimentaire à l'organisation domestique ?". C'est pourquoi, la typologie proposée se fonde aussi sur une analyse de la part des produits issus de l'aide alimentaire dans les lieux de stockage et principalement dans le contenu du réfrigérateur ; ce faisant, en écho aux hypothèses, se sont dessinés trois processus suggérés par les travaux de Serge Paugam (Paugam, 2005b) : le soutien, l'assistance, la dépendance. Ces termes correspondent à la "typification" des relations avec les services d'aide sociale analysée par S. Paugam mais ils ne recouvrent pas les mêmes réalités dans notre typologie (même s'ils peuvent y renvoyer indirectement). Ces trois processus correspondent à une part croissante de l'aide alimentaire dans l'alimentation générale dont le repérage a pu s'appuyer sur l'observation des lieux de stockage : la fréquentation permanente des lieux de distribution permettait de reconnaître aisément les produits distribués dans les colis ou disponibles dans les épiceries sociales, que les photos, les commentaires enregistrés lors de la description du contenu ont permis d'affiner.

Deux profils opposés sont ainsi construits et dénommés sous l'angle de la question posée (et des catégories analytiques proposées par S. Paugam) : "Dépendance à l'aide alimentaire", "Soutien par l'aide alimentaire". Les autres situations sont rassemblées dans le profil de type "Assistance", tant la part de l'aide alimentaire est centrale.

La typologie distingue donc trois profils :

- profil "Dépendance à l'aide alimentaire" ;
- profil "Assistance par l'aide alimentaire" ;
- profil "Soutien par l'aide alimentaire".

5.3.2 LA PRÉSENTATION DE LA TYPOLOGIE : TROIS PROFILS RECOUVRANT SEPT SOUS-PROFILS ET ILLUSTRÉS PAR LES PORTRAITS DES FAMILLES A. À G.

Les profils sont déclinés en sous-profils ; chaque profil contient au moins deux sous-profils et chacun des sous-profils est représenté par le portrait d'une famille comprenant de longs extraits d'entretiens commentés. Le choix d'une famille pour représenter un sous-profil a été réalisé pour tendre vers l'objectif et l'abstraction que constitue "l'idéal-type" : "On obtient un idéal-type en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement,

²¹ Les entretiens au domicile et avec l'ensemble des adultes tendraient à montrer que certains pères semblent très mobilisés par l'approvisionnement (d'autant plus qu'il y a des enfants non encore scolarisés).

pour former un tableau de pensée homogène" (Weber, 1992). Autrement dit, nous avons sélectionné la famille dont l'entretien permettait de décrire et d'analyser la situation regroupant le plus d'éléments caractéristiques du sous-profil considéré.

- **profil "Dépendance à l'aide alimentaire" :**
 - sous-profils A "pas d'autorisation de travail – hôtel",
 - sous-profils B "travail non déclaré – appartement",
 - sous-profils C "multi-glanage" ;
- **profil "Assistance par l'aide alimentaire" :**
 - sous-profils D "pratique perpétuée du marché",
 - sous-profils E "adhésion à la grande distribution" ;
- **profil "Soutien par l'aide alimentaire" :**
 - sous-profils F "avantages en nature au travail",
 - sous-profils G "être aidé par sa famille".

5.4 Le descriptif de l'échantillon des 35 entretiens

Nous avons souhaité livrer, en amont de l'analyse fine des différents profils retenus pour la typologie, un tableau qui résume de façon synthétique différentes caractéristiques de chacune des unités familiales rencontrées (tableau 5). Si le recrutement s'est effectué sur la base d'un individu dont les caractéristiques sociodémographiques sont présentées, c'est bien l'unité domestique qui fait sens (conformément à la méthodologie définie), notamment pour la gestion collective de l'alimentation et des problèmes de santé.

5.4.1 LE POIDS DES PROBLÈMES DE SANTÉ

Les éléments relatifs à la santé sont apparus d'un poids tout à fait important dans la vie des familles, ils ont tous fait l'objet d'une évocation spontanée lors des entretiens. Autrement dit, et pour être bien clair sur ce point, la sociologue n'a pas initié de question sur l'état de santé des personnes. L'évocation systématique de la dimension de santé dans les entretiens en est d'autant plus remarquable ; un temps, il a même été envisagé de construire les règles d'anonymisation des individus à partir des pathologies présentes dans les familles... Pour approfondir cet aspect, il aurait fallu retracer les itinéraires thérapeutiques détaillés, mais il est apparu qu'il y avait là un objet d'étude propre peu compatible, pour des raisons de temps essentiellement, avec l'exploration la plus approfondie possible des questions centrées sur la nourriture. Les informations collectées sur l'état de santé des personnes ne sont donc pas adossées aux résultats des examens biologico-nutritionnels spécifiques liés au volet épidémiologique de l'étude Abena (sauf dans un cas où une revisite a eu lieu par hasard, le jour de la réception des résultats). Très régulièrement et sans avoir à le demander, les personnes nous ont apporté au cours de l'entretien des résultats d'examens biologiques (résultats de prises de sang), des prescriptions, des boîtes de médicaments, des pièces justificatives d'invalidité...

Les informations retenues dans le tableau 5 concernent l'ensemble des pathologies présentes dans l'unité familiale et évoquées lors des entretiens. Elles ne sont donc pas rapportées à un individu. Là encore, ce choix s'appuie sur le fait qu'une pathologie, nutritionnelle notamment, peut être rattachée à l'organisation alimentaire, aux conditions de vie de l'ensemble de l'unité domestique (en matière de conséquences et/ou de causes).

De plus, ce n'est pas l'état de santé objectif mais la "santé perçue" telle qu'elle est mobilisée dans les discours qui se trouve ici, sommairement présentée. Un ensemble d'études tend à montrer des liens entre la "santé perçue" et l'inscription dans des réseaux sociaux (Parizot, Chauvin, Firdion, Paugam, 2002), (Golberg, Melchior, Leclerc, Lert, 2002). Au sein de ces réseaux, la possibilité d'accéder à un travail (problèmes de discrimination) et le fait de disposer d'un emploi sont déterminants dans la survenue de problèmes de santé qui s'accroît avec le chômage (Mesrine, 2000). Pour une question de clarté d'exposition (et aussi en raison de l'abondance des éléments), trois "domaines" sont distingués et présentés dans le tableau : la santé nutritionnelle déclarée par les personnes, avec ou sans justificatifs médicaux (et pour la question de surpoids-obésité, confirmée visuellement par la sociologue), le somatique, la santé mentale. La souffrance psychique est certainement la dimension la plus difficile à appréhender car elle revêt différentes formes : anxiété, angoisse, nervosité, stress, dépression... Nous avons constaté qu'à l'exclusion des familles où des tentatives de suicides ont eu lieu, les personnes en difficultés utilisent peu le terme de "dépression" pour traduire leur état de santé psychique. Par contre, de longs développements ont pu être faits sur l'histoire et l'évolution de la prescription de psychotropes. Cette consommation médicamenteuse est donc notée dans le tableau pour illustrer les problèmes psychiques ainsi que les tentatives de suicide. De plus, la question des troubles du sommeil est apparue omniprésente dans les récits et nous avons choisi d'en faire un autre indicateur de la situation de souffrance psychique, elle est d'ailleurs le plus souvent associée à la consommation de psychotropes mais pas toujours. En effet, plusieurs personnes ont volontairement rejeté les prescriptions de leurs généralistes, par peur de la "camisole chimique" mais aussi et surtout parce qu'elles distinguent la causalité sociale de ces troubles (Lovell, 2000), (Joubert, 2001) et comptent sur la fin de leur situation de pauvreté pour faire disparaître les tourments qui peuplent leurs nuits.

Deux familles (sur 35) n'évoquant aucun problème de santé n'en sont pas forcément exemptes mais simplement, elles n'en n'ont pas parlé et l'enquêtrice n'a pas posé de question précise sur cet aspect.

L'anonymisation et la question de la production de l'altérité

Si l'habitude est de retenir des prénoms évoquant l'ère culturelle des personnes, le choix a été fait dans cette étude de retenir les quatre premières lettres de la rue, assorties entre parenthèses d'un code renvoyant par une lettre à la famille type illustrant le sous-profil concerné et par un numéro de rang dans ce sous-profil.

Exemple : le classique M. Mohamed résidant rue Aristide Briand s'apparentant au sous-profil D illustré par le portrait de la famille D. et avec qui l'entretien s'est réalisé en premier devient repérable dans le tableau récapitulatif (tableau 5) à la ligne D1 avec l'abréviation de la rue, soit Aris (D1). Les sept familles qui font l'objet d'un portrait détaillé dérogent partiellement à cette convention, car elles ne sont pas identifiées par une abréviation de rue mais par une unique lettre majuscule : A ; B ; C. ; D. ; E. ; F. ; G. Dans la rédaction, elles deviennent "la famille G., Mme. G., M. G..."

Certes, ces conventions ne facilitent pas immédiatement la dimension d'empathie attachée à des prénoms. Ces options permettent cependant d'éviter de "produire de l'ethnique", de "dénaturaliser" la question de l'origine sans la gommer (elle est présentée dans les entretiens). Elles orientent l'attention sur les éléments concrets et les dispositifs sociaux qui, dans la société d'accueil, peuvent la construire comme un "problème" et en faire une difficulté. Les effets de "l'origine" sur les pratiques culinaires s'inscrivent dans des processus de "va-et-vient" qui se mêlent à la dynamique des trajectoires ; il convient donc de tenter de les problématiser et d'éviter un enfermement dans la consonance, plus ou moins "exotique", de prénoms. Moins personnalisante et plus neutre, cette procédure d'anonymisation "standardisante" soutient l'effort de la méthode qualitative qui tend à exposer des "cas-type", sorte de générique et non des individus, afin de chercher "l'universel dans le singulier". C'est une contribution pour la production même des catégories de l'altérité (César, 2004).

5.4.2 LA PART DES DIFFÉRENTS PROFILS DE LA TYPOLOGIE

Dans le tableau 5, figurent donc de façon synthétique différentes caractéristiques de chacune des unités familiales rencontrées réparties dans les trois principaux profils :

- **profil** "Dépendance à l'aide alimentaire" ;
- **profil** "Assistance par l'aide alimentaire" ;
- **profil** "Soutien par l'aide alimentaire".

Ils sont détaillés en sous-profils dégradés. Ces trois grands ensembles représentent respectivement 45 %, 27 % et 18 % de l'échantillon qualitatif mais ils n'ont aucune signification statistique. Celle-ci n'était pas l'objet de cette recherche. Néanmoins, il apparaîtra que quelques indicateurs sociodémographiques simples peuvent vraisemblablement se rattacher plus souvent à certains profils, mais cela ne fonctionne pas pour tous. Ces aspects sont passés en revue dans l'analyse de ce qui, rétrospectivement, caractérise le recrutement de chacun des profils.

TABLEAU 5

ÉLÉMENTS DESCRIPTIFS DE L'ÉCHANTILLON "SOCIOLOGIQUE"

Éléments de caractérisation de l'échantillon des trente cinq entretiens															
				Age	Enfant	Pays nais.	R. A V.	Sit fam:Nb	Diplome	Sécu soc.	Ressources	Logement	Nutrition	Somatique	Santé mentale
Profil Dépendance	Profil A	A	A	35	3	M	< 3 €	Couple : 5	Bac	AME	ASE	Hotel	Surpoids Anémie Saturnisme	Troubles estomac	Sommeil
		A1	Moni	31	2	Divers	< 3 €	Couple : 4	Bac+2	CMU	ASE	Hotel	Anémie	Asthme	Sommeil
		A2	Atla	32	1	Afrique	< 3 €	Couple : 3	CEP	AME	ASE	Hotel	Obésité		
	Profil B	A3	Pyre	30	3	Afrique	< 3 €	Mono : 4	Analpha	AME	ASE	Hotel	Anémie Cholesterol		
		B	B	36	2	Afrique	< 3 €	Couple : 4	CEP	CMU	Travail nd	SIEMP	Obésité	Saturnisme	
		B1	Maur	36	1	Maghreb	< 3 €	Mono : 4	CEP	AME	Travail nd	SIEMP	Obésité Anémie Diabète I	Hypertension	Sommeil Psychotropes
		B2	Maco	37	2	Afrique	< 3 €	Couple : 4	Analpha	AME	Travail nd	SIEMP	Anémie Cholesterol	Asthme	Sommeil
		B3	Roma	36	2	Afrique	< 3 €	Couple : 4	Bac	AME	Travail nd	SIEMP	Obésité Anémie Cholesterol	Asthme Saturnisme	Sommeil
		B3	Roma	36	2	France	3-6 €	Mono : 3	CEP	CMU	RMI	HLM	Dentaire	Dentaire	Sommeil Psychotropes TS
Profil Assistance	Profil C	C	C	59	2	France	3-6 €	Mono : 3	CEP	CMU	RMI	HLM	Dentaire	Invalide Hépatite C Cancer	
		C1	Maub	49	1	France	3-6 €	Couple : 3	CEP	CMU	ASS	HLM	Dentaire		
		C2	Aus	45	4	Maghreb	3-6 €	Couple : 6	CEP	CMU	Travail tp	HLM			
	Profil D	C3	Pal	30	4	France	3-6 €	Mono : 5	Bac	CMU	API	HLM	Tabac		
		D	D	45	2	Maghreb	3-4 €	Mono : 3	CEP	CMU	Allocations	HLM	Obésité Tabac	Invalide Traumatologie TMS	Sommeil
		D1	Tory	43	5	Afrique	3-4 €	Couple : 7	Analpha	CMU	RMI	HLM		TMS	
		D2	Rugi	30	3	Maghreb	3-4 €	Couple : 5	Brevet col	CMU	RMI	Privé	Obésité Diabète II	Hypertension	Sommeil Psychotropes
		D3	Cloy	39	2	Maghreb	3-4 €	Mono : 3	CEP	CMU	Chômage	HLM	Cholesterol	Asthme Epilepsie Traumatologie	Sommeil
		D4	Katre	55	4	Maghreb	3-4 €	Mono : 5	Analpha	CMU	Allocations	HLM	Obésité	Invalide TMS	Sommeil Psychotropes
Profil Soutien	Profil E	D5	Tax	42	3	Maghreb	3-4 €	Couple : 5	CAP	CMU	Travail tp	Privé	Hypertension	Sommeil	
		D6	Bern	55	3	Maghreb	3-4 €	Couple : 5	CEP	CMU	RMI	HLM	Obésité Tabac	Sommeil TS	
		D7	Fere	34	3	France	3-4 €	Mono 4	CEP	CMU	RMI	Hotel		Zona	Sommeil Psychotropes
	Profil F	D8	Flan	43	2	Maghreb	3-4 €	Mono H : 3	CAP	CMU	Travail tp	Hotel		Hypertension	Sommeil Psychotropes
		D9	Auvy	44	5	Maghreb	3-4 €	Mono : 6	CAP	CMU	Travail tp	HLM	Tabac	Problème respiratoire	
		E	E	40	2	France	4-6 €	Couple : 4	3e cycle	CMU	ASS	HLM	Obésité		Sommeil
		E1	From	42	3	France	4-6 €	Couple : 5	3e cycle	CMU	RMI	Héb. Urgence	Obésité prémice Diabète II tabac	maladie génétique rare	
		E2	Cami	40	3	France	4-6 €	Couple : 5	3e cycle	CMU	Chômage	Privé		Hépatite C Zona	
		E3	Lour	38	2	Divers	4-6 €	Mono : 3	CEP	CMU	Chômage	HLM	Obésité		
Profil G	E4	Jaur	39	2	France	4-6 €	Couple : 4	CAP	CMU	Chômage	HLM	Obésité	Invalide TMS		
	F	F	49	1	France	3-4 €	Mono : 2	CEP	CMU	Allocations	HLM	Obésité Diabète II Tabac	TMS	Sommeil Psychotropes TS	
	F1	Dési	48	1	France	4-6 €	Couple : 4	CEP	CMU	Travail tp	HLM	Diabète II		Sommeil	
	F2	Cor	46	1	France	3-4 €	Mono : 2	CEP	CMU	Travail tp	HLM		Asthme Epilepsie	Sommeil Psychotropes	
	G	G	38	3	France	4-6 €	Mono : 3	CEP	CMU	Travail tp	HLM	Cholesterol		Sommeil Psychotropes	
Profil H	G1	Lesa	55	1	France	4-6 €	Mono : 2	CEP	CMU	Chômage	HLM			Sommeil Psychotropes TS	
	G2	Arch	55	2	Maghreb	4-6 €	Couple : 4	CAP	CMU	Chômage	HLM		Hypertension	Sommeil Psychotropes	
	T1	Heur	52	2	Maghreb	3-4 €	Couple : 4	CEP	CMU	Travail tp	Privé	Obèse Diabète II tabac	Traumatologie TMS		
		T2	Casa	42	5	Maghreb	3-4 €	Mono : 6	CEP	CMU	Chômage	HLM	Cholesterol	Cancer	Psychotropes

Divers= autre que France, Maghreb ou Afrique. Sit fam / nb = situation familiale et nombre de personnes total au foyer. RAV = reste à vivre.

SIEMP : Société d'économie mixte de Paris (à notamment en charge le relogement d'anciens squatters d'immeubles insalubres.

ASE Aide sociale à l'enfance ; Travail nd : travail non déclaré ; travail tp : travail à temps partiel ; ASS : Allocation spécifique de solidarité (compté avec le RMI)

TMS : troubles musculo-squelettique
TS : tentative de suicide

Profil 1 "Dépendance à l'A.A."
Profil 2 "Assistance par l'A.A."
Profil 3 "Soutien par l'A.A."
Groupe témoin

Profil 1.1.1
Profil 1.1.2
Profil 1.2
Profil 2.1
Profil 2.2
Profil 3.1
Profil 3.2
Témoin

6. Profil "dépendance à l'aide alimentaire"

Sous l'angle de l'usage de l'aide alimentaire, ce groupe de douze entretiens rassemble des personnes qui n'effectuent que de façon résiduelle des achats dans des commerces : elles ne mangent presque exclusivement des produits distribués dans les associations et peuvent être conduites à "faire les poubelles". Presque aucune de ces unités familiales ne bénéficie du soutien de leur parenté. Ce groupe rassemble de façon paradoxale des familles dont l'insertion dans le monde social est opposée, soit à la marge de l'État de droit (sous-profil A et B), soit au cœur d'un système d'action sociale (sous-profil C). Les premiers sont des étrangers sans autorisation de travail, ils sont sans accès au travail salarié : ils sont assujettis à l'aide alimentaire, mais ne cumulent pas de façon simultanée ces différentes possibilités d'approvisionnement. De ce fait, ils se retrouvent dans une situation alimentaire de pénurie plus ou moins chronique. Les seconds ont connu une insertion professionnelle stable et durable avant un événement de rupture et mobilisent des savoir-faire "technico-bureaucratiques" pour se prémunir de difficultés à venir. Les premiers survivent dans une peur quotidienne, presque oubliés de l'humanitaire ; les seconds vivent dans l'incertitude du lendemain, mobilisant le "système D" au-delà des conventions sociales et les services de l'action sociale.

6.1 La caractérisation des sous-profils A et B : pas d'autorisation de travail et dépendance exclusive à l'aide alimentaire

Le processus de "dépendance exclusive" face à l'aide alimentaire concerne les "bénéficiaires" qui n'ont pas la possibilité de travailler légalement.

6.1.1 LE RECRUTEMENT

Cette population semble concerner une proportion élevée de l'ensemble des personnes recourant à l'aide alimentaire. Sur l'ensemble des quatre zones étudiées dans le volet épidémiologique (Paris, Seine-Saint-Denis, Marseille, Dijon), 23,6 % des personnes ne sont pas en situation administrative leur permettant de travailler. Précisons que cette situation ne concerne pas que les personnes en situation irrégulière ou "sans papiers", mais aussi les demandeurs d'asile. Pour "caler" rigoureusement ces résultats avec ceux du champ plus restreint de l'étude socio-anthropologique, il convient d'ôter la part des "bénéficiaires" de repas sur Paris et la Seine-Saint-Denis : il apparaît alors que 9,8 % des personnes de l'échantillon épidémiologique sont alors concernés par l'impossibilité de pouvoir travailler légalement.

Dans chacune des structures de distribution, ce sont les premiers individus dans ce type de situation acceptant le principe de l'entretien qui ont été sélectionnés.

6.1.2 LES HUIT ENTRETIENS EFFECTUÉS

Le processus de "dépendance exclusive" est analysé à partir de huit trajectoires concernant six couples et deux foyers monoparentaux, ayant entre un et trois enfants nés sur le territoire national (sauf un des aînés). Parmi eux, sept familles sont hébergées par l'État (quatre à l'hôtel, trois dans des logements sociaux) et une est hébergée par de la famille dans le parc privé. Les chefs de ces ménages sont âgés de 30 à 39 ans, six sont sans diplôme (dont deux analphabètes), l'un est titulaire de l'équivalent du baccalauréat et un autre d'un niveau bac+2.

Tous ces ménages ont un "reste à vivre" par individu inférieur à trois euros et nous avons été conduits à distinguer une fraction inférieure qui dispose d'un "reste à vivre" de moins d'un euro par jour et par personne.

profil "Dépendance exclusive"

sous-profil A "pas d'autorisation de travail – hôtel"

"Reste à vivre" Inférieur à 1 euro :

familles : A. ; Moni (A1) ; Atal (A2) ; Pyre (A3)

sous-profil B "travail non déclaré – appartement"

"Reste à vivre" Entre 1 et 3 euros :

familles : B. ; Maur (B1) ; Maco (B2) ; Roma (B3)

L'homogénéité de ce groupe de huit entretiens tient à quatre caractéristiques :

- la quasi-absence de ressources (pas d'autorisation de travail) ;
- une trajectoire migratoire de moins de dix ans ;
- un équipement électroménager réduit ;
- une pénurie alimentaire structurelle car l'aide alimentaire non cumulée simultanément est loin de pouvoir couvrir les besoins minimaux.

6.1.3 L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES SOCIALES DES SOUS-PROFILS A ET B : AVEC OU SANS TRAVAIL CLANDESTIN

Ces trajectoires illustrant le recours à l'aide alimentaire met en lumière une population invisible administrativement. En effet, les familles dites "sans papiers" font partie d'une population à la fois "irrégulière" [par l'effet de la loi "pratiques préfectorales zélées" (Ferré N, 1997)] et en principe "inexpulsables" au titre de parents d'enfant français²² (Loi du 24 avril 1997) et du droit à vivre en famille protégé par la Convention européenne des droits de l'Homme. Le cas des déboutés du droit

²² Qui doivent faire la demande de nationalité à partir de 16 ans (article 21-7 du Code de la nationalité).

d'asile est particulièrement documenté par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) qui concluait que "l'éloignement des familles, juridiquement possible, restera dans les faits difficile à mettre en œuvre à grande échelle, surtout du fait de la présence des enfants" (Tabet, 2004). Ainsi, plongés souvent pour des années dans une sorte de trappe juridique, les demandeurs d'asile ou les parents devenus "irréguliers" touchent officiellement environ 80 € par mois au titre de la protection de l'enfance (ASE, Aide sociale à l'enfance) et leurs frais de logements sont pris en charge par différentes structures financées par la collectivité publique.

D'une façon générale, les associations nationales n'ont pas conçu jusqu'à présent l'aide alimentaire comme devant assurer l'ensemble des apports caloriques nécessaires à une famille dans la durée. Plus précisément, il faut différencier les formes de l'aide alimentaire car, si l'accès à la distribution de repas n'est pas limité à une durée, l'accès à des colis l'est dans toutes les structures observées. Cependant, dans les deux cas, ces distributions fonctionnent dans les limites des périodes d'activités des associations. Ces familles constituent une population qui fréquente moins la distribution de repas, mal adaptée à la présence d'enfants et de femmes. À l'échelle des quatre zones de l'étude épidémiologique, dans les distributions de repas, les personnes ayant des enfants à charge étaient 7,6 %, dont 1,1 % des femmes seules avec des enfants à charge. Au total, les femmes représentent 7,3 % des "bénéficiaires" de repas et, parmi elles, 95 % étaient des femmes seules. Les chiffres concernant Paris et la Seine-Saint-Denis sont proches. **Par conséquent, en matière d'accès à l'aide alimentaire, il est à craindre que les familles avec enfants se retrouvent avec des possibilités plus réduites que les adultes isolés qui peuvent nomadiser à travers les différents sites de repas.** De plus, comme le montre l'étude E3A (Belin, Dauphin, Castetbon, Darmon, 2005), un colis moyen dans une association représentait 800 Kcal/j/personne : comme cela a déjà été dit, le calibrage des colis n'est pas conçu pour assurer une alimentation complète. S'inscrivant dans une double carence (administrative et alimentaire), cette population tente de faire face à une pénurie alimentaire chronique dont les effets directs sont la privation de nourriture pour les parents et des carences nutritionnelles attestées par les résultats de l'étude d'épidémiologie nutritionnelle.

Un clivage majeur dans les possibilités d'approvisionnement alimentaire : avec ou sans travail "clandestin"

Les situations des familles des sous-profil A et B ne sont pas homogènes du point de vue du statut administratif (avec ou sans papiers), du niveau d'insertion dans le travail non salarié (pratiquant ou pas le travail clandestin), du type d'hébergement (hôtel ou appartement)²³. Administrativement, sept familles sont dépourvues de titre de séjour en règle et une a un statut de demandeur d'asile (depuis le 1^{er} octobre 1991, la délivrance d'un titre provisoire de séjour ne leur vaut plus autorisation de travail). Cette dernière a accès à la CMU, les sept autres peuvent bénéficier de l'AME. Elles s'inscrivent aussi dans des réseaux associatifs différents. Ainsi, les demandeurs d'asile bénéficient de l'aide des associations spécialisées pour les orienter et en l'occurrence, leur communiquer des lieux où ils peuvent demander de l'aide alimentaire ; ils peuvent aussi recevoir des sortes de tickets restaurants qui leur permettent de se rendre ponctuellement dans des endroits ordinaires en échappant ainsi à la stigmatisation.

Le sort des personnes en situation "irrégulière" au regard du titre de séjour est plus aléatoire ; c'est le plus souvent le "bouche à oreille" entre voisins de palier (à l'hôtel ou antérieurement dans le squat) qui colporte alors l'existence des associations distribuant de l'aide alimentaire. Le rôle d'orientation que peuvent jouer les assistantes sociales ne semble pas systématique.

Le second clivage majeur entre ces familles tient au niveau de ressources financières effectives et prend donc en compte l'accès à des possibilités de crédit, d'économies et surtout de travail non légalement rémunéré.

Le travail non légalement rémunéré n'est pas quantifié par les associations qui constituent un dossier administratif pour calculer le "reste à vivre", notamment compte tenu de l'extrême fragilité de ce type de revenus. Par ailleurs, il n'est pas uniquement le fait des personnes n'ayant pas d'autorisation de travail. Il est lié à la question plus large du travail illégal (Marie, 1997) où peuvent se retrouver sans papiers et immigrés chômeurs (Abdallah, 1998), recoupant une nouvelle organisation du marché du travail (Krzyszto, 2002 ; Morice, 1997).

Des origines sociales et migratoires hétérogènes qui nuancent les choix alimentaires

L'itinéraire qui conduit ces familles à venir en France est varié. En l'occurrence, elles sont :

- victimes de conflits armés (B. ; Atla (A2) ; Moni (A1) ; Roma (B3)) ;
- ou à la poursuite d'une ascension professionnelle (A. ; Maco (B2), Pyre (A3) ; Maur (B1)).

Leur façon d'appréhender leur situation et le rôle de l'aide alimentaire dépendent des motifs de la migration et du statut social qu'ils occupaient auparavant. Les familles qui ont fui des situations de guerres civiles estiment ne pas avoir le choix de repartir surtout quand elles ont perdu leurs proches parents. L'aide alimentaire leur apparaît comme une aide humanitaire. Peu enclins à "critiquer" l'aide apportée, les arguments se nuancent cependant en fonction du niveau de vie et de formation qu'ils ont pu connaître antérieurement. Ainsi, ceux ayant effectué une scolarité primaire et vécu des ressources de l'économie informelle dans leur pays d'origine, gèrent la survie avec une organisation alimentaire qui, par certains points, diffère peu de celle qui prévalait dans leur pays d'origine, notamment en matière de limitation de l'équipement électroménager : " *On mange la nourriture africaine... du riz sauce avec carottes et chou, de la sauce tomate (...) hier, c'était les pâtes avec les ailes de poulet... là, aux boucheries ça coûte 2,80 € le kilo, j'en prends un peu. On cuisinait déjà comme ça au pays... on mange ce qu'il y a*" (Atla (A2)). Le décalage est plus important pour ceux qui, diplômés du supérieur, cumulent le déracinement et le déclassement social : " *moi avant je ne cuisinais pas tellement, il y avait du personnel car ma famille tient un restaurant dans un endroit très touristique (...). Nous sommes végétariens mais maintenant ce n'est plus possible, ils ne donnent presque pas de légumes... heureusement on aime la cuisine française, mais manger tous les jours du bœuf carottes ou du bœuf bourguignon... c'est pas toujours facile, on mange ce qu'on nous donne, mais on préférerait moins de viande et plus de haricots, de lentilles... ils ont donné une seule boîte de macédoine... enfin, il y a le*

²³ Il se trouve que, dans nos observations, les deux derniers traits se recoupent précisément, mais il n'y a pas d'effet mécanique car l'argent ainsi obtenu n'est pas investi dans le loyer de l'appartement qui est pris en charge par l'État.

riz, les pâtes." (Moni (A1)). Un déclassement brutal a eu pour ce couple plusieurs effets spécifiquement "pénalisants" qui les différencient un peu des familles populaires. Cette famille juge l'insertion dans le travail clandestin trop dégradante et dangereuse : " *il ne veut pas aller travailler sur des chantiers, il dit qu'il a peur pour ses mains*" (Mme Moni (A1)). Pour leurs enfants, ils souhaitent une intégration de qualité (Barou, 2004) qu'ils savent reposer sur une socialisation scolaire précoce, ce qui conduit la famille Moni (A1) à allouer une part de ses 80 € de ressources mensuelles pour deux demies journées à la halte-garderie qui, même au tarif le plus bas, correspond à un sacrifice se traduisant par une amputation du budget alimentaire. Ces choix pourraient paraître paradoxaux compte tenu de l'urgence du quotidien, mais ils sont vitaux au maintien d'une dynamique de projets intergénérationnels.

La situation est plus âpre pour les familles qui ont volontairement quitté une situation relativement stable car le poids de la culpabilité individuelle se mêle à un dispositif social qui les rend responsables de la situation misérable dans laquelle ils se retrouvent. Ces personnes découvrent la misère alors qu'ils recherchaient une ascension sociale souvent nourrie d'une représentation idéalisée de la société française : leur analyse sans concession est à la hauteur de leurs désillusions (cf. le portrait de la famille A.).

Les femmes des deux foyers monoparentaux rencontrés assument dans l'adversité le choix d'avoir rompu une relation qui apportait une forme de stabilité (leurs deux compagnons avaient une carte de résident) pour fuir des violences conjugales. Ces mères racontent les difficultés administratives pour faire enregistrer une plainte pour coups et blessures alors qu'elles sont en situation irrégulière (du fait du durcissement des lois concernant le regroupement familial) et justifient leur rupture conjugale par les menaces de violence qui pesaient sur leurs enfants. La culpabilité (liée à cet affranchissement qui semble vécu comme une transgression) se traduit par l'acceptation de son propre sacrifice et correspond à d'importantes privations alimentaires au profit des enfants : " *je grignote... mais je mange rien en fait*" (Pyre (A3)). C'est donc au nom des enfants que les critiques les plus fortes seront portées sur les conditions de vie qui leur sont réservées : " *Il n'y avait pas de prise dans la chambre de peur... de peur... ils ont peur du feu, mais on ne peut rester sans rien manger avec les enfants... ils ont peur de perdre leurs hôtels, mais nous on meurt de faim, alors les grands ça va, mais les enfants ce n'est pas possible*" (Pyre (A3)). Plus aigu est encore le poids de ces privations quand des problèmes de santé lourds interviennent comme pour la famille Maur (B1) dont le petit-fils est diabétique insulinodépendant. Tous les efforts de la famille sont centrés sur le respect scrupuleux d'un régime alimentaire très exigeant (elle suit à la lettre les menus proposés par l'hôpital) ; en regard, pour les adultes de cette famille, le plat le plus présent dans les dîners de l'hiver se constitue de semoule et de lait chaud.

Deux sous-profil A et B qui se distinguent par le niveau de ressources et le type d'hébergement

À partir de ces éléments, nous avons choisi de distinguer deux sous-ensembles sous l'angle de l'organisation alimentaire et pour cela, nous avons retenu la capacité financière à réaliser quelques courses élémentaires.

- **Le sous-profil A** est constitué de quatre familles (famille A. ; Moni (A1) ; Atla (A2) ; Pyre (A3)) sans ressource (pas d'autorisation de travail) et pour qui le "reste à vivre" est bien inférieur au seuil

de 3 euros fixé dans la méthodologie. Ces réalités du terrain nous ont conduit à distinguer ce sous-groupe de familles disposant de moins d'un euro par jour et par personne car pour elles, les achats alimentaires sont résiduels ; toutes ces familles vivent à l'hôtel.

- **Le sous-profil B** se compose des quatre familles (famille B., Maur (B1), Maco (B2), Roma (B3)) qui peuvent avoir des revenus ponctuels supplémentaires (liés à un travail non déclaré) leur permettant de faire par moment des courses élémentaires ; elles vivent toutes en appartement. Le recrutement de la famille Maur (B1) doit être précisé car il représente une situation particulière. La demande d'entretien au domicile a été acceptée sur le site de distribution, auprès de celle qui s'est révélée par la suite être la mère (au RMI) de la titulaire de la carte d'inscription à l'association ; cette titulaire était en "situation irrégulière", tout comme son frère qui réside aussi chez leur mère. Dans la mesure où dans cette unité familiale, deux adultes sans titre de séjour sont présents, il a semblé pertinent de l'agréger à ce sous-ensemble.

Les caractéristiques de ces deux sous-profil peuvent s'illustrer dans deux portraits construits afin de permettre une analyse fine. Ces deux familles " *idéal-typiques*" ont été rencontrées dans la même association de colis et présentent la même morphologie familiale. Les entretiens ont été réalisés à J+1 et J+2 de la session de distribution de l'aide alimentaire qui a permis le recrutement et matérialisent des situations de pénurie alimentaire, plus ou moins chroniques.

6.2 Le sous-profil A "pas d'autorisation de travail – hôtel" : comment accommoder l'interdiction de cuisiner à l'hôtel ?

sous-profil A "pas d'autorisation de travail – hôtel"

"Reste à vivre" Inférieur à 1 euro :

familles : A. ; Moni (A1) ; Atla (A2) ; Pyre (A3)

Pour les quatre familles vivant à l'hôtel (A. ; Pyre (A3) ; Moni (A1) ; Atla (A2)), il a fallu parfois adapter la méthodologie car tous les entretiens ne pouvaient se faire au domicile. En effet, l'interdiction de recevoir de la visite à l'hôtel est fréquente. Dans deux cas, les premiers entretiens ont été réalisés dans le café le plus proche ; cette situation ne s'est reproduite que pour l'un des entretiens réitérés. Dans toutes les chambres d'hôtel visitées, nous avons pu constater l'absence de table haute disponible pour le repas et des superficies variant de 8 à 16 m².

Une interdiction plus lourde de conséquences existe : celle de cuisiner dans les chambres. Un des hôtels visités met à disposition des équipements collectifs, mais rien n'est systématique. Dans les trois autres hôtels (A. ; Pyre (A3) ; Atla (A2)), les règlements affichés interdisent formellement le fait de cuisiner. Des tolérances existent reposant parfois sur la " *bienveillance*" des gérants, le plus souvent sur une connivence plus ou moins tacite avec les gardiens de nuit : " *Ici, aucun adulte ne mange vraiment avant 22 heures... mais après quand il est parti [le gérant]... dans les couloirs, tu sens... c'est saveurs du monde !*" (Moni (A1)).

L'étude par questionnaire réalisée dans le volet épidémiologique fait apparaître que, sur les zones de Paris et de la Seine-Saint-Denis, 63 % de ceux qui résident à l'hôtel disposent d'un réfrigérateur (contre 99 % de ceux qui sont dans un appartement) et 82 % disposent de plaques (contre 91 % de ceux qui résident en appartement).

Les interdictions inscrites dans le règlement intérieur des hôtels peuvent se concrétiser dans une logistique technique qui rend de fait impossible l'utilisation de tout appareil électrique : "*il fallait faire la queue dans le couloir car il n'y avait pas de prise dans les chambres et il fallait attendre dans ce couloir pour faire chauffer le biberon (...)*" (Pyre (A3)) ou la possession d'une plaque chauffante "*Ça marche à l'hôtel le rice-cooker (le cuit riz) [il ne fait pas sauter les plombs], mais je le cache... Le propriétaire passe régulièrement dans les chambres (...)* ils disent qu'ils surveillent la propreté et ils disent que c'est pas un appartement donc ils ne veulent pas d'amis ou des meubles, plusieurs fois, ils ont jeté tout ou alors vous êtes virés de l'hôtel." (Moni (A1)). Ces familles ont connu différents hôtels et les récits ne manquent pas pour illustrer les techniques employées pour décourager les habitants et repérer les possibilités de détournement (le *rice-cooker* faisant substituer de plaque). Mais en tout état de cause, ces privations matérielles sont vécues comme incompatibles avec la préparation "normale" de repas. Dans ces conditions, réchauffer des aliments relève déjà d'habiles stratégies et d'une persévérance maintenue entre crainte et nécessité.

Si la plaque électrique représente le premier stade de l'équipement, la présence d'un réfrigérateur personnel est l'indice d'un hôtelier conciliant, mais aussi celui d'une opportunité. En effet, résidant à l'hôtel depuis plusieurs années, seules deux familles sur quatre ont pu se doter récemment (deux ou trois mois avant l'un des entretiens) d'un réfrigérateur personnel en profitant pour l'une d'un changement d'hôtel et d'une cession par un locataire sur le départ, pour l'autre d'une trouvaille dans les poubelles du quartier. Même en présence d'un réfrigérateur collectif, son utilisation est parfois évitée après l'expérience de vols de nourriture (des plastiques opaques servent à éviter les tentations) ou de son "vidage" intempestif par un personnel de l'établissement. À défaut de réfrigérateur personnel, le recours le plus commun est donc le rebord de la fenêtre ou du mini-balcon qui sert alors de lieu de rangement plus large. Dans ces conditions la conservation des produits surgelés distribués par les associations est impossible (type steak haché) et les familles doivent manger rapidement les produits. Le plus souvent elles évitent de signaler qu'elles ne possèdent pas de frigidaire, et *a fortiori* de peur d'être privées des denrées surgelées. L'été, la situation se complique encore car toute brique de lait entamée est décrite comme ne pouvant se conserver. Pour les fromages (type camembert), Mme Atla (A2), dont la fenêtre est exposée plein sud, explique avoir le choix l'été entre le laisser sentir à l'intérieur ou le laisser dégouliner à l'extérieur.

6.2.1 DES COURSES DE PROXIMITÉ QUI NE PARVIENNENT PAS À COMPENSER LE MANQUE D'ALIMENTS

Les familles cumulent différentes entraves pratiques pour l'approvisionnement. Les deux principales sont : une faible mobilité spatiale, l'absence de lieux de stockage suffisants. La crainte des contrôles policiers et le prix des billets de transports restreignent l'aire de chalandise. La localisation de l'hôtel dans des quartiers plus ou moins populaires ne semble pas modifier les possibilités de s'approvisionner. Même en habitant près d'un marché, ces familles restent captives des commerces de proximité (épiciers, hard discounts) car elles sont

dans l'impossibilité de faire des "économies d'échelle" en achetant des quantités qu'elles ne peuvent entreposer convenablement. Toutes disent payer plus cher les quelques produits courants qu'elles achètent à l'"unité" comme le riz (acheté au kilo), le chou (acheté par moitié), les oignons et les tomates achetés à l'unité...

Au cœur de l'hiver, la famille monoparentale Pyre (A3) dont deux des trois enfants déjeunent à la cantine parvient à repérer et enchaîner les colis de différentes associations. L'achat de nourriture devient alors anecdotique.

Question : quand est-ce que vous êtes allée acheter de l'alimentation dans un magasin ?

Mme Pyre (A3) : la dernière fois que je suis allée dans un magasin... (long silence)... il y a environ 3 semaines, c'était pour acheter du sel car on n'en donne pas et c'était un samedi le matin à [hard discount]

Q : et vous avez acheté quoi d'autres ?

Mme Pyre (A3) : Rien.

Q : et la fois d'avant cette fois-là ?

Mme Pyre (A3) : oh, il y a longtemps alors... (long silence) du sucre... mais c'est rare quand j'y vais... du ketchup... des petites choses, c'est tout. En fait, je ne suis pas allée dans un magasin vraiment... je fais tout le temps des aides [alimentaires].

Dans ce contexte, il faut retenir que cette organisation alimentaire ne s'effectue qu'au prix d'une privation importante, pour les mères le plus souvent. Pour le soir, Mme Pyre (A3) déclare avoir le choix entre des pâtes et du riz (ses trois enfants finiront les steaks du colis), mais sous le "feu" soutenu des questions elle conclut, comme déjà cité "*je grignote... mais je mange rien en fait*". Cette pénurie a de lourdes conséquences sur la santé de Mme Pyre (A3) qui présente tous les symptômes de l'anémie. Elle est allée consulter un médecin, affolée de s'être évanouie alors qu'elle portait son enfant. Le bilan de santé a fait apparaître d'autres difficultés et les conseils du médecin n'ont fait qu'accuser l'inadéquation entre l'offre des aides alimentaires et ses besoins essentiels. (Cf. portrait famille A.) "*J'ai du cholestérol car avant j'avais la tête qui tourne avec des vertiges, j'ai pris une prise de sang... et il faut que je fasse beaucoup de régime... Le médecin m'a dit de faire du poisson avec de l'huile de tournesol soit colza et huile d'olive, pas de jaune d'œuf, pas de beurre ou alors du beurre de tournesol... de la viande maigre... Le médecin m'a aussi donné un médicament, je devrais le prendre tous les jours, mais j'ai arrêté car depuis la dernière prise de sang il m'a dit de faire plus le régime, mais j'étais trop perturbée pour le faire... hier, je vois que ça augmente et je le vois parce que j'ai beaucoup mal à la tête, je suis fatiguée, j'ai mal partout.*"

Compte tenu de l'ensemble des difficultés de vie de Mme Pyre (A3), analphabète, qui se débat seule avec ses trois enfants pour faire aboutir son deuxième recours pour être régularisée, la mobilisation autour de ses problèmes de santé est presque impossible.

Leurs situations administratives, l'absence d'argent et le fait de ne pas cumuler de façon simultanée des aides alimentaires les placent dans

une situation de pénurie ayant un impact direct sur l'état de santé. Il convient de rappeler encore qu'un colis moyen dans une association représentait 800 Kcal/j/personne (Belin, Dauphin, Castetbon, Darmon, 2005).

6.2.2 LE PORTRAIT DE LA FAMILLE A. : L'ALIMENTATION DES PRISONNIERS D'UNE IMPASSE ADMINISTRATIVE

L'itinéraire de la famille A. présente les conséquences matérielles, alimentaires et sanitaires de la quasi-absence de ressources.

M. A., 35 ans et sa femme, 28 ans, sont algériens et vivaient jusqu'en 2000 entre Alger et Oran, dans l'Ouest du pays, où leur premier fils est né en 1998. M. A. exerçait une activité d'artisan après une scolarité qui l'a conduit jusqu'à un niveau baccalauréat et lui assure une parfaite maîtrise de la langue française ; il précise qu'il manie aussi bien l'arabe littéraire. Sa femme, analphabète, s'exprime avec beaucoup de difficultés en français. Le cursus scolaire de M. A. (encadré par des parents "qui parlaient aussi le français") se déroule dans un milieu social qui ne connaît pas de difficulté financière, grâce au poste de conducteur de travaux publics occupé par son père.

Tout en prenant acte du contexte de l'entretien, M. A. veut s'inscrire dans une relation d'égal à égal avec la sociologue et dépasse une éventuelle rivalité de compétences en précisant "peut-être je serai un écrivain ou un chercheur... si j'étais en situation". Cette capacité à s'extraire d'une relation classiquement induite de "domination enquêteur/enquêté" s'appuie en partie sur sa formation et le milieu social dont il est issu. Ainsi, tout au long de l'entretien, il fait preuve d'un sens aigu de l'analyse. Il porte un regard presque "extérieur" sur une situation qu'il traverse et qui, comme il le soulignera à plusieurs reprises "n'a rien à faire avec son niveau". Son intense travail d'analyse politique lui permet de faire face et semble le protéger contre l'effraction des affects. De fait, ce récit de vie est d'abord celui d'un homme qui entend défendre sa dignité. Ainsi, il n'évoque pas spontanément son état de santé physique et mentionne avec retenue la permanence des angoisses qu'il affronte "j'ai des troubles de l'estomac depuis 5 ans, j'ai peut-être des troubles disons psychologiques... je dors pas... le stress, le stress, toujours... on est dans une impasse".

La trajectoire de la famille A.

Suite à une faillite économique (et d'autres éléments qu'il ne tiendra pas à expliciter), M. A. décide de venir en France où il arrivera avec un visa de touriste le 25 mai 2000. Il vit alors sur quelques économies et fait une demande d'asile. Sa femme le rejoint en 2001 avec leur fils, et la famille est prise en charge par la Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile²⁴ (Cafda), qui assure un hébergement en hôtel et les oriente vers une association qui distribue des colis alimentaires. Un second fils naît, sur le territoire français. En 2003, ils sont déboutés du droit d'asile et se retrouvent sans titre de séjour après deux années de procédures et recours. Ils se trouvent alors sans

papiers "comme nous n'avons pas le droit de travailler, le ministère de l'Intérieur nous met dans la faillite, on est inexpulsable et ils ne veulent rien faire... ou alors on ne sait pas quand...". Le Samu social prend alors le relais, les change d'hôtel, assurant le paiement de l'hébergement (2 000 € par mois) pendant un an et demi ; cette période verra la naissance du troisième fils. À plusieurs reprises, M. A. a tenté de travailler "au noir", mais il n'a pas été payé et a abandonné, "dégouté". Depuis quelques mois, une association s'est substituée au Samu social. Au moment de l'entretien, la famille a disposé pendant une période transitoire de quelques mois de 150 € mensuels versés par la nouvelle association, mais elle s'apprête de nouveau à ne plus toucher que les 80 € mensuels de l'Aide sociale à l'enfance (Ase).

Seul l'aîné est en âge d'être scolarisé (7 ans), ce qui lui permet de manger à la cantine "il paie le tarif 1... c'est trois euros par mois donc ça va.". Cet enfant cumule les problèmes de santé : il est suivi pour saturnisme et son anémie préoccupe ses parents qui présentent les derniers résultats de l'analyse de sang (taux d'hémoglobine de 7,1 g/100 ml [normale autour de 10 g/100 ml]). Ils s'inquiètent surtout de la stagnation de ce taux malgré le traitement en cours depuis plusieurs mois "un médecin m'a dit qu'il manque d'aliments, qu'il ne mange pas bien, qu'il faudrait de la viande, des fruits, des légumes... mais comment ? Le médecin dit "il faut", mais nous on n'a rien !". Le cadet semble de faible corpulence, le benjamin de 18 mois prend des biberons de lait de vache. Les parents ont pris du poids depuis leur arrivée en France et sembleraient (à l'œil) en surpoids.

Le manque est au cœur des difficultés alimentaires rencontrées par la famille A. L'image que convoquera M. A. pour caractériser son régime alimentaire est celle d'un prisonnier : "c'est un peu comme les repas des prisonniers (...) pas de liberté pour manger." Cette image violente qu'il découvre au cours de l'entretien lui permet de pointer l'absence de variété alimentaire, mais elle s'appuie d'abord sur le lien qu'il fera avec ces conditions de vie quotidienne, marquées par la peur et la privation de liberté : "ils [les autres] sont libres, ils marchent librement dans la rue, nous on a peur partout des contrôles, dans le métro, dans le quartier, dans le boulot quand on en trouve... quand on n'a pas peur de personne, c'est l'essentiel ! Dans le métro, ils sont tranquilles, dans leurs hôtels, ils sont tranquilles... nous jamais". Au demeurant, durant l'entretien, M. A. demandera à interrompre l'entretien à deux reprises pour aller vérifier qu'il n'y a personne dans le couloir qui espionne la conversation.

À la fin de la visite, au moment de se séparer, M. A. s'interroge sur les finalités du mécanisme institutionnel qui rend compte de sa situation "alors est-ce que c'est vraiment ça qu'ils veulent... qu'on aille jusqu'au bout et qu'on crève de faim." Brandie en filigrane comme une menace désespérée, la grève de la faim n'apparaît plus comme un outil parmi d'autres dans la palette des sans papiers militants, mais plus comme un moyen "contraint" (Siméant, 1998) et plus encore, comme l'aboutissement d'une logique, pour partie à l'œuvre avec une aide alimentaire inadaptée.

²⁴ Organisme rassemblant différents partenaires qui aident les familles à s'orienter dans l'accès aux droits et dans la vie pratique. France Terre d'asile est une association qui remplit les mêmes fonctions.

La visite des lieux

L'entretien a été réalisé le lendemain du contact établi avec M. A. dans une association qui distribue des colis. Il s'agit d'un colis hebdomadaire et il n'y a pas pour cette famille d'autres perspectives de ravitaillement avant cinq jours. Les photos sont donc prises à J+1 de la distribution.

L'hôtel est en travaux et la famille A. y réside depuis environ deux ans. Ils viennent de réintégrer leur chambre initiale (environ 15 mètres carrés, y compris sanitaires) après avoir été déplacés dans une autre pièce en attendant que les peintures et le sol soient refaits "*avant c'était de la moquette, donc... pas évident pour la cuisine, l'hygiène et les microbes... il y avait de tout, le plomb, les cafards, les punaises... d'ailleurs ça, c'est toujours pas parti !*". Un équipement électroménager

sommaire est toléré "*oui, ils nous laissent cuisiner, il n'y a pas le choix, on ne peut pas garder une famille qui peut pas cuisiner sinon ce sont des extraterrestres*", cet équipement comprend une plaque qu'ils possèdent depuis des années, un four et un réfrigérateur (trouvé 2 mois auparavant dans les poubelles du quartier). Une petite table basse en formica de 50 cm sur 50 sert à poser les plats.

L'espace "cuisine" montre des récipients et outils pour purée et autres bouillies, des "réserves" minimalistes, avec cependant une pile de poisson en conserves (essentiellement des sardines). La présence d'une boîte de levure permet d'apprendre qu'en l'absence de pain et grâce à la présence d'un four, Mme P. fabrique elle-même son pain et ses galettes "*quand on trouve pas de pain, on est obligé de le faire pour dépanner, le kilo de farine est à 0,36 € le kilo, donc...*".



À J+1 de la distribution de colis : un réfrigérateur quasi-désert.

Fèves surgelées du colis.

Cinq camemberts allégés en matières grasses.



L'assiette fait plat.



Équipement très sommaire

Présence d'enfants en bas âge



Levure pour confectionner des galettes-pain.

Le pain rassis issu de la poubelle du boulanger.

Rencontre avec la famille A.

Q. : ils vous ont donné quoi dans le colis d'hier ?

M. A. : des steaks, des fèves, cinq camemberts de régime [allégés]... du riz, des yaourts au chocolat... du lait.

Mme A. : ils ne donnent pas... pas tout bien ; le lait y a pas assez.

M. A. : toujours y a le manque.

Mme A. : on a 4 ou 5 litres pour la semaine, on est 5... 3 enfants, c'est pas assez...

M. A. : on achète en plus... on rajoute un litre par jour... on consomme presque 2 litres par jour. (...) Mais y a toujours le manque. On va à F., E. [hard discounts], on va à la proximité... on va pas plus loin car sinon il faudrait rajouter le ticket de métro et alors ça revient au même.

Q. : vous fréquentez d'autres associations ?

M. A. : oui, il y a X., mais ils ne donnent pas trop et c'est pas intéressant pour un seul litre de lait périmé alors j'ai arrêté... c'est pas la peine de prendre la poubelle des gens. (...) Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise, en fait on est sous-alimenté, c'est simple, mais on peut dire ça... vu qu'il y a toujours le manque. (...) j'en connais une autre, Y. aussi mais, ça vaut pas le coup car c'est seulement 2 mois et après rien pendant 2 mois et moi j'ai une famille nombreuse alors je fais comment ? (...). Je veux oublier cette association car ça m'arrange pas, je voudrais oublier toutes les associations car c'est pas mon niveau je vous l'ai dit. Ils veulent nous décourager, mais moi je peux pas démolir tout ce que j'ai construit déjà, mes enfants vont aller à l'école, mon projet de venir travailler ici, si je démolis tout de suite, c'est pas la solution. (...)

Q. : est-ce que parfois vous allez au marché ?

M. A. : non, non... quand j'aurai de l'argent !

Q. : qu'est-ce que vous avez mangé à midi ?

Mme A. : on a mangé les fèves avec de l'oignon... pommes de terre...

Q. : ça fait un bon plat cuisiné ?

M. A. : enfin vraiment ! On n'a pas de dessert, pas de salade, pas de viande, on n'a jamais une table normale, une table variée. Quand vous mangez que les fèves et ensuite une tasse d'eau... je sais pas si c'est bon... si c'est un bon repas... c'est un peu comme les repas des prisonniers, c'est la routine toujours, toujours, y a jamais le choix, y a pas de variations.

Mme A. : on fait les pâtes, le riz, le couscous...

M. A. : il n'y a pas de liberté pour manger, on est obligé, obligé, obligé de prendre ce qu'il y a. Moi par exemple, j'aime le lait entier, mais j'ai pas les moyens d'en acheter alors je bois du demi-écrémé toute l'année donc ça me prend la tête. Oui, vraiment c'est ça, on prend les repas des prisonniers : y a rien qui change.

Q. : et en quantité ?

M. A. : voilà, oui, c'est ça, on joue sur le volume, mais pas sur la variation. C'est pour gonfler les ventres, on est obligé, on n'a pas le choix.

Mme A. : ils donnent 1 kilo de riz pour une semaine et on change avec le couscous, une semaine puis le riz, une semaine...

M. A. : on mange jamais de légumes, ni de fruits, ni de poisson.

Mme A. : je suis en France depuis 5 ans et je n'ai jamais acheté de poisson frais.

Q. : et qu'est-ce que vous avez mis comme boîte avec les pâtes ?

M. A. : une sauce de thon avec de la tomate de boîtes.

Q. : avec un oignon ?

M. A. : on a eu un peu d'oignon que j'achète au magasin un par un.

Q. : vous avez pu prendre les steaks hachés congelés ?

Mme A. : y avait 5 steaks hachés, un par personne, on les a fait griller comme ça avec du pain que l'on trouve chez les boulangers... quand ils jettent le soir... car on peut pas faire 80 centimes de pain tous les jours, on peut pas faire comme tous les gens. C'est pas la bonne solution, [la poubelle] c'est pas la bonne, mais on n'a pas le choix, nous on a quand même notre dignité, mais quand on est dans la merde, il faut se débrouiller.

M. A. : surtout les enfants, je ne comprends pas... pour les enfants... il n'y a pas d'aliments assez.

Q. : vous saviez que ça serait aussi dur que cela en venant ?

M. A. : je me suis dit il y aura des difficultés comme partout, mais je savais pas que c'était l'enfer à ce point-là. (...) je regarde ici, je ne sais pas, mais moi... je vois qu'ici c'est 15 mètres carrés et... mes enfants ils ont mangé le plomb... on est dans une impasse.

Q. : qu'est-ce qui vous motive ?

M. A. : c'est mes enfants qui me donnent la force, il faut que je me sacrifie pour mes enfants. Y a des gens qui attendent la loi de 10 ans²⁵... moi je sais pas si je pourrais tenir, mais il faut, s'il le faut... (...) Ils ne voient pas que c'est toute une génération qui va venir, nos enfants, ils sont nés ici, ils vont à l'école ici et à l'avenir ils vont devenir des Français maigres qui peuvent même pas tenir leurs armes pendant la guerre.

Q. : oui, vos enfants seront français...

M. A. : ce sera à 16 ans ! Mais à 16 ans c'est trop tard ! Quand on vit dans une chambre de 15 ou 18 mètres carrés pendant 10 ans, c'est pas vraiment une enfance. (...) Il faut leur dire qu'il faut une véritable aide alimentaire pour les enfants, 80 € pour 3 enfants c'est pas possible, il faut se réveiller, ça n'a pas de sens pour mes enfants nés en France, dans un pays fort comme la France, c'est pas un pays sous-développé là je dirais pas, c'est autre chose... mais là... le pays des Droits de l'homme fait tout le contraire...

²⁵ Pouvoir justifier de 10 ans de résidence peut ouvrir l'accès à des possibilités de régularisation.

■ COMMENTAIRES

La trajectoire de cette famille montre comment des demandeurs d'asile deviennent "des sans-papiers comme les autres".

L'extrême souffrance de ce foyer est condensée dans la situation des enfants. M. A. rappelle dans une logique anthropologique que la qualité du don construit, comme l'aliment, la personne qui le reçoit. Il valide que le rituel du don et du contre don n'implique pas seulement les récipiendaires, mais bien toute leur lignée : "*la circulation des richesses n'est qu'un des termes d'un contrat beaucoup plus général et beaucoup plus permanent*" (Mauss, [1950] 1995). Le potlatch²⁶ peut fournir une clé d'interprétation de la parabole terrible convoquée par M. A., qui imagine dans une optique sacrificielle que ses enfants ne constitueront pas une "*chair à canons*" de bonne qualité. Une des modalités du potlatch étudié par Mauss n'est pas différente puisque "*dans un certain nombre de cas, il ne s'agit même pas de donner et de rendre, mais de détruire, afin de ne pas vouloir même avoir l'air de désirer qu'on vous rende*" (Mauss, [1950] 1995). Cette perspective anthropologique permet de mieux comprendre les résistances de M. A. à cumuler simultanément des dons de colis alimentaires : ces dons engagent et atteignent directement son honneur et sa lignée. Si l'école et les espoirs d'ascension qu'elle recèle pour les familles migrantes (Caille, O'Prey, 2003) organisent la perception de l'avenir, ils ne semblent pas en mesure de compenser les effets, à l'âge adulte, d'une enfance misérable et de problèmes de santé connexes potentiellement invalidants.

Pour le dire autrement, en faisant appel à la pensée magique souvent attachée à la nourriture, un don alimentaire "dégradé" dégrade celui qui l'accepte. Ce retrait du "marché de l'aide alimentaire", cette défection, aussi paradoxale soit-elle dans cette situation de survie, souligne les limites éthiques de la charité. Il se refuse à survivre de l'aumône ; cette pratique semble même plus disqualifiante que de faire les poubelles de la boulangerie (qu'il présente déjà comme un extrême) car elle lui préserve une indépendance en le sortant de l'obligation de restitution, propre au don qui implique le contre don. Autrement dit, la relation à l'institution est bien en jeu, car elle redouble l'assujettissement en induisant d'être reconnaissant pour des miettes, là où le système D du recyclage peut être perçu comme une marge d'autonomie. Refusant un ajustement à cette offre indigne, M. A. déplace l'analyse sur le sens sociétal de la construction d'une telle misère de conditions de vie.

L'observation répétée des distributions (et à certains moments la participation directe à la donation) a révélé que même quand des produits sont offerts en libre quantité, les phénomènes d'autolimitation sont saisissants. Interrogeant à plusieurs reprises ces personnes la raison pour laquelle elles choisissaient de prendre une faible quantité de ces produits, l'explication avancée reposait sur une conscience aiguë du sens du partage et de la prise en compte de situations encore plus "difficiles" que la leur. Le SDF fournit alors la figure du dernier échelon de l'échelle sociale et, pour celui-ci, l'animal de compagnie (souvent le chien) représente le dernier maillon du monde vivant (Violette-Bajard, 2000). Ainsi, "*savoir qu'il y a plus bas que soi*" permet d'asseoir un positionnement social relatif, vital.

En décrivant précisément son alimentation de "*prisonniers*", M. A. dessine aussi les contours d'une alimentation qu'il a connue et qui constitue sa référence. Cette organisation alimentaire construite autour de la variété des produits et de leur niveau de transformation industrielle ne permet pas à M. A. d'intégrer le lait ou les camemberts allégés comme étant "*vraiment*" des laitages. La question du goût est aussi centrale. De même, le classement spontané d'une boîte de thon hors de la catégorie des poissons indique que les possibilités d'usages structurent la taxinomie ordinaire.

6.3 Le sous-profil B "travail non déclaré – appartement" : comment avec une cuisine, gérer l'instabilité des ressources liées à un travail non salarié ?

sous-profil B "travail non déclaré – appartement"

"*Reste à vivre*" Entre 1 et 3 euros :

familles : B. ; Maur (B1) ; Maco (B2) ; Roma (B3)

L'ensemble de ces familles se caractérise par une configuration matérielle identique : un appartement, des espaces de rangement pour l'alimentation et la possession d'un réfrigérateur. Sur les quatre familles concernées (famille B., Maur (B1), Maco (B2), Roma (B3)), l'occupation d'un appartement et de ce fait, à un espace de cuisine, correspond à deux modalités (ou étapes) :

- l'hébergement dans la famille ;
- la prise d'autonomie par rapport à un habitat plus communautaire.

Une famille est hébergée puisque Mme Maur (B1) et son fils ont été accueillis par sa mère de 57 ans (touchant le RMI) dans un F1 d'environ 18 mètres carrés (ils seront rejoints par le frère de Mme Maur (B1) qui partage la même situation administrative) ; les trois autres familles ont toutes vécu plusieurs années dans des squats et ont été relogées dans un appartement social géré par une des "agences" de la ville de Paris. Tous les appartements visités sont de taille réduite, mais offrent la possibilité d'un équipement électroménager minimum. Les quatre familles possèdent donc un réfrigérateur. Dans trois appartements, le réfrigérateur ne peut loger dans la cuisine et il a pris place dans la pièce principale, le quatrième logement étant un studio, le réfrigérateur se trouve de fait dans l'unique pièce.

Ce niveau d'équipement se trouve associé à des ressources financières liées au travail "*au noir*". Ce type d'activités s'inscrit généralement dans des réseaux dont l'accès n'est pas évident (et différencié par genre sexuel) : "*même pour ceux qui ont des papiers, c'est dur de trouver du travail alors sans...*" (Atla (A2)). La "qualité" et la stabilité de ces

²⁶ Ensemble de cérémonies marquées par des dons que se font entre eux des groupes sociaux distincts, rivaux (Larousse). "Veut dire essentiellement "nourrir", "consommer" (...) prestations totales de type agonistique (...) deux éléments essentiels du potlatch sont (...) : celui de l'honneur, du prestige (...) que confère la richesse, et celui de l'obligation absolue de rendre ces dons sous peine de perdre (...), cette autorité, ce talisman et cette source de richesse qu'est l'autorité elle-même. (...)" (Mauss, 1995).

filières restent marquées par le sceau de l'exploitation économique. Considérer les ressources liées à ces activités conduit à mesurer la fragilité et la dangerosité des situations auxquelles sont exposés les travailleurs mis hors du droit commun. Ne pas être payé pour un travail effectué est un récit classique analysé par Morice : " *Pendant deux ou trois mois, les ouvriers sont payés normalement à un tarif voisin du SMIC, presque toujours en liquide. Puis, ce ne sont plus que des avances, puis, enfin, plus rien. (...) Plus rien ne viendra, mais les ouvriers continuent de travailler, certains pendant trois mois. Cela pour au moins deux raisons complémentaires : le souci de garder l'individu dans leur ligne de mire et l'espoir de récupérer leurs salaires, lequel serait anéanti par une désertion des chantiers.*" (Morice, 1997). Ces éléments finissent par décourager certains de toute recherche dans ce secteur, notamment quand ils sont floués malgré un contrat oral (cf. portrait **sous-profil A** "pas d'autorisation de travail - hôtel") la famille A.). Ce mécanisme d'abus symbolise la situation d'exploitation de référence, si bien qu'être payé devient " *une chance*" (familles : B. ; Maur (B1) ; Maco (B2) ; Roma (B3)) qui tend à occulter les conditions concrètes de travail et la fluctuation des revenus liée à l'ultraflexibilité des horaires. Parmi les expériences enregistrées, aucune ne s'apparente à un plein-temps, dans la meilleure situation, cela se rapproche d'un tiers-temps et ce sont surtout les ruptures dans le rythme de rémunération qui occasionnent le recours à l'aide alimentaire. Le "reste à vivre" est donc irrégulier sur plusieurs mois et son évaluation s'est limitée pour l'étude au calcul des ressources et charges du mois précédent et en cours. Il en ressort que ces familles disposent d'environ deux euros par jour et par personne pour survivre.

6.3.1 DES COURSES EN GROS QUI TENTENT DE LISSER LA PÉNURIE QUANTITATIVE

Ce contexte matériel et financier permet de réaliser des achats dans les commerces alimentaires et de tendre, plus ou moins régulièrement, vers de plus grandes quantités unitaires afin de réaliser des économies d'échelle. Il permet la conservation des surgelés distribués par l'aide alimentaire et un relatif étalement de leur consommation. S'ouvre en fait la possibilité de développement de stratégies de stockage. Chez les familles qui disposent d'un minimum de place, on trouve du riz, des oignons, des pommes de terre, tous achetés par sac de 10 kilos ; ils sont stockés dans des seaux hermétiques ou les conditionnements d'origine (Mac3 ; famille B.). Seule Mme Maur (B1) ne peut stocker et le déplore car en situation de suroccupation dans un logement privé (3 adultes et un enfant dans 18 m²), le "réduit" qui lui tient lieu de cuisine ne présente pas de possibilité de rangement (deux petites étagères). Aussi, bien qu'habitant à proximité d'un grand marché populaire (nous reviendrons sur leurs spécificités), elle ne s'y rend que ponctuellement, n'ayant pas la capacité d'entreposer plusieurs kilos de produits dont la maturité est parfois avancée.

Lors des distributions, plus que d'autres, les personnes de ce sous-profil semblent moins enclines que les autres à prendre des produits qu'elles sont peu habituées à consommer ou qu'elles ne connaissent pas, car leur référence reste celle du magasin (hard discount) qu'elles peuvent fréquenter. Le recours à l'aide alimentaire illustre une situation de pénurie d'intensité variable.

6.3.2 LE PORTRAIT DE LA FAMILLE B. : LA CONTRIBUTION À L'ALIMENTATION DES REVENUS INSTABLES DU TRAVAIL NON SALARIÉ

M. B. et Mme B., âgés respectivement de 36 et 35 ans sont Ivoiriens, originaires de la région de Bouaké. Le couple exerçait des activités dans le commerce informel : lui comme chauffeur de taxi, elle comme commerçante ambulante autour du marché " *je vendais tout ce que tu peux faire en jus : bissap²⁷, gingembre, pommes... tout*". Ils sont arrivés en France en 1998 et ont rapidement habité chez un oncle dans un immeuble insalubre, squat occupé par des compatriotes. Dormant sur un matelas dans la pièce commune, le couple ne disposait au départ que d'une " *plaque chauffante*" lui permettant, cependant, de faire sa cuisine de façon autonome : ils supportaient très mal la promiscuité. La naissance d'un enfant a accentué ces difficultés. Opportunément, l'oncle présent en France depuis 1988 a été régularisé et a déménagé peu après dans un duplex ; la famille B. a récupéré la pièce et l'équipement électroménager composé d'une gazinière et d'un réfrigérateur. Ils sont restés de 1999 à septembre 2004 dans ce squat, où leur fils a développé une anémie, de l'asthme et du saturnisme (en juillet 2004, les analyses faisaient état de 115 µg/l et le 7 octobre 2004 de 55 µg/l). Le couple garde cependant de cette époque un bon souvenir " *c'était bien là, l'ambiance était bien entre nous*". Il apparaît en effet que ce lieu a offert un sas d'accueil et d'orientation. Ils ont en effet été mis directement en contact avec une association distribuant de l'aide alimentaire, l'assistante sociale d'une association spécialisée dans le logement, et surtout des réseaux pour accéder à du travail non salarié. Ainsi, Mme B. estime que " *sans cette assistante sociale, [elle] ne saurait carrément pas comment vivre en France*" ; quant à M. B., il a pu s'intégrer dans un réseau de travail et se désigne comme " *intérimaire*"²⁸ avant de préciser " *nous ne sommes pas régularisés donc je bosse en intérim, mais que au noir... dans le bâtiment*". Il dessine ainsi le continuum qui existe entre les nouvelles formes de précarisation de l'emploi (Castel, 1995). Relativement à d'autres travailleurs qui peuvent ne pas être payés, il pense " *ne pas avoir à se plaindre*". Cependant, la description précise des conditions d'exercice de son activité dévoile l'insécurité et l'incertitude quotidienne. En effet, tous les matins M. B. se rend dans une station de métro précise entre 6 h et 6 h 30 pour retrouver vingt ou trente autres journaliers qui attendent d'être " *choisis*" par le " *patron*" : " *je fais de la manutention sur des chantiers... on fait de l'aide au plombier, à la pose de fenêtre. (...) En moyenne, c'est 2 jours ou 3 par semaine ça dépend. Je fais ça depuis 6 ans, ils sont corrects, ça peut faire 100 € par semaine... mais il y a des semaines où il n'y a rien*". De plus, pour pouvoir répondre à d'éventuelles propositions de travail, M. B. doit posséder un téléphone portable et en permanence une carte orange cinq zones (soit 100 €), dont il n'est jamais remboursé (ce qui pose particulièrement problème les mois où il ne travaille pas assez).

À la fin de l'année 2004, ils ont été relogés dans un studio et en comparaison avec le squat où il n'y avait aucun confort (ni télé, ni radio), leur nouveau logement est un " *paradis*", dont le loyer de 205 € est pris en charge par l'État. La famille B. assume les charges d'eau et d'électricité avec difficultés. La première facture a surpris, gonflée par l'hiver et l'utilisation des plaques électriques (intégrées dans le bloc-cuisine), elle n'a pu être que partiellement honorée et a donné lieu à une reconversion vers le gaz.

²⁷ Infusion de fleurs d'hibiscus.

²⁸ Le "faux intérim" est l'une des diverses procédures de l'emploi illégal (Morice, 1997).

La naissance d'un second enfant, il y a 6 mois, conjuguée à une diminution du nombre moyen de jours travaillés s'est répercutée directement sur le budget alimentation, d'abord sur la variété des menus : " *avant on arrangeait avec la sauce et tous les jours on faisait une nouvelle sauce... maintenant on la fait pour 2 jours*", puis sur le recours plus intensif à l'utilisation des colis. Lors du premier entretien, la famille B. disposait d'un colis qu'elle avait peu à compléter mais l'association a ensuite fermé pour plusieurs mois. Grâce aux conseils de l'assistante sociale lors du second entretien, la famille se rendait dans une autre structure de colis (moins complets) pour tenter de faire face aux nouvelles dépenses " *le lait et les couches pour les enfants en bas âge, c'est très cher... c'est ça qui nous a fait basculer*". Autrement dit, depuis 5 ans, la fréquentation des distributions alimentaires n'a pas été systématique mais régulière, elle a connu une suspension pendant quelques périodes "fastes". Elle devient un recours indispensable avec l'élargissement de la famille et les coûts spécifiques d'un enfant en bas âge, allaité au sein pendant 3 mois environ.

C'est lors du second entretien que la question de la corpulence est abordée. Mme B. connaît son poids (92 kilos) et montre son passeport pour que soit vérifiée sa taille : 1,72 m. Son Indice de masse corporelle (IMC) est de 36²⁹ ; son mari, plus grand, préfère ignorer son poids pour se décrire comme " *très costaud*", il doit avoir un IMC proche de celui de sa femme. Le poids en lui-même fait moins question que l'historique de la prise de poids. En effet, il y a quelques années, Mme B. était déjà à 77 kilos avec un IMC de 30, la situant à la limite supérieure du surpoids et, pour autant, elle ne s'estimait " *pas grosse*". Ce qui les inquiète tous les deux, est cette transformation physique rapide et c'est dans l'analyse de ce processus qu'ils puisent des solutions : " *j'ai trop grossi ! J'étais pas mince, mais pas grosse... je faisais 77 kilos et maintenant je fais 92 kilos... mais c'est que je bouge pas beaucoup depuis mes grossesses, mais quand je vais commencer à courir dans les foyers pour chercher du boulot, ça va partir...*". Le surpoids se trouve directement lié à l'activité physique propre à la recherche et l'exécution d'un travail manuel (à l'opposé d'une vision de loisirs, sportive ou récréative). Nous retrouverons ce rapport à la question de la corpulence dans le sous-profil 2-2.

LA VISITE DES LIEUX

PORTRAIT DE LA FAMILLE B. - SOUS-PROFIL B "TRAVAIL NON DÉCLARÉ – APPARTEMENT" : LA CONTRIBUTION À L'ALIMENTATION DU TRAVAIL NON SALARIÉ D'UN JOURNALIER



²⁹ Indice de masse corporelle = Poids en kg/taille² en m. L'obésité est définie par un IMC ≥ 30 d'obésité.



Malgré un mini-frigidaire, des récipients servent de plats pour conserver la préparation des fèves.



Deux jours après la distribution, l'ensemble des steaks distribués n'a pas encore été consommé ; ils sont utilisés mélangés à d'autres ingrédients dans des sauces ou des boulettes, ce qui permet d'en étaler la consommation.



La fermentation à partir de levure permet de faire des beignets aux sardines en boîtes.

Rencontre avec la famille B.

Q. : vous faites comment pour la nourriture ?

Mme B : je vais au marché quand c'est fini et je prends...

Q. : c'est-à-dire... vous prenez quand c'est fini fini... ?

Mme B : quand c'est fini, presque fini... y a beaucoup souvent 2 pièces pour 50 centimes... à partir de 13 h 30... ils savent plus comment s'en débarrasser donc je pars d'ici vers 13 h avec le caddie...

Q. : vous prenez quoi ?

Mme B : un gros chou et 2 salades pour 1 euro... 10 kilos d'oignons, pommes de terre pour 1,5 €... la tomate c'est gratuit, vous la ramassez.

Q. : et pour la viande ?

Mme B : pour la viande, à chaque fois, je vais à S. [en banlieue] et je congèle ; je mets la moitié dans le frigo et le reste je grille ou je fais de la soupe, de la sauce que je mets petit à petit... Le poulet pour les 10 kilos c'est 9 ou 10 € ; 5 kilos d'ailes pour 4 €, c'est toujours bien.

Q. : le poisson, c'est quoi ?

Mme B : Le tilapia et le capitaine c'est moins cher, on peut en avoir 3 pour 3 € maximum. Quand je prends une fois comme ça, je peux faire 3 semaines car on n'en mange qu'une fois par semaine.

Q. : les fruits ?

Mme B : les bananes c'est pour l'enfant, quand il n'y en a pas... des pommes...

Q. : comme boisson vous prenez quoi ?

Mme B : pas de cola, mais le jus d'orange chez [les discounts] et pour nous c'est du bissap, parfois du jus de gingembre

Q. : dans le colis d'avant-hier, les steaks vous en avez fait quoi ?

Mme B : je mélange le steak haché avec le poisson surgelé frais, un peu de farine, du sel et en boulettes que je fais frire... (...) là je suis en train de faire de la galette, c'est un beignet avec du sucre vanillé, de la farine, de la levure... ça monte et je le fais dans l'huile ; quand c'est salé je rajoute de l'œuf (cf. photo).

Q. : vous avez eu quoi dans le colis d'avant-hier ?

Mme B : c'était surtout des boîtes et du steak, du riz, petits pois [peut-être s'agit-il des fèves qu'elle ne connaissait pas], du fromage et yaourts au chocolat pour les enfants... et du lait pour les enfants.

Mais, tout ce qui est dans les boîtes, les lentilles, les raviolis je mange pas, je connais pas, j'ai tout essayé, mais j'arrive pas : la première fois qu'on en a mangé, on a tout vomi... après quelqu'un m'a dit tu peux griller avec des oignons... les haricots, ça va on connaît ça, mais pas les raviolis... je prends surtout pour les enfants car il faut leur apprendre à manger ça, car j'ai vu une fois, quand une copine est venue, que ses filles elles aiment ça car elles en mangent à la cantine.

Q. : qu'est-ce que vous mangez le plus ?

Mme B : on mange le plus le riz sauce et les flocons des pommes de terre que je mélange pour faire du foutou... avec sauce à côté. On mange plus le riz, le foutou. Le riz on prend du cassé les 22 kilos c'est 15 € et dernièrement on en a trouvé à 12,5 ça nous fait le mois. Et quand on nous en donne à l'association je le mélange avec et ça va bien ensemble. Parfois on mange atiéké, mais ça coûte trop cher. Pour le foutou, le sac de féculé de pommes de terre est à 15 € pour 10 kilos... je malaxe la féculé avec de l'eau et ça fait du foutou, on en mange tous les 2 jours... On prend aussi beaucoup le thon et la sardine quand il y en a, je prends beaucoup car quand je fais de la sauce je mets du thon... la sardine dans les beignets avec le sel ou avec l'aloko, c'est très bon. (...)

Q. : hier midi vous avez mangé quoi ?

Mme B : c'était des pâtes et on les mange avec le pain... comme quand je fais la pomme de terre on prend tout avec pain, aloko pareil avec du pain.

Q. : et votre enfant ?

Mme B : l'enfant pareil, il adore ça, il a mangé l'aloko et moi les pâtes. L'enfant prend le yaourt et pas nous car il faut qu'on prenne un peu, un peu... Le fromage, il mange bien et nous aussi... toujours avec le pain ou le riz...

M. B. : le riz, même si tu n'as pas de condiments pour la sauce, tu mets du sucre et ça passe... souvent on prend ça matin, midi et soir... quand y a pas d'autres choses... surtout l'été.

Q. : le pain vous le trouvez où ?

Mme B : on le prend chez le M. tout à côté, c'est 90 centimes tous les jours.

M. B. : elle, elle préfère en face où c'est plus cher, mais moi je préfère le moins cher, il est plus léger pour mon ventre...

Mme B : oui le pain est meilleur plus consistant, plus solide... il n'est pas blanc, mais il est à 92 centimes, alors tous les jours, c'est pas possible.

M. B. : mais avant, on avait un colis qui était bien...

Q. : c'est-à-dire ?

Mme B : dans l'autre association, pas besoin d'acheter de pomme de terre, ils donnent même les pommes, plusieurs choses... les gâteaux ; je n'avais pas à acheter les goûters pour enfants, jamais. J'achetais oignons, tomates et finalement c'est tout ; ils donnent viande, poulet, dinde, steak... chaque semaine on a ce qu'il faut. Il faut que chacun puisse avoir un peu un peu donc parfois il n'y a pas certaines choses, mais c'est normal... mais oui, avant avec l'autre colis, je dépense pas beaucoup.

M. B. : mais maintenant, y a pas de pommes de terre, ni carottes... y a des œufs... pas d'huile, pas de sucre, pas de farine...

M. B. : le lait c'est pour les enfants c'est très très important et ça fait pas la semaine donc nous on n'en prend pas, y a que le matin quand il fait froid qu'on en met un peu avec le café.(...)

Q. : combien vous dépensez pour les courses ?

Mme B. : cette semaine, on a dépensé 20 € et c'est le goûter qui nous fatigue le plus car quand y en a pas il faut prendre, nous on peut boire de l'eau, mais l'enfant il peut pas... il va pleurer beaucoup. Du jus du gâteau, des chips, je fais des beignets salés avec de la sardine, l'omelette avec le pain, des pains au chocolat et quand y a du N. [pâte à tartiner chocolatée], on met dans le pain et il aime bien ça.

M. B. : quand ils iront tous les deux à l'école, ils auront de tout et seront habitués à tout.

Mme B. : quand ils iront tous les deux à l'école, je vais me débrouiller aussi... peut-être dans les foyers pour faire la vaisselle car je suis allée déjà plusieurs fois, mais avec les enfants ils restent pas tranquilles et donc elles n'ont pas accepté. Avant les enfants, je faisais tous les foyers et dans la journée on finit toujours par trouver quelque chose...

M. B. : mais bientôt les colis c'est fini, plus rien du tout, tout va fermer.

■ COMMENTAIRES

Déjà familiarisée auparavant par son activité de commerçante avec l'univers du marché et de la transformation des produits, Mme B. applique avec méthode son expertise "professionnelle" du cycle des marchandises et ne pratique que la "fin de marché" et les achats de gros. L'entretien fait implicitement apparaître les différences dans la constitution des colis, en fonction des associations, des saisons.

Dans la première partie de l'entretien, Mme B. répond à une question qui n'est pas située dans le temps et livre ainsi, non pas une image de la situation moyenne ou en cours (nulle trace des produits achetés – ailes de poulets, salades – évoqués dans les lieux de stockage), mais une mise en scène de la meilleure situation. Dans la description plus précise, la pratique est beaucoup plus contrastée en fonction de l'accès à des colis ou pas (périodes d'été où du riz seul est consommé à tous les repas) et en fonction aussi de la disparité de l'offre des colis (qui

fait l'objet de la seconde partie de l'entretien). Cette navigation d'une association (qui ferme ses portes) à une autre n'a été rendue possible que par le biais de l'assistante sociale. Cette précision est importante car, lors de la réalisation de seconds entretiens avec des familles rencontrées dans cette première association, la plupart n'avait aucune information concernant l'accès à d'autres associations distribuant de l'aide alimentaire.

L'entretien souligne ainsi comme une ressource, la multiplication des sources d'approvisionnements (colis, marché, commerçants de gros, hard discounts...); il dessine de façon plus allusive la part de ce qui est "acheté", de ce qui est "pris, ramassé". Il est vraisemblable que la présence du mari puisse jouer comme une censure sur le glanage au profit d'une mise en avant de son expertise des prix. La mise en compétition des aliments s'effectue au centime d'euro près et quand les goûts s'opposent dans le couple, ces quelques centimes de différences rendront l'arbitrage (en l'occurrence au détriment du

pain bis). L'essentiel de l'attention du couple est de proposer à leur enfant une alimentation plus diversifiée que la leur, débouchant sur des régimes alimentaires assez distincts. Le poids financier du goûter et le souci d'une intégration scolaire passent par l'alimentation.

La base de l'alimentation reste le riz et la pomme de terre (féculé) ; la raréfaction des possibilités de sauces conduit par moment la famille à consommer le riz seul (ou avec du sucre).

Les habitudes alimentaires antérieures à la migration soulignent une faible familiarité avec les produits cuisinés en boîtes. Si le goût de la boîte semble faire obstacle à l'ingestion de son contenu, il apparaît aussi qu'il prive les cuisinières de l'autonomie de pouvoir les préparer "à leur sauce". Autrement dit, tout se passe comme si, pour les personnes disposant d'habiletés culinaires développées, la boîte d'aliments cuisinés devenait le symbole de la négation de leurs compétences et le vecteur de la monotonie gustative. Seul le poisson en boîte est apprécié parce qu'il entre plus anciennement dans la composition de recettes.

Conclusion sous-profil A et B "dépendance exclusive"

L'approche sociologique des trajectoires permet de nuancer la situation des personnes dépendant exclusivement de l'aide alimentaire, les unes vivant une pénurie "structurelle" et permanente, les autres étant dans une pénurie plus ou moins chronique. Cette "différenciation", certes sensible, demeure ténue. Plus qu'une séparation, il serait plus juste d'y lire un continuum de situations tant les ressources du travail non salarié sont fragiles.

Les pénuries évoquées peuvent paraître contradictoires avec les prises de poids évoquées mais elles traduisent en fait des comportements alimentaires centrés sur un remplissage basé essentiellement sur des féculents et d'autres aliments peu riches en nutriments mais denses en énergie.

La situation étudiée dans le sous-profil suivant, **sous-profil C**, est tout à fait différente, mais il s'agit toujours de personnes n'achetant que de façon résiduelle des aliments.

6.4 La caractérisation du sous-profil C : le multi-glanage ou la dépendance à l'utilisation simultanée de plusieurs sources d'aide alimentaire associatives

6.4.1 LE RECRUTEMENT

Quatre entretiens s'inscrivent dans ce **sous-profil C** de multi-glanage avec les familles : C. ; Maub (C1) ; Aus (C2) ; Pal (C3). La rencontre et la sélection des sujets de ce profil ont été difficiles, notamment parce que le recours multiple n'est pas "arrimé" à une caractérisation

appréhendable directement par les questions sociodémographiques (comme cela était le cas pour les personnes sans accès au travail salarié). Le questionnaire épidémiologique n'a pas permis non plus d'appréhender suffisamment finement cet aspect car la question relative à l'utilisation de plusieurs associations ne distinguait pas l'usage successif de l'usage simultané. Sur les quatre zones de l'étude épidémiologique, ces situations concernaient 33,5 % de la population enquêtée. Cependant, le cumul d'aides est beaucoup plus fréquent chez les utilisateurs des repas qui ne font pas partie de l'échantillon sélectionné pour l'étude socio-anthropologique : 65,5 % déclarent fréquenter plusieurs sources d'aides sur les quatre zones, ce pourcentage s'élevant à 62,5 % à Paris et 62,4 % pour Paris et la Seine-Saint-Denis. Sans prendre en considération les utilisateurs de repas chauds dans l'étude épidémiologique, le pourcentage d'utilisateurs de plusieurs associations était de 11 %.

Compte tenu de ces difficultés, l'observation directe et la navigation entre différents sites de distribution ont permis d'identifier quelques personnes cumulant simultanément les aides. Autrement dit, l'échantillon présenté dans le sous-profil C "multi-glanage" constitue l'exhaustivité des personnes rencontrées pouvant correspondre à cette pratique, ce qui laisse supposer qu'elle est plutôt rare en milieu urbain dense.

Trois entretiens ont été effectués au domicile des familles (famille C., Maub (C1), Aus (C2)). Ce n'est pas le cas de la rencontre avec Mme Pal (C3) qui a mis en place des obstacles répétés aux différentes tentatives de prises de rendez-vous. Cependant, cette famille a donné lieu à une série d'entretiens informels riches de suffisamment d'éléments (notamment grâce à une rencontre avec la mère de Mme Pal (C3)) pour être intégrés dans le *corpus* d'analyse. Précisons que ce type d'entretiens informels (non enregistrés, mais reconstitués par la prise de notes), effectués pour l'essentiel en retrouvant Mme Pal (C3) dans la file d'attente, puis en l'accompagnant dans le circuit (long) de la distribution, ne correspond pas strictement à la nécessité méthodologique conceptualisée dans les travaux sur le sous-prolétariat (Lanzarini, 2000 ; Bruneteaux, Lanzarini, 1999). Cette forme d'entretien correspond ici à une des dimensions de cet outil méthodologique que les auteurs nomment "définissant une relation spécifique de confiance" (Bruneteaux, Lanzarini, 1999) et s'apparente à "une conversation orientée" (Bruneteaux, Lanzarini, 1998). Cela correspond à une autre modalité caractéristique de la "gestion de l'assisté" (Bruneteaux, Lanzarini, 1999) : le poids du contrôle social. Autrement dit, la dimension "d'enquête" (au sens quasi-policier) contenue dans le travail du sociologue n'échappe pas aux "usagers" de l'aide alimentaire. En acceptant que cette "exposition de soi" (Dubois, 1999) ne va pas de soi et respectant cette protection de la vie privée, ces esquives doivent être analysées. En effet, elles déconstruisent la fausse évidence de la relation d'entretien, en même temps qu'elles renseignent sur le mode de relation à "l'assistance institutionnelle" et les zones de résistances et de protection mises en place. Précisons que ce n'est pas parce que la sociologue est accueillie au domicile qu'est levé tout "soupçon" quant aux "réels" motifs de sa présence. Malgré des explications détaillées, répétées, les personnes avec lesquelles les entretiens ont été les plus nombreux continuaient (surtout quand il s'agissait d'une présentation à un tiers) à l'identifier comme "étudiante assistante sociale", ou "travaillant à la Caisse d'allocations familiales" et ce, malgré les dénégations déjà exprimées de la sociologue...

6.4.2 LES QUATRE ENTRETIENS RÉALISÉS

Le processus d'analyse concernant les "bénéficiaires" qui cumulent différentes formes d'aides alimentaires s'appuie donc sur quatre trajectoires : deux couples et deux foyers monoparentaux habitant en appartement. Nés et scolarisés en France, trois chefs de familles sont titulaires d'un certificat d'études primaire et une, du baccalauréat. Le quatrième foyer, venu du Maghreb, a un niveau de scolarité correspondant à l'école primaire. Deux familles ont des jeunes adultes de moins de 25 ans en première recherche d'emploi (sans ressources), un foyer a un unique enfant scolarisé en primaire, un autre, un enfant non encore scolarisé. Les revenus des chefs de famille sont : l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité), le RMI, l'API (Allocation Parent Isolé), une pension d'invalidité. Dans trois foyers, le chef de famille a plus de 50 ans, dans un, moins de 30 ans. Ils ont des ressources évaluées entre 3 et 6 € de "reste à vivre" et fréquentent une épicerie sociale et plusieurs structures de colis de façon simultanée.

sous-profil C "multi-glanage, dépendance à l'utilisation simultanée de plusieurs sources d'aides alimentaires associatives"

"Reste à vivre" entre 3 et 6 €

familles : C ; Maub (C1) ; Aus (C2) ; Pal (C3)

L'homogénéité de ce groupe tient à :

- des ressources liées pour l'essentiel à des revenus de transfert, mais faisant suite (pour trois foyers sur quatre) à une longue stabilité professionnelle ;
- la fréquentation continue et annuelle de l'épicerie sociale et périodique de la distribution de colis ;
- un équipement électroménager développé et des espaces de stockage ;
- ils habitent tous en HLM et ils entretiennent une certaine relation de familiarité avec les services sociaux ;
- leurs parents sont de milieux modestes.

6.4.3 L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES SOCIALES DU SOUS-PROFIL C "MULTI-GLANAGE" : DISPOSER D'ANCIENS ÉLÉMENTS DE STABILITÉ PROFESSIONNELLE OU FAMILIALE

Ce processus de cumul de différentes sources d'aide alimentaire semble être le fait de personnes ayant connu une rupture dans leur trajectoire qui les a écartées du marché du travail et mis en contact, de façon plus ou moins efficace, avec le système institutionnel d'aide sociale. Dans trois familles, les trajectoires croisent la maladie (physique ou psychique) qui intervient après de longues années dans le même emploi. Il ne s'agit donc pas de personnes s'étant déjà "frottées" à l'univers direct de la précarité professionnelle. M. Aus (C2) a travaillé pendant 24 ans comme ouvrier cariste dans la même entreprise, puis il est "devenu malade à cause du travail" et touche maintenant une pension d'invalidité. Quelques éléments dans les propos hachés de M. Aus (C2) laissent penser qu'il a d'abord été licencié, ce que Mme Aus (C2) semble vouloir nier et que l'entretien ne parviendra pas à éclaircir... ;

Mme C. a travaillé pendant 19 ans comme agent administratif (cf. portrait famille C. *infra*) avant une dépression ; M. Maub (C1), ancien intermittent du spectacle, a présenté le même show pendant plus de 10 ans avant d'être greffé du foie à 48 ans. En regard, la situation de Mme Pal (C3) est atypique car elle est la plus jeune (30 ans), la plus diplômée (un baccalauréat), mais quatre grossesses rapprochées ont différé ses projets d'insertion professionnelle : "j'avais 21 ans quand le premier est né, pas de travail, j'étais chez ma mère (...) après j'ai suivi une préparation pour un concours administratif de catégorie C, mais le concours est mal tombé [elle était proche d'un nouvel accouchement]... l'année suivante je l'ai eu, c'était à La Poste et mon admission était suspendue pendant deux ans à l'obtention du permis de conduire... mais j'avais pas d'argent pour le passer... c'est tombé à l'eau".

Le rapport à l'emploi des conjoints provoque, malgré des situations très différentes, des tensions dans les interactions conjugales : Mme Maub (C1) est comme son mari touchée par une lourde pathologie mais elle ne veut pas renoncer à "courir le cachet" pour maintenir son statut d'intermittente du spectacle alors qu'elle est dans sa troisième chimiothérapie. Son mari tente de la convaincre de renégocier son invalidité de niveau 1 (150 € mensuels) en niveau 2 (financièrement plus élevé, mais ôtant l'intérêt économique d'une activité d'intermittente) ; Mme Aus (C2) s'est mise à travailler à partir de 50 ans et compte sur "le bouche à oreille" pour multiplier ses heures de ménages (huit heures hebdomadaires déclarées).

Une mobilisation sur tous les fronts

Les facteurs de stabilité professionnelle précédemment évoqués expliquent en partie l'accession au "HLM" dans des délais relativement courts, comparativement à la moyenne calculée autour de 6 à 15 ans selon les villes et les politiques municipales (Poupeau, 2005) : respectivement 12 mois, 9 mois, 6 mois et 3 mois pour M. Aus (C2), Mme Pal (C3), Mme Maub (C1) et Mme C. Cet accès à un logement social dans la métropole *intramuros* est un indicateur d'un "savoir faire" explicitement décrit comme du "harcèlement" administratif. En effet, à chaque fois, des leviers "spécifiques" ont été mobilisés : Mme C. est passée par son ancien employeur ; Mme Maub (C1) par un rendez-vous à la permanence de l' élu d'arrondissement pour lui rappeler qu'il venait de faire passer un amendement obligeant à reloger dans le même arrondissement les personnes expulsées : "il n'a pas pu me le refuser... c'est lui qui avait fait passer ça. J'ai bien fait car depuis ça a disparu". Cette dynamique repose sur une autonomie linguistique et un rapport particulier à l'écriture, qui est avéré par la présence d'un ordinateur avec imprimante (appartenant au fils aîné de Mme Aus (C2)), de deux machines à écrire (plus ou moins en état de marche) (Mme C., Mme Maub (C1)). La maîtrise de "l'écriture administrative" s'affirme dans une grande familiarisation avec les procédures administratives et notamment tout le circuit qui gère l'assurance maladie (Sécurité sociale...). De plus, les entretiens font apparaître que toutes ces familles ont des pratiques culturelles ou de loisirs liées aux offres du secteur social de la mairie ou des associations ; au demeurant, elles en font profiter leurs proches : "on sort pas mal... une fois par semaine... car j'ai la carte Émeraude... en plus, en ce moment, on a une copine qui est ouvreuse... on sort beaucoup et ça fait du bien... pour le petit, on a des places pour le Palais de la découverte, on a amené sa petite copine qui était ravie... sinon, il a son copain beur dont la mère est concierge dans le quartier, il est ravi aussi" (M. Maub (C1)). Si pour cette famille

liée aux métiers du spectacle ces opportunités assurent une continuité avec la vie professionnelle, ces invitations relèvent plus clairement du contre don pour les trois autres foyers "j'ai pu emmener les copains de mes enfants sur les bateaux-mouches et c'était bien pour eux... pour moi aussi par rapport à leurs parents. (...) Pour le cinéma, mes enfants sont trop petits, mais je donne les places à ma mère et son copain. Ils sont à l'hôtel en ce moment, ça les aère un peu." (Pal (C3)).

Ces pratiques relèvent d'une optimisation de toutes les possibilités offertes pour éviter l'isolement, organiser des échanges (cf. Portrait famille C.) mais elles s'inscrivent dans une capacité à assumer la demande d'aide, et plus largement à dépasser la honte. Cela se déploie en effet dans une réorganisation qui mobilise bien au-delà des convenances sociales, dans les marges proches de certains "tabous" culturels. Certaines pratiques précises touchent à des limites qui engagent le corps vers le registre de la disqualification de l'intégrité physique, vers la souillure. Il s'agit pour ce que nous avons pu enregistrer de prêter son corps à l'expérimentation pharmaceutique, cosmétique et capillaire (Mme Pal (C3)) ou de le plonger dans l'ordure "moi, si ma sœur me voit dans une poubelle... elle aura honte." (Mme Maub (C1)) (cf. aussi Portrait famille C.). Cette dimension de transgression peut expliquer dans un autre contexte national, aux États-Unis, que certaines des pratiques du système D (comme la vente de son sang) soient méconnues par les "educators" en charge de demandeurs d'aides alimentaires (Kempson, 2003).

Enfin, toutes ces familles se caractérisent par la présence de personnes en difficultés au foyer ou parmi leurs proches. Il peut s'agir :

- d'un conjoint en passe de perdre son statut (Mme Maub (C1) intermittente du spectacle) ;
- de jeunes adultes de moins de 25 ans au chômage sans indemnités (famille Aus (C2), famille C.) ;
- d'un parent en difficulté : la mère de Mme Pal (C3), infirmière dans un hôpital de la proche banlieue a été expulsée de son logement et se trouve à l'hôtel avec son compagnon qui ne travaille pas... elle a perdu ses droits à l'APL (Allocation personnalisée au logement) et nous avons pu constater que sa fille lui remettait une partie de son colis ;
- d'un enfant de 11 ans qui a des "troubles" générant un fort retard scolaire et la fréquentation de différents spécialistes (psychomotricienne, orthophoniste, cours particuliers...) et requière la mobilisation accrue des parents.

6.5 Le sous-profil C "multi-glanage" : comment composer avec l'hétérogénéité du contenu des aides alimentaires cumulées ?

Les entretiens et visites réalisées auprès de ces familles ont eu lieu dans des appartements du parc HLM où, en l'occurrence, aucune cuisine ne peut réellement accueillir une table. Cet espace cuisine est dévolu à la préparation et au stockage de la nourriture. L'équipement électroménager est très complet, comprenant aussi fréquemment du petit électroménager type grille-pain, robot ménager, friteuse, généralement ancien mais fonctionnel... Une table et des chaises sont installées dans une partie de la pièce "salon - salle à manger".

En revanche, dans chacun de ces logements, d'autres espaces que la cuisine accueillent de l'alimentation : placards d'entrée *a priori* conçus pour mettre des vêtements, balcons équipés d'étagère recouverte de plastique pour abriter les denrées moins périssables, bibliothèques dans les couloirs pour entreposer des bocaux vides...

Pendant une partie de l'année (l'hiver), les familles Pal (C3) et Aus (C2) cumulent l'approvisionnement à l'épicerie sociale et les colis alimentaires d'une association ; elles ont d'abord commencé par fréquenter l'épicerie avant d'envisager de se rendre dans un site de distribution de colis. Mme C. et la famille Maub (C1) cumulent toute l'année l'épicerie sociale à deux associations confessionnelles distribuant des colis d'alimentation ; ces deux familles ont d'abord commencé par fréquenter des distributions de colis.

Mme Pal (C3) ne fréquente pas le marché, mais des hard discounts ; Mme Aus (C2) se rend au marché et dans un hard discount ; la famille C. et Maub (C1) font les poubelles des marchés et d'autres commerces alimentaires (ou pas). Tous étudient les prospectus distribués par la grande distribution (grandes et moyennes surfaces) dans les boîtes à lettres et certains organisent ainsi leurs listes de courses, ou récupèrent des bons de réduction. Les tickets de caisses recueillis sur un mois auprès de Mme C. ont donné une indication des faibles volumes achetés. Ces familles maîtrisent de nombreuses techniques culinaires et surtout elles opèrent une "mise en circulation" de la nourriture dans le réseau familial ou de proximité.

6.5.1 LES EFFETS DU CUMUL D'AIDES ALIMENTAIRES : D'ABORD LA REDISTRIBUTION

Par définition, les personnes qui cumulent de façon simultanée différentes sources d'aides alimentaires associatives paraissent potentiellement les plus à même de porter une appréciation comparée des différentes offres, de leurs effets sur leur comportement alimentaire. Précisons que l'optique retenue pour saisir l'effet différentiel de l'hétérogénéité des propositions d'aides alimentaires (connue par ailleurs (Belin, Dauphin, Castetbon, Darmon, 2005)) n'est pas de s'attacher à pointer les "manques", les "aberrations" plus ou moins ponctuelles de l'offre ; il semble plus probant pour notre démarche de quitter une posture de normativité (nutritionnelle, morale) pour se concentrer sur deux questions :

- que cumule-t-on avec quoi ?
- à quelles conditions peut-on prendre la parole pour "évaluer" les différences entre les aides reçues ?

Les entretiens font apparaître que, malgré des relances de ma part, il est difficile de "critiquer" le don reçu. L'enquête épidémiologique évalue en dehors des structures de repas qu'à Paris et en Seine-Saint-Denis, 21,4 % des personnes interrogées souhaitent "spontanément" un changement dans l'aide alimentaire. Cependant, quand une liste de propositions leur est faite, ce pourcentage augmente significativement. Il s'agit bien de saisir la logique organisationnelle dans laquelle s'inscrivent les personnes qui ont recours au cumul d'aides. Pendant l'hiver, le cumul des colis permet essentiellement de faire des provisions pour l'été (conserves, portions de fromages sous vide, riz, pâtes...) et/ou de s'accorder quelques agréments dans son alimentation. Il peut s'agir d'un camembert particulier que Mme C. ira acheter pour sa fille, d'achat de bœuf bourguignon, de poisson frais, d'eau minérale gazeuse (famille Maub (C1)) ou d'amandes à griller pour faire des

pâtisseries orientales, de produits en provenance de l'étranger et que l'on ne trouve que dans des commerces "exotiques" comme le café à la cardamome (Mme Aus (C2)). En tout état de cause, ce cumul "d'aides" semble desserrer l'étau financier qui pèse sur les familles. Il a été très difficile d'appréhender les effets positifs des possibles économies réalisées (cf. portrait famille D.) ; d'abord, parce que les dépenses pour les vêtements, équipements sont déjà réduites, en dessous du minimum depuis longtemps (Legros, 1994) ; ensuite, parce que les crédits et découverts en cours sont toujours importants ; enfin, parce qu'en période d'hiver, les notes de chauffage (dans les appartements privés ou sociaux collectifs) semblent engloutir ce qui a pu ne pas être dépensé. Il n'y a pas d'épargne de sécurité mais la possibilité de ne pas différer certaines factures.

L'expérience de la famille Maub (C1) est particulièrement intéressante à plusieurs titres. Leur portrait détaillé ne sera pas réalisé ici, mais quelques éléments permettront d'apporter un éclairage précis sur une dimension restée implicite dans les autres entretiens (Michelat, 1975). Cette famille est la seule du **profil "Dépendance à l'aide alimentaire"** à partir régulièrement en vacances, une fois par an, sans passer par une association³⁰. Et de ce fait, elle est apparue comme la seule à pouvoir indirectement maintenir une pratique familiale de "bien-être" (Legros, 1994). La recherche de pratiques collectives de "bien-être" est toujours pertinente, elles sont les plus valorisées par les milieux populaires (Hoggart, 2004) : elles sont plus significatives pour l'unité familiale que des activités plus individualisées qui restent ponctuelles et n'ont pas le même effet de suspension du temps et de communion. Par ailleurs, la famille Maub (C1) se rend dans une épicerie sociale et dans deux distributions confessionnelles différentes pour y recevoir des colis et ils disposent donc d'un regard sur un segment de l'offre. Si cette connaissance soutient généralement une description des aides, elle n'est pas toujours une condition suffisante à son analyse par les acteurs. La description de leur trajectoire permet de comprendre les ressorts de leur "prise de parole", c'est-à-dire la construction de la légitimité qu'ils "s'arrogent" pour pointer l'inadéquation partielle de ces offres avec leurs besoins.

M. et Mme Maub (C1) justifient la nécessité du recours multiple à différentes sources d'aides par leurs fortes disparités :

"On a eu de la poudre pour faire des crèmes caramel pour 100 personnes alors qu'on est que trois. J'en fais profiter une amie tunisienne qui est très pauvre, car ses enfants sont dans le privé et elle est toujours fauchée. (...) on a plein de couscous, plein de beurre, mais rien à mettre avec (...) ils donnent des amuse-gueules pour les

apéritifs donc on les donne car nous on boit pas d'apéritif... des petits gâteaux salés ils donnent trois paquets par semaine (...) à l'épicerie je préférerais des pommes de terre, même germées, que leurs frites car je pourrais toujours les couper... ou des carottes un peu limitées... on ferait des potages..." (Mme Maub (C1)).

Outre la question déjà évoquée du niveau de transformation des produits proposés et de leurs utilisations induites, la famille insiste sur la mise en circulation qu'ils opèrent dessinant alors les chaînes de solidarités qui organisent leur réseau social de proximité. Ils rappellent la logique anthropologique déjà évoquée (cf. Potlatch) *"Dans les choses échangées au potlatch, il y a une vertu qui force les dons à circuler"* (Mauss, 1995). Quand les problèmes de santé sont lourdement présents, l'inadéquation des aliments proposés est redoublée : *"moi je suis sous antirejet, ma femme est en chimio, donc c'est pas toujours évident pour nous. Par exemple, la choucroute en boîte on la lave, on la rince pour enlever le sel et la viande on n'y touche pas, c'est trop salé pour nous... alors c'est pour le chien... nous on rajoute une pomme de terre dans le chou... disons que l'on prend tout ce que l'on peut rincer comme boîte, le reste on est obligé de refuser"* (M. Maub (C1)). La santé bucco-dentaire est un sujet sensible et récurant chez les populations précaires (Beynet, Menahem, 2002). La chimiothérapie de Mme Maub (C1) semble lui avoir *"attaqué les dents"* et l'accès à ce type de soins lui pose problème *"j'espère que mes deux de devant vont tenir... sinon il faudra que je fasse un crédit si cette tuile me tombe dessus, car avec la CMU trouver un dentiste qui vous accepte c'est pas facile..."* (Mme Maub (C1)).

Autrement dit, à cette étape de l'analyse, tout semble se passer comme si c'était les plus intégrés dans le système d'aide sociale qui se sentent les plus prompts (et légitimes) à pointer les distorsions d'une aide alimentaire hétérogène. Ainsi, ils n'hésitent pas à souligner certaines modifications inattendues (et peut-être délétères) de leurs habitudes alimentaires *"avant de découvrir l'épicerie, on ne donnait jamais de jus, de gaz, à notre fils... toujours de l'eau, même parfois des petites [marque d'eau gazeuse]... pour changer... maintenant c'est tellement peu cher, un beau petit conditionnement que bon... on s'y est mis ! Pareil pour les yaourts, on a toujours été très nature [rires] et puis un fruit à côté... maintenant, c'est vrai qu'on a plus de yaourts aux fruits... ce sont de petits changements comme ça, pour lui..."* (M. Maub (C1)).

Pour compléter l'examen de cette stratégie il convient d'intégrer les effets spécifiques de la trajectoire sociale de cette famille et l'acquisition dès l'enfance d'une culture de la pauvreté.

³⁰ Parmi les 35 entretiens réalisés, quatre familles font partir leurs enfants en vacances dont une grâce à une association qui distribue par ailleurs de l'aide alimentaire.

M. Maub (C1) : même avant de tomber dans la pauvreté on mangeait déjà comme ça... on a limité les steaks...

Mme Maub (C1) : plutôt que du rumsteck, on fait du bourguignon et on compense avec ce que l'on a gratuitement, il faut arriver à compenser... c'est toute une éducation... Nos parents avaient connu la guerre, ils faisaient du pain perdu, dans une panade avec du lait. (...)

M. Maub (C1) : oui, mais regarde ta sœur... quand leur mère est morte, sa sœur n'avait qu'un an de moins que ma femme et toi tu bossais déjà à la plonge, t'avais quoi... 14 ans...

Mme Maub (C1) : et puis j'aidais la famille alors que ma sœur, elle, avec sa première paie, elle avait acheté un chapeau et mon père, je m'en souviendrai toujours, il lui avait enfoncé sur la tête [elle fait un geste des deux mains mimant un vissage en force] tellement lui il avait... il avait... il avait l'électricité à payer !

M. Maub (C1) : disons que avant de tomber dans la pauvreté, on était déjà habitué... comme intermittent aussi, quand on tourne ça va mais, quand on tourne plus, il faut bien manger quand même.

La mobilisation d'un argumentaire qui plonge ses justifications dans l'histoire personnelle (l'enfance), mais aussi l'histoire collective (le statut professionnel, la guerre vécue par les parents) contribuent à une naturalisation de ce type de stratégies de nécessité.

Ainsi, l'analyse des trajectoires et pratiques de ce profil "Multi-glanage" met en lumière que les aides obtenues, entre autres en matière alimentaire, entrent dans un processus social d'échanges et participent à l'entretien d'une solidarité de proximité, sans, à aucun moment, être convertie en argent comptant. L'axe de la complémentarité recherché entre les différents colis sert principalement la recherche de produits frais et non préparés.

6.5.2 LE PORTRAIT DE LA FAMILLE C., SURVIVRE EN ÉTAT DE SIÈGE

Mme C. vient à l'épicerie sociale depuis presque deux ans et elle fréquente aussi deux associations qui distribuent des colis (mais elle ne l'évoquera que dans un second entretien). Elle est née dans le Poitou de parents ouvriers et a 58 ans. Sa biographie est faite de ruptures affectives (traits récurrents dans les populations précarisées (Parizot, Chauvin, Firdion, Paugam, 2002)) et de déménagements. Elle a vécu maritalement avec trois hommes différents en France comme à l'étranger (Afrique), où elle a d'ailleurs "dû laisser" quatre enfants qu'elle n'a pas revus depuis son départ il y a 20 ans. À proximité de son domicile, vit l'aînée de ses enfants (issue de sa première union) qu'elle voit rarement. Actuellement, Mme C. habite dans un HLM avec ses deux derniers enfants ; le père, dont elle est séparée, est présenté comme "un marabout sans papiers" ; ces enfants, jeunes adultes de 20 et 21 ans, sont en difficulté : l'un est en échec scolaire et devrait repasser le baccalauréat sans espoir, handicapé par sa pratique "dure de drogue douce" ; l'autre souffre d'une profonde dépression, qui se traduit notamment par des tentatives de suicides à répétition. Dans ce contexte quotidien très chargé (fait de surveillances et de soins), Mme C. se débat dans une procédure administrative lourde. En effet, agent administratif dans un hôpital pendant 19 ans, Mme C. est "tombée en arrêt longue maladie pour une dépression". Mais cette situation a été suspendue après une série d'expertises de contrôle de la Sécurité sociale "je me suis retrouvée sans un sou, ça

m'a cassée, achevée". De ce fait, pendant 10 mois, de octobre 2003 à juin 2004, Mme C. n'a eu aucune ressource "les loyers couraient toujours à taux pleins, il fallait 6 mois d'arrêt maladie pour toucher des aides... j'ai eu des problèmes avec la banque... des pénalités sans fin, ils m'ont escroquée...". Au moment de l'entretien, Mme C. estime "être en difficulté depuis bientôt deux ans" et elle touche le RMI depuis quelques mois (elle a appris peu avant qu'elle n'avait pas besoin de démissionner pour en bénéficier). De ce jour, elle a cessé les recours auprès de la Sécurité sociale et de son employeur pour se réorganiser dans la perspective d'attendre, avec le RMI, l'arrivée du minimum vieillesse. Cela correspond donc à un retrait définitif du marché de l'emploi (Cohen, Larguèze, 2001).

Cette dépression est en partie liée à des changements dans ses attributions professionnelles, qui sont aussi entrées en conflit avec ses nouvelles croyances spirituelles. Mme C. s'est convertie à une pratique religieuse dont elle décline le versant mystique. De ce fait, la série des difficultés qu'elle rencontre est vécue sur le mode "d'une épreuve voulue par Dieu", qui l'inscrit dans un cheminement et un destin d'initiation plus large. Ce "réenchantement" de son quotidien par la foi fait partie des éléments qui lui permettent de rester mobilisée et de ne pas donner plus de prise à une vulnérabilité psychologique (elle-même renforcée ou due aux différents accidents de parcours qui émaillent sa vie). Cette pratique n'est pas sans influence sur son alimentation car une série d'ingrédients sont proscrits (dont le porc, l'alcool et tout ce qui peut en contenir comme le bœuf bourguignon, la paella...). Sa fille partage depuis peu ses convictions, son fils s'y refuse, ce qui demande à la mère d'organiser un approvisionnement "mixte".

L'épidémiologie nutritionnelle appliquée aux situations de pauvreté a permis de quantifier l'intensité des problèmes de santé et par leur ampleur d'interpeller le champ de la santé publique. Au-delà, l'analyse renvoie à la construction des inégalités sociales de santé car pour comprendre les pratiques d'alimentation à l'œuvre, il s'agit moins de les individualiser que de les réinscrire dans les mécanismes macro-économiques structurels qui forgent les conditions de vie de ces populations et de leurs effets délétères sur la santé.

Mme C. ne dispose d'aucun soutien familial et sa seule amie est en invalidité suite à un cancer. Elles s'entraident dans la mesure des faibles possibilités respectives ; régulièrement, Mme C. invite son amie au cinéma grâce à des entrées distribuées par une association qui réalise aussi de l'aide alimentaire et régulièrement son amie lui offre de l'huile d'olive bio, du thé rouge...

Tout à fait caractéristique des multi-glaneurs de ce sous-profil C, Mme C. a une bonne connaissance des circuits administratifs. Comme elle le dit : *"j'étais toujours avec les AS"*, abréviation qui en dit long sur sa familiarité avec le système d'aide sociale. Deux exemples significatifs peuvent être extraits de l'entretien, l'un concerne l'accès à un logement, l'autre l'achat d'un réfrigérateur. En plein conflit avec son supérieur hiérarchique, elle fait une demande de logement aux services sociaux de l'hôpital et elle l'obtiendra rapidement : *"quand ça a commencé à aller mal avec lui, je me suis dit : "il faut pas tout perdre" et je suis allée voir le service social pour parler de mes problèmes de logement et je les ai plus lâchés... j'ai failli faire un scandale et du coup, ils m'ont fait passer en priorité ; j'ai eu l'appartement grâce à eux en trois mois... ils étaient coincés car je les menaçais de faire un scandale, d'écrire et tout"*.

Plus complexe encore est le montage financier pour remplacer son réfrigérateur : elle a obtenu du service social de la mairie et de la Caisse d'allocations familiales (Caf) une aide totale pour acheter un nouveau réfrigérateur. C'est ainsi qu'elle raconte en détail comment dans les chaleurs de l'été précédent (2004), son réfrigérateur a abdicué : *"ça faisait 15 ans, c'était un vieux compagnon de route (...) ça m'a fait mal quand ça a été fini, tellement ça m'a fait mal que je l'ai pris en photo avant de le débarrasser"*. Elle a choisi le nouveau avec soin pour ses caractéristiques techniques, préférant rajouter de l'argent (ce qui a nécessité un petit arrangement avec le responsable de l'enseigne). Ainsi, elle est équipée d'un *"frigo girafe"* (réfrigérateur et 3 casiers pour la congélation) et d'un autre petit congélateur qu'elle avait déjà en complément.

La famille C. est grande consommatrice de psychotropes *"d'antidépresseurs, de neuroleptiques et de benzodiazépines"* (une des tentatives de suicide de la fille a été réalisée par ingestion des médicaments posés sur la table de nuit de la mère) et autres substances psycho-actives (pour le fils). Entre deux de nos entretiens, sa fille fera une nouvelle tentative de suicide et sera hospitalisée, compliquant l'emploi du temps des collectes alimentaires de sa mère. Celle-ci a des problèmes de dents et se rend deux fois par semaine auprès des étudiants en odontologie où les soins sont gratuits, mais excessivement longs. Aux tentatives d'autodestruction de sa fille, s'ajoute un niveau de violence intrafamiliale très fort et à plusieurs reprises, la mère a appelé la police pour séparer ses enfants ou être protégée (la mère a su *"demander"* un policier de référence qui *"s'occupe"* de son fils). Lors de la première rencontre avec la famille C. à leur domicile, tous les protagonistes sont présents et me seront présentés, mais aucun des enfants ne sera en mesure de participer à la conversation : la fille semble très *"assommée"* par les médicaments et après avoir écouté sa mère discuter pendant quelques dizaines de minutes, elle partira dans sa chambre ; quand au fils, il se lèvera vers 14 h, peu après que sa mère eut insisté pour que je *"constate"* l'état de désordre de la chambre où son garçon est endormi.

Mme C. développe une stratégie de stockage propre à une activité de magasinière : tout l'appartement est rempli de denrées, certaines sont sous clés. Sa gestion professionnelle de l'alimentation lui prend presque tout son temps et fait d'elle une figure paroxystique de la rationalisation des possibilités de s'approvisionner. Sa technique du stock est issue de son expérience de vie dans un pays en voie de développement, soumis à des approvisionnements irréguliers, et de la mémoire de la guerre transmise par ses parents.

PORTRAIT DE LA FAMILLE C. - SOUS-PROFIL C "MULTI-GLANAGE, DÉPENDANCE À L'UTILISATION SIMULTANÉE DE PLUSIEURS SOURCES D'AIDES ALIMENTAIRES ASSOCIATIVES" : SURVIVRE EN ÉTAT DE SIÈGE



Des armoires bien remplies



Les poubelles du marché en transition avant le tri sur le balcon.



Mise sous clé des compotes et sauces fabriquées.



Mise sous clé des denrées précieuses.



Pâtés stockés pour être donnés aux SDF.



Ainsi régulièrement madame C. invite son amie au cinéma (grâce à des entrées distribuées par une association caritative) ; régulièrement son amie lui offre de l'huile d'olive bio, du thé vert...



Elle insistera pour que je photographie la valise à roulettes qui contient tous les dossiers administratifs et sans laquelle elle ne se déplace jamais dans une structure et qui souligne la dimension identitaire forte qui y est installée.



" Au bout d'un moment, je me suis rendue compte que le pain tous les jours me coûtait cher et un jour je me suis rendue compte aussi qu'il y avait un foyer d'handicapés résidant dans mon immeuble et j'ai fait une demande officielle pour avoir le pain rassis de la veille et ils ont fait une réunion et ils m'ont dit que "oui". Vous voyez, dans le sac noir, c'est celui de l'avant-veille, quand j'ai pas eu le temps de le manger je le redescends et le gardien le prend pour ses bêtes, ses chiens à la campagne. J'en mets un peu un dans mon congel mais un petit peu seulement car je n'ai plus de place."

Rencontre avec la famille C.

Q : comment faites-vous pour l'alimentation ?

Mme C. : ah, heu alors... quand j'allais au marché, je me suis rendue compte qu'il y avait des plateaux à un euro, en fin de marché, et que plus on avançait en heure et que moins c'était cher... Le marché est petit, c'est pas tout près, mais à force... j'ai vu aussi, à force de rester de plus en plus, que finalement, le plateau que je pouvais acheter à un euro, parfois les autres [les commerçants], ils les remballaient pas... ils voulaient pas les charger dans le camion... donc finalement ça restait là, sur place quoi... alors un jour, je me suis décidée, bon c'est pas facile... surtout au début... mais un jour je me suis dit "y a pas de raison", j'ai pris un grand sac-poubelle car des fois ce qu'on prend ça coule, ça colle, ça poisse, vous voyez quoi... et alors après finalement, c'est devenu pour moi comme les enfants à Pâques et la pochette-surprise... c'est incroyable tout ce que je peux trouver en fouillant ! Bon, c'est sûr, c'est des efforts physiques, comme je dis souvent c'est ma salle de sport car il faut se donner à fond pour remplir son caddie et puis d'ailleurs ensuite, ça encore c'est un signe [divin], j'ai trouvé un deuxième caddie, juste la structure métallique donc vraiment bien, juste ce qu'il me fallait pour pouvoir empiler des cageots... bon, mais vraiment, c'est un vrai boulot, oui ça alors on peut le dire... c'est comme ça... c'est comme si j'avais fait ma salle de sport. Franchement, il faut le voir pour le croire, mais les fruits, l'été, c'est honteux de voir ce qu'ils laissent ! Des caisses entières que je trouvais et je pouvais pas laisser ça, je pouvais pas... alors je faisais plusieurs allers-retours et je passais des nuits à faire des compotes et jusqu'à présent, j'ai encore des compotes de l'été dernier... [qu'elle met sous clé pour que personne ne pioche dedans]. Je passais des nuits entières, comme je pouvais pas dormir, ça m'occupait...

Q : oui, à cause de vos insomnies, de vos soucis... vos enfants doivent se régaler ?

Mme C. : le garçon [c'est ainsi qu'elle désigne son fils], tout ce que je ramassais du marché, il voulait pas y toucher car pour lui c'était honteux, mais pas elle [sa fille]. (...)

Il paraît qu'ils n'ont pas le droit de laisser ou de donner... et ils doivent aussi ne rien laisser d'apparent... mais moi, vraiment j'ai un sixième sens pour savoir qu'il y a quelque chose sous un tas... je trouve de tout, des fraises, des framboises et même si c'est un petit peu... même un petit tas, ça fait toujours un petit plus pour la compote. J'ai lancé le message pour que tout le monde me garde les pots... et puis souvent j'en trouve dans les containers à verre.

Je suis bien équipée, les pots bien propres et je verse bouillant avec une grande louche que j'ai pour ça, spécialement pour ça, je mets ça et jusqu'à ras bord et je ferme hermétiquement et quand ça refroidit, ça diminue et tous les couvercles font "cloc"... c'est tout simple et j'ai jamais de moisissures, vous goûterez ça...

Q : vous mettez du sucre ?

Mme C. : je fais toutes mes compotes sans ajouter de sucre, jamais... j'ai fait une fois de la confiture d'ananas, c'est spécial, mais c'est bon... la confiture et les compotes c'est pas pareil, l'un est dessert et l'autre pour le petit-déjeuner... en fait ce que je fais surtout c'est des compotes, sans sucre, c'est aussi bon car on a le fruit des sucres qui se concentre et on n'a pas à acheter du sucre, ben oui, faut toujours penser à ça, à ce qu'on peut ne pas dépenser... mais mes recettes je pourrais vous en parler des heures.

Q : vous faites quoi aussi ?

Mme C. : je fais les conserves de légumes aussi, la ratatouille... dans les pots... les poivrons, il y en avait des tonnes et c'est facile à faire, poivrons avec l'huile d'olive de l'épicerie sociale, c'est moins cher... faut les mettre à cuire et je ferme comme pour les compotes... pareil, les tomates cuites natures avec un peu d'huile à la cuisson et sur le dessus du pot avant fermeture et hop... Je mets tout dans l'armoire et un peu partout... la demoiselle [sa fille] en a mangé et moi aussi à satiété. On trouve de tout, même des aromates ! Un jour, il y a certains commerçants, il faut dire... qui ont un container à eux, j'en ai vu un jour qui m'a fait une scène avec le responsable du marché et je m'étais accrochée, ils sont dégueulasses, ils avaient tout débarrassé et ils avaient mis des trucs sales dessus et moi, je soulève un couvercle et je vois un tapis de persil énorme, mais énorme, épais et en dessous des choux-fleurs et toutes sortes de légumes et j'ai mis tout dans mon sac à poubelle [qui lui sert de sac pour tapisser son caddie]... et puis après tout le persil, une bonne épaisseur que j'ai bien trié... Et puis je me suis dit "comment je vais faire avec tout ce persil ?" donc je redistribue, à l'épicerie sociale, à ma voisine... Faut gérer, c'est un gros boulot, laver, équeuter, bien nettoyer, enfourner dans les sacs et bien aplatir et je les mets dans le congélateur... le persil que vous achetez déshydraté à je ne sais quel prix, bon ben moi je l'ai comme frais... le persil, la coriandre pour la chorba, des quantités et des quantités... et de la menthe, là pour mon thé à la menthe, j'ai pas mis au congel, je fais sécher et je trouve que c'est mieux car ça tient moins de place... même si pour le goût c'est pas pareil... mais je le prends avec mon thé à la menthe en sachet même si j'ai vu que c'était des essences, je l'achète chez L. [supermarché dans la commune voisine], c'est en face. J'ai appris à connaître L. car ils ont des prix en promotion... pour la chatte, j'ai acheté 2 sacs de 8 kilos à 3, 2 € alors qu'il est à 4,2 € pour 4 kilos en temps ordinaire. C'est comme ça que je m'en sors car je fais des stocks, je suis très pingre car une différence d'un centime c'est un centime, même s'il faut aller plus loin... et puis aussi je garde tout. (...)

Q : c'est quoi cette liste-là ?

Mme C. : la liste de ce que je voulais, je l'ai faite avec les catalogues qui sont distribués dans les boîtes... Je ne prends que les promotions, sauf les Kleenex, et encore parfois y a des promos et je compare les prix entre [un hard discount] et L. [un supermarché], y a quelques centimes de différences, alors bon ça compte...

Mais quand j'y suis allée il n'y avait plus de bonbons M., ni de M. [chocolat], c'est pas grave. Je prends aussi des packs de soupes car parfois, on a pas le temps de la faire...

Q : mais c'est quoi le chiffre en face de votre liste ?

Mme C. : Mon calcul théorique... je savais combien ça me faisait en en prenant un de chaque, mais ça faisait trop donc on s'adapte... J'achète du couscous quand il y a 25 % en plus, et c'est pas tout le temps.

Q : donc pendant votre période sans ressources du tout vous avez manqué ?

Mme C. : disons qu'on n'a jamais eu faim... on n'a pas eu toujours ce qu'on voulait, mais bon, les envies, ça passe, mais les besoins, on a toujours pu faire face.

À ce moment de l'entretien, Mme C. me demande d'éteindre mon magnétophone³¹ pour me relater le comportement de certains éboueurs qui tentent de négocier l'accès aux monticules abandonnés en échange de faveurs sexuelles. Elle était très choquée que l'un d'entre eux puisse lui faire une telle proposition surtout en raison de la différence d'âge : "il aurait pu être mon fils" ; elle a ensuite été horrifiée d'assister aux assauts qu'a subi une de ses collègues d'infortune, qui avait dû accepter pour l'un : "les autres s'étaient donné le mot et la chahutaient".

Elle me demande ensuite de parler du "scandale" des bennes installées sur les grands marchés populaires et qui ont quasiment fait disparaître toutes les possibilités de glanage, la forçant à se rabattre sur des marchés périphériques. En effet, les commerçants doivent maintenant porter eux-mêmes leurs restes dans des bennes proches (le terme technique est compacteur), ce qui supprime le temps suspendu entre l'arrêt de la vente et l'arrivée des balayeurs.

[...] Reprise du magnétophone.

Q : alors l'été, comment vous avez fait ?

Mme C. : cet été, j'étais à la banque alimentaire qui faisait deux distributions à l'autre bout de la ville et j'y allais tous les jours car ils ne donnaient pas pour 2 jours et en plus, j'ai découvert ça tardivement, je ne savais pas qu'ils distribuaient là-bas... de 17 à 19 h, et je partais tous les jours avec mon caddie, ils donnaient un sac, ceux qui venaient avec les enfants, ils avaient droit à une petite boisson et comme je tchatchais pas mal (...) et à la fin bon avec les échanges et tout... il y a des échanges vraiment beaucoup et si bien, que finalement à la fin je revenais avec le double dans mon caddie !

Q : et quand est-ce que vous avez commencé à noter ?

Mme C. : dès le départ, j'ai fait des fiches pour savoir ce qu'on me donnait... C'était parfois trois morceaux de sucre... la première fois, j'étais outrée car tout était en vrac dans un sac en plastique de rien... [elle ouvre son cahier que j'ai donc photocopié par la suite]... le beurre, ils donnaient des moitiés dans un plastique... Des fromages, un fruit par personne, ils savaient combien on était, c'était vérifié il fallait apporter les preuves... comme partout...

Un jour j'ai demandé au chauffeur de bus, le kilométrage et ça me faisait 22 kilomètres par jour ma traversée de Paris ... Comme il y avait trop au marché, je vous l'ai dit, je fais plusieurs allers-retours, c'est physique, mais en fait, ça me donnait de la force parce que ensuite je redistribuais... j'en donne aux bénévoles de l'épicerie sociale, elles ne sont pas très argentées et elles étaient contentes aussi et du coup, j'avais des petits trucs en plus... et à la banque alimentaire aussi, je partais avec mon caddie plein et je distribuais aux femmes et elles me disaient "t'as apporté" et je leur disais "allez chercher aussi !". Quand on a la possibilité de redistribuer les gens, ça les incite à le faire aussi... Vous voyez la solidarité, ça appelle la solidarité, moi je garde ce que je ne peux pas manger pour les SDF... les rillettes pur porc je les donne aux SDF, car ils ne vont pas dans les endroits où on distribue... oui, bon oui, tout le monde peut pas avoir le courage d'y aller. Dans les colis, personne ne donne du hallal... et mes enfants mangeaient n'importe quoi avant et puis m'a fille a eu sa conversion spirituelle et il n'y a plus que mon fils qui ne mange pas hallal.

Quand j'allais à la boucherie... mais ça fait belle lurette que j'y vais plus... la viande, je prends à l'épicerie, on trouve du hallal, surtout pour ma fille, mais moi, ça me dit plus trop rien la viande... et puis avec mes dents, faut que je fasse attention.

■ COMMENTAIRES

Mme C. occupe une situation de transfuge à plusieurs titres ; elle est installée dans une posture œcuménique (liée à une conversion religieuse "ouverte"), et surtout, elle fait l'expérience du dénuement (sans aucune ressource pendant 10 mois), après une vie de salariée stable. Elle réorganise un quotidien de résistance en conjuguant différentes expériences vécues ou racontées : elle a hérité de ses parents les récits liés au rationnement pendant la seconde guerre mondiale (référence au film "La traversée de Paris") ; elle a vécu dans un pays du tiers-monde, soumis à des pénuries alimentaires. Tout se passe comme si elle s'était installée dans une économie de guerre, prête à affronter un siège. Dans cette perspective, de nombreuses censures se lèvent, laissant place à l'ingéniosité, la rationalisation de tous les interstices possibles. L'instrumentalisation bien comprise des possibilités du secteur social et associatif lui permet de gérer cette situation de transition : elle attend le minimum vieillesse. Mme C. représente un cas extrême de ce qui peut être entrepris pour assurer une alimentation variée et riche en fruits et légumes.

Ce travail de magasinière est le fruit d'un intense travail d'observation (des fins de marchés, des poubelles de cantines d'institutions, des containers à verre...), d'un investissement physique qui livre le corps au gluant, dégoulinant, à l'effort ; il requiert des ustensiles de cuisine (louche, pot, électroménager...), des techniques ("laver, équeuter, bien nettoyer, enfourner dans les sacs et bien aplatis"), des espaces intermédiaires de stockage (le balcon, les placards...). Mais surtout, cette stratégie ne peut se réaliser sans une "conversion" du regard qui l'autorise à voir une poubelle comme "une pochette-surprise"...

Ce long échange a été accompagné d'un repas partagé et d'une séance de dégustations des compotes réalisées l'été précédent. Par la suite, des entretiens informels se sont déroulés (plus d'une dizaine), puisque c'est notamment en accompagnant Mme C. (ou Mme Moni (A1)), durant de longues heures, qu'il a été possible d'observer et tenter d'établir le cours et la logique des échanges nombreux de denrées des colis qui peuvent avoir lieu à l'issue des distributions. Ces moments constituent un véritable rituel.

³¹ Ce qui fut fait, les citations suivantes correspondent à quelques phrases clés prises en notes devant elle.

La visite du logement de Mme C., entièrement réorganisé autour du stockage d'aliments, a constitué un moment de surprise intense et la source de nombreuses interrogations pour "*l'imagination sociologique*" de l'enquêtrice. Nous assumons donc de faire entrer dans le cadre de l'analyse une simple association d'idée, le rapprochement avec la situation d'un siège durant une guerre (que nous déploierons dans l'encadré *infra*) et qui nous semble cependant parée de quelques vertus heuristiques posées par Mills (Mills, 1997). Cette méthode de réflexion

affranchit des risques de "*rétrécissement du champ de l'attention*" (Mills, 1997) du chercheur et permet surtout une dénaturalisation des cadres socio-historiques (qui pourraient finir par paraître comme des évidences aux contemporains que nous sommes). À l'ombre de la conceptualisation méthodologique de Mills rappelons néanmoins que "*comparaison n'est pas raison*" et qu'en matière de déplacement historique, "*toutes les choses ne sont pas égales par ailleurs*".

Le siège de Paris

La situation alimentaire de Mme C. évoque la situation des Parisiens pauvres durant le siège de Paris en 1870-1871. Plusieurs éléments, livrés par ordre de "pertinence" croissant, contribuent à ce rapprochement (qu'il est possible de qualifier d'"incongru", mais que Mills encourageait pour leur fécondité potentielle (Mills, 1997)). D'abord, par la longueur de l'épreuve, le siège s'étale (entre les Prussiens et les Versaillais) de septembre 1870 jusqu'à fin mai 1871, ce qui rappelle en durée et saison la traversée du désert de Mme C. Ensuite, par la cartographie des déambulations alimentaires de Mme C., dont la quête de colis ne s'effectue que dans l'Est parisien ; durant le siège de Paris, les quartiers Ouest n'ont pas souffert des mêmes privations que l'Est. Enfin et surtout, par le "matériau" tout à fait spécifique construit par Mme C. En effet, détail déclencheur de l'association, depuis le premier jour où elle s'est rendue à une distribution d'aide alimentaire, elle a scrupuleusement répertorié dans un cahier d'écolier toutes les denrées qui lui étaient données par les différentes associations qu'elle fréquente de façon simultanée. Elle précise les quantités unitaires, ainsi que les produits qui ont fait l'objet d'un échange. Ce document, tout à fait exceptionnel, a fait l'objet d'un entretien spécifique et fait penser à l'œuvre méticuleuse construite par Nicolas Kohl pendant le siège de Paris. Ce voiturier a collectionné dans un reliquaire - boîte noire à vitrine qui évoque un cercueil (Tillier, 2004) – débris et restes de son alimentation, qu'il a ensuite numérotés et assortis d'une liste de commentaires comme, par exemple, au sujet d'une miette de pain : "*un pain mangé après 4 heures d'attente par moins 12 degrés*".

Gustave de Molinari fournit quant à lui, une description détaillée des mécanismes et enjeux du "*rationnement gratuit et obligatoire*" (Molinari, 1871) plébiscité par certains comme "*moyens révolutionnaires*" pour "*réquisitionner toutes les denrées et les distribuer par rations égales à tous les habitants*" (Molinari, 1871).

D'autres formes d'inventaires sont conservées comme le journal des Goncourt qui notent au fur et à mesure de leur approvisionnement les pénuries en aliments durant le siège de cette "*année terrible*" (comme la baptise Victor Hugo). Ils égrènent tous un vocabulaire qui raisonne de "*rationnement*", "*carte d'alimentation*", "*pénurie*", "*ravitaillement*", "*stocker*", "*mettre de côté*"... et qui se retrouve dans l'entretien réalisé.

Conclusion sous-profil C "multi-glanage"

Il est important d'insister sur le fait que le cumul de façon simultanée d'aides alimentaires en provenance de différentes associations semble un phénomène très peu présent sur les départements de Paris et Seine-Saint-Denis et qu'il s'inscrit en l'occurrence dans une dynamique très spécifique de multi-glanage de personnes proches de l'aide institutionnelle (secteur social de l'État) ou caritative. Cette pratique restitue une partie des tentatives d'autonomisation, parfois transgressives (faire les poubelles...), mises en œuvre par les personnes touchées par la pauvreté. La volonté d'indépendance, la réticence face au contrôle social (incarné par l'intrusion de la sociologue) sont autant de signes de résistance d'individus loin de toute rhétorique de victimisation. Il ne s'agit donc pas uniquement d'utiliser au mieux les possibilités du réseau institutionnel ou associatif, mais bien d'une stratégie globale d'exploration d'un ensemble de possibilités. S'il est encore certainement possible d'allonger cette liste des menus arrangements, il semble cependant réaliste de constater que les marges de manœuvres sont étroites et que la composition nutritionnelle moyenne d'un colis qui représente, rappelons le encore, 800 Kcal/jour/personne (Belin, Dauphin, Castetbon, Darmon, 2005), appelle une diversification des approvisionnements. L'activité ainsi

réalisée demande des efforts physiques et est très consommatrice de temps, constituant un travail à part entière hors de la norme sociale commune.

6.6 Conclusion profil "Dépendance à l'aide alimentaire"

Les éléments de compréhension livrés par l'analyse du profil "*Dépendance à l'aide alimentaire*" présentent quelques-unes des stratégies qui s'offrent aux acteurs face aux dégradations d'un "service" (Hirshman, 1972), l'accès à l'alimentation. M. A. tend vers l'abandon (désespéré) et porte l'interrogation sur le contexte structurant l'organisation d'un assujettissement à l'aide alimentaire ; l'ajustement semble la voie empruntée par la famille B., mais il nécessite un socle matériel et financier minimum ; la "récrimination" comme la remise en circulation de l'aide alimentaire ne semblent possibles qu'à partir d'une bonne insertion sociale dans les multiples formes d'aides des institutions.

Par choix méthodologiques, l'étude Abena ne concerne pas les personnes SDF dont la dépendance par nécessité à l'égard des aides alimentaires est connue. L'analyse réalisée ici révèle cependant un autre segment de population qui est totalement dépendante de l'aide alimentaire : les familles logées, mais sans ressources car sans autorisation légale de travail. Ce segment représenté par les personnes n'ayant pas accès au travail salarié pourrait être étendu aux personnes n'ayant pas accès au RMI (comme les moins de 25 ans isolés, les "régularisés" au chômage qui ne peuvent prétendre au RMI avant une durée de 5 ans).

Aucune des personnes rencontrées dans le **sous-profil A et B "Dépendance exclusive à l'aide alimentaire"** ne cumule de façon simultanée les différentes possibilités d'aide alimentaire ; il semble au contraire que les colis soient des aides ponctuelles et s'apparentant à une aumône à éviter et que dès que les ressources issues du travail non salarié augmentent, le recours à l'aide alimentaire est suspendu, ce qui procure une bouffée salubre d'émancipation.

À l'intérieur d'un groupe de familles déjà très démunies (moins de trois euros par jour et par personne pour vivre), se distinguent des familles dont les ressources sont inférieures à un euro et qui vivent à l'hôtel, d'autres ayant entre un et trois euros et habitant un appartement ; il apparaît notamment que les premières, n'ayant aucune possibilité réelle de stockage, sont condamnées à s'approvisionner à l'unité, ce qui pèse d'autant plus sur un budget de misère. Un très faible accroissement de ressources et d'espace semble desserrer l'étau quotidien pour permettre la constitution de réserves élémentaires (riz, pommes de terre, pour l'essentiel).

Le **profil "Dépendance"** ne correspond pas à une situation de pauvreté, mais à une situation de misère, ils n'ont pas d'argent ; elle se double pour le **sous-profil A "pas d'autorisation légale de travail - hôtel"** d'une situation de misère des conditions de vie, qui est moindre pour le **sous-profil B "travail non déclaré - appartement"**.

Enfin, il pourrait paraître étonnant que des personnes soient en surpoids dans ces situations de pénurie alimentaire ; mais il convient de préciser que les apports alimentaires se centrent par défaut sur les produits les plus riches et denses énergétiquement (pain, riz, pâtes...). Ce sont aussi les plus pauvres en nutriments qualitatifs, dont l'absence peut tout à fait être préjudiciable pour la santé.

L'attention a été attirée sur le fait que ce **profil "Dépendance à l'aide alimentaire"** ne se limitait pas seulement aux plus démunis en matière de ressources financières : il comprend en effet des familles avec moins de trois euros de "reste à vivre" qui ont un recours successif aux aides et d'autres disposant de moins de six euros (et plus de trois euros), dont la particularité est de cumuler les aides simultanément. D'une certaine façon, cela pourrait apparaître comme paradoxal puisque ce sont les familles qui ont le plus de ressources financières qui cumulent les aides alimentaires. Tout se passe donc comme si les ménages qui en avaient le plus besoin en faisait l'usage le moins intensif.

Pour comprendre cette distorsion, il faut prendre en compte le fait que ce sont comparativement les plus dotées en ressources sociales qui peuvent les mettre à profit pour satisfaire au mieux les besoins alimentaires. Ces familles constatent qu'un colis ne peut permettre de satisfaire les besoins alimentaires d'une famille que ponctuellement (cela est renforcé dans la perspective des fermetures estivales), elles organisent des stratégies de réserves pour tendre vers un lissage. L'aide alimentaire ne répond aux besoins réels des personnes sur la durée que quand elle combine les distributions de plusieurs associations et/ou avec d'autres sources d'approvisionnements. Cette connaissance d'un maillage que pourraient constituer les différentes associations à l'échelle d'un territoire dépend fortement du nombre et des orientations locales des acteurs institutionnels ou associatifs concernés. Ainsi, à Paris, malgré la publication d'un guide spécifique en français sur les secours possibles pour les personnes en situation de précarité (Guide solidarité Paris, mairie de Paris), le nomadisme entre différentes associations est rare, alors qu'il apparaît dans la recherche conduite par S. Tashjam (Fédération française des banques alimentaires, S. Tashjam, 2004) dans des agglomérations moyennes de province. Enfin, une monographie réalisée sur Nantes éclaire différemment la construction des scènes locales : des "*conflits de valeurs* [traditionalistes et libérales progressistes] *s'expriment assez nettement à propos de la transmission des fichiers entre les associations. L'attachement à la protection de la vie privée et à la prévention de toute stigmatisation semble plutôt le fait d'associations laïques, se réclamant du principe de solidarité (...) qui préfèrent, au nom de la dignité des personnes, accepter l'existence d'une minorité de bénéficiaires cumulant les secours plutôt que de renforcer leur relégation par un contrôle tatillon. À l'inverse, [d'autres associations] s'avèrent assez favorables à la communication des fichiers. Ces différences se manifestent aussi à l'occasion d'événements fortement connotés politiquement. Alors que, au nom de l'apolitisme, [une association] refuse de distribuer des denrées alimentaires au collectif des sans-papiers, [d'autres] manifestent en tant que tels dans une manifestation de chômeurs à la fin 1997.*" (Le Crom P, Retière JN, 2000).

L'anonymisation des structures nationales citées dans cet extrait ne relève pas de la censure, mais cherche à attirer l'attention sur la démarche de recherche qui, centrée sur les pratiques des "bénéficiaires", tente une mise en perspective en intégrant dans l'analyse l'hétérogénéité des prises de position qui structurent l'offre. Il est tout à fait probable qu'un tel travail réalisé sur un autre espace du territoire ne présenterait pas forcément la même répartition de clivage, ni les mêmes modalités d'application. L'application à l'échelle locale de directives nationales peut être le jeu d'adaptations diverses et *a fortiori* dans ce milieu associatif, dont les possibilités d'actions sont fortement conditionnées par de multiples paramètres (niveau de formation, disponibilité, réseau personnel des bénévoles ; liens avec le marché local de l'agro-alimentaire ; etc.). Ces éléments concourent à des modalités d'actions diversifiées adaptées aux conditions locales.

7. Profil "assistance par l'aide alimentaire"

Ce groupe rassemble des foyers pour qui l'aide alimentaire constitue la composante principale, prépondérante en valeur et souvent en volume de leur organisation alimentaire, mais ils maintiennent régulièrement des achats alimentaires en parallèle. Par ordre d'importance, les sources d'approvisionnements sont l'aide alimentaire puis des achats. Les "reste à vivre" sont compris entre trois et six euros (avec un cap à 4 euros). Aucune de ces familles ne dispose de possibilité d'entraide matérielle de la part de leurs parents. Ce groupe de quinze familles, le plus important de l'échantillon constitué, comprend deux sous-ensembles dont les pratiques de chalandise contrastées recoupent des trajectoires sociales différentes. Les premiers ont tous connu une trajectoire migratoire qui inscrit leur enfance sur le continent africain au sein de familles modestes ; ils fréquentent pour l'aide alimentaire une distribution de colis et d'autre part, les marchés. Les seconds sont presque tous nés en France (de parents ayant connu une trajectoire migratoire transatlantique ou intra-européenne) et sont clients d'une épicerie sociale et des grandes surfaces/hard discounts. Ces deux sous-groupes s'opposent aussi par leur position face aux aides institutionnelles dont l'image est incarnée par la figure de l'assistante sociale. Les premiers le plus souvent n'en attendent plus rien et peuvent manifester indifférence voire agressivité ; les seconds sont dans des postures d'accompagnement plus ou moins désabusées.

profil "assistance par l'aide alimentaire"

sous-profil D "pratique perpétuée du marché"

"Reste à vivre" entre 3 et 4 € :

familles : D. ; Tory (D1) ; Rugi (D2) ; Cloy (D3) ; Kate (D4) ; Tax (D5) ; Bern (D6) ; Fere (D7) ; Flan (D8) ; Auvy (D9) ;

sous-profil E "défection à la grande distribution"

"Reste à vivre" entre 4 et 6 € :

familles : E. ; From (E1) ; Cami (E2) ; Lour (E3) ; Jaur (E4)

7.1 La caractérisation du sous-profil D : pratique perpétuée du marché

Le processus d'organisation alimentaire qui s'appuie sur le binôme aide alimentaire et marché concerne neuf familles de notre échantillon. Elles conjuguent une seule forme d'aide alimentaire (colis ou épicerie sociale) avec la fréquentation des marchés, plus particulièrement d'un type de marché qu'il est possible de qualifier de "populaire". Toutes ces familles fréquentaient déjà ces sites avant la dégradation de leur situation financière. Le rythme des marchés, qui se tiennent généralement le matin, nécessite la disponibilité d'au moins une personne dans le foyer.

7.1.1 LE RECRUTEMENT

Le sous-profil D "pratique perpétuée du marché" rassemble toutes les personnes qui sont de nationalité française ou possèdent une autorisation régulière de séjour sur le territoire. C'est dans ce groupe, important numériquement, que la méthode des "entretiens doubles" a été le plus utilisée (cf. Méthodologie). À cette fin, le recrutement a donc ciblé les personnes qui viennent ensemble aux distributions d'aide alimentaire et semblent liées par un lien d'amitié, tout en n'appartenant pas à la même unité fiscale (pas la même entité domestique) et en disposant d'un logement autonome. Les difficultés de conciliation des différentes contraintes, l'originalité d'une approche qui rompt avec l'individualisation ont surpris et suscité des refus ; la nécessité d'y adjoindre des entretiens réitérés individuels n'a pas permis de valider l'ensemble des contacts établis. L'avantage majeur de cette méthode est de permettre d'aborder des sujets "tabous" qui ressortent d'une problématique centrale pour l'ensemble des familles recourant à l'aide alimentaire : préserver leurs enfants des effets de la pauvreté. Seul ce dispositif nous a permis d'entrer dans les détails du "comment procèdent les familles pour apprendre à leurs enfants qu'ils sont pauvres ?" Si cette question était directement abordée par certaines familles des sous-profil A et B "dépendance exclusive", réclamant à ce titre une aide alimentaire "humanitaire", elle ne l'a jamais été spontanément dans les autres profils. Ces sujets délicats relèvent clairement de tous les moments où une famille qui appartient au bas de l'échelle sociale est confrontée à la "société globale", et ces moments sont exacerbés par l'entremise des enfants.

Toutes ces familles disposent d'un "reste à vivre" compris entre trois et six euros.

7.1.2 LES DIX ENTRETIENS EFFECTUÉS

L'analyse du processus d'organisation alimentaire qui regroupe les familles qui s'approvisionnent, en complément de l'aide alimentaire, sur les marchés "populaires", s'appuie sur l'examen de dix situations : six couples et quatre foyers monoparentaux. Sept de ces familles ont plus de trois enfants (dont deux, cinq) ; deux familles monoparentales sont hébergées à l'hôtel, trois couples sont dans des logements du parc locatif privé, les cinq autres résident en HLM. Les chefs de familles sont âgés de 30 ans à 45 ans ; quatre ont un niveau d'étude correspondant au certificat d'études primaires, quatre sont analphabètes, deux ont l'équivalent d'un CAP. Quatre familles vivent des revenus d'un travail à temps partiel (le conjoint ne travaille pas), trois familles vivent du RMI (n'ayant jamais travaillé ou ayant travaillé comme ouvrier ou vendeuse), une est en fin de droit de son chômage d'animatrice scolaire, deux sont en invalidité (après un emploi d'aide ménagère). Toutes les unités fiscales considérées ont un "reste à vivre" compris entre trois et quatre euros. Neuf familles sont inscrites dans une distribution de colis, une famille fréquente une épicerie sociale. Parmi les dix entretiens effectués, deux correspondent à des "entretiens doubles" (cf. Méthodologie) : un seul présente l'ensemble des éléments de la méthode (Rugi (D2) et Cloy (D3)) ; un autre n'a pu être suivi que d'une seule série d'entretiens avec la même personne (Fere (D7)).

sous-profil D "pratique perpétuée du marché"

"Reste à vivre" entre 3 et 4 € :

familles : D ; Tory (D1) ; Rugi (D2) ; Cloy (D3) ; Kate (D4) ; Tax (D5) ; Bern (D6) ; Fere (D7) ; Flan (D8) ; Auvy (D9)

La cohérence de cet ensemble de ménages réside dans le partage d'une trajectoire migratoire en provenance de l'Afrique (Maghreb, Afrique subsaharienne), toutes ont au moins deux enfants, le recours à l'aide alimentaire est complété régulièrement de fruits et légumes frais achetés sur des marchés.

7.1.3 L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES SOCIALES ET DE L'ARCHITECTURE DES RESSOURCES DU SOUS-PROFIL D "PRATIQUE PERPÉTUÉE DU MARCHÉ" : LE POIDS DU LOGEMENT ET LES RELATIONS AVEC LES TRAVAILLEURS SANITAIRES ET SOCIAUX

Toutes les familles de ce profil sont des migrants qui résident pour la plupart depuis au moins quinze ans en France, deux sont en France depuis moins de trois ans. Tous ont toujours été en situation régulière au regard du titre de séjour, ce qui a immédiatement permis, aux plus récemment arrivés, de trouver un travail (à temps partiel). Dans ce sous-profil, on retrouve les types de ressources les plus fréquents pour la population des personnes recourant à l'aide alimentaire : RMI, chômage, travail à temps partiel, pension d'invalidité. Nous nous attacherons à décomposer l'architecture des ressources et les tensions qu'elle crée avec les différents acteurs de soins (sociaux ou sanitaires).

Le sous-profil D "pratique perpétuée du marché" comprend des familles qui tirent leurs ressources du travail puisque cinq familles comprennent des travailleurs à temps partiel (Tory (D1), Bern (D5), Flan (D8), Auvy (D9)) ou un chômeur (Cloy (D3)). L'élément le plus frappant est le niveau extrêmement faible des "restes à vivre" des familles où le travail partiel est présent. En effet, elles ont toutes entre trois et quatre euros par jour et par personne pour se nourrir, se déplacer, s'habiller, se distraire... Ces familles de travailleurs rejoignent les niveaux de ressources disponibles des Rmistés et chômeurs de ce profil. Le poids des loyers, dans le secteur privé (Bern (D5), Rugi (D2)), de l'hôtel (Fere (D7), Flan (D8)) ou des charges collectives (Cloy (D3), Kate22, Tory (D1)) contribue à la faiblesse des ressources. Il peut être d'autant plus lourd que ces familles mal logées (Bern (D5), Fere (D7), Flan (D8), Auvy (D9)) sont pénalisées par la Caisse d'allocations familiales qui refuse, dans le respect des barèmes légaux, de verser une aide financière au logement pour des surfaces trop petites ou des taux d'occupation trop élevés. C'est par exemple le cas de la famille Auvy (D9) : lui était dans son pays natal chef d'équipe dans la tôlerie et elle femme au foyer ; il exerce maintenant comme agent de service cinq heures par jour en Contrat emploi solidarité (CES). Ce couple habite en région parisienne avec ses cinq enfants dans un deux-pièces de 35 m². M. Auvy (D9) effectue le décompte de ses ressources et de ses charges : "je gagne 550 €, le loyer c'est 500... alors voilà... et on vit sur la CAF on a 700 € et on vit avec ça..." ; sa femme précise "enfin un mois on paie un loyer de 536 et l'autre c'est 736 car il y a les charges, on a la quittance

EDF [ils sont chauffés à l'électricité, nous sommes en hiver], donc là on essaie d'arrêter avec l'alimentation." L'architecture des "restes à vivre" est la même pour la famille Rugi (D2) : couple avec un RMI et les allocations familiales perçues pour les trois enfants vivant dans un deux pièces de 40 m² tout électrique. Dans ces situations, la peur de l'expulsion et de la coupure de courant étant constante, honorer ces charges constitue la priorité majeure de ces familles (cf. portrait famille D.) (mais d'autres hiérarchisations des priorités sont possibles comme nous le verrons notamment dans le profil "Soutien par l'aide alimentaire". Le cas le plus aigu rencontré est sans conteste celui de M. Flan (D8) ; il était cadre dans les assurances dans son ancien pays de résidence et élève maintenant seul ses deux adolescents en travaillant trois heures par jour comme animateur sportif : "Mon premier problème c'est le logement (...) depuis trois ans je suis dans cet hôtel, je paie 558 euros par mois alors que je touche 800 (...) et la CAF me donne 147 euros pour les deux enfants... c'est rien (...) Je ne touche rien de la CAF comme aide au logement car ils m'ont dit que pour 9 m² [la superficie au sol de leur chambre d'hôtel mansardée] c'est pas possible, il faut minimum 13 m²." Avec les assurances et un tout petit crédit à la consommation qu'il rembourse, le "reste à vivre" de cette famille est entre trois et quatre euros ; cela représente une des figures du travailleur pauvre (parce qu'à temps partiel) mal-logé.

Seul le "reste à vivre" de Mme Bern (D6) avoisine les cinq euros car elle touche le RMI. Le couple réside en HLM, bénéficie du montant maximum de l'APL (Allocation personnalisée pour le logement) et de faibles charges collectives.

Les familles Auvy (D9), Taxi(D5), Bern (D6) et D. ont au moins un membre de leur famille en région parisienne ; le plus souvent il s'agit d'un membre de leur fratrie, mais aucun n'est en mesure de fournir une aide financière et le soutien moral est plus ou moins distant. Seule la famille D. les reçoit pour partager un repas à l'occasion des fêtes, les autres familles mal logées se limitent à offrir thé, café, gâteaux.

Les relations avec les travailleurs sociaux et les questions de l'accès au logement et à la cantine

Toutes ces familles semblent désabusées des services sociaux : "on demande un HLM, un deux pièces, mais elle nous dit qu'elle ne peut rien faire pour nous" (Auvy (D9)) ; "L'AS me suit surtout pour l'appartement (...) mais pour l'instant j'attends toujours" (M. Flan (D8)) ; "Nous sommes ici avec l'aide du DAL [association Droit au logement] car là où on était c'était cher pour 15 m² et je suis allée m'inscrire au DAL ils sont venus, et j'allais tous les jours tous les jours voir les militants et un an après j'ai eu un logement... c'est pour ça que les assistantes sociales je sais qu'elles peuvent rien faire pour nous" (Mme Tory (D1)) ; "souvent les AS elles ne vous proposent rien, elles ne disent rien et finalement on découvre par les gens, on en apprend plus comme ça, par le bouche à oreille..." (M. Bern (D5)).

Cette distance qui s'est construite avec les travailleurs sociaux a un effet qui limite l'accès aux droits : aucune de ces deux familles n'est informée de la presque gratuité possible pour la cantine scolaire. Or, les familles Auvy (D9) et Tory (D1) ont chacune cinq enfants, ce qui représente donc un poids conséquent sur le budget alimentation quand les repas méridiens sont assurés au domicile.

Comment préserver ses enfants des effets de la pauvreté

L'objectif que poursuivent ces familles est de limiter la stigmatisation de leurs enfants face à l'extérieur et leurs efforts se concentrent sur l'espace de l'école. Ainsi, face aux autres élèves, elles tentent de proposer un même type de goûters, d'assurer une tenue vestimentaire la plus conforme aux attentes des groupes de pairs... Cependant,

ces tentatives restent le plus souvent inabouties... Ces expériences sont plus abondamment racontées quand elles sont abordées dans le cadre rassurant des "entretiens doubles" car ces derniers assurent un étayage mutuel et lèvent pour partie, la honte liée à l'incapacité matérielle dans laquelle se trouvent en l'occurrence ces mères qui ne parviennent pas à expliquer à leurs enfants les écarts considérables de leurs conditions de vie avec leurs condisciples.

Extrait d'un "entretien double" conduit auprès de Mmes Rugi (D2) et Cloy (D3)

Mme Rugi (D2) : parce que nous nos enfants sont un peu grands, son aîné a 8 ans et le mien il a 10 ans alors ils se posent des questions : "pourquoi nous on n'a pas ça ? Pourquoi les autres ils ont ça ?".

Moi mes enfants ils ne vont jamais chez leurs copains... ils ne vont que chez elle, comme ça ils savent que l'on a a peu près la même chose, comme ça ils ne peuvent pas me dire "eux ils ont plus que moi". Déjà quand ils vont chez elle c'est "pourquoi tata c'est grand chez elle et puis c'est beau et c'est chaud" alors bon, quand il revient c'est comme s'il avait été dans un 5 étoiles...

Mme Cloy (D3) : ils aiment bien quand ils viennent chez moi !

Mme Rugi (D2) : il comprend pas... mais moi il ne va jamais chez ses copains, sauf vraiment quand c'est un anniversaire important, mais je l'ai laissé, des fois, et je l'ai regretté parce que quand il est revenu il en était malade...

Mme Cloy (D3) : depuis qu'elle m'a dit ça je ne laisse jamais aller à des anniversaires...

Question : malade ?

Mme Rugi (D2) : oui, malade pendant une semaine, c'était sans arrêt "pourquoi mon copain il a sa propre chambre ? Un ordinateur ? Pourquoi il s'habille en marque ?" et il était malade pendant une semaine et son copain... il en a mis une vraie couche... en lui montrant ce qu'il a, les jeux et tout ça... et donc après, lui, il était perturbé. Quand on lui expliquait avec mon mari, il n'arrivait pas à comprendre... on peut avoir une grande maison, mille voitures... maintenant il commence à comprendre, depuis qu'il ne va plus chez ses copains et tout ça, il revient il me dit "j'ai parlé avec tata [Mme Cloy (D3)]", donc elle, elle lui explique un peu le cas, donc il a compris.

Mme Cloy (D3) : oui parce que chez moi j'ai un grille-pain, elle [Mme Rugi (D2)] elle n'en a pas, alors le matin, je lui prépare des choses et il me dit "je suis comme à l'hôtel ici"....

Mme Rugi (D2) : oh, oui il se régale lui, il est content. Mais quand il parle ça fait mal, il parle comme un grand.

Question : c'est cruel...

Mme Rugi (D2) : oui, c'est cruel, surtout quand il pose beaucoup de questions et que vous n'avez pas de réponses... alors parfois moi je l'appelle [Mme Cloy (D3)] et je lui dis "j'en peux plus !". Parce que mon aîné, il me pose des questions et j'arrive pas à répondre...

Question : quelles questions il pose ?

Mme Rugi (D2) : ben genre, il me dit "tu veux pas me laisser partir chez mon copain parce que voilà, tu ne veux pas qu'il vienne chez nous parce que lui, son papa, lui a acheté ça et ça..."

■ COMMENTAIRES

Nul besoin de longs commentaires pour comprendre l'intensité du désarroi de ces femmes, qui s'épaulent tant bien que mal en valorisant les moindres opportunités dont elles peuvent disposer et en reconstituant *via* leurs enfants une parenté fictive marquée par le "tata". Dans le registre alimentaire, l'inscription à la cantine scolaire est vécue par ces deux femmes comme un soulagement car elles se rassurent en se répétant "qu'au moins, à la cantine, ils ont tout ce qu'il faut, de la viande toujours... donc c'est bien".

Les degrés de proximité avec les structures d'aides sociales, mais aussi avec l'institution scolaire sont déterminants pour favoriser l'inscription à la cantine scolaire. Ainsi, de façon apparemment contradictoire dans les Zones d'éducation prioritaire (Z.E.P.), le taux de demi-pensionnaires est souvent inversement proportionnel au taux de boursiers (César, Gaubert, Larguèze, 1999). Ce qui signifie que là où la pauvreté est la plus massive, le système d'aides financières à l'inscription à la cantine ne fonctionne pas. De nombreux paramètres (César, Gaubert, Larguèze, 2001) y contribuent, mais hors de cet "entretien double", les entretiens réalisés auprès des familles de ce profil montrent que

la cantine n'est pas fréquentée simplement parce qu'ils n'ont pas connaissance de ces informations et que si leur premier discours est de dire qu'ils préfèrent que les enfants rentrent à la maison pour manger, il ne s'agit que d'un argument écran. Il a suffi que la sociologue évoque la possibilité d'une presque gratuité pour que les mères se ravissent et y voient une heureuse perspective. Mais une difficulté demeure pour ces personnes peu familières de l'institution scolaire et de son fonctionnement : elles résistent à faire état de leur pauvreté dans l'univers, encore pour elles auréolé de démocratie égalitaire que constitue le "sanctuaire" de l'école. En retour, il est vrai qu'une partie des assistantes scolaires rencontrées (dans le cadre d'une autre recherche) estime que le traitement de ce type de dossiers ne fait pas partie de leurs fonctions et que cela devrait par exemple se faire en mairie. Effectivement, dans les pratiques, le manque d'assistantes sociales dans les établissements de Seine-Saint-Denis par exemple (malgré les rattrapages d'effectifs en cours) ne permet généralement pas d'assurer aux commissions qui décident de l'affectation de ces fonds, un fonctionnement *ad hoc* (le respect de l'anonymat...). Nous devons aussi évoquer la difficile gestion des impayés de cantine qui est un point d'autant plus délicat que (suite à la diminution de certains crédits sociaux affectés aux collèges) les procédures d'huissiers ont fait leur retour dans les familles en Seine-Saint-Denis.

L'inscription à la cantine scolaire : un droit pour les enfants de familles pauvres ?

Un travail approfondi réalisé sur l'ensemble des collèges de Seine-Saint-Denis (César, Gaubert, Larguèze, 1998) mettait en évidence les freins à la mise en place de possibilité de bénéficier de tarifs très adaptés aux familles classées comme "défavorisées" par l'Éducation nationale. Malgré une politique proactive de soutien financier de la part du Conseil général, une seconde recherche (César, Larguèze, 2000) a mis en évidence que la proposition de ces aides restait dépendante de l'accord de certains responsables d'établissements, de la présence de personnels compétents (des AS scolaires) pour instruire les dossiers de demandes, des moyens techniques (notamment le travail supplémentaire occasionné par le contournement du système informatique qui déduit l'aide pour la cantine de la bourse alors que légalement elles peuvent se cumuler).

Au niveau des associations distribuant de l'aide alimentaire, nous avons pu constater que l'inscription à la cantine scolaire ne faisait pas l'objet de questions dans le cadre des dossiers administratifs remplis. Les associations jouent déjà de fait, le rôle de plateforme d'accès au droit, cet élément le renforcerait. Il s'agit là d'un parti pris (lié aux travaux antérieurement réalisés par l'auteure), mais il nous semble que même si la restauration scolaire n'assure que quatre repas par semaine, hors vacances scolaires, la quasi-gratuité représente un droit à l'alimentation à ne pas négliger.

Les travailleurs sanitaires et l'articulation au social : l'usage des psychotropes

Un point particulier des propos fait émerger l'utilisation des médicaments psychotropes dont la fonction se trouble tant ils apparaissent d'abord comme des "atténuateurs" des effets violents de la pauvreté. Ainsi, M. Flan (D8) raconte : *"maintenant ça touche ma santé. J'essaie d'évacuer tout ça car le neurologue m'a dit d'essayer d'évacuer et il m'a dit "essaie de ne pas réfléchir", je lui ai dit "avec le respect que je vous dois c'est pas possible !" J'ai des tranquillisants pour la tension, mais bon ça change rien, j'attends... Ça peut se débloquer si j'ai un logement et un travail plus adéquats."* (Flan (D8)).

L'hypertension artérielle de M. Flan (D8) est interprétée par lui comme ressortant uniquement d'une tension liée au stress ; cette pathologie lui a causé plusieurs malaises dont un évanouissement. Il a été conduit aux urgences, il s'était cassé le nez, il n'a pas pu passer la nuit faute de place et a dû rentrer à pied, seul, à 4 heures du matin. Cette situation de stress se traduit chez M. Flan (D8) par d'importants troubles du sommeil et les tranquillisants lui servent à dormir, mais aussi, comme il le décrit avec résistance, à moins penser à ses difficultés. Concrètement, ils produisent, peut-être à cause de doses mal ajustées, un effet au cours de la conversation : M. Flan (D8), les yeux toujours un peu fixes et dans le vague, déroule la misère de ses conditions de vie ordinaire sans y mettre ni affect, ni révolte, presque anesthésié, ce qui perturbe la dynamique d'empathie propre aux entretiens approfondis (en l'hypertrophiant).

Des échanges particulièrement violents ont été rapportés et en l'occurrence relatifs à des incitations paradoxales ou pragmatiques faites par des travailleurs sociaux avec, pour conséquence, des risques en matière de santé et une gestion immédiate d'une contradiction en forme de "double bind" qui passe par le recours aux "cachets". L'encouragement à travailler au noir pour des personnes qui ont des titres de séjour réguliers peut être vécu comme une violence supplémentaire par ceux qui sont au chômage. Ainsi, les propos attribués à l'assistante sociale mettent en évidence le continuum de situations existant autour du travail au noir qui concerne les personnes n'ayant pas légalement accès à une autorisation de travail, mais aussi les personnes sans emploi. Mme Rugi (D2) rapporte : *"[l'assistante sociale] m'a dit "mais pourquoi votre mari ne travaille pas ? Il y a du travail dans le bâtiment... ou alors c'est que vous voulez le garder auprès de vous ?" Vraiment elle n'aurait pas dû dire ça, je lui ai dit "mais moi je ne veux pas qu'il travaille au noir pour qu'il tombe d'un échafaudage pour qu'il parte comme ça... moi j'ai pas envie !". Alors*

après, qu'elle lui trouve un vrai contrat de travail, là oui... bon je dis pas que de temps en temps il va pas travailler au noir quand on ne peut plus faire autrement, mais c'est pas un système. Alors je lui ai dit "je viens pour trouver de l'aide et vous, vous m'enfoncez..." oui parce qu'à chaque fois que je ressors de là, je rentre chez moi et je suis tellement mal, sur les nerfs, que je dois prendre des cachets." Les informations rapportent la multiplication des incivilités et des agressions (dans les services sociaux, comme dans les hôpitaux), qui s'analysent, de plus en plus, à la lumière des écarts qui se creusent entre la montée de la précarité et les possibilités diminuées des services publics (Bourdieu, 1993).

Le médecin comme l'assistante sociale sont conduits à proposer des réponses partielles ou décalées pour tenter de soulager temporairement des questions structurelles et sociétales sur lesquelles ils sont sans prise.

7.2 Le sous-profil D "pratique perpétuée du marché" : la quête du frais ou pourquoi se rendre à la fin des marchés de "seconde catégorie" ?

La fréquentation des marchés par les familles du **sous-profil D "pratique perpétuée du marché"** nécessite un ensemble de dispositions pratiques. Il faut : un marché dans un périmètre accessible, un type de marché particulier, une capacité d'expertise des produits proposés, au moins une personne disponible sur les heures du marché pour s'y rendre, un mode de transport des marchandises, une capacité de stockage, des savoirs techniques pour transformer les produits frais. Dans l'étude épidémiologique sur les zones de Paris et de Seine-Saint-Denis, l'approvisionnement en fruits et légumes sur les marchés est cité par 20,6 % des sujets comme seconde source pour l'approvisionnement derrière l'aide alimentaire qui est la première source d'approvisionnement pour 68,6 % des "bénéficiaires" (rencontrés hors des structures de repas) pour ces types de produits. Cette situation est tout à fait singulière puisque pour toutes les autres catégories de produits, viande et charcuterie exceptées, ce sont les hard discounts qui occupent la seconde place. Ce recours aux marchés pour l'approvisionnement en fruits et légumes est particulièrement faible à Dijon où il n'est cité que par 13,4 % des "bénéficiaires"

interrogés, alors qu'à Marseille, il est plus important puisqu'il apparaît en deuxième position pour 44,6 % des personnes rencontrées. Ce fait s'explique certainement par un ensemble de raisons mais l'une d'entre elles paraît déterminante et tient à de profondes différences entre certains marchés. D'abord, les marchés les plus communs et présents sur le territoire national sont des marchés que nous pourrions qualifier de "festifs" : ils sont diversifiés (alimentaire et non alimentaire) avec des commerçants comme les volaillers, poissonniers, traiteurs des quatre coins du monde ou de produits de terroirs... et peuvent proposer des primeurs de qualité "extra, I" ou "issues d'agriculture biologique". Ce sont ces marchés qui sont les plus présents en province et qui justifient pour partie que plusieurs personnes ayant recours à l'aide alimentaire en province nous aient déclaré : "*les marchés, c'est plus cher qu'ailleurs, c'est fait pour les touristes*". La fine étude anthropologique réalisée par M. de La Pradelle sur le marché de Carpentras en livre de nombreuses illustrations concernant tous les aspects de mises en scène (notamment dans le chapitre intitulé "*Le coin des truffes*"), de décorum qui participent au pittoresque du marché qu'elle analyse par ailleurs comme un lieu de résistance à l'idéologie strictement marchande (La Pradelle de, 1996).

La géographie des possibilités d'accès à l'alimentation est un des objets de recherches dans l'univers anglo-saxon (Caraher, Dixon, Lang, 1998). De ces travaux est issue la notion de "*food desert*", "*désert alimentaire*", qui met en évidence une cartographie très discriminée de la localisation de certains types de magasins, dont ceux proposant des fruits et légumes. De telles études ne semblent pas encore disponibles en France dans la littérature scientifique mais certains indicateurs peuvent certainement être recueillis³². Cependant, ces données (que nous n'avons pas consultées) sont peu susceptibles de répondre complètement à l'examen que nous conduisons sur les marchés car il faudrait qu'elles distinguent deux types de marchés alimentaires : le marché généraliste à large gamme offrant la catégorie "Extra, I" et ceux plus spécialisés dans la catégorie "II".

³² Notamment auprès d'officines privées spécialistes de la répartition en France des zones de chalandises et qui proposent des diagnostics (forts coûteux) de la situation sociodémographique d'une zone au regard des commerces déjà existants. Ces diagnostics sont parfois mis à disposition pour tous les porteurs d'un projet commercial qui choisissent de s'installer dans le cadre d'une franchise car cela peut faire partie de "l'étude de marché".

Les marchés de "seconde catégorie" : quelques informations pour saisir la structuration d'un réseau commercial de distribution

À plusieurs titres, les marchés qui affichent essentiellement des produits de catégorie "II" constituent des marchés de "seconde catégorie". D'abord, parce qu'ils sont désignés comme atypiques par les professionnels de l'administration des marchés : *"ce sont des marchés très spécifiques, ils sont essentiellement fruits et légumes et cela va au-delà des marchés de quartier, on y vient de loin, ce n'est pas la population de proximité, certains, c'est bien connu, drainent toute la banlieue nord... ce sont des marchés très particuliers"* (un adjoint au bureau du commerce non sédentaire d'une mairie). Outre leur spécialisation en matière de produits, c'est bien aussi implicitement une spécialisation en terme de chalandise dont il est question, ce sont des marchés fréquentés par les catégories populaires.

La principale caractéristique qui en fait des marchés de "seconde catégorie" est la présence importante de marchandises de catégorie II. La catégorie II correspond à une réglementation contrôlée par la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes). Les fruits, les légumes et les pommes de terre doivent en effet satisfaire à la réglementation générale, ainsi qu'aux dispositions du code de la consommation : ils doivent être de *"qualité saine, loyale et marchande"*. La réglementation fixe le classement en catégories selon les qualités des produits :

- une catégorie EXTRA (qualité supérieure) qui correspond à un produit quasiment exempt de défauts ;
- une catégorie I (bonne qualité) présentant de légers défauts ;
- une catégorie II (qualité marchande), où certains défauts plus importants sont admis [il s'agit en fait d'un pourcentage de défaut par lot] ;
- une catégorie III interdite à la vente au consommateur sur le marché du frais, sauf en cas de circonstances exceptionnelles prévues par le règlement 2200/96 : situation de pénurie, adaptation de producteurs à une norme concernant un nouveau produit ou caractéristiques particulières d'un produit pendant une campagne (guide GPEM INTERFEL).

Par ailleurs, des normes réglementaires s'appliquent au calibrage (avec un seuil minimal et maximal).

Les dix-huit marchés d'intérêt national (MIN)³³ ne cotent que les produits de catégorie Extra ou I³⁴.

Dans la pratique, des entretiens conduits auprès de représentants de la DGCCRF ont permis de comprendre que les commerçants des marchés que nous qualifions de "seconde catégorie" peuvent acheter des produits en catégorie I, mais les vendre comme catégorie II *"ils déclassent volontairement pour ne pas être embêtés"* (direction départementale de la DGCCRF). De fait, les produits achetés peuvent avoir une durée d'exposition "plus longue". Les observations réalisées sur ce terrain montrent effectivement qu'un commerçant qui s'approvisionne par exemple le mardi au MIN se retrouve avec la même marchandise le mercredi et tout au long de la semaine sur différents marchés. Le plus souvent, l'œil néophyte constate que les produits de catégorie II peuvent présenter (mais pas tous puisqu'il s'agit d'un pourcentage de défaut par lot) des *"défauts épidermiques"*. Autre particularité, la présence sur ces marchés de fruits particulièrement gros, de légumes aux formes tarabiscotées (par exemple des lots de concombres de forme presque sinusoïdale...). Précisons que ces questions de calibres n'interviennent pas dans la définition des catégories *"les fruits gros sont toujours moins chers car ils sont moins demandés par les détaillants ordinaires... les gens ne veulent pas partager un fruit"* (un responsable à la direction de la DGCCRF).

Dans le MIN de Rungis, la vente aux commerçants est légalement possible de cinq heures du matin à onze heures³⁵ et à l'approche de la clôture officielle se pratique ce que les professionnels désignent comme la *"resserre"*. Il s'agit de proposer des prix cassés pour éviter d'avoir à stocker plus longtemps la marchandise à température ou dans des chambres froides. Le service des "Nouvelles des marchés" ne peut pas coter les prix pratiqués, mais apprécie globalement l'intensité des échanges (plus forts en fin de semaine) avec des notations du type *"resserre assez forte"*. Les commerçants présents sur les marchés de "seconde catégorie" sont particulièrement actifs sur la *"resserre"*, de même qu'ils sont demandeurs de catégorie II.

³³ À côté, existe aussi une trentaine de marchés régionaux ; ces deux types de réseaux ont vu régulièrement leurs volumes diminuer au profit de la grande distribution.

³⁴ Ces cotations sont relevées par le ministère de l'Agriculture qui les publie dans le cadre de son service de "Nouvelles des marchés".

³⁵ Tous les acteurs interviewés à ce sujet conviennent qu'elle peut s'étaler jusqu'à midi.

7.2.1 LES PRATIQUES ATTENANTES AUX MARCHÉS DE "SECONDE CATÉGORIE"

Les propos abondent pour commenter et préciser les possibilités d'achats de fruits et légumes sur les marchés de "seconde catégorie" mais un élément fait l'unanimité, ces marchés populaires ne sont fréquentés que "l'après-midi" par les dix familles étudiées :

(Mme Auvy (D9)) : "je pars à la fin des heures [sic] car je trouve que c'est moins cher"

(M. Flan (D8)) : "j'y vais à partir de 13 h car ils veulent liquider... les prix commencent à chuter, vers 13 h 30, 13 h 45 ça commence alors il faut ruser, j'y vais jamais le matin, vers 14 heures, oui, ça chute... je suis obligé car avec mon salaire si j'achète le matin ça va me revenir cher (...) je fais des affaires et en fin de compte, vers 15 h mon caddie est plein pour 10 €.... mais si j'achète le matin c'est pas possible"

M. Flan (D8)(Mme Tory (D1)) : "je vais parfois à B. [marché du "seconde catégorie"] si un de mes enfants est là, il m'aide pour le caddie, dans le métro... vers 13 h c'est bien là-bas..."

Tory (D1)(Rugi (D2)) : "pour la fin de marché, ils peuvent diminuer un peu les prix" Rugi (D2)

M. Bern (D5) : oui, l'épicerie c'est vrai, qu'il n'y a pas de fruits et légumes, mais ça ne peut pas être moins cher que le marché à 14 h... une caisse à un euro c'est raisonnable !

Mme Bern (D5) : le marché du boulevard, c'est tous les dimanches, vers 13 heures, toutes les semaines, on y va...

M. Bern (D5) : fruits et légumes, on fait ça le dimanche, comme ça c'est éliminé, on n'en parle plus ! Quand on est en rupture on prend chez [hard discounts], mais pas souvent"

L'attention peut s'arrêter par exemple sur l'évolution des horaires dans les propos de M. Flan (D8) ; l'avancée de l'heure souligne l'ambivalence des achats en fin de marché et la difficulté à qualifier précisément le phénomène. En effet, par petites touches, l'horaire proposé par M. Flan (D8) se décale de 13 h à 15 h et sans faire trop d'interprétations, plusieurs phénomènes peuvent co-exister. Il y a les achats à prix bradés, qui peuvent correspondre à une diminution du prix ou une augmentation des quantités ; à des cartons qui sont mis à disposition par les commerçants qui remballent, exceptionnellement de palettes (mais des responsables de la voirie nous ont rapporté le cas) ; au tri effectué le plus souvent à même le sol quand les étals sont pliés (vers les 15 heures) s'apparentant à du glanage.

Autre élément de contexte pour situer les pratiques attenantes aux marchés de "seconde catégorie", les possibilités de rabais en fin de marché de type "I et Extra" sont extrêmement limitées, ce qui conduit à nuancer ce qui s'attache souvent à une expérience personnelle. En effet, ce type de pratique est l'objet d'un consensus entre les différents acteurs présents (les commerçants, le placier...) et ne s'effectue qu'au coup par coup, dans l'interconnaissance. Cette pratique du "rabais" n'est pas encouragée car "elle casse le niveau d'un marché et après, ça va vite, tout le monde prend l'habitude de demander un prix" (échange informel avec un commerçant d'un marché de catégorie "I et Extra" à 6 heures du matin au comptoir d'un café voisin). Notre expérience de terrain réalisée sur la question des fins de marché, qui a mobilisé plusieurs "intervenants" (sous forme de mise en situation), est sans aucune prétention à généralisation ; cependant, elle tendrait à montrer que les commerçants sont d'autant plus enclins à réaliser des "prix" ou des cadeaux qu'ils "évaluent" le client comme ne faisant pas partie de ceux qui, par la suite, pourraient s'y habituer... voire les réclamer. L'évaluation du pouvoir d'achat se fait alors sur la mise vestimentaire, l'origine sociale supposée (souvent attachée à une origine culturelle), le degré d'interconnaissance, le genre,

le statut matrimonial imaginé... Finalement, les cadeaux peuvent "pleuvoir" (comme stratégie commerciale de fidélisation) sur ceux qui financièrement en ont le moins besoin...

7.2.2 LE PORTRAIT DE LA FAMILLE D. : QUAND LA MISÈRE FAIT MOINS PEUR QUE L'ASSISTANAT

Mme D. a 45 ans et réside depuis 25 ans en France ; elle ne retourne qu'occasionnellement dans son pays natal du Maghreb pour passer des vacances avec l'une de ses sœurs (son dernier séjour remonte à cinq ans). Mme D. est issue d'une fratrie de onze enfants, sa mère étant au foyer et son père occupant un emploi de serveur dans un bar. Elle est celle de sa fratrie qui est restée le plus longtemps chez ses parents, ce qui lui a permis de poursuivre ses études trois ans après l'équivalent d'un certificat d'études primaires (CEP). En région parisienne, elle a trois frères et deux sœurs qu'elle voit surtout pendant les périodes de fêtes, chacun semble avoir traversé un lot de difficultés (maladie, chômage...) "ils ne peuvent rien faire pour moi financièrement donc ils me rendent visite, ça me soutient pour le moral..."

Mme D. élève seule ses deux enfants (17 et 20 ans) dans un logement HLM. Elle a travaillé ces dernières années comme aide ménagère à temps partiel (4 heures par jour) après avoir travaillé "dans le gardiennage, le ménage et un peu de tout". Suite à un accident à la jambe, elle est en invalidité et souffre au quotidien : ces difficultés fonctionnelles (incapacités à effectuer certaines tâches ordinaires) affectent aussi "l'image de soi" et de sa "mission" de pourvoir aux besoins de ses enfants. Elle touche une pension d'invalidité de première catégorie, soit 445 € ; le soutien familial (80 €) et l'APL (270 €) établissent ses ressources à 800 € ; une fois l'APL déduite (versée automatiquement à l'office HLM), il lui reste 74 € de loyer et 100 € de charges diverses (assurances, électricité...), elle dispose donc

d'un "reste à vivre" de 3,9 € par jour et par personne. Elle s'attend à une chute de ses allocations, car son fils va dépasser les 21 ans et relève que "comme les enfants grandissent, il y a eu la suppression des allocations qui a fait une chute brutale des revenus". Ce dernier n'a pas obtenu son diplôme de BEP comptabilité et fait l'expérience des difficultés d'insertion qui concernent les jeunes dotés des options les plus dévaluées de certains diplômes (Beaud, 2002) : "il est rentré dans une école de bâtiment par alternative, mais son patron ne lui a pas donné de bulletin de salaire et l'école n'a pas voulu le garder car c'est comme si il n'avait pas pu trouver d'emploi et donc en milieu d'année, il est coincé... il a pas eu de chance". Il n'a donc aucun revenu, mais ses besoins et aspirations de vie sont ceux d'un adulte.

Sa fille passe le baccalauréat "pour ses révisions, il lui faut de l'eau, de la limonade, des gâteaux pour qu'elle tienne le coup et lui a besoin d'argent de poche !". Elle mobilise l'aide juridictionnelle pour faire reconnaître un niveau supérieur d'invalidité "Je suis invalide très très jeune, j'ai pas terminé ma mission car mes enfants sont encore à ma charge... c'est pas facile." C'est grâce à une "publicité à la télévision" qu'elle a demandé à "son" assistante sociale, la façon de prendre contact avec cette association qui distribue des colis où elle se rend depuis deux ans, ce qui l'aide "à faire face et subvenir aux besoins de mes enfants".

LA VISITE DES LIEUX

PORTRAIT DE LA FAMILLE D. - SOUS-PROFIL D "PRATIQUE PERPÉTUÉE DU MARCHÉ" : L'ASSISTANCE EST PLUS REDOUTÉE QUE LA MISÈRE



"La CAF m'a payé le frigo car l'autre n'était plus froid et j'ai payé en crédit et ils m'ont aussi prêté pour acheter une machine à laver (...). Prenons un exemple quand le frigo du bas ne fonctionne plus, les gens ils jettent tout, mais moi, comme j'ai vu que le haut marche encore, je garde, le bas me sert de rangement, pourquoi il faudrait que je jette...".



L'utilisation des paniers est révélatrice des quantités gérées (poivrons, courgettes, carottes...).



On reconnaît dans le haut à gauche les trois camemberts allégés provenant du colis, de la crème fraîche à 30 %, un reste de sauce blanche...



On reconnaît entre autres dans la partie congélateur le paquet de fèves distribué dans le colis et des sacs plastiques ordinaires qui servent à entreposer les denrées.



Le second frigidaire qui ne marche plus sert à entreposer à température presque ambiante le reste des denrées ; la porte est presque vide. Les placards de la cuisine sont réservés aux ustensiles et aux épices, condiments, denrées du petit-déjeuner.



Le second congélateur moins rempli a l'air d'être moins froid.

Il s'agit de la même distribution que celle de la famille A. et la famille B.

Rencontre avec la famille D.

Q : ça vous permet de faire des économies les colis ?

Mme D. : économiser, heu...c'est-à-dire qu'ils donnent pas tout, ça nous aide beaucoup, mais y a des aliments qui manquent et en fait c'est pas assez... mais il est vrai que l'on fait quand même des économies... peut-être 15 € par semaine d'économie.

Q : en ce moment, vous dépensez combien pour l'alimentation ?

Mme D. : 100 € à trois par mois, mais ça aide...comme dit une amie qui est dans le même cas que moi "ça bouche au moins une bouche", pas les trois...

Q : vous cuisinez ?

Mme D. : j'ai appris à cuisiner très jeune, car j'aidais ma mère, elle faisait tout toute seule, même les pâtes fraîches et rouler le couscous... maintenant on le prend tout prêt. Elle avait du courage, très courageuse même (...) j'ai pris ça d'elle. (...) J'ai commencé à préparer à manger à 12 ans et le ménage à 6 ans, j'étais sur un tabouret et j'ai appris comme ça ; mais la cuisine ça m'a plu et je prends toujours du plaisir, vraiment j'aime ça, mais tout ce qui est pétrir, pas trop alors que ma mère oui. Au début, elle m'a appris à nettoyer et couper le poulet et le lapin et la viande ; puis comment le préparer dans une cocotte à mijoter et elle m'a appris les bases de la sauce rouge et blanche qui sont importantes pour toute la cuisine... et ça me sert encore jusqu'à présent. Ma mère était très très soigneuse et ça permet de garder beaucoup de choses et j'essaie de transmettre à ma fille donc elle n'est pas dépensière. Je lui ai appris à gérer son budget pour pouvoir arriver à faire quelque chose, je lui apprend ce que j'ai appris ; pour la cuisine pas tout à fait car avec ses devoirs elle a pas beaucoup de temps pour venir voir, je lui ai appris pour les bases et elle fait des pâtes, sauce tomate, des frites donc des trucs légers pas la grande cuisine comme je fais... je ne veux pas prendre sur son temps elle m'aide pour le ménage car je ne peux plus (...) heureusement, je suis très croyante et je garde espoir et donc ça peut tourner...

Q : et vos courses ?

Mme D. : avant avec 100 francs, je faisais des courses pour 3 jours et maintenant avec 30 € ça fait 4 jours à cause des légumes et les fruits, rien que le kilo de bananes est à 1,5 € et avant on avait 3 kilos 10 francs, donc ça fait une grosse différence, vous vous rendez compte ! Avant même avec un salaire on pouvait faire face maintenant avec deux c'est difficile alors même pas un salaire c'est mille fois trop dur. Je parle pas que pour moi, mais pour les Rmistes... moi j'ai tout fait pour garder un toit, je vous le dit carrément, je préfère ne pas manger, mais payer mon loyer et avoir un toit quand on a des enfants, je préfère ça, j'ai toujours payé mon loyer avant d'aller faire les courses car j'ai cette peur de me retrouver dehors j'ai bien géré mon budget que si j'étais dépensière j'aurais pas pu garder mon loyer.

Q : vous achetez quoi comme aliments ?

Mme D. : pour la viande ou le poulet ou le poisson j'achète pour 40 ou 50 €, ça fait 4 kilos et je mets en parts petites et je mets dans des petits sacs que je congèle ; j'achète du poulet en promo le poulet 10 kilos c'est 16 € alors que si j'achète par kilo ça me revient plus cher. C'est beaucoup plus économique que de sortir tous les jours pour faire des courses avec un kilo par ci par là. Dans chaque paquet, je mets 3 ou 4 morceaux alors un jour je sors du poulet et un jour je sors autre chose, du poisson pané, un jour des œufs, mais j'aime pas congeler du poisson donc j'achète frais genre 500 g, selon ce que je consomme, mais tout le reste je congèle et je prends petit à petit pour pas jeter... ça vous dérange pas si je fume ?

Q : non, non

Mme D. : ça me coûte de l'argent, mais c'est une compagnie, je suis encore jeune et je vis avec les calmants, les anti-douleurs... c'est la douleur et la cigarette c'est un refuge... c'est de l'argent brûlé comme ça, mais c'est mieux que de prendre des antidépresseurs parce que ça abrutit, ils m'ont proposé, mais j'ai refusé car à force j'aurais pas pu rester avec vous à discuter longtemps... je fume pas avec plaisir, je fume avec tristesse, quand je suis bien je fume pas beaucoup, c'est quand je suis angoissée ou quand je craque que je fume plus. Je prends mes histoires de genoux comme une punition... (...)

Q : pour revenir à la cuisine, est-ce que vous prenez des boîtes, j'en ai pas vu dans votre cuisine ?

Mme D. : je vous cache pas que je préfère les légumes fraîches (sic) pour préparer une bonne cuisine il vaut mieux que tout soit frais car les boîtes c'est déconseillé de les manger tous les jours car paraît-il que c'est mauvais pour la santé, le fer, les boîtes, elles n'ont pas les mêmes vitamines que dans les légumes frais donc on sait pas bien ce qu'il y a. Moi c'est mon avis, je conseille plus les légumes frais qui ont plus de goût et de vitamines, mais de temps en temps ça rend service les boîtes.

Q : et les surgelés ?

Mme D. : j'en prends peu, de temps en temps surtout quand les légumes frais sont chers, mais j'aime pas trop... y a plus de saveurs dans les produits frais.

De temps en temps, j'achète les petits pois, même pour préparer les tagines. Je prends aussi les champignons car je ne sais pas les utiliser frais, les olives vertes dans les bocaux et pour Noël je prends les marrons en boîte avec un poulet ou gigot au four et les champignons. C'est une recette française. (...) Pour pas jeter le pain, on fait un tajine avec car faut rien jeter, quand on en prend trop, quand on l'oublie, rien ne se jette, vous le conservez soit pour de la chapelure... soit je fais ce tagine avec des boulettes de pain travaillées avec des oignons et tout... c'est une bonne recette très économe. On peut même le présenter à des invités, c'est très riche, y a des œufs, du lait, du gruyère, y a des protéines, y a des vitamines. Une baguette fait dans les 75 centimes, s'il faut jeter une demi-baguette tous les jours c'est pas possible. Vous pouvez faire en gâteau du pain perdu avec du sucre et de la fleur d'oranger, ça se mange comme ça. Quand on n'a pas de gâteau, quand on a rien ça fait un beau dessert, c'est mieux que de le jeter. Il faut le dire aux gens que c'est économique... moi j'ai cette expérience que je tiens de ma mère dont le rôle était d'être économe pour nourrir une famille de 13 personnes... il faut ; en plus elle faisait des pains, des pâtes fraîches, de la galette, c'est mieux que la baguette qui est cher et qui suffit pas.

Q. : mais alors les fruits et légumes vous les trouvez où ?

Mme D. : au marché je trouve tout ce que j'aime, des choses très riches en fer, tous les légumes comme les fèves, les épinards, les poireaux... Les épinards à la vapeur, les poireaux à la poêle et à la fin je mets de la crème fraîche du poivre du sel, du gruyère et un cube de poulet ; j'ai fait d'un autre côté une pâte Brisée et j'ai fait une quiche poireaux épinards et ça m'a fait 8 parts toutes fraîches (sic) et les enfants aiment bien... je prends deux têtes de salades pour un euro cinquante, de la batavia, je fais jamais tout d'un seul coup je mets quelques feuilles avec des tomates ou du thon ou des œufs avec de la mayonnaise, quand on est économe ça dure plusieurs jours, je coupe les feuilles très finement, ça fait du volume et ça me fait une bonne assiette.

Q. : vers quelle heure y allez-vous ?

Mme D. : je vous cache pas que je vais presque à la fin, je ne vais pas trouver de la belle marchandise mais ils baissent les prix surtout le dimanche car le lundi ils travaillent pas ; si je vais le matin les prix sont chers alors je fais tout le tour d'abord et je vois à l'œil la qualité, c'est une question d'expérience et j'envoie même pas ma fille, je préfère y aller moi, je regarde moi-même et si je faisais pas ça je ne pourrais pas élever deux enfants seule à ma charge, il faut faire attention pour les assumer moi toute seule ; même si c'est cinq centimes, ça me fait gagner ça dans mon porte-monnaie. C'est pas côté radin, c'est côté économe, je suis pas radine je veux partager... mais quand on n'a pas pour pouvoir partager il faut être économe... moi, je veux pas faire des dettes... je veux pas être expulsée, j'ai peur de l'avenir.

Q. : qu'est-ce que vous avez préparé avec ce que vous avez trouvé la dernière fois ?

Mme D. : je vais vous dire, avant-hier j'avais fait du couscous car ça prend du temps comme j'avais tous les légumes et un peu de tout navet, courgette, carotte, coriandre, céleri, des haricots verts du marché de jeudi, j'avais tout. Et avec du poulet fermier que j'ai trouvé à une ferme où c'est halal que l'on égorge devant vous et que vous rapportez tout chaud... c'est [dans une commune limitrophe], ils vendent le poulet fermier à 2,15 € le kilo fermier et vivant. Même des œufs tout frais, les deux plateaux de 30 œufs à 5 € quand on fait souvent des gâteaux on a besoin souvent ; j'ai une amie qui habite pas trop loin, c'est une amie qui me ramène elle est véhiculée donc on y va une fois par mois. Un poulet me fait trois repas, les deux plateaux d'œufs ça fait un mois pour les gâteaux, les omelettes quand vous avez vraiment rien. Ça part vite dans les gâteaux, les salades, quand ils trouvent rien à manger ils se font des omelettes et si je calcule avec six œufs par ci six œufs par là, ça me reviendrait trop cher.

Q. : pour les magasins, vous allez où ?

Mme D. : Je vous cache pas que je vais là où c'est le moins cher, les colis c'est bien, mais c'est pas assez mon fils prend un litre de lait par jour donc il faut que j'en achète 6 litres ça fait pas une semaine ; dans le colis ils m'ont toujours donné 3 litres donc je dois compléter par 3 litres en plus, ce n'est pas des enfants, ce sont des adultes... (...) De temps en temps je prends du jus, mais celui de 2 litres, de temps en temps car j'ai pas les moyens de leur faire plaisir plus qu'une fois par semaine, je prends le nectar de 2 litres d'orange et ça ça dure 2 jours parfois une seule journée si il fait chaud et du coup parfois je reçois des amis et je n'ai rien à leur offrir et puis même à moi, ils me laissent rien pour moi, je peux pas goûter, mais c'est pas grave c'est pour eux ; mais ils me disent qu'ils vont me rendre plus tard, c'est ce qu'ils disent tous mais je compte pas sur eux du moment qu'ils sont plus à ma charge, du moment qu'ils ont un travail qu'ils sont heureux et indépendants c'est le mieux ...

Q. : vos enfants mangent à la cantine ?

Mme D. : Elle mange pas à la cantine, mais elle prépare des sandwichs et quand elle a pas le temps, je lui donne 2 € et elle prend une canette et un pain au chocolat ; et puis les boîtes de sardines ça rend bien service, quand elle va en pique-nique ou quoi c'est bon en sandwich. Je fais aussi des pizzas pas mal, la pâte et tout... j'ai pas les moyens de leur faire plaisir c'est pour faire le geste comme si on était au restaurant ; ça fait plusieurs parts avec une salade et le lendemain elle ramène à l'école comme un casse-croûte ; c'est tellement bon et ils en mangent tellement bien que ça reste pas donc je peux pas congeler. Pareil pour les quiches. J'ai des enfants que j'ai élevés par rapport à mes moyens donc ils ont pris cette notion et cette habitude ; ils mangent de tout et même le repas qui date de 3 jours dans le frigo et puis moi je ne jette rien, pendant 3 jours on mange le couscous et ils disent pas qu'ils en ont marre de manger du couscous pendant 3 jours, moi je veux rien jeter. Ils ont vu que j'ai travaillé durement pour eux jusqu'à ce que je sois usée pour les assumer et faire face, ils sont bien conscients. Je suis invalide très très jeune, j'ai 45 ans, j'ai pas terminé ma mission car ils sont encore à ma charge... (...) Je vois toujours plus bas que moi, plus démunie que moi et ça me donne de la force car moi je souffre des genoux et d'autres de tout le corps donc je dis qu'il y a pire. (...) J'ai envie d'avancer dans ma vie, je veux pas aller chercher des colis toute ma vie jusqu'à ma retraite dans 15 ans, ça m'aide beaucoup, mais quand je vais là-bas j'ai honte, vraiment j'ai honte... mais je connais des couples avec deux salaires et à la fin du mois ils se retrouvent à zéro et ils empruntent pour finir le mois... quand je vois ça, ça me fait mal, ils achètent n'importe quoi, ils se paient des restos et tout. Et pour eux, le jour où il arrive n'importe quoi, ils se retrouvent directement SDF, y en a c'était des cadres et ils se sont retrouvés clochards, suite au chômage, au divorce et perte des biens brutale et ils ne font rien pour accepter ça et ils se retrouvent dans la rue... comme quoi, la roue, elle tourne souvent.

Enfin, pour l'instant, ma vie elle est freinée, j'ai le goût à rien, parfois je me sens incapable et je me trouve inutile à la société et j'ai vieilli de 30, 40 ans avant et j'ai vieilli très tôt. J'ai pas peur de la misère, je connais depuis toute petite, je sais faire, mais j'ai toujours été indépendante et là je dépends de colis, c'est horrible. [pleurs]. (...)

■ COMMENTAIRES

L'assistanat est explicitement analysé par Mme D. comme une perte d'autonomie, une privation de liberté, qu'elle-même et sa mère n'ont pas expérimentées alors même qu'elles vivaient une situation de "pauvreté intégrée" (Paugam, 2005b). La dépendance exprimée est relative (en comparaison des premiers entretiens réalisés auprès des personnes privées d'accès au travail salarié), les achats réalisés sur les marchés, les dispositifs matériels et techniques que peut mobiliser Mme D., la protègent d'un assujettissement. La trajectoire de cette femme s'étant battue avec le travail tout au long de sa vie pour assurer son émancipation et se retrouvant assistée par les "perfusions" d'aide alimentaire, éclaire la fragilité des situations de famille monoparentale. Ainsi, on comprend que pour ces familles monoparentales, les accidents de santé qui menacent les fractions les plus précaires des salariés qui engagent leur corps dans des activités pénibles, constituent un facteur précipitant dans la pauvreté : "*les ouvriers ont non seulement une espérance de vie plus courte que celle des cadres, mais ils ont aussi une espérance de vie sans incapacité (gênes et difficultés dans les activités du quotidien) moins importante au sein de cette vie plus courte (Cambois, Robine, Hayward, 2001)*" (Cambois, 2004)

L'heure tardive de fréquentation du marché s'avoue dans une dénégation qui reviendra à plusieurs reprises. Cette formule rhétorique est tout à fait significative de la gêne attachée à cette pratique qui, de plus, concerne des produits de seconde catégorie ; ces produits peuvent présenter des défauts, des tâches, des flétrissures et d'une certaine façon des traces d'altérations qui par contagion (pensée magique) pourraient contaminer ceux qui les achètent.

Le sens de l'observation de Mme D. lui a permis de remarquer des pratiques de rabais beaucoup plus importantes le dimanche car effectivement, en région parisienne, aucun commerçant ne déballe le lundi et c'est officiellement devenu leur jour de repos.

L'expertise est tout à fait centrale pour tirer le meilleur parti d'une offre qui peut sembler redondante (tous les commerçants proposent à peu près les mêmes types de fruits et légumes) mais qui peut différer en prix et selon la qualité (niveau de défauts etc.), les variétés (tomates branches ou pas, batavia ou scarole...), les calibres, niveaux de maturité... La délégation à une tierce personne est inenvisageable car un certain nombre d'éléments implicites doivent être pris en compte dans un laps de temps très court : la provenance, le goût, la saison, les prix ailleurs, les possibilités de recettes à partir des denrées déjà présentes au domicile, la place encore disponible pour congeler, la gestion du poids du caddie (un lot d'une caisse ne se charrie pas facilement sur certains caddies), de son agencement interne (pour ne pas écraser les produits fragiles), la confiance en certains commerçants, l'opportunité construite devant le stand de partager un gros lot entre plusieurs personnes (à partir d'une certaine heure les vendeurs proposent une caisse entière et ne veulent plus faire de la manutention en la mettant dans des sacs, deux acheteuses peuvent alors se grouper, l'une donne l'argent au commerçant, l'autre lui redonne la valeur de la moitié de l'achat et elles se mettent alors sur le côté pour partager, le commerçant fournit toujours gracieusement les sacs en plastique du moment que les personnes dégagent l'accès au stand...). Dans ces marchés, les clients se servent eux-mêmes et

souvent au prix d'une habile gymnastique installent par-delà l'étal leur sac dans la balance du commerçant. La plus grande différence qui existe entre ces marchés et les autres, est l'absence de queue ordonnée avec un sens de progression. Tout un chacun peut se placer où il veut sur l'étal et cela d'autant plus que chacun se sert soi-même. Le commerçant pèse, rajoute ou ôte quelques marchandises pour arrondir, il encaisse et ferme les sacs en plastique avec un double nœud. L'absence de queue structurée linéairement constitue une règle implicite, parfois verbalisée par les marchands auprès de ceux qui se risqueraient à faire jouer un ordre de préséance sur le mode "*ici, il n'y a pas de queue toute sage comme à [hypermarché], alors si vous me dites pas, je peux pas savoir à qui c'est le tour...*". De ce fait, les clients sont conduits à capter l'attention du marchand par des interactions verbales, mais le plus souvent par le regard, il s'agit de signaler moins sa présence, mais le fait que l'on a fini d'opérer ses choix, tris... Enfin, dernier élément, mais pas des moindres, se rendre sur ces marchés nécessite une capacité à déambuler, chargé et entravé par un caddie dans une foule excessivement compacte (où le nombre de poussettes est généralement élevé) dans un univers sonore de harangues polyglottes. C'est généralement le facteur qui décourage tous les habitués des allées dégagées offertes aux chariots dans les supermarchés dotés de fonds musicaux doux et chaleureux. Le corps est engagé dans un bain de foule, d'odeurs et de bruits qu'il faut savoir analyser (il y a des courants de circulation, des bouchons dans les allées), et surtout il convient d'anticiper (sous peine de se faire bousculer, écraser les pieds, de piétiner, de ne jamais être servi...). Il y est fortement question de proxémie³⁶ et l'expérience de ces marchés à forte densité humaine (agoraphobe s'abstenir), engage définitivement tout le corps et à ce titre peut être inscrit dans une continuité avec l'acte alimentaire lui-même.

Pour clore, il convient d'insister sur les longues tirades concernant le goût des produits frais, le moindre intérêt des légumes en boîtes pour la cuisine qui rappellent deux éléments : l'ancrage profond du lieu commun qui attribue (en contradiction avec la réalité scientifique) un plus faible apport en vitamines aux légumes en boîte ; la permanence de la question du goût qui déqualifie les conserves face aux produits frais et leurs possibilités de re-travail. Un aliment qui est meilleur au goût (c'est-à-dire conforme à un repère culturellement construit) est perçu comme plus riche en vitamines et meilleur pour la santé. Le souci de l'alimentation rejoint alors directement le souci du corps, les plaisirs de l'un et de l'autre.

7.3 La caractérisation du sous-profil E : défection à la grande distribution

Par défection, il s'agit de désigner le processus qui organise, du fait de la transformation des conditions économiques, la privation de l'accès à la grande distribution classique (hors hard discount) et plus précisément la privation de la liberté de choisir dans une vaste gamme de produits. Généralement, les personnes rencontrées et rattachées à ce profil ont près de 6 € de "reste à vivre" et ont recours à l'épicerie sociale où elles effectuent principalement leurs courses. Cette

³⁶ Ce concept de proxémie est utilisé par T.E. Hall qui développe une approche ethno-méthodologique des situations de communication pour analyser la distance séparant les individus les uns des autres en fonction des circonstances. Il la mesure en centimètre. Il démontre l'existence d'un code sur le modèle de celui du langage, auquel tous les acteurs d'une même culture se réfèrent consciemment ou non (Hall, 1971).

forme d'aide alimentaire leur permet particulièrement de maintenir une alimentation sur les standards qu'ils ont pu connaître avant la dégradation économique de leur situation. Ainsi, ils parviennent souvent à "l'améliorer" en gamme (par substitution de produits de marque). La formule de leur approvisionnement se résume à "*aide alimentaire et hard discounts*".

7.3.1 LE RECRUTEMENT

C'est dans ce profil que se trouvent, en plus grand nombre, les personnes les plus diplômées (notamment plusieurs titulaires d'un troisième cycle) de l'ensemble de l'échantillon sociologique puisqu'elles représentent trois personnes sur les cinq que comprend ce **sous-profil D "défection à la grande distribution"**.

Le recrutement traduit l'effort poursuivi pendant la phase de terrain pour inclure dans l'échantillon contrasté des personnes ayant au moins le baccalauréat. L'enquête réalisée par l'approche épidémiologique (hors repas) évaluait à 19,6 % le pourcentage de titulaires d'au moins un baccalauréat sur les quatre zones ; il était de 25,9 % à Paris et Seine-Saint-Denis.

L'orientation méthodologique a été de maximiser les contrastes et de rechercher des personnes titulaires d'un diplôme supérieur. Cette quête n'a pas été simple compte tenu de leur relativement faible présence dans la population des "bénéficiaires" (sur Paris et la Seine-Saint-Denis, les titulaires d'un second ou troisième cycle représentaient 11,3 % et sur les quatre zones, 10,6 %). Là encore, l'immersion auprès des bénévoles a permis de repérer quelques personnes, mais les refus ont été nombreux ; l'outil le plus efficace a été d'utiliser les informations consignées par les diététiciennes qui administraient le questionnaire du volet épidémiologique. C'est exactement par ce type de collaboration que nous avons pu rencontrer deux des trois diplômés du troisième cycle que comprend notre échantillon (les titulaires d'un troisième cycle étaient de 4,6 % dans le versant épidémiologique sur les zones de Paris et la Seine-Saint-Denis comme sur l'ensemble des zones). Il est possible que le fait qu'ils aient déjà accepté de répondre à une enquête ait pu jouer comme un facteur les prédisposant à accepter ce qui a été présenté comme "une seconde étape", mais à chaque fois, cela n'a pas été sans susciter quelques réticences. Pour "décrocher" l'un des entretiens, la sociologue a dû se livrer à une présentation de ses références théoriques pour dépasser l'opposition "*aux sondages réalisés par des sociologues vendus au marketing*" (M. From (E1)). Il faut préciser que, pour deux des trois entretiens ainsi réalisés, les formations de troisième cycle concernaient soit l'anthropologie, soit la sociologie... Cet élément n'a pas été neutre dans le déroulement des entretiens, où les effets de transferts et de contre-transferts ont été plus nombreux, nécessitant une attention et une analyse qui a justifié pour leur mise à plat, un nombre d'entretiens et de rencontres informelles plus élevé.

Les rencontres se sont toutes déroulées au domicile des personnes et des discussions ont pu s'organiser avec les adultes présents ; elles ont toutes été suivies d'au moins deux autres entretiens et de rencontres informelles à l'extérieur autour d'activités incluant un partage de repas (invitation pour un repas organisé par une association, sur un stand de nourriture lors d'un vide grenier de quartier). Nul doute que le partage d'un certain nombre de caractéristiques (type de diplômes, âges...) a joué dans la mise en place de ces rencontres informelles.

Une rencontre s'est opérée sur un mode différent avec une des deux personnes peu diplômées de ce profil. Il est apparu que la raison centrale qui motivait l'acceptation d'un entretien reposait sur une confusion de la fonction du sociologue (rattaché à une agence du ministère de la Santé) et interprétée comme une possibilité de parler d'une situation précise : un conflit avec la Sécurité sociale autour d'une opération chirurgicale qui a "*mal tourné*". Le déroulement de l'entretien a permis de lever toutes les ambiguïtés et s'est révélé particulièrement riche, car l'opération en question était la pose d'un anneau gastrique pour résorber une obésité.

7.3.2 LES CINQ ENTRETIENS RÉALISÉS

L'analyse du **sous-profil E "défection à la grande distribution"** s'appuie sur cinq entretiens :

- quatre familles sont composées de couples, une est monoparentale ;
- ces familles ont entre deux et trois enfants, et deux d'entre elles ont des enfants de moins de trois ans ;
- trois familles résident en HLM, une dans le privé, une réside depuis deux ans dans un appartement entrant dans le dispositif d'hébergement d'urgence ;
- les ressources de ces foyers sont le chômage (trois familles), le RMI couple, l'Allocation spécifique de solidarité (ASS) et un travail à temps partiel pour le conjoint ; les chefs de familles ont entre 38 et 40 ans ;
- le niveau de formation est particulièrement élevé, puisque dans trois familles, il y a un diplôme de troisième cycle déclaré ;
- quatre "bénéficiaires" ont été rencontrés dans des épiceries sociales et une dans une distribution de colis ;
- toutes ces personnes ont des "restes à vivre" situés entre quatre et six euros ;
- toutes ces séries d'entretiens se sont déroulées au domicile des familles.

Une seule famille n'a pas donné lieu à un entretien réitéré.

sous-profil E "défection à la grande distribution"

"Reste à vivre" entre 4 et 6 € :

familles : E : From (E1) ; Cami (E2) ; Lour (E3) ; Jaur (E4).

Les points communs de ce groupe reposent sur :

- l'absence de fréquentation des marchés ;
- l'abonnement aux hard discounts ;
- dans quatre foyers, au moins une personne est obèse ;
- une trajectoire migratoire des parents des personnes interviewées (transatlantique ou intra-européenne) et/ou d'un des conjoints ;
- un équipement électroménager complet ;
- une maîtrise du français écrit et une familiarité avec les procédures administratives ; des parents issus de milieux populaires (sauf un cas) ;
- des titres scolaires élevés (sauf un cas).

7.3.3 L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES SOCIALES DU SOUS-PROFIL E "DÉFECTION À LA GRANDE DISTRIBUTION" : DES SITUATIONS DE DÉCLASSEMENT

Ce groupe d'entretiens se compose principalement de familles où au moins un adulte a été scolarisé en France : Mme E. a fait toute sa scolarité en région parisienne et un troisième cycle d'anthropologie à l'université ; les époux From (E1) se sont rencontrés au lycée et ont poursuivi des études littéraires pour elle, et de sociologie pour lui ; M. Cami (E2) a effectué une école de maître ingénieur puis un troisième cycle en informatique ; Mme Jaur35 a réussi une partie du CAP de Forces de vente ; Mme Lour (E3) a été scolarisée dans un pays européen et s'est arrêtée à l'école primaire. Sous l'angle du niveau de formation initiale, Mme E. et M. Cami (E2) ont contracté des mariages descendants avec des étrangers non scolarisés en français, ouvrier pour l'un et secrétaire pour l'autre.

Tous les parents d'au moins un des adultes ont connu une trajectoire migratoire transatlantique ou intra-européenne et sont issus de milieux modestes (sauf le père de M. Cami (E2) qui était cadre).

Les familles E., Lour (E3), From (E1), Cami (E2) ont connu un changement de domicile dans les trois précédentes années :

- la famille E. a quitté un logement mis en loi Vivien (expulsion pour insalubrité) pour un HLM ;
- la famille From (E1) a été expulsée d'un HLM pour impayés de loyers et se retrouve depuis deux ans en hébergement d'urgence dans un deux-pièces avec ses trois enfants (dont deux handicapés nécessitant une scolarisation à domicile³⁷) ;
- Mme Lour (E3) et la famille Cami (E2) ont changé de logement suite à une séparation ou une chute brutale des revenus, la première est en HLM, la seconde dans le privé.

Les configurations familiales offrent un premier clivage entre les foyers (Mme E. et Lour (E3)) ayant des enfants de moins de 3 ans et les autres qui ont des enfants ou adolescents scolarisés. Pour ces femmes des deux premiers foyers, la seconde maternité est intervenue durant une période de chômage et le retour à l'emploi pour ces mères, qui cherchent activement, s'avère difficile après cette interruption.

Globalement, ce groupe d'entretiens rassemble des personnes scolarisées depuis la naissance en France, plus jeunes, plus diplômées et avec moins d'enfants ; il correspond à des personnes ayant vécu enfants, les Trente glorieuses de leurs parents ; ces derniers ont, tous avec succès, stabilisé en France (sauf les parents de Mme Lour (E3) qui sont retournés dans leur pays d'origine avant sa naissance) une carrière professionnelle d'ouvriers ou d'employés (seul le père de M. Cami (E2) était ingénieur des Ponts et Chaussées). Cette génération (au sens de cohorte des 25-45 ans) semble pouvoir s'inscrire dans "la fracture générationnelle" (Chauvel, 1999), notamment parce qu'ils n'hésitent pas à comparer leurs situations à celles de leurs parents. Pour les personnes rencontrées parmi les autres profils et dont les parents n'ont jamais résidé en France, ce type de parallèle existe mais ne souligne pas la même dynamique : les personnes du **sous-profil E** constatent

une dégradation de leur univers socio-économique d'inscription, "pour nous, la conjoncture est mauvaise" (Mme Jaur (E4)), alors que les autres puisent dans les situations de pauvreté vécues par leurs parents dans des pays en voie de développement, des ressources pour faire face à une dégradation de leurs situations professionnelles (par exemple, portrait famille D. **sous-profil D**). Tous les parents des personnes rencontrées dans le **sous-profil E** ont trouvé à leur arrivée en France des possibilités stables de travail, sans pour autant "rouler sur l'or", ni même accéder à des catégories sociales supérieures. Ainsi, chacun des interlocuteurs sera conduit spontanément à préciser l'itinéraire résidentiel de ses parents pour souligner l'accès à la propriété (encore possible pour cette génération de milieu populaire) ; ce contraste avec leurs parents est d'autant plus marqué dans les propos des familles From (E1), Cami (E2), Jaur (E4) au regard des difficultés de logement qu'ils connaissent encore (ou ont connu récemment). Ainsi, les parents de M. From (E1), Mme Jaur (E4), M. Cami (E2) sont propriétaires de pavillons en banlieue parisienne, les parents de Mme Lour (E3) ont une maison en milieu rural dans un pays européen. À l'exception de la famille Cami (E2), en rupture avec l'entourage familial, les autres familles voient assez régulièrement leurs parents et fratries qui apportent soutien moral et différents cadeaux domestiques (qui peuvent aller du réfrigérateur jusqu'au vélo pour les enfants...).

Un autre indicateur de la différence avec les autres profils est tout à fait révélateur. C'est uniquement dans ce **sous-profil E** que des projets de migrations sont explicitement envisagés comme solution pour le futur ; rappelons que même pour les ressortissants extracommunautaires devenus irréguliers, un retour au pays n'est pas imaginé. Ainsi, l'expatriation constitue le projet à venir de la famille E, de la famille Cami (E2) ; il est vraisemblable que dans ces deux couples, le conjoint étranger et des séjours qui ont été réguliers (avant la dégradation économique) dans différents pays favorisent cette disposition. Cependant, au regard des hésitations de Mme Lour (E3), un point semble curieusement aveugle : la scolarisation des enfants chez les familles E. et Cami (E2). Pour Mme Lour (E3), qui n'a pas été scolarisée en France, les possibilités de carrière scolaire restent une pierre d'achoppement pour effectuer un retour au pays natal. La réflexion de Mme Lour (E3) met en balance les avantages (un appartement sans frais au rez-de-chaussée de la maison de ses parents, une fratrie en mesure de fournir le mobilier, des possibilités d'emplois...) et les inconvénients : les faibles chances pour ses enfants d'accéder à un enseignement gratuit et à proximité après l'école primaire. Il est tout à fait surprenant que ces aspects ne constituent pas du tout un frein pour les plus diplômés que sont Mme E. (dont les deux enfants seront tous en primaire dans un an) et M. Cami (E2) (deux enfants en collège, un au lycée). L'interprétation ne pourra pas trancher (le "goût" pour l'expatriation était présent auparavant, le choix d'un conjoint étranger, la qualité des écoles françaises, locales ou internationales sur place), mais il est tout à fait plausible que cela traduise le désenchantement scolaire (Beaud, 2002) ou un réalisme d'ajustement [présent notamment chez les familles issues des DOM (César, 2004)]. Mme Lour (E3) n'ayant pas connu elle-même le système scolaire en attend des bénéfices plus élevés et cette tendance se retrouve chez les familles plus anciennement immigrées³⁸.

³⁷ Nous nous excusons de passer aussi rapidement sur cette situation extrême.

³⁸ "À milieu social comparable, les familles immigrées se distinguent fortement des autres familles dans leur rapport à l'école : elles expriment presque toujours des aspirations scolaires plus élevées" (Caille, O'Prey, 2003).

Enfin, plus anecdotique, Mme Jaur (E4) qui est la seule de tout notre échantillon à posséder une voiture (achetée pour un prix symbolique à son frère), est aussi la seule à partir régulièrement à la campagne. Elle a installé à l'année l'ancienne caravane de ses parents sur un terrain de camping picard et s'y rend tous les quinze jours. Son compagnon vient d'y louer un lopin de terre (15 € pour l'année) et entend, comme

d'autres voisins et amis de ce qu'ils présentent comme leur "résidence secondaire", y développer quelques cultures maraîchères. Toutes les pratiques propres au monde privé des ouvriers décrites par O. Schwartz (Schwartz, 2002) se retrouvent comme autant d'ultimes et rares lieux de ressourcements pour échapper à la dureté des conditions de vie ordinaires.

Le cas de la famille Cami (E2) : un indépendant en transition

La famille Cami (E2) présente quelques particularités qui rendent son classement difficile et justifient quelques explications sur l'option qui a été retenue et qui déroge aux caractéristiques économiques de ce sous-groupe. M. Cami (E2), ingénieur, a opté peu après la fin de ses études pour le statut de travailleur indépendant dans l'informatique. Mais suite à une hépatite C, il a dû suspendre son activité pour finalement déposer le bilan. Il s'est donc retrouvé sans aucune ressource et a refusé "l'humiliation de l'administration", il n'a pas voulu faire une demande de RMI. Sa femme expose encore plus clairement qu'elle se refuse à donner prise aux jugements normatifs (les "questions à la con"). Sur cet aspect, cette famille retrouve certains traits de défiance soulignés dans le profil 2-1. Dans le même temps, sa femme, hongroise, est licenciée de son poste d'assistante commerciale. Au moment du premier entretien, Mme Cami (E2) est bientôt en fin de droits, elle a passé plus d'une année à soutenir son mari dans l'épreuve de la maladie dont il est "sorti" depuis quelques mois seulement. Au début de l'hospitalisation de son mari, il y a quatre ans, Mme Cami (E2) a pris la responsabilité de déménager et ils ont quitté leurs 150 m² dans le VIII^e arrondissement de Paris pour un 35 m² dans le XVIII^e, les économies ont vite fondu malgré un très gros emprunt "réalisé juste à temps" et les "amis" ont disparu. Ils ne disposent d'aucun soutien familial. Ni rancœur, ni aigreur ne percent à travers leurs discours, tant la santé revenue auréole tout leur quotidien. Ils assument une autonomie déjà présente dans leur trajectoire antérieure. La famille Cami (E2) est ici classée avec les personnes ayant entre quatre et six euros de "reste à vivre" alors qu'elle était proche de trois euros lors de la première rencontre ; mais lors de notre second entretien, M. Cami (E2) a repris un emploi comme "consultant intérimaire" ; ils attendent de rembourser une partie de leurs dettes (dont nous n'avons pas réussi à apprécier exactement le montant) avant de rebâtir un projet (dans le pays natal de Mme Cami (E2)). Pour l'instant, ils "jonglent" mais n'arrivent plus, depuis qu'ils sont sortis des problèmes de maladie, "à se mettre la rate au court-bouillon" à cause de leur situation financière. Ils fréquentent intensivement l'épicerie sociale, mais reconnaissent ne pas être de "gros mangeurs" et prendre surtout pour les adolescents, qui "par chance sont pas compliqués... ils adorent les pâtes et le riz, donc ça tombe bien".

7.4 Le sous-profil E "défection à la grande distribution" : ne pas fréquenter les marchés de "seconde catégorie" : une résistance ?

Les aspects relatifs à la dimension de "fracture générationnelle" ont un impact en matière de socialisation alimentaire et d'une certaine façon conditionne le jeu des possibles. En effet, ayant vécu toute leur enfance en France avec des parents qui bénéficiaient des années fastes et du développement de la consommation, l'accès et la fréquentation des supermarchés constituent une des données ordinaires, "structurelles" du mode d'organisation alimentaire dont ils ont hérité. Cela est renforcé par le fait que ces personnes ont connu durant leurs périodes d'activité professionnelle récente un mode de vie rythmé sur des pratiques d'approvisionnement communes (Larmet, 1999) basées sur le supermarché. Il faut rappeler que la fréquentation des marchés de "seconde catégorie" nécessite le plus souvent d'être disponible en matinée, souvent durant la semaine, ce qui n'est guère compatible avec un emploi à temps plein.

L'analyse détaillée d'un fragment d'entretien a été à l'origine du développement de cette analyse et il illustre toutes les difficultés à modifier ses pratiques de chalandises. Des adaptations deviennent des impossibilités, quand elles renvoient à des pratiques plus ou moins marginales dans la société de référence. Autant les pratiques de transformations, de conservation, qui s'arriment à une rationalité de type économique peuvent constituer un objectif, autant le recours à des pratiques qui exposent, au regard des autres, une situation de pauvreté n'est même pas imaginable. Une partie des apports théoriques de l'ethnologue C. Lévi-Strauss sur les pratiques alimentaires peut se résumer à "ce qui est bon à manger, doit d'abord être bon à penser". Ce qui est possible dans l'ordre du mangeable (comme du comestible) n'est pas toujours pensable et se traduit souvent dans les récits par des mécanismes de défense culturellement organisés. L'un de ces mécanismes est le silence et son analyse est au cœur des échanges qui suivent. En l'occurrence, l'enquêtrice pose une question sur ce qu'a changé pour la famille From (E1) la fréquentation de l'épicerie sociale.

M. From (E1) : ça baisse notre budget... pas autant que ce que l'on aurait souhaité, mais bon...

Mme From (E1) : ce qu'il ya, c'est que ça casse un peu les habitudes alimentaires, donc ça, c'est bien donc du coup... c'est vrai qu'autrement, c'est ça, on va toujours dans les mêmes magasins... en fait c'est les hard discounts et puis voilà.

Q : vous en profitez pour faire des réserves ?

M. From (E1) : oui, un peu, mais on est limité en place... ma mère elle n'avait pas un congélateur dans son pavillon, elle en avait deux ! Oui, énormes, elle allait à Rungis, enfin bon... c'était vraiment, heu [silence accompagné d'une moue]... mais dans toutes les maisons, les gens font comme ça, faut faire du stock.

Q : oui, il faut un peu de la place pour ça...

M. From (E1) : je dis toujours que quand on déménagera et qu'on aura un peu de place et tout ça, j'ai déjà le projet... que je commence à réaliser... si je fais un plat, je fais des haricots rouges, j'en fais en grande quantité alors je congèle.

Évidemment, durant cet échange, la sociologue n'est pas sans se rendre compte de "l'opportunité" que représente la possibilité d'avoir accès à une description très précise des pratiques de la mère de M. From (E1) à Rungis, mais compte tenu de la gêne manifestée par M. From (E1), la relance se fera sur une autre partie du récit. Il s'agit typiquement d'un effet d'autocensure qui produit, sur le coup, une déperdition d'informations. L'enquêtrice se console en se promettant de revenir sur ce sujet à la première occasion... et voilà, en suivant

la chronologie du discours, comment cette nouvelle opportunité se présente : un des enfants vient de terminer ses cours avec son enseignante à domicile et fait irruption dans la seule autre pièce où se déroule l'entretien, les parents discutent avec l'enfant des devoirs à réaliser, le magnétophone est interrompu. Une fois l'enfant reparti, en remettant le magnétophone, l'enquêtrice tente une relance qui n'a rien à voir avec les aspects discutés avant l'interruption (technique par ailleurs classique d'intervention sur consigne).

Question : et votre mère qu'est-ce qu'elle avait comme stratégie à Rungis, ça m'intrigue...

M. From (E1) : à Rungis... alors beaucoup de gens le faisaient, dans les années soixante-dix, elle s'était rendue compte qu'ils jetaient souvent des légumes et que ces légumes étaient très souvent en très bon état... donc ils allaient chercher des caisses... ils faisaient ça une fois par mois et ils ramenaient des caisses et des caisses de légumes, des courgettes, de tout et puis on faisait le tri, coupait, lavait, mettait dans des sachets et au congélateur. Donc, en allant une fois à Rungis, il y avait des légumes à profusion pour tous les repas et beaucoup de gens le faisaient, jusqu'au moment ils ont freiné les entrées...

Mme From (E1) : oui, moi je me souviens pendant une période ma mère y a travaillé et les gens pouvaient rentrer comme ça et ils ont instauré le péage, donc les gens pouvaient pas payer donc ça faisait un petit tri quoi.

Les informations descriptives espérées sont au rendez-vous, mais l'argumentaire de M. From (E1) s'arc-boute en défense sur la dimension collective de cette pratique. Ce n'était donc pas une pratique marginale ou stigmatisante ; la question de la pauvreté des ressources financières n'est pas abordée par lui, qui fait reposer cette pratique, d'abord sur l'ingéniosité de sa mère. L'intervention de Mme From (E1) a deux effets dans la dynamique de l'entretien : à la fois, elle renforce de son

approbation la généralisation du phénomène, mais aussi, remettant au centre la question de la pauvreté monétaire, elle bloquera M. From (E1) dans un développement.

La troisième relance est des plus révélatrices sur la question des fins de marché.

Mme From (E1) : pour l'alimentation et pour tout le reste... aller faire des courses dans les magasins ailleurs que chez [Hard discount], moi je le fais de temps en temps, mais c'est le double...

Question : oui à [Supermarché ordinaire de proximité]...

Mme From (E1) : alors à [Supermarché ordinaire de proximité] c'est le délire. Faut aller au marché...

Question : oui, c'est intéressant... surtout passée une certaine heure...

Mme From (E1) : y a beaucoup de gens qui doivent manger des conserves à 60 centimes, sandwiches... nous on est obligé de faire des vrais repas, on n'a pas vraiment le choix.

La relance était opportune, une "perche" était explicitement proposée et elle n'a pas été saisie, elle tombe dans le vide, sans écho, sans déni non plus, comme si simplement cela n'avait pas été entendu. Ces silences répétés ne sont pas sans faire écho au "*je vous cache pas*" réitéré de Mme D. (sous-profil D). La mère de M. From (E1) faisait "*les quais à Rungis*" (cela se pratique encore), sa grand-mère vendait ses cultures vivrières au marché, M. From (E1) n'est donc pas sans connaître cet univers des marchés et ses pratiques. Là encore, il y va de la sensibilité de l'enquêtrice qui décide volontairement qu'à partir d'un certain nombre de relances "infructueuses", les silences des acteurs doivent être respectés et interprétés. Comme nous l'avons exposé précédemment, nous optons pour une approche de l'analyse de discours qui propose de faire de ces moments des points cardinaux de l'orientation d'une interprétation (Michelat, 1975). La lutte contre la déchéance passe par le refus d'être ramené à des pratiques caractéristiques d'une économie de la pauvreté ; tout l'effort porte au maintien de la fréquentation des mêmes magasins qui, même s'ils sont reconnus comme étant deux fois plus chers, constituent encore de façon ponctuelle, voire anecdotique, des lieux fréquentés.

On notera au passage que là encore, comme Mme D., la définition d'un vrai repas tend à exclure les boîtes de conserves.

De fait, la question de la connaissance stricte des marchés de "seconde catégorie" et des rabais qui peuvent s'y pratiquer l'après-midi ne va pas de soi. Ainsi, comme le montrera le portrait de Mme E. (qui a abandonné la fréquentation d'un marché de catégorie "I et extra"), elle semble ignorer les deux marchés orientés vers la catégorie "II" qui sont à proximité de son domicile... alors que la parfaite connaissance qu'elle a de son Paris natal et ses différents déménagements, toujours dans l'Est parisien, ne semble pas compatible avec cette ignorance. Plus avant, tout porte à croire que se rendre sur un marché populaire, par effet de mimétisme, vous affilie aux catégories populaires occasionnant un effet classant d'autant plus douloureux que les personnes tentent de résister à un déclassement. Par ailleurs, elles n'entendent pas (ou ne sont pas en mesure) d'effectuer une "*conversion du regard*"

(cf. Mme C.). À cela, il faut ajouter, comme la littérature anglo-saxonne le souligne (Dobson, 1997), que les situations de fragilités ne sont pas les meilleurs moments pour faire des expérimentations et de nombreux éléments kinesthésiques (appréciation à l'œil du degré de maturité et du rapport qualité prix quantité...) demandent de l'entraînement pour ne pas se traduire par des pertes conséquentes et donc, des erreurs de budget.

7.4.1 LES EFFETS INATTENDUS DE L'ÉPICERIE SOCIALE

La famille From (E1) a déjà fait l'objet d'un premier entretien approfondi peu après l'entrée dans le dispositif proposé par une épicerie sociale. Ils ont aussi accepté de se rendre au bilan de santé proposé par la diététicienne dans le cadre de l'étude épidémiologique. Lors du second entretien, ils ont reçu leurs résultats biologiques et ils évoquent spontanément les résultats : lui souligne qu'il a "*les prémices du diabète*", elle intervient fermement pour tenter de minimiser cette interprétation "*juste un peu de sucre dans le sang à jeun... faut pas exagérer non plus*" ; aussi, pour réagir à cette sorte d'euphémisation du problème, M. From (E1) lui rappelle qu'il a été signalé à sa compagne d'arrêter de fumer. Cette attaque laissera Mme From (E1) sans voix et elle ne tentera pas cette fois de minimiser ce que cet avis médical peut laisser présager...

En deux mois leur situation administrative ne semble pas avoir évolué de façon significative, ils sont toujours en hébergement d'urgence avec leurs trois enfants (dont deux handicapés), les deux parents (titulaires chacun d'un troisième cycle) touchent toujours le RMI couple. Ce deuxième entretien est éclairant sur les avantages qu'ils retirent de l'usage de l'épicerie sociale, qui leur permet maintenant de faire plus nettement des économies en dépensant 3,2 € par jour et par personne pour l'alimentation.

Question : bon alors, vous avez plus d'expériences de l'épicerie sociale maintenant. Comment ça se passe maintenant ?

M. From (E1) : si on refaisait l'entretien maintenant, vraisemblablement on ne vous dirait plus du tout la même chose... c'est dingue hein A. ?

Q. : ah bon ? Mais comment ça ?

M. From (E1) : on y va toute les semaines et on dépense au moins 30€, ou plus, c'est quoi A. ??

Mme From (E1) : le plus ça a été 70 €, mais bon, on avait fait la fête quoi ...

M. From (E1) : et donc maintenant on va chez [hard discount] pour compléter, une fois par semaine environ. Maintenant, c'est très clair, on y laisse toujours moins de 30€.

Mme From (E1) : l'effet sur notre budget est donc très clair !

Q. : mais la viande vous la prenez là-bas ?

M. From (E1) : non, ça c'est toujours au boucher [d'un marché exotique] car à 14 € les 2 kilos d'entrecôte, je ne crois pas que l'on puisse trouver moins cher... et puis pour le porc, je continue à [supermarché de proximité], ils ont de la pointe de porc, c'est ce que je prends, à 1,50 € le kilo... ça va !

Mme From (E1) : et puis, à l'épicerie, c'est plus cher, même pour le poulet... alors est-ce que c'est parce que c'est halal ou pas... par contre, tout ce qui est porc, charcuterie, c'est hyper intéressant du jambon [de marque connue], 6 tranches dans chaque paquet et le lot de trois paquets pour 1,5€ ! Pareil pour les lardons, c'est hyper intéressant... du coup, on en met partout [rires].

M. From (E1) : bon, et puis par principe, ces trucs halal, on n'en raffole pas.

Mme From (E1) : et puis surtout, maintenant, on fait des réserves de trucs que l'on ne prendrait pas ailleurs, alors ça c'est fantastique.

Q. : genre quoi ?

Mme From (E1) : les yaourts [aux fruits d'une marque connue], par exemple.

M. From (E1) : oui, l'autre jour on en avait pris 16 et on les a mangés en 3 jours ! Et, faut bien le dire, il n'y avait que nous deux hein, les enfants n'y ont pas touché...

Mme From (E1) : oui, on en prend tout le temps, un ou deux après chaque repas, ça va vite. Vraiment, avec ça, on se fait de l'éclate... c'est ça, hein...

M. From (E1) : oui, vraiment maintenant c'est devenu... je trouve pas le mot... enfin... rigolo quoi, on s'amuse, on se fait plaisir.

Mme From (E1) : c'est des trucs qu'on n'aurait jamais achetés, parce qu'on ne les trouve pas chez [le hard discount] et puis parce que c'est trop cher !

M. From (E1) : en plus, ce qui est bien, c'est que ça tourne. Ils doivent bosser avec des grosses chaînes, donc on découvre, les enfants ils mangent des trucs nouveaux, on se lasse pas comme chez [le hard discount] où finalement, sur certains produits, c'est vraiment toujours pareil.

Mme From (E1) : pour les enfants, ils ont parfois des [marque connue de gâteaux au chocolat], après c'est [autre marque connue de gâteaux au chocolat], ils se régaler, vraiment des trucs que je prendrais jamais parce que c'est beaucoup trop cher ailleurs.

M. From (E1) : et puis leurs petits jus, en canette de 20 cl, les gamins adorent, comme ça on a toujours un verre à offrir à quelqu'un qui passe.

Mme From (E1) : et puis, toujours, on fait des réserves de thon...

M. From (E1) : hier, encore j'en ai fait [il me montre le wok avec le reste de sauce tomate]

Mme From (E1) : et puis, les pâtes feuilletées, c'est pas moins cher que chez [hard discount], mais c'est nettement meilleur, alors on se déchaîne, je fais des tartes et des tartes, j'adore... je crois même qu'elles sont 20 centimes de plus que chez [hard discount] !

M. From (E1) : oui, c'est l'éclate, c'est vraiment plus rigolo.

Mme From (E1) : évidemment tout ce qui est basique, le sucre... je prends pas chez eux, car c'est pas intéressant... bon, et puis il doit y avoir un truc psychologique, le fait d'avoir un frigo plein, je sais pas, on se sent mieux... on s'amuse plus. Disons que ça résout le truc de frustration de quand t'es pauvre Tu goûtes plein de trucs nouveaux, ça change... même sur des pâtes en ce moment ils ont reçu des produits de chez [marque connue], on voit les pubs partout, bon ben, c'est nouveau, c'est hyper bon et j'en aurais jamais acheté autrement parce qu'elles sont super chères. Pareil, les pizzas surgelées au chèvre à 1 €, elles sont géniales.

M. From (E1) : oui, en fait le mot c'est ludique... depuis qu'on va à l'épicerie, notre alimentation, faire les courses, tout ça, c'est devenu ludique !

Mme From (E1) : on dépense 120€ par semaine à 5, donc ça fait pas mal d'économies quand même.

Tout le déroulement de l'entretien retrace la construction de l'analyse conjointe de ce qui a changé pour M. et Mme From (E1) depuis qu'ils accèdent régulièrement à l'épicerie sociale. L'analyse prend la forme d'une recherche de formulation et se résume en la recherche d'un mot, plus précisément le mot juste ; il est tout à fait sensible que cette quête mobilise chez eux, et surtout chez lui, tout le plaisir jubilatoire du travail littéraire ou intellectuel. Après tâtonnement, de "rigolo" en "éclate", ce sera "ludique" qui l'emportera, mais ce parcours de la pensée autour de l'alimentation est semé de plaisirs (adorer, se régaler), de découvertes, d'amusements, de jouissances multiples et partagées qui confèrent à l'exultation (comme le suggère le mouvement centripète "d'éclate"). L'usage premier et répété du "rigolo" n'est pas sans faire penser à un émerveillement enfantin. De fait, le "déchaînement" dont ils parlent signe à la fois l'importante frustration imposée par la pauvreté économique ; ils soulignent aussi tout le pouvoir de jouissance et d'opulence que peut revêtir la nourriture. Ce déchaînement ressemble à une désaliénation qui se joue sur deux registres : le retour de la possibilité de choisir une alimentation proche de ce qui se fait pour le reste de la population ; le retour des réserves dans le réfrigérateur, marque du renouement avec la richesse... alimentaire. Cette forme d'opulence s'assortit de pratiques quasi dispendieuses ("on en met partout", "on en prend tout le temps") et cet appétit pour la nouveauté s'apparente à un retour à la vie, une redécouverte des plaisirs gourmands.

Au demeurant, au-delà de la recherche du mot et de la cascade des mots, l'analyse livrée par ces interlocuteurs est tout à fait éclairante : l'alimentation assure plus qu'un besoin nutritionnel, elle opère une fonction sécurisante qui, une fois rétablie, permet de renouer avec du plaisir. Autrement dit, l'absence dans presque tous les entretiens de la dimension de plaisir liée à la nourriture peut se comprendre à la lumière de cet extrait : tout se passe comme si, en deçà d'un seuil minimal de sécurité et de possibilité d'exercer un choix, le plaisir n'a que peu d'espace, tant le jeu des contraintes est fort. Dans la profusion des mots et des mets dont ils se délectent de nouveau, l'ampleur et l'intensité des frustrations passées se lit par contraste.

7.4.2 LE PORTRAIT DE LA FAMILLE E. : UNE TRANSFUGE ALIMENTAIRE

Née à Paris d'une mère venue des Antilles, Mme E. ne travaille plus depuis 1999 suite à un licenciement ; elle a négocié un congé de formation pour un troisième cycle. Au moment de l'entretien, Mme E. vient d'obtenir un HLM. Elle s'occupe de son deuxième enfant (2 ans) et réfléchit à préparer les concours administratifs. Elle touche l'ASS, son mari Sénégalais travaille à temps partiel ; leur "reste à vivre" est à 6 € par jour et par personne. Mme E. fait partie des personnes titulaires d'un troisième cycle. La quarantaine fraîche, de forte corpulence (1,70 m, 105 kg ; IMC : 36³⁹), l'entretien se centre rapidement sur ce qu'il n'est pas exagéré de désigner comme une "conversion alimentaire" récente qui fait de Mme E. une véritable transfuge alimentaire. En effet, Mme E. a modifié toute son organisation alimentaire quand la pédiatre lui a fait miroiter pour son fils, la menace d'une hospitalisation pour obésité (8 ans, 37 kilos). Dans l'entretien, elle effectue une analyse rétrospective de ses pratiques en mettant en évidence les processus et les objectifs qui leur correspondaient. Sa position de "transfuge alimentaire" lui permet, plus qu'à d'autres personnes rencontrées, d'analyser la logique de ses pratiques alimentaires précédentes. Elle assume, ainsi, un rôle de "passeuse" entre la pédiatre et son fils, entre une rationalité alimentaire centrée sur la pauvreté, la peur du manque et des objectifs nutritionnels. Cette capacité à reprendre et intégrer des impératifs nutritionnels s'appuie sur différents éléments de mobilisation et modifie aussi son usage de l'épicerie sociale qu'elle fréquente depuis deux ans. Mais, en contraste avec les efforts déployés pour son fils, elle ne suit pas l'"ascèse" qu'elle lui impose. Elle mange comme ses enfants, en leur compagnie, et s'autorise tout un tas de choses durant les heures d'école ou le soir. Elle pense qu'il n'est pas possible de gérer des frustrations supplémentaires, quand l'argent manque.

LA VISITE DES LIEUX

PORTRAIT DE LA FAMILLE E. - SOUS-PROFIL E "DÉFECTION À LA GRANDE DISTRIBUTION" : UN USAGE RAISONNÉ DE L'ÉPICERIE SOCIALE



Les papiers aluminium qui servent d'emballages indiquent le "portionnage", la réutilisation.



Présence d'une corbeille de fruits.

³⁹ Au-dessus de 30, l'IMC correspond à des cas d'obésité.

Rencontre avec Mme E.

Q : vous pouvez me dire comment vous vous organisez pour la nourriture ?

Mme E. : je m'organise par rapport à l'épicerie, je fais mes courses là-bas et je complète ailleurs, surtout avec beaucoup de fruits et légumes. Je me suis rendue compte qu'en deux ans... avec le passage à l'euro, au marché, je me suis rendu compte que les fruits et légumes c'était tellement cher que du coup j'avais fait une croix dessus, presque sans m'en rendre compte... J'allais que chez [le hard discount] et je voyais un peu selon les arrivages. Mais ça commençait à diminuer, moins de variété, toujours un peu la même chose, et puis je suis passée aux surgelés aussi. Les conserves, ça non, c'est pas possible parce que dans la famille personne n'aime ça. Alors voilà, on mangeait beaucoup de riz, beaucoup de féculents et puis là, la pédiatre m'a fait remarquer que mon fils avait un surpoids trop important et qu'il fallait régir ; à 8 ans, il fait 37 kilos et ses copains font 10 kilos de moins... Donc, elle m'a dit que s'il ne se passait rien en septembre, elle demanderait une hospitalisation ! (...) Alors, je me suis rendue compte qu'il n'y avait pas assez d'apports en fruits et légumes, il y avait trop de produits transformés. Donc, ce que je fais, c'est que j'achète moins de jus et je le garde plutôt pour quand il y a du monde ; mais maintenant, c'est de l'eau. Je prends plus légumes ; j'achète beaucoup moins de gâteaux, même à l'épicerie où c'est pas cher, et en fin de compte à 4 heures je donne 4 carrés de chocolat et un bout de pain et ça le cale beaucoup mieux qu'un paquet de gâteaux... il a pas faim, c'est l'essentiel... parce qu'après un paquet de gâteaux, il avait faim, parce que le sucre appelle le sucre, c'est ce que m'a expliqué la pédiatre, plus on consomme de sucre et plus on en a envie, c'est physiologique, l'organisme le réclame... Donc, il en a quasiment plus, des biscuits tout ça que j'achetais, maintenant je les mets de côté pour moi, parce que moi je ne peux pas m'en passer, mais pour lui je fais l'effort de pas lui mettre ça sous le nez... Et même quand je fais mes courses à l'épicerie, je fais très attention de ne pas prendre de sodas en pagaille, même si c'est vraiment pas cher, et après je fais très attention à tous les produits transformés, ils sont bourrés de sucre, de graisses [...]. Maintenant, j'achète un bout de viande, mais jamais pour le soir car ça se transforme en graisses, il [son fils en surpoids] mange à la cantine et il a donc un repas complètement équilibré. Le matin il mange son petit-déjeuner, jambon/fromage ou un œuf, alors qu'avant c'était tartine de pain avec [pâte à tartiner chocolatée de marque] et du lait. Il suit un régime, mais en fait c'est pas un régime, c'est un autre comportement alimentaire, donc quand je fais très attention à tout, quand je fais mes courses. J'achète de la viande, j'achète du riz, j'achète des pâtes, je fais la sauce moi-même avec des vraies tomates ou bien sans sauce et tout est comme ça... c'est très difficile de faire maigrir un enfant, très très... et puis avec le chômage j'avais pas pu l'inscrire au sport, c'était trop cher pour moi, donc du coup... et puis son vélo était trop petit, donc il a fait très peu de sport ces dernières années, donc là, ça va rentrer dans l'ordre avec son nouveau mode alimentaire et puis sa famille [celle de son mari] lui a offert un vélo, donc ça va être cool [...]. À un moment donné, le fait de ne pas avoir d'argent, faisait que j'achetais des choses toutes faites en me disant "ça va les caler... ils auront pas faim !" mais en fait, comme y a pas de variété, ils ont toujours faim et ils grossissent...

Q : c'est le midi ...

Mme E. : lui, il en mange à la cantine et moi bon ben à un moment donné le midi je ne faisais que grignoter, genre j'achète un paquet de gâteaux salés et puis je mange ça...

Q : c'est quoi votre préféré ?

Mme E. : R. car je me dis ça coûte 66 centimes d'euros c'est pas cher, mais en fait c'est pas le moins onéreux car, dans l'après-midi, j'ai une fringale, alors qu'en fin de compte, j'aurais fait des pâtes au beurre avec un peu de fromage, ça aurait été bon, ou même un carré de chocolat et un fruit ; c'est le piège en fait, alors après on élimine moins, on est moins tonique... En fait, en ayant moins d'argent, on se dit j'achète quelque chose de tout fait et comme ça, ça ira mieux et en fait c'est faux... on mange pas mieux et on dépense plus, moi je trouve...

Maintenant, je vais acheter des lots, je sais que chez [hard discount] en fin de semaine j'achète des lots à ce moment-là. Vendredi, par exemple, j'ai pris 2 kilos de courgettes à 2,50 €, mais il y a 15 jours, j'ai pas pu, c'était à 3,50 le kilo... j'évite d'acheter dans d'autres circonstances donc il faut que j'organise plus, après je mets au réfrigérateur, y a des fruits et légumes... c'est ma base, par rapport à ça je vais rajouter de la semoule, un féculent, ou bien soupe et un peu de pain. En fin de compte, ça me revient moins cher.

Q : vous avez compté ?

Mme E. : je me rends compte que je vais moins faire mes courses, car de toutes les façons quand on prend un truc préparé, c'est pour un repas, alors que quand je fais cuire mes légumes, je fais deux repas avec. Ça dure plus longtemps et c'est savoureux, et on peut mieux varier (...) je travaille le repas, je prends beaucoup d'épices, enfin des épices de chez [hard discount] et je travaille beaucoup sur la saveur.

Q : c'est la pédiatre alors tout ça ?

Mme E. : oui, pour qu'il soit bien, parce que moi quand j'étais plus jeune, j'avais oublié ça, on a une faculté à oublier les choses, un trou noir, mais étant gamine j'avais beaucoup souffert du surpoids et du fait que ma mère avait du mal à m'habiller. À l'adolescence, le rayon enfant allait jusqu'à 16 ans et moi je dépassais ça et j'étais très malheureuse de ça et je veux pas que mon fils connaisse ça. C'est un enfant qui adore le sport, il est toujours fier de me dire qu'il est le meilleur en gym [rires] et le surpoids va le gêner, il est plus lourd, il fatigue plus vite, donc pour ça, il faut que je fasse des efforts quoi. (...) Moi, je sais pour m'habiller maintenant c'était pas facile... donc faut se débrouiller, mais de toutes les façons, les fringues, je n'en achète plus, faut toujours être débrouillard pour tout. Avec la nourriture faut être débrouillard aussi, quand j'ai repéré chez [hard discount] les sacs de 5 kilos de patates, les filets d'oignons de 5 kilos à 99 centimes, ils ont des lots comme ça, donc moi je fais comme ça. Et sinon, moi, il m'arrive d'aller le matin au marché, ou mon mari, mais bon lui, c'est pas pareil.

Q : pourquoi c'est pas pareil ?

Mme E. : moi, je trouve qu'il ne choisit pas toujours bien les fruits et légumes, je sais pas comment il fait, il se laisse berner ou je ne sais pas...

Q : sur quoi ?

Mme E. : il se laisse berné sur la qualité, parce qu'il faut faire attention, ce qu'on montre c'est pas forcément ce que l'on donne et puis parfois, il achète des légumes, ben aussi c'est culturel aussi, donc il ne sait pas ce qui est de saison, même si on aime la ratatouille, c'est pas forcément la bonne saison pour acheter ces légumes-là. Il adore faire tous les plats sénégalais, quand il a le temps, le week-end... thieb, yassa, mafé, il adore aussi le colombo antillais... comme ça, quand il a envie de manger un bon plat en sauce comme il aime, il le fait ! Mais au niveau du rythme quotidien, je cuisine tous les jours.

Q : oui, avec un régime...

Mme E. : mais je ne le vis pas comme un régime, c'est vraiment la base, tous les soirs faut trouver légumes féculents. Qu'est-ce qu'on a mangé hier par exemple... bon, mon mari, il est à la maison deux soirs par semaine et un week-end sur trois et en fait, c'est lui qui me pose problème par rapport aux enfants. Lui, il n'a pas de problèmes de poids, donc je ne peux pas lui dire ci ou ça... donc, en fait je lui rajoute une viande le soir ou je lui prends du poisson.

Q : et vous, vous faites quoi ?

Mme E. : je mange comme les enfants, mais j'ai tendance à grignoter un peu plus, je prends du fromage, du yaourt, j'ai pas réussi à réguler mon alimentation car je suis une compulsive, quand j'ai des soucis moi je mange, je me dis on peut pas tout faire donc je me dis si je n'y arrive pas maintenant ce sera plus tard. J'ai pris beaucoup de poids en quelques années...

Q : a peu près combien ?

Mme E. : ben, j'ai pris 30 kilos en 8 ans [IMC de départ=26], avant je faisais 71 kilos et c'est les soucis car depuis 1999, quand j'ai perdu mon boulot et que je m'y attendais pas, ça m'a fait un choc... c'est vrai que, quand ça va pas, je mange... Ma sœur c'est pareil ! Et puis là-dessus, vous vivez avec quelqu'un qui aime les plats en sauce, le riz et tout ça... moi qui suis gourmande, et bien voilà. Je faisais un gâteau un tous les deux jours maintenant, c'est fini.

Q : c'est sûr que ça doit faire drôle à votre mari ?

Mme E. : l'important c'est que mon fils ne se sente pas frustré (...) Alors de temps en temps, il va vouloir un petit gâteau, donc là il faut négocier, et là je suis obligée d'avoir des fruits... s'il a une fringale, c'est pas du pain enfin surtout c'est pas des gâteaux, c'est pas un verre de jus, c'est pas tout ça. Il a retrouvé le goût de manger les légumes, c'est ça l'avantage avec un enfant, si on lui fait goûter, il va l'adopter et oublier tous les anciens plats caloriques.

Q : ça vous fait du travail de cuisine ...

Mme E. : j'épluche plus, je réfléchis plus à ce que je vais manger pour l'équilibre alimentaire... Alors qu'avant j'aurais fait des pâtes en sauces, de ces pommes de terre rissolées avec des œufs frits, du jambon, que maintenant plus jamais ça. Maintenant, je réfléchis, hier soir c'était pommes de terre et j'ai réfléchi et j'ai fait des choux-fleurs crus avec un mélange léger de mayonnaise ketchup, ça donne un petit goût sucré et le chou-fleur peut passer comme ça. C'est des choses que je ne faisais pas. Et puis après, j'ai fait pommes de terre avec un petit peu de filet de poisson, poisson en boîte, du maquereau moutardé et ils étaient contents. Et ils sont calés et le dessert, hier soir il a pris du fromage, parce qu'il a droit à un seul laitage par jour car dans les fruits et légumes il y a du calcium donc la pédiatre a dit s'il veut un deuxième yaourt, c'est au soja, donc ça, j'en achète pas, c'est trop cher.

Q : elle avait vu ce qu'il mangeait ?

Mme E. : oui elle avait son carnet de bord pendant 10 jours, elle a vu que des yaourts partout... Et effectivement quand j'allais à l'épicerie j'achetais beaucoup des yaourts, parce que c'était ma base alimentaire, pour moi, j'ai une fringale, hop un yaourt, la télé, hop, un yaourt.

Q : nature ?

Mme E. : non sucré, nature, moi personnellement je ne sais plus ce que c'est qu'un yaourt sans fruit. Donc j'achète moi des laitages et des fruits et puis de temps en temps mon mari lui achetait une croissanterie, et ça j'avais remarqué, c'est cher, ça ne sert à rien et en plus il a faim une heure après, après il me harcelait... vaut mieux acheter des bananes, quand on fait le calcul, car les choses toutes faites reviennent très cher. Mais faut ruser quand même.

Le premier réflexe, quand on a pas de sous, c'est de réduire les fruits et légumes, c'est un mauvais réflexe, alors il faut ruser, connaître les lieux où c'est moins cher, faut s'organiser, c'est une gymnastique. (...) Les plats cuisinés, c'est fini, j'en achète plus. [...] Au début, à l'épicerie, je prenais des croque-monsieur frais [de marque], mais mon mari a hurlé en trouvant ça trop gras, car il mange beaucoup, mais il aime les bonnes choses non préparées industriellement... Pourtant, quand on voit les produits, car moi je regarde beaucoup les étiquettes, la composition... je préfère acheter une marque. Enfin, bref, je prends laitages, légumes surgelés, la purée qui est très bonne, et puis à un moment donné ils avaient purée d'épinard ou de carottes, par période c'était très sympa, des œufs, du gruyère, du thon parfois, le thon c'est bien parce qu'on peut le faire en pâtes, en quiche, c'est pratique... ils ont la viande, alors à un moment donné je prenais des merguez, du saucisson, mais maintenant faut oublier, c'est fini, parfois y a des bonnes pâtes. Je prenais des condiments, j'en prends moins, genre mayonnaise, c'est tellement riche que j'arrête. À l'épicerie, il y a trop de produits transformés et trop de boissons sucrées... mais bon, je sais aussi qu'elle fonctionne avec ce qu'on leur donne comme apport.

Q : et le poisson ?

Mme E. : le poisson j'en prends de temps en temps (...) je vais en acheter plus et garder, en fait fonctionner comme ça, ça demande du temps, faut fouiner, faire des tours ; si je travaillais, j'aurais pas ce souci et j'irais au plus proche ! mais le fait de manquer, fait que je fouine un peu plus. À un moment, on mangeait vraiment beaucoup trop de riz parce que c'était pas cher, ça cale, presque tous les jours car c'était le moins cher et ça calait, mais avec de la viande et sans légumes, c'était pas équilibré. Maintenant, je n'en fais surtout, que pour mon mari.

Q : il y a des magasins où vous n'allez pas ?

Mme E. : ben, oui, pas mal... presque tous, en fait je vais surtout chez [hard discount] au rayon frais et articles ménagers mais, c'est mon complément... Les autres magasins, j'y vais jamais, c'est fini ... et pour la viande, je vais dans les boucheries hallal, en général, on s'en sort mieux.

Q : et quand vous étiez jeune vous mangiez comment ?

Mme E. : Ma mère cuisinait comme une antillaise, mais avec beaucoup de fruits et légumes ; elle fait toujours une crudité, toujours, moi j'avais oublié ça (...) jusqu'à maintenant elle continue, elle se met à table le midi, elle cuisine, elle a compris le piège.

■ COMMENTAIRES

Pour les sociologues, les transfuges (comme nous l'avons constaté avec Mme E.) sont souvent d'excellents informateurs, la richesse des entretiens réitérés effectués avec Mme E. l'atteste encore. La transformation de l'économie alimentaire de Mme E. souligne que dans un univers marqué par le manque, l'urgence est d'éviter le sentiment de la faim et que le premier calcul rationnel qui s'impose repose sur le coût de la calorie qui de fait, relègue fruits et légumes en arrière-plan (Darmon, Fergusson, 2006). De plus, cette conversion alimentaire n'est pas homogène au sein de l'unité familiale, elle est même au centre d'une diversification qui génère des tensions. La littérature a déjà rapporté (Charles, Kerr, 1988) que les choix culinaires réalisés par les femmes sont d'abord tributaires des orientations alimentaires de leurs compagnons et enfants. Plus avant, que les conjoints cuisinent ou pas, il semble que plus souvent dans les milieux modestes et intermédiaires que dans les catégories supérieures, l'existence d'un penchant chez les femmes pour une alimentation diététique ne trouve pas d'écho au sein du ménage (Inglis, Ball, Crawford, 2005). Ces éléments renforcent le constat réalisé par Mme E., la mise en place d'un régime alimentaire amaigrissant organise une rupture et des difficultés dans l'unité domestique, qui ne peut plus simplement être pensée comme lieu de partage d'une même nourriture. Ce type de transformation multiplie donc les contraintes en matière d'organisation alimentaire et mobilise aussi de nouvelles compétences techniques et s'apparente plus pour elle à un travail "*je réfléchis, je travaille les saveurs*", de nouveaux réseaux d'approvisionnement "*je fouine*" et un mode spécifique de justification. Elle se réfère presque explicitement à un socle idéologique, où s'opposent "*les produits transformés*" aux produits de base ; cette architecture reprend l'idée d'organisations traditionnelles porteuses d'enseignements de bon sens (la cuisine de sa mère qui comportait toujours des crudités ; son projet d'une vie plus saine dans le pays de son mari). Cela lui permet de trouver une règle efficace pour s'orienter systématiquement dans son approvisionnement. Par ailleurs, elle puise dans l'histoire de son "*image inconsciente du corps*"⁴⁰ (elle reconnaît aussi qu'elle avait occulté sa propre enfance en surpoids) des ressources psychologiques pour éviter la transmission intergénérationnelle d'une source de stigmatisation sociale et de souffrances.

Malgré tous les pièges qu'elle y déjoue, l'épicerie sociale dont elle fait un usage raisonné, reste pour elle au centre de son organisation alimentaire, mais pas seulement ; il s'agit pour elle d'un support de socialisation, même si elle déplore que les intercontacts entre "bénéficiaires" ne soient pas facilités. De ce fait, l'épicerie a une place importante dans sa relation avec le monde extérieur. La disqualification professionnelle que constitue son chômage a notamment contaminé son "travail de mère" : elle n'arrivait plus à s'habiller pour aller chercher son fils à l'école, n'assumant plus de soutenir le regard des autres parents. Sans se livrer à une surinterprétation et parce que

ce "symptôme" se retrouve chez d'autres femmes interviewées (et ayant des problèmes de poids, Mme Rugi (D2) notamment), il est envisageable d'associer cette difficulté précise à un état de dépression lié au cumul des difficultés économiques, aux frustrations associées. Mme E. est reconnaissante à l'épicerie sociale de lui avoir permis de reprendre l'habitude de "*s'habiller et se préparer*" une fois par semaine pour une sortie qui lui permet d'aller "*voir des gens*". Ainsi, ce type de dispositif assure restauration et réhabilitation de soi. Cependant, Mme E. dira ne pas avoir avoué à son mari qu'elle fréquente l'épicerie sociale, car elle en a "*honte*". Cette dernière confession qu'elle ne fera, lors du premier entretien, qu'une fois son mari parti, souligne toute l'ambivalence de son vécu de l'aide alimentaire.

L'analyse développée par Mme E. sur les raisons de sa prise de poids et les possibilités pour la résorber traduit une étonnante résistance à un processus de culpabilisation individuelle. Cette analyse et ce trait se retrouvent dans différents entretiens (Mme B., Mme Lour (E3), Mme From (E1)), et soulignent la capacité collective de différencier ce qui relève d'abord, pour elles, d'une problématique sociale (le chômage). La prise de poids est nettement posée comme une conséquence du nonaccès au travail, il ne s'agit pas pour ces interlocuteurs, d'une problématique individualisée sur laquelle pourrait, par exemple, avoir prise une approche comportementaliste sur les pratiques compulsives. Dans un univers où la pauvreté crée une aliénation qui couvre tous les domaines, l'alimentation semble constituer l'un des seuls oasis où peuvent encore se déployer quelques signes d'abondance. C'est pourquoi, il offre l'abri le plus tangible à des pratiques qui sont clairement analysées par les acteurs comme étant des pratiques de substitution et de compensation.

Lors d'un entretien ultérieur, Mme E. commentera les résultats de son bilan de santé effectué au CES proche de son domicile. Elle mettra l'accent sur le fait que les paramètres de l'analyse de sang sont "*dans la norme*" et qu'ils n'ont donc pas été (trop ?) affectés par sa prise de poids (ce qu'elle redoutait). Cette lecture orientée qui laisse dans le silence le diagnostic d'obésité revient à mettre de côté le signal épidémiologique de morbidité.

La souffrance liée au basculement dans l'obésité est présente chez Mme E., mais là encore, elle ne se révélera que lors d'un second entretien et se traduira notamment par une longue liste des différentes tentatives de régimes amaigrissants qui se concluent finalement sur les perspectives offertes par l'anneau gastrique. Pour reprendre l'analyse développée par A. Lhuissier (Lhuissier, 2005), la distance à l'emploi, en l'occurrence la volonté d'y retrouver une place, font certainement écho à ces tentatives de requalification du corps. Cependant, il est aussi apparu dans un troisième entretien que "*l'usage du corps*" a aussi valeur dans la sphère privée des relations affectives et sexuelles (Schwartz, 2002). Le désinvestissement libidinal traduit certainement

⁴⁰ "Tout contact avec l'autre, que ce contact soit de communication ou d'évitement de communication est sous-tendu par l'image du corps, car c'est dans l'image du corps, support du narcissisme, que le passé résonne dans la relation présente" (Dolto, 1992).

un des aspects des situations dépressives, il accompagne aussi plus largement, une souffrance, celle du retrait du monde social de l'échange et de la reconnaissance réciproque.

7.4.3 L'OBÉSITÉ : EFFET DU DÉCLASSEMENT SUR DES CORPULENCES EN SURPOIDS ?

Le sous-profil E rassemble cinq familles dont quatre présentent au moins un adulte en situation d'obésité et, parmi elles, trois familles ont des enfants au moins en surpoids ce qui correspond à des observations plus larges mettant une prévalence d'obésité plus importante chez les enfants de famille défavorisées à 6 ans (Guignon, Badeyan, 2002) comme en classe de troisième (de Peretti, Castetbon, 2004).

Les situations de déclassement sembleraient donc favoriser le passage à l'obésité pour des personnes en situation initiale de surpoids. Cependant, il faut signaler que dans les autres profils (notamment sous-profil B, Mme B.) des situations similaires peuvent être observées. Il faut rappeler que, ni la méthodologie, ni la taille de l'échantillon ne permettent de lier avec assurance obésité et déclassement de personnes déjà en situation de surpoids. Il se trouve cependant, que cette correspondance à l'échelle de notre enquête qualitative nous conduit à poser la question et pourrait rejoindre sous certains aspects certains des résultats d'une étude sur les "précaires" et "pré-précaires" (Poulain, 2005).

L'obésité concerne quatre des cinq familles de ce profil (l'exception est celle de la famille Cami (E2) :

- ainsi, l'obésité est avérée pour Mme E. (1,70 m, 105 kilos : IMC : 36⁴¹), son fils aîné de 8 ans est en surpoids ;
- l'obésité est aussi présente pour Mme Lour (E3) (1,60 m, 95 kilos : IMC : 37) et son ancien mari (115 kilos, 1,62 m. : IMC : 44), leur fils aîné étant en surpoids à 5 ans ;
- l'obésité est installée chez M. et Mme From (E1) (1,75 m, 110 kilos : IMC 36 ; 95 kilos, 1,63 m : IMC 34) ;
- enfin, l'obésité était présente chez Mme Jaur (E4) (1,65 m, 110 kilos : IMC : 40) et a été atténuée par la pose transitoire d'un anneau gastrique qui a dû être retiré pour complications, son fils aîné de 18 ans est obèse (1,87 m, 115 kilos : IMC : 33).

Les trajectoires de prise de poids mettent en évidence quatre éléments : un poids idéal qui correspond déjà à un surpoids, une dynamique de prise de poids considérée comme "liée" au chômage, une dégradation de l'image du corps⁴² et la difficulté d'encadrer la prise de poids de ses enfants.

Rechercher son "surpoids de jeune fille"

À l'adolescence, Mme E., Mme Lour (E3), Mme Jaur (E4) étaient déjà en surpoids ; en effet, elles étaient toutes au-dessus de 70 kilos. Cependant, aucune d'entre elles ne se trouvait "grosse", ni même concernée par l'idée de régime : "je voulais reprendre mon poids de jeune fille... 75 kilos ... car depuis l'âge de 15 ans, je faisais dans les 70 kilos" (Mme Jaur (E4)), "quand j'étais dans mon pays, j'étais à 75 ou 80 kilos et je n'ai jamais dépassé ça, et je mangeais ce que je voulais !" (Lour (E3)), "avant, je faisais 71 kilos (...)" (Mme E.).

⁴¹ Au-dessus de 30, l'IMC correspond à des cas d'obésité.

⁴² L'image du corps est la conquête progressive de l'unité qui permet la maîtrise de la totalité de notre corps. Elle est avant tout imaginaire et composée non seulement des fantasmes de notre première enfance, mais aussi par ceux de tous les conflits affectifs qui ont bouleversé et composé l'histoire de notre vie (cf. Guillerault, 1996).

L'analyse porte à souligner que l'expression récurrente de "poids de jeune fille" indique que c'est avec ce niveau d'embonpoint, qu'elles sont entrées dans la sexualité et donc, dans le statut valorisant de femme. Cela n'exclut pas l'existence d'une souffrance précoce liée au poids (comme l'évoque Mme E.). Cependant, il est vraisemblable que les gratifications sexuelles ont permis, un temps, de dépasser les difficultés d'un corps gros d'adolescence. Plus avant, cette formule, au demeurant commune, indique aussi que le passage au statut de mère peut avoir des conséquences sur la silhouette féminine. Les lectures de ces conséquences sont culturellement et socialement différentes. Ainsi, dans les milieux ouvriers, O. Schwartz qualifie ces rondeurs de "stigmates valorisants de la maternité" : "L'abandon du corps aux marques de la sujétion, la difficulté de le protéger contre les effets dégradants et même l'impossibilité de le vouloir vraiment, compte tenu de tout ce qu'il faudrait comme frustration et renoncement supplémentaires pour y parvenir (...), [conduit à ce que ces femmes] se légitiment par les marques du corps maternel" (Schwartz, 2002). Cette lecture peut être étendue à différentes aires culturelles extra-occidentales où des pratiques de gavage de jeunes mariées peuvent encore avoir lieu et où surtout, l'embonpoint est associé à une richesse (dont les enfants constituent un élément). Dans des pays rongés par la pauvreté et des famines chroniques, il est tout à fait sensé que la minceur ne puisse pas constituer une marque de distinction recherchée (Bourdieu, 1979). Signalons que même certains pays développés gardent, par exemple avec les Sumos au Japon, la marque du lien entre obésité, puissance et esthétique valorisante.

Dans le premier niveau des discours recueillis, il est parfois difficile de démêler l'étiologie subjectivement construite pour rendre compte de la prise de poids, notamment pour ces femmes encore proches de maternités récentes : "je dépassais jamais 80 kilos, mais depuis mes enfants, c'est plus possible...". Dans un second temps, la description des pratiques et la reconstruction fine de la chronologie de prise de poids écartent rapidement cet argument de "défausse", culturellement légitimé.

Il apparaît que la nourriture offre, par temps de restriction budgétaire, une des seules aires où une relative abondance peut encore par moment être envisagée. Ces femmes vivent "la nourriture comme un droit acquis, une victoire sur la frustration, dont le renoncement est mal supporté" (Schwartz, 2002). L'enfermement dans l'univers domestique que traduit pour les femmes l'absence d'un travail salarié (conjuguée à l'impossibilité d'assumer le coût financier de la garde à l'extérieur d'un enfant de moins de 3 ans) renforce le sentiment général de frustration et de limitation.

Le chômage : une "prise de tête", une "prise de poids"

Dans les cas ici décrits, ce n'est donc pas la maternité, mais le chômage qui fait basculer du surpoids à l'obésité. Les historiques de prise de poids sont significatifs et ajustés sur la fin d'une activité professionnelle :

"j'ai pris 30 kilos en 8 ans (...) c'est les soucis, car depuis 1999 quand j'ai perdu mon boulot (...) et c'est vrai que quand ça va pas, je mange..." (Mme E.) La démonstration inverse renforce l'effet

amaigrissant de l'activité professionnelle : " quand je suis arrivée en France... j'ai maigri... je faisais même que 68 kilos ! Faut dire aussi que je partais à 6 h. et je revenais en fin de journée... je courais pas mal, c'était bien. Mon travail était à Rosny et j'habitais à l'autre bout de la banlieue, donc je passais beaucoup de temps dans les transports..." (Lour (E3)) ; " psychologiquement, j'ai toujours travaillé (...) j'ai assumé mes deux enfants toute seule, donc là, plus pouvoir rien faire, ça me mine... c'est grave, la nervosité, le stress... et puis, le sucre, c'est une drogue⁴³ ! Le tube de lait [sucré concentré], c'est ponctuel, mais bon..." (Jaur (E4)). Certes, le chômage n'est pas intrinsèquement synonyme d'inactivité physique et plusieurs actions volontaristes (et coûteuses) de Mme Lour (E3) en attestent : " je me suis inscrite à un club... un club de sports, ça coûte cher, c'est mon mari qui m'avait offert ça, car il voulait que je maigrisse... mais, je ne peux pas y aller, car j'ai ma fille qui n'est pas à la maternelle. Ca m'est déjà arrivé, je me suis déjà inscrite, une fois en même temps que mon fils, et j'ai perdu les 7 000 F ! " (Lour (E3)).

L'exercice pour l'exercice déconnecté de pratiques traditionnellement productives ne va pas de soi (Defrance, 1997) ; il perd rapidement de son sens et ne modifie pas immédiatement les termes du monologue avec le " placard des goûters ". Le vécu du chômage correspond d'abord à un isolement " je ne suis pas bien dans ma tête, donc pas bien dans ma peau " (Lour (E3)) et à une attaque de l'estime de soi.

Être obèse et surveiller l'alimentation de ses enfants : une tension permanente

Toutes ces femmes reconnaissent faire de gros efforts pour manger " normalement " devant leurs enfants en limitant les sucreries, en plébiscitant les légumes. Cependant, cela s'effectue au prix d'une tension permanente où elles savent qu'elles ne montrent pas une " bonne image ". Se déploie alors toute la difficulté de mettre en place des arbitrages qui ne correspondent pas à son " ressenti ". Ainsi, le sucre est associé à un plaisir, mais il est aussi consubstantiellement pétri de culpabilité :

" j'ai peur d'amener mes enfants à la même bêtise... Je mange devant eux un repas équilibré, oui, toujours devant eux (...) je leur donne des gâteaux et mon fils commence à faire du poids... alors maintenant, je les cache, je ne laisse rien à sa portée, tout est dans le placard des goûters... ça me fait mal, mais je crois qu'il faut ; et puis parfois, il faut pouvoir faire des surprises, alors je donne, pour le plaisir, je veux lui donner..." (Mme Lour (E3)).

Autre illustration des mêmes dilemmes :

" dimanche soir, j'ai mangé des pâtes à la carbonara, avec de la crème fraîche et du jambon... c'était préparé par mon fils [18 ans, obèse], il fait bien gras, très très... Mais les légumes, c'est moi qui le force, car c'est pas son truc. Tout ce qu'il met dans l'assiette, il met de la mayonnaise dessus, donc j'en prends plus. On ferme la cuisine à clé le soir, car comme il regarde la télé, il se relève, on met sous clé... on ferme mais, dans sa chambre, on découvre toujours des gâteaux... et puis, c'est un plaisir aussi, le sucre " (Mme Jaur (E4)).

En tout état de cause, pour ces femmes obèses en situation de pauvreté, l'alimentation de leurs enfants redouble la culpabilité et s'apparente à un plaisir interdit.

La quête paradoxale de l'anneau gastrique

La diffusion de l'anneau gastrique est une réalité très prégnante dans le public rencontré et il peut même faire l'objet d'ardentes discussions dans les cafétérias des sites de distribution d'aide alimentaire (notamment pour justifier l'absence d'une telle qui vient de " se le faire poser ", " à qui on l'a ajusté "...). Par la suite, en introduisant cette question de façon systématique dans le cadre des échanges informels et des entretiens, le constat s'est imposé : non seulement, toutes les personnes potentiellement concernées et en France depuis plus de dix ans, connaissent l'anneau, mais surtout, elles connaissent toutes, directement ou indirectement quelqu'un qui en a " bénéficié ". S'organise aussi un réseau d'information qui permet de localiser et de distinguer les cliniques : celles qui acceptent dès le troisième chiffre (à partir de 100 kilos), de celles qui exigent un poids supérieur. La connaissance des techniques de gastroplastie a considérablement modifié le panorama des possibilités d'amaigrissement et dans ce paysage, l'anneau semble devenu roi. Plus avant, il semble bien que l'anneau ait contribué à construire de nouvelles normes profanes, scientifiquement bornées, dans la perception des questions de surpoids et d'obésité. Un certain nombre de formules l'expriment implicitement. Ainsi, pour indiquer son poids avant l'opération, Mme Jaur (E4) déclare " pour l'anneau, il fallait être à 110 kilos ". Cela se décline, pour celles qui sont encore en dessous des trois chiffres en une tension tout à fait particulière, explicite dans les propos de Mme Lour (E3) : " il faut être à plus de 100 kilos pour l'anneau... et donc je fais pas assez... ". Il faut préciser que Mme Lour (E3) connaît très bien l'opération et les conséquences de l'anneau gastrique car son ancien mari en a eu un. Pour preuve, figure encore sur le buffet au-dessus de l'évier le régime spécifique à base de " mouliné " des premiers jours de sa pose. Cependant, elle sait aussi que son mari n'a finalement perdu " que vingt kilos " (le laissant juste au-dessous des cent kilos) car, dit-elle, " il s'est bien vite rendu compte que le chocolat, les chips bien mastiquées, ça passait toujours ". Elle déplore que durant cette période il n'ait pas été capable de manger " normalement " avec ses enfants, " un vrai repas, avec de tout, mais en moindre quantité... non, lui c'était les gâteaux apéritifs et puis le dessert ! ". Dans ce cas précis, la perte de poids occasionnée par l'anneau pourrait peut-être masquer des carences en vitamines ; au demeurant, ces données sont signalées comme manquantes dans la discussion de l'étude conduite sur la prise en charge de la chirurgie gastrique des obèses en France (Allemand, 2004).

Cette même tension d'attraction paradoxale vers le troisième chiffre s'est retrouvée dans le second entretien réalisé avec Mme E. qui n'avait, il faut le rappeler, absolument pas évoqué l'idée de régime et encore moins celle d'un anneau gastrique durant le premier entretien.

L'analyse tendrait à montrer que, tout se passe comme si, pour les personnes obèses, et en dessous de 100 kilos, l'anneau gastrique constituait un nouvel horizon, à la fois démobilisateur car il tend à détourner d'autres modes d'amaigrissement et apparaissant comme salutairement radical. Sans pouvoir parler de " course à l'anneau ", il est cependant possible d'évoquer pour les personnes à " deux chiffres élevés ", la production *nolens volens* d'un effet paradoxal d'inclinaison vers le troisième chiffre, qui conditionne l'accès à l'anneau.

⁴³ Cette dimension de l'alimentation rapportée à une toxicomanie est analysée en détail dans sa construction " scientifique ", médiatique et sociale dans le chapitre " La morale des aliments : l'exemple du sucre " (Fischler, 1990).

Le poids et la vie affective et sexuelle : les logiques anthropologiques des fluides du corps

Au fil des entretiens réitérés avec Mmes E. et Lour (E3), un élément, d'abord occulté, est apparu : le lien entre la perception subjective de sa corpulence et son inscription affective et sexuelle. Ainsi, la prise de poids a directement été incriminée par l'ancien mari de Mme Lour (E3) (lui aussi obèse) comme un des motifs de leur séparation. O. Schwartz, dans son étude sur la vie privée des ouvriers, rapporte en détail une telle situation (Schwartz, 2002). De ce fait, le poids est *a fortiori* une question sensible catalysant un ensemble de souffrances. L'anecdote suivante en donne la mesure : au cours d'un entretien, Mme Lour (E3) veut apporter les preuves de ses précédentes mensurations ; ne trouvant pas rapidement de photos d'elle en pied, elle se dirige vers le siège sur lequel repose environ un mètre de repassage en attente (les vêtements des enfants pour l'essentiel) ; elle extrait ensuite d'un sac entreposé sous ce siège, un tailleur bleu électrique qu'elle a elle-même confectionné. L'ensemble, très élégant avec ses poches passementées (signe d'un niveau élevé de finition), correspond à une taille 42-44 et provoquera une crise de larmes (et l'arrêt du magnétophone). Ce costume l'oblige douloureusement à mesurer la distance qui la sépare de son actuel gabarit, 52. Mais plus encore, Mme Lour (E3) évoque à son sujet et avec désarroi sa coquetterie passée : elle portait régulièrement ce tailleur avec des escarpins à talons pour aller travailler. Double symbole du travail (comme occupation, compétence et richesse), cet objet incarne aussi la séduction évanouie. L'interprétation serait en difficulté pour pondérer l'une ou l'autre de ces dimensions, tant elles sont liées. Cependant, la suite de l'entretien et la remise en fonction du magnétophone permettent d'apporter la propre analyse de Mme Lour (E3). Revient alors, le même ordre de causalité précédemment organisé par Mme E. : il y a résistance à une psychologisation des causes de la prise de poids, même dans un contexte de rupture affective. L'ordre de la causalité est conservé : ainsi, pour Mme Lour (E3) aussi, l'isolement social que favorise, en France, la perte de l'emploi est à la source des difficultés.

Mme Lour (E3) : "quand les enfants sont couchés, on est tout seul, j'ai pas envie de repasser, personne à qui parler... parfois, je suis dans le lit et je me relève en pleine nuit et je mange (...) comme je vous dis, je suis toute seule dans mon lit et je me mets à grignoter, c'est un manque de quelque chose... je mets la télécommande dans le lit et je ne vois jamais plus de trente minutes de film, après ça m'ennuie... alors c'est ça, je grignote..."

Question : faut s'occuper les mains ?

Mme Lour (E3) : non, non, c'est l'esprit qu'il faut occuper ! Vraiment, si je travaillais ça irait mieux (...) je m'endors et à une heure du matin, je me lève, je vais dans la cuisine pour voir si je peux trouver quelque chose... mais, comme je n'achète rien... donc, c'est des chips, des petits trucs... et une fois, comme j'avais rien, je me suis mise à faire des œufs au plat... en pleine nuit !"

Sans verser dans la psychanalyse de comptoir, il n'est pas réducteur de lire la séquence "solitude dans le lit – grignotage – manque de quelque chose" comme étant la formulation d'un plaisir qui s'exprime, de façon dérivée, dans la nourriture. Le grignotage apparaît ici, comme une pratique de substitution. Les "petits trucs" (qui sont certes les plus riches en calories et les plus pauvres en nutriments) constituent la base de ce grignotage et ils sont ramenés à des petits riens : ils ne retiennent pas l'attention de Mme Lour (E3). Ce qui la terrifie et qui est présenté comme une extrémité est bien le risque réel d'un "désenchantement" de son alimentation des rythmes sociaux. Manger un vrai repas, des œufs au plat, en pleine nuit, loin des heures socialement codifiées et acceptées, constitue pour elle un indicateur inquiétant de son degré de désocialisation, voire de déviance. Outre les problèmes de sommeil, le refus de les soulager en acceptant les somnifères que lui propose son généraliste plaident pour un fort attachement à une analyse de sa réalité où la causalité est d'abord sociale.

Cette analyse proposée avec fermeté par les acteurs doit cependant être nuancée, notamment si elle est mise en regard du vécu de celles qui, obèses, ne souhaitent pas vraiment s'engager dans un régime et encore plus clairement refusent l'idée de l'anneau gastrique. Notre échantillon permet en effet de comparer des femmes obèses, environ du même âge (la quarantaine avec enfant) et sans emploi. Il apparaît alors que la volonté de maigrir qui peut être lue en fonction de la distance qui les sépare du monde du travail (Paugam, 2005a) est moins significative (dans ce groupe homogène sous l'angle du cycle de vie) que le positionnement (réel ou subjectif) sur le marché "matrimonial" et affectif.

Une curieuse relation établie par Mme Jaur (E4) a orienté vers cette analyse. En effet, elle déclare, avec un air détendu, pour ne pas dire entendu, qui contraste avec ses efforts pour maigrir et toutes les souffrances liées à l'échec de l'anneau : "depuis que je suis avec mon copain, j'ai pris dix kilos... parce que attention, avec lui, le sucre ça y va". Quand on se souvient de la dimension de plaisir coupable associée pour elle au sucre, la formulation interroge. Elle interroge car le lien n'est pas fait avec le retrait de l'anneau, ni les complications qui ont suivi. Autrement dit, le retour vers des gratifications affectives et sexuelles semblerait diminuer la tension autour des questions de poids. À tout le moins, il diminue la complexité de l'écheveau des causalités subjectives. Cette question est encore plus nette pour Mme G. (qui n'appartient pas au Sous-profil E mais au Sous-profils F et G) qui bien que se décrivant comme atteinte d'une "obésité morbide", s'affiche au quotidien comme extrêmement coquette et tout à fait sûre de sa valeur sur le marché des échanges affectifs et sexuels. Elle seule nous signifiera que l'anneau gastrique n'est même pas une solution imaginable car elle y voit d'abord "une mutilation". Cette image du corps et de l'intangibilité de son intégrité doit être réinscrite dans un contexte marqué par des violences sexuelles dans l'enfance et une "reconstruction" thérapeutique, suite à une tentative de suicide. Cependant, dans ce parcours de vie "chargé", il est tout à fait significatif qu'elle soit la seule en mesure de porter un regard isolant sur son obésité comme une pathologie morbide du corps ; la "contagion" à l'identité semble beaucoup moindre et l'image de soi préservée.

Autrement dit, les différentes pièces d'interprétation ici présentées tendraient à dessiner une situation où différents facteurs devraient d'abord être levés, avant d'envisager dans la durée un amaigrissement. Ce qui est organisé par les acteurs comme un enchaînement ne l'est

peut-être pas, mais ce qui est clair, c'est que les analyses que ces femmes conduisent de leur situation ne leur offrent que des marges limitées de "reprises en main". Entre les dimensions de frustration liées à la pauvreté économique, l'absence d'activité professionnelle pouvant structurer les prises alimentaires, la dépression, la dévalorisation de

soi (au niveau affectif et sexuel) et l'obésité, il n'est pas simple de définir une hiérarchie opérationnelle des priorités à résoudre. Parmi ces éléments, le retour à une activité qui offre des ressources suffisantes est l'hypothèse la plus prisée, car elle est la plus structurante socialement et offre le plus de retombées collectives.

Les avatars de la théorie humorale : de la ligature des trompes à l'anneau gastrique

Les liens entre registre génésique et registre alimentaire participent d'une ancienne représentation et découlent de la théorie humorale⁴⁴. Ces relations s'opèrent à travers la transformation des humeurs du corps. T. Laqueur remarque la prévalence de cette homologie de l'antiquité (Aristote, Avicenne, Galien de Pergame) jusqu'au XVIII^e siècle (Laqueur, 1992). Les ethnologues contemporains soulignent, dans de nombreuses sociétés, la permanence de la conception de ces relations entre substances dans lesquelles s'enracinent encore nombre de préceptes de la tradition populaire (Loux, Morel, 1976) ; ainsi, le constat que la femme qui allaite n'a pas de règles indiquait que ces fluides étaient de même nature. L'anthropologue F. Héritier retrace plus finement le parcours qui lie, dans une succession d'alchimies, les substances du corps les unes aux autres. La nourriture se transforme en sang, et celui-ci en lait ou en sperme (dans un corps femelle ou mâle), si bien que " *la nature de la nourriture fait la qualité différente de la semence, mais aussi de tout le corps et de la chair. La graisse est dans le registre de l'alimentaire, l'équivalent du sperme ou du lait dans le registre génésique*" (Héritier-Augé, 1985). N. Vialles continue la démonstration sur les animaux : " *engraissement et activité génésique sont réputés s'exclure mutuellement (...) les animaux étant réputés mieux s'engraisser une fois castrés, cela signifie que lorsque le sang n'est pas transformé ni en lait, ni en sperme, il est transformé en graisse. Un animal sexuellement actif perd du sperme ou du lait, quintessence du sang ; sexuellement inactif, il conserve cette quintessence et la réinvestit dans son propre corps, sous forme de graisse. Castrer un animal, c'est donc orienter artificiellement l'alchimie du sang vers la graisse plutôt que vers le lait ou le sperme. La graisse qui sera consommée est, dans le registre de l'alimentaire, l'équivalent du sperme ou du lait, dans le registre génésique*" (Vialles, 1987).

Au cœur de ce noyau anthropologique manger, grossir, procréer se rejoignent, ce sont "les choses du ventre". Dans cette perspective, il est tout à fait possible d'établir un parallèle entre la stérilisation tubulaire (ligature des trompes) et la gastroplastie⁴⁵ (pose d'un cerclage ajustable) dont la version définitive est le by-pass gastrique⁴⁶. Il nous semble que les modes de dissémination (reportages télévisés de vulgarisation, bonne réception publique de la technique), aussi bien que le vœu fantasmatique auquel peut faire écho le by-pass opèrent, comme à la grande époque de la diffusion de la technique de la ligature des trompes. O. Schwartz questionnait ainsi l'attractivité de la ligature dans les milieux ouvriers : " *au-delà d'une technique contraceptive, l'opération évoquée (...) ne répond-elle pas aussi à un désir, chez la femme, de mettre un point final à la sexualité, en recourant à l'artifice d'une marque chirurgicale ? La fameuse "ligature" dont elles sont nombreuses à parler, n'est-ce pas une signature authentifiant leur changement de statut et le congé donné à la sexualité ?*". Aussi, là encore, en fonction de la position dans le cycle de vie, le souhait de recourir à un anneau gastrique semble à la fois correspondre au désir d'améliorer l'image de soi et sa valeur sur le marché des échanges amoureux ; mais, dans le même temps, il semble que des femmes encore éloignées de la ménopause mais sans projet de futures maternités, soient retenues dans ce passage à l'acte par la perspective du retrait du plaisir immédiat et solitaire de compensation que représente aussi l'alimentation.

Les ponts entre registre alimentaire et registre génésique existent toujours. Héritant de la mémoire de la théorie humorale, le langage a gardé les expressions de " *se faire de la bile*", " *du mauvais sang*", " *de la mauvaise graisse*". Cette dernière formule trouve un équivalent direct dans l'univers du travail puisque " *dégraissier une entreprise*" est synonyme d'appauvrissement et de précarisation d'une partie des travailleurs. L'" *inemployabilité*" est aussi l'envers d'une société fondée sur le productivisme toujours accru du travail et auquel une économie du plaisir, de la satisfaction alimentaire, de la " *jouissance physique*", de l'improductivité (signée par la graisse) offre peut-être une autre forme de résistance (à double tranchant).

⁴⁴ Inventée par Hippocrate, cette théorie construit le corps humain comme une réplique du macrocosme et établit une correspondance entre les quatre éléments (terre, eau, air, feu) et les humeurs (sang, flegme, bile verte et bile noire), déterminant le tempérament (sanguin, flegmatique, bilieux, mélancolique) ; toutes les maladies sont alors affaire de déséquilibre entre les différentes humeurs.

⁴⁵ D'une façon générale, la gastroplastie est une intervention chirurgicale qui désigne diverses opérations de l'estomac, nous en faisant donc une utilisation limitée aux opérations à visée amaigrissante.

⁴⁶ Court-circuit gastro-intestinal non réversible.

8. Profil "soutien par l'aide alimentaire"

Cet ensemble se constitue de personnes pour lesquelles une source d'aide alimentaire est une composante complémentaire à d'autres apports "en nature". Ce groupe de personnes organise son approvisionnement sur l'articulation de différentes sources "non marchandes" d'alimentation ; contrairement au profil "Assistance", ces personnes ont la possibilité de sortir de la stricte formule "aide alimentaire + achats". Ils effectuent des acquisitions qui échappent au système marchand, sans que cela puisse se réduire à des dons. Ces apports alternatifs correspondent essentiellement à deux origines : la nourriture ressortant d'échange et d'entraide qui circule par le groupe de parenté ou la parentèle (Déchaux, 2003) ; la nourriture captée sur le lieu de son travail. L'équation de leur organisation peut se résumer à "aide alimentaire" + "autoproduction" familiale et/ou professionnelle (organique⁴⁷) + "achat en magasin".

8.1 La caractérisation des sous-profil F et G : apports en nature

Ce profil "apport en nature" regroupe deux situations qui ne sont pas forcément exclusives l'une de l'autre ; cependant, il convient de les distinguer car elles ne mobilisent pas les mêmes types de liens sociaux. Les premières situations reposent directement sur les possibilités d'obtenir des "avantages en nature" de son travail salarié (sous-profil F), les secondes sur les liens familiaux (consanguins ou lignagers) (sous-profil G). Ces deux sous-profil ne sont pas forcément exclusifs l'un de l'autre (comme le montrera l'un des portraits) mais dans une configuration largement dominée par l'absence de travail, elles peuvent être envisagées comme relevant d'ordres différents.

8.1.1 LE RECRUTEMENT

La rencontre avec les personnes dont l'alimentation peut s'enrichir d'apports d'alimentation "informelle" a présenté un clivage marqué dans les possibilités de recrutement de ces types de situations. La captation de nourriture sur les lieux du travail s'est révélée au cours des entretiens et n'a donc pas fait l'objet d'un ciblage particulier. Rétrospectivement, dans ce sous-profil F à plusieurs reprises, des invitations à revenir partager un repas ont été faites, indiquant ainsi le maintien de la commensalité, ainsi qu'une certaine proximité sociale avec l'enquêtrice (principalement sur la base de l'appartenance de genre). Ces invitations restent conditionnées par des possibilités pratiques (avoir un espace dévolu au repas...) plus souvent liées à un habitat HLM.

Les refus récurrents d'entretiens au domicile concernent l'essentiel de la population des personnes hébergées. La possibilité pour quelqu'un hébergé de recevoir une personne, est toujours conditionnée à l'acceptation de cette visite par l'hébergeant. Cet élément a pesé sur nombre des refus enregistrés. Cela reste une déception pour la sociologue de n'avoir pu réaliser que deux entretiens de ce type. L'un de

ces deux entretiens a été obtenu parce que l'hébergeant venait retirer l'aide au nom de l'hébergé et, pour des raisons déjà expliquées, cette situation est analysée dans le profil 1 "Dépendance". Le seul entretien réalisé au domicile d'une personne hébergée (et rencontrée à ce titre) fera l'objet du portrait présenté pour le sous-profil G. L'importance de cette configuration de cohabitation familiale est attestée comme une des formes de protection contre la pauvreté des populations les plus déshéritées (Renaut, 2005). La situation "d'hébergé" représentait (en dehors des personnes ayant recours aux structures de repas) 14,8 % des personnes recourant à l'aide alimentaire au niveau des quatre zones de l'échantillon de l'enquête épidémiologique et 15,6 % des zones de Paris et Seine-Saint-Denis. Dans les situations d'enquêtes nationales plus larges, les phénomènes de cohabitation correspondent le plus souvent à "un point aveugle" (Herpin, Déchaux, 2004).

Pour les personnes hébergées, les nombreux entretiens informels effectués n'ont pas été suffisamment riches concernant l'alimentation pour les intégrer au corpus d'analyse. Au travers des fragments de notes de terrain présentées ici et qui pourraient sembler anecdotiques, se dégagent cependant quelques éléments. Le fait d'être hébergé est une information le plus souvent consignée par les associations (qui constituent des dossiers), mais les entretiens informels réalisés ont montré une palette de situations très diverses, mettant parfois en évidence des problèmes de compréhension ou d'interprétation de cette catégorisation. En effet, les questions standardisées du formulaire administratif d'une association peuvent contenir, comme celle du chercheur en sciences sociales se limitant à l'option du questionnaire fermé, "un écart entre la signification que le chercheur donne aux questions qu'il pose et aux réponses qu'il propose et celle que lui donneront les personnes y répondant. (...) Plus précisément, l'enquête se pose peut-être des problèmes dans des termes tout à fait différents de ceux qu'imagine le chercheur. (...) Mais ce qui est plus grave, ces réponses ne correspondent peut-être pas à la dimension même qui aurait eu une signification pour lui" (Michelat, 1975). Ainsi, à plusieurs reprises, apparaissent des difficultés à définir la nature de la relation entre l'accueillant et l'accueilli : parentèle, ami, connaissance mais aussi inconnu. Tel est le cas d'une femme sans âge, à la mémoire perturbée, recueillie avec ses deux enfants par un homme venu la présenter pour lui ouvrir l'accès à une aide alimentaire. Il n'avait pas supporté de voir cette compatriote dormir trois nuits de suite dans le square faisant face à son immeuble. Lui-même marié et père de deux enfants vit dans un petit deux pièces ; il travaille comme plongeur dans un restaurant, sa femme est au foyer. Dans ce cadre particulièrement difficile, où de plus, la "bénéficiaire" n'est pas en possession de toutes ses facultés, il n'était vraiment pas pensable de solliciter un entretien plus long.

Les entretiens informels révèlent aussi que ces situations, vécues comme transitoires et compliquées, ne sont pas toujours propices à un récit, notamment quand les conditions d'hébergement traduisent l'humiliation et l'abandon. Ainsi, une dame qui bénéficie d'une autorisation de séjour pour pathologie grave, n'a pu être reçue durablement chez son fils pour cause de mésentente avec sa belle-fille ; elle est hébergée par une "relation" qui ne lui donne pas de

⁴⁷ Au sens durkheimien utilisé par S. Paugam pour qualifier l'un des différents types de lien social. Il s'agit en l'occurrence de l'inscription sociale réalisée par une insertion dans le monde du travail.

double de la clé du logement (lui imposant ses horaires) et lui "offre" pour la nuit, un matelas dans la cuisine...

Dans ces contextes d'hébergement, l'organisation de l'alimentation devient un marqueur particulièrement délicat de la qualité des relations et des difficultés qui peuvent toujours être provoquées par la promiscuité liée au partage d'un domicile. Elle dessine les marges d'autonomie concédées (organisation temporelle des repas, en commun ou pas), la négociation d'une intimité minimum (de rangement personnel d'aliments, de médicaments...). La participation financière aux achats alimentaires reste le plus souvent dans le flou, tant il est aussi pratiquement difficile d'isoler les échanges au sein d'une telle entité élargie, qui peut être réglée par la logique implicite d'échanges de services. Pour appréhender ces échanges, il faut les inclure dans une économie domestique plus large qui prend en compte l'aide à la préparation des repas, le ménage, la vaisselle et d'autres sortes de services à la maisonnée (prise en charge des enfants, repassage...)

Enfin, la situation d'hébergé est adossée à un statut juridique dont l'utilité peut être capitale dans les démarches administratives de ceux qui tentent d'acquiescer des droits sociaux. En retour, la crainte d'un "contrôle" semble souvent faire de l'ombre à la demande d'entretien.

8.1.2 LES ENTRETIENS RÉALISÉS

Le processus qui concerne les personnes qui sont soutenues par des apports en nature d'aliments repose sur la compréhension de six trajectoires : trois couples et trois foyers monoparentaux ayant à charge des enfants de 6 à 20 ans ; deux chefs de famille sont titulaires d'un CAP, l'un possède un brevet des collèges, les trois autres un certificat d'études primaires.

Deux familles ont une trajectoire migratoire et résident depuis au moins 25 ans en France où s'est d'ailleurs effectuée la rencontre avec leur conjoint. Compte tenu d'une migration des DOM vers la métropole et d'un titulaire d'une carte de résident de 10 ans, le groupe des adultes de ce sous-profil est largement composé de familles stabilisées en France depuis longtemps.

Parmi les trois couples, les chefs de famille sont âgés de 51, 54, 55 ans ; l'un perçoit le RMI, l'autre l'ASS, le dernier le chômage et deux des conjoints travaillent à temps partiel, la troisième étant au foyer.

Dans les trois foyers monoparentaux, les mères exercent une activité salariée à temps partiel.

- Toutes ces familles habitent en HLM.
- L'une d'entre elles est hébergée avec ses deux enfants chez sa mère.
- Toutes les unités fiscales considérées ont un "reste à vivre" compris entre trois et six euros.

profil "soutien par l'aide alimentaire"

"reste à vivre" entre 3 et 6 €

sous-profil F "avantages en nature au travail"

famille F : Désil(F1); Cor(F2)

sous-profil G "être aidé par sa famille"

famille G : Arch (G2); Lesa(G1)

La cohérence de cet ensemble de ménages réside dans le partage :

- de bonnes compétences dans le maniement de la langue française ;
- d'une commensalité régulière ;
- d'un équipement électroménager développé ;
- d'une installation ancienne dans des logements HLM.

8.1.3 L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES SOCIALES DES SOUS-PROFILS F ET G "APPORT EN NATURE" : HÉRITIÈRES DU SOUS-PROLÉTARIAT

Les sous-profils F et G rassemblent des personnes qui jouissent d'un maillage social dense à l'intérieur duquel elles sont déstabilisées plus ou moins provisoirement, par un accident de parcours (pour les plus jeunes), par une mutation plus profonde (pour les plus âgées qui s'installent dans une sortie du travail salarié en attendant de faire valoir leurs droits à la retraite).

Deux sous-ensembles sont distingués : d'une part, celles qui bénéficient par leur inscription professionnelle d'avantages alimentaires en nature (sous-profil F) et d'autre part, les personnes hébergées (sous-profil G).

Les personnes hébergées traduisent la présence d'un entourage apte à répondre de façon positive à un changement de situation qui correspond le plus souvent à une rupture : licenciement, séparation, divorce, deuil, migration, maladie...

Dans ce groupe, la situation face à l'emploi est marquée par l'importance du travail à temps partiel car, outre les foyers monoparentaux (famille G., Cor (F2)), Mme Désil (F1) travaille quatre jours par semaine. Il s'agit de temps partiel "contraint", "emploi dégradé" (Castel, 2006) effectué notamment en coupure (famille G., Cor (F2)), obligeant à une solution de garde d'enfants pour le début de soirée (Cor (F2)).

Les avantages alimentaires en nature répertoriés sont le fait de salariés du secteur des services liés à l'alimentation (restauration, distribution...) ou des commerces d'alimentation. Ils représentent donc une portion limitée de l'emploi qui s'inscrit dans l'émergence des "services de masse" (Chauvel, 1999), correspondant à une tertiarisation des salariés d'exécution qui opèrent maintenant dans les services (Maurin, 2002). La situation des caissières est tout à fait significative de cette situation (Cattenéo, 1997). L'analyse du recensement de 1999 soulignait que les "métiers féminins sont ceux qui ont le plus créé d'emplois" (Amossé, 2001), le plus souvent en

temps partiel. Elle souligne aussi l'explosion des " *moyens détaillants en alimentation* ", avec + 361 % par rapport à 1990 et " *l'explosion de l'aide à domicile, de la restauration et des loisirs* " (Amossé, 2001). La présence dans notre échantillon de cette population correspond à une modification du marché de l'emploi qui, sous l'angle du temps partiel, est une dégradation et une dévalorisation du travail salarié des femmes.

Ces sous-profil F et G partagent un point commun avec le **sous-profil C** " *multi-glanage ou Dépendance à l'utilisation simultanée de plusieurs sources associatives d'aides alimentaires* " : le relatif bon maniement des mécanismes administratifs et la maîtrise des codes implicites qui entrent en ligne de compte dans les interactions avec les représentants des services d'aide (Dubois, 1999a) et qui permettent de se faire accompagner. Ainsi comme l'avait fait Mme C., avec la même insistance, Mme Cor (F2) et Mme F. me demanderont de photographier leurs dossiers, soulignant ainsi l'importance de l'identité administrative comme viatique social (Beaud, 2004 ; Dardy, 1990) et la récurrence des procédures de contrôles et de justifications auxquelles ces populations sont habituées.

L'origine sociale de l'ensemble des personnes de ce groupe est proche du sous-prolétariat français. L'examen de la trajectoire des parents de ces " *bénéficiaires* " fait ressortir l'absence du maniement écrit de la langue chez au moins l'un des parents (Dési (F1), Lesa (G1), Mme G., famille F., Cor (F2)). Ainsi, l'analphabétisme concerne les deux parents de Mme Dési (F1), Mme Lesa (G1) ; l'illettrisme s'applique au père de Mme G., aux mères de Mmes Cor (F2) et famille F.

Les histoires familiales dévoilent aussi la disparition précoce d'un des parents et ces deuils précoces semblent récurrents dans les populations précarisées (Parizot, Chauvin, Firdion, Paugam, 2002) :

- la mère de Mme F. s'est enfuie avant ses 5 ans ;
- la mère de Mme Cor (F2) est morte quand cette dernière avait 3 ans ;
- le père de Mme Lesa (G1) est mort dans un accident dont l'origine n'est pas fixée par le roman familial (accident de travail ou rixe), elle n'avait pas 10 ans.

La fin de vie du parent survivant est similaire pour Mme Lesa (G1) et Cor (F2) :

- ils ont passé leur retraite à l'hôtel dans les quartiers populaires où ils avaient vécu. Précisons que Mme Lesa (G1), qui a 55 ans, a passé toute son enfance dans les " *garnis* " de l'Est parisien.

L'enterrement du père ou de la mère précise l'état de la dislocation du lien de filiation puisque, pour mesdames Lesa (G1) et Cor (F2), une minorité de la nombreuse fratrie était présente.

Toutes les fratries des " *bénéficiaires* " rencontrés comprennent plus de trois enfants (notamment cinq et sept enfants respectivement pour mesdames Lesa (G1) et Cor (F2)). Les liens à l'intérieur des fratries sont quasiment inexistantes pour Arch (G2) et pour mesdames Lesa (G1), Cor (F2), qui ne sont pas en mesure de localiser géographiquement ou professionnellement la majorité de leurs frères et sœurs ; *a contrario*, ils sont intenses pour Mme F. (Cf. *infra*) et Mme G. dont les fratries sont plus restreintes.

Cette remarque qualitative va à l'encontre de certains résultats connus sur la parenté comme réseau de sociabilité, qui montre " *que les ménages bénéficiant des plus grands réseaux [de parenté] sont les couples ayant plusieurs enfants, configuration surtout présente dans les milieux ouvriers et agricoles* " (Crenner, 1998). À l'exception de Mme G., dont le père a travaillé toute sa vie comme ouvrier, les autres

entretiens réalisés mettent en évidence une expérience continue de la pauvreté ou de la misère, dès l'enfance. La série d'entretiens analysée plus particulièrement dans ce **profil** (Soutien par l'aide alimentaire) correspond aux fractions inférieures de la classe ouvrière, héritières du Lumpenprolétariat : " *Cette couche sociale comprend selon [Marx] trois catégories : les aptes au travail, dont le nombre grossit à chaque crise ; les orphelins, les enfants des paupers, des pauvres assistés qui entreront à leur tour dans l'armée industrielle de réserve et seront enrôlés le moment venu dans les manufactures ; les déçus, les gueux, les inaptes au travail, les victimes des accidents du travail, les malades, les veuves... Le paupérisme est, selon [Marx] "l'Hôtel des Invalides de l'armée ouvrière active et le poids mort de l'armée industrielle de réserve* (Paugam, 2005b).

L'espace de l'homogamie apporte un éclairage cru des réalités vécues de ce Lumpenprolétariat. Ainsi, Mme Cor (F2) déclare " *j'ai 6 enfants (...) quatre sont grands et vivent ailleurs (...) y a eu trois pères différents : un fainéant, un alcoolique, un coureur de jupon... l'alcoolique est mort car il s'est retrouvé sans toit, il est mort à 200 mètres d'ici, sous le pont de chemin de fer... il me frappait, mes gamins aussi... c'était le père du numéro deux et trois... ça a pas été facile pour eux... (...) On peut dire que ça m'a fait une vie mouvementée !* " Aucune de ces femmes rencontrées (qui ont autour de la cinquantaine) n'envisage plus de partager le même logement avec un homme et pour celles qui n'ont pas renoncé à reconstruire une vie affective et sexuelle (famille F., Lesa (G1)), la " *conjugalité non cohabitante* " est en la condition *sine qua non*.

8.2 Le sous-profil F : avantages alimentaires en nature au travail, formes "d'autoproduction" ?

8.2.1 LE PRÉLÈVEMENT DE NOURRITURE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Mmes Dési (F1), Cor (F2) tirent directement partie d'avantages alimentaires en nature dans le cadre de l'exercice de leur profession :

- l'une travaille dans un hypermarché d'alimentation, l'autre dans un service de restauration de collègue et il est possible de lire dans cet "aménagement" un des aspects de la construction des positions subalternes dans les hiérarchies de travail (César, 2006) ;
- Mme F. accède indirectement à la même filière d'approvisionnement par l'entremise d'une amie ;
- toutes fréquentent une épicerie sociale (famille F. ; Dési (F1) ; Cor (F2)).

Les prélèvements effectués s'opèrent en bout de chaîne de production, jamais en amont. Il s'agit par exemple, dans les propos rapportés par Mme Dési (F1) de légumes : " *plutôt que de les mettre tous à la poubelle, je prélève trois petites portions... que je ramène chez moi... c'est pas vraiment réglementaire, mais moi, ça me fait trop mal au cœur de jeter tout ça, alors qu'il y a des gens qui sont dans le besoin* " ; idem pour Mme Cor (F2) qui évoque en fonction des différents postes qu'elle a occupés dans différents magasins, des prélèvements sur " *ce qu'on doit mettre à la benne* ", la récupération des tickets et bons de réduction (bien que cela ait donné lieu à des mises à pied dans un hypermarché du Sud de la France), le " *recyclage de ce qui est un peu amoché et que l'on ne peut pas vraiment mettre en rayon* " ...

sous-profil F "avantages en nature au travail"

"Reste à vivre" entre 3 et 6 euros

Famille F. : Dési (F1) ; Cor (F2)

Mme F. correspond à une situation intermédiaire dans la mesure où ce n'est pas elle, mais sa meilleure amie, qui lui remplit son réfrigérateur de denrées alimentaires qu'elle obtient dans le cadre de son emploi de caissière à temps partiel dans une supérette. La richesse des propos, de la configuration familiale et des analyses a justifié la restitution de cet entretien.

8.2.2 LE PORTRAIT DE LA FAMILLE F. : RÉSEAU FÉMININ DE REDISTRIBUTION

Le portrait présenté n'adoptera pas la même forme que les précédents, ce ne sera pas un long extrait d'entretien. En effet, les rencontres

avec Mme F., informelles ou enregistrées, ont toujours été écourtées par une série d'interruptions morcelant de façon préjudiciable la possibilité d'un fil continu. Les interruptions les plus fréquentes sont celles provoquées par le téléphone portable ou l'arrivée de personnes extérieures ; comme Mme F. me l'exposera, elle n'a absolument plus les moyens de rappeler qui que ce soit et donc elle prend tous les appels, s'excusant de ne pouvoir les différer. Sur ces temps, l'enquêtrice sort de la pièce et se rend dans la cuisine pour ne pas entendre les différents démêlés familiaux et amicaux. L'analyse présentée regroupe des extraits de trois entretiens qui, à chaque fois se déroulent dans des conditions différentes mais qui, à chaque fois aussi, ont souffert d'interruptions perturbantes. Ces "événements", souvent significatifs de la vivacité des certains conflits intrafamiliaux, débordent le cadre de l'étude et ne seront évoqués que dans leurs grandes lignes. Pour ne pas construire une linéarité du discours qui n'a pas existé, les propos sont rassemblés par sous-thème en fonction des aspects évoqués à plusieurs reprises dans chacun des différents entretiens.

LA VISITE DES LIEUX

PORTRAIT DE LA FAMILLE F. - SOUS-PROFIL F "AVANTAGES EN NATURE AU TRAVAIL" : PRÉLÈVEMENT DE NOURRITURE SUR L'ENTREPRISE



Deux congélateurs dont les six tiroirs sont remplis d'aliments "à date" prélevés dans le commerce où elle travaille.



"Je me suis battue pour avoir ce HLM, j'ai pris un studio au début mais j'en ai eu pour 400 F de courrier par semaine entre Chirac, Delanoé et la dernière a été sucrée et j'ai dit que quand une famille française part, alors c'est l'Afrique qui débarque... J'avais été voir un élu du XVIIIe et c'est lui qui m'a donné toutes les adresses..."



Une table spacieuse, des équipements électroménagers nombreux, la gazinière et le second congélateur sont à crédit.

À l'époque où se réalise l'entretien le plus long (20 minutes), Mme F. touche les indemnités de la Sécurité sociale. Elle a travaillé à temps partiel comme "agent de service" dans un ministère pendant une dizaine d'années puis, suite à une dépression assortie d'une tentative de suicide en 1999, elle entre ensuite en arrêt longue maladie. Lors du troisième entretien, elle perçoit 400 € par mois, "un demi-traitement" qui semble s'inscrire dans une procédure de reclassement. Elle a cessé de payer son loyer depuis plusieurs mois et un crédit à la consommation continue de courir à côté de l'accumulation des frais bancaires. En dehors des cigarettes, d'une carte mensuelle de recharge pour son téléphone et de l'alimentation, elle ne recense pas d'autres dépenses. Si elle reconnaît ne pas pouvoir "vivre comme ça", elle semble se rassurer en répétant à plusieurs reprises qu'elle "s'en sort mieux" que certains de ses proches, notamment ses sœurs, très présentes dans sa vie quotidienne. Mme F. est la seule de ses sœurs à avoir connu une relation stable avec un homme et surtout, c'est la seule à avoir eu un enfant qui, au centre de la vie de Mme F., apparaît comme une richesse familiale. Ainsi, c'est surtout grâce à la présence de cette adolescente qu'elle parvient à se mobiliser vers le futur.

Mme F. présente une configuration intéressante quant à la circulation de l'alimentation. Elle bénéficie du soutien indéfectible de sa meilleure amie, Y., (35 ans, sans enfant), "c'est comme ma famille"⁴⁸, qui lui apporte quasiment quotidiennement de la nourriture qu'elle récupère "quand ils sont à date" dans la supérette où elle travaille et dont les responsables ne consomment pas de porc : "elle me ramène des trucs... des briques de soupes, des quiches, du jambon..." qui se retrouvent en nombre dans les deux congélateurs (six tiroirs) de sa cuisine. C'est cette amie qui a réussi à la convaincre d'accepter le principe d'une aide alimentaire : "C'est Y. qui m'a poussée à aller demander de l'aide, à aller à l'épicerie car, entre guillemets, on a quand même sa fierté... et elle m'a dit "fais le pour ta fille, assume tes responsabilités familiales !" C'était pas facile à encaisser, mais je savais de qui ça venait, donc c'est passé...". Mme F. s'inscrit aussi et d'abord dans un réseau familial consanguin serré qui lui offre un soutien affectif et moral important, mais aucune aide matérielle : "on s'épaula et c'est très important, je lâche pas et je le dis car je suis très fidèle". Son environnement s'est recentré sur ce réseau féminin avec qui, malgré les difficultés économiques, elle maintient une certaine convivialité : "avant on était souvent sept ou dix à manger à la maison, on avait toujours un paquet de pâtes, une bonne tablée, c'est sympa ! Mais là, depuis six ans, ça s'est réduit... en fait, c'est mes deux sœurs et Y." L'entretien révélera aussi que, très régulièrement, Mme F. partage les achats qu'elle réalise à l'épicerie en confectionnant des "petits sacs" qu'elle apporte chez ses sœurs. Autrement dit, dans ces relations familiales denses, Mme F. joue le rôle de soutien alimentaire pour ses sœurs, dont aucune n'a réussi "à franchir le pas d'aller demander une aide pour ça".

Une pesante histoire familiale

Ces trois sœurs semblent unies par une histoire familiale que Mme F. présente avec entrain comme "un peu décousue" et qui se dévoilera en fait comme emprunte de violences et séparations répétées : "on est très solidaires entre frangines, on est trois enfants obèses (...) on a été abandonnées toutes les trois par notre belle-mère, on avait vers les 10 ans, et on a fait pas mal de foyers et de familles d'accueil avant de demander à être ensemble...". La fratrie comporte aussi un

frère et une demi-sœur qui ne semblent plus intégrés dans l'histoire familiale, même s'ils ont partagé la même enfance marquée par des violences terribles que Mme F. verbalise explicitement, sans cependant s'attarder. Ainsi, elle évoque dans une même et unique phrase : "notre histoire familiale, c'est l'alcool, la violence... et puis, bon, la violence sexuelle aussi... c'est l'inceste quoi.". Cette mise en mot, simple, sobre, de même que l'image positive qu'elle livre du père de sa fille, qui a pourtant été le "bonhomme qui picolait et qui me tabassait", semblent à relier au travail entamé à l'issue de sa tentative de suicide avec une thérapeute présentée comme "ma mère de cœur (...) c'est grâce à elle que je suis sortie de cet enfer... ma fille avait 7 ans, quand j'ai dit à mon mari de partir... il me tapait tous les soirs, un jour j'ai pu dire "stop", il faut que ma fille ait le bon exemple, il faut que ça s'arrête... j'ai perdu beaucoup, car il gagnait bien sa vie [son mari était ouvrier qualifié dans une usine automobile]... mais bon, c'est pas tout.". Ses deux sœurs l'ont accompagnée dans toutes les phases de sa vie de mère et de femme mariée ; elles partagent aussi les symptômes associés à une obésité massive.

L'obésité comme pathologie

Il est tout à fait significatif de son travail thérapeutique (démarche de mise en sens de sa trajectoire familiale) qu'elle relie sa corpulence à son vécu d'enfant "ça peut paraître bizarre que l'on soit toutes les trois obèses, mais quand on réfléchit... pas vraiment... c'est pas une question d'alimentation dans l'enfance, on n'a pas vraiment grandi ensemble, mais pour les galères, oui, ça on a toutes donné ! Qu'est-ce que vous voulez, le corps se défend avec ce qu'il a... je dis pas ça pour... car vraiment, on a toutes des troubles importants, des migraines ophtalmiques terribles, des paralysies faciales et tout". Elle oscille entre minimiser une obésité qui serait une forme de défense psychique et la réaffirmation de la réelle souffrance physique qui y est associée. Mme F. est la seule personne rencontrée qui associe directement l'obésité à une série de pathologies (auxquelles il faut ajouter le diabète) ; cependant, dans l'organisation du discours, la souffrance psychique passée ou présente (surtout pour ses sœurs), joue à chaque étape le rôle de causalité. Une même organisation réapparaît alors que celle repérée et analysée dans d'autres entretiens, la spirale formée par la liaison chômage-dépression-prise de poids : "si ma sœur avait l'esprit occupé, elle perdrait sans s'en rendre compte... c'est vicieux comme pas possible, car en plus, il faut pas faire de carences... mais là, elle est souvent en dépression, sans boulot, c'est une situation délicate... du coup, ça a été une augmentation pas possible pour le poids (...) mon autre sœur est plus motivée rapport au poids et elle vient d'obtenir, comme moi, un demi traitement [en reclassement]... on va voir à l'usage." L'appréciation très sensible et précautionneuse ("situation délicate... voir à l'usage") que porte Mme F. sur les situations légèrement contrastées de ses sœurs est à l'image de son appréhension complexe des questions d'amaigrissement ("pas faire de carences"). Au même titre que ses sœurs ne bénéficient pas directement d'aide alimentaire, par difficulté à s'engager dans la démarche, aucune ne s'est engagée dans une thérapie et les nombreuses interruptions téléphoniques tendraient à suggérer que Mme F. joue un rôle de thérapeute familial. Il est aussi possible, de lire les deux situations des sœurs comme étant deux moments, des étapes d'un même processus ; il apparaît alors que si le fait de sortir de l'isolement de son intérieur (sa première sœur ne sort de chez elle qu'une seule fois par semaine, pour venir chez Mme F.) peut un

⁴⁸ Depuis trois ans, la fille de Mme F., adolescente, passe ses vacances chez la mère de Y. en province.

temps éloigner la dépression, ou du moins redynamiser la personne, le retour de la seconde sœur dans une activité professionnelle n'est pas interprétée comme la fin des problèmes de poids, ni même vraiment des questions de dépression. L'expérience personnelle et réflexive de Mme F. l'encourage à la circonspection.

Le régime d'une obèse en situation de pauvreté

Au sujet de sa corpulence, Mme F. se positionne sans fard : "avec 40 kilos de trop je suis dans l'obésité morbide" et son diabète en est pour elle l'un des marqueurs. L'IMC (indice de masse corporelle⁴⁹ de Mme F. a varié entre 45 (128 kilos pour 1,68 m) et 35 (après une cure d'amaigrissement lors d'une hospitalisation à cet effet) pour se stabiliser actuellement autour de 37. Dans cette organisation, la place d'un régime alimentaire se montrera révélatrice d'une subordination à la résolution d'autres facteurs, au premier rang desquels la pauvreté économique.

Mme F. a une très bonne connaissance des aspects diététiques de son alimentation et particulièrement de tout ce qui relève d'un régime amaigrissant "équilibré" : "avec mon traitement [pour le diabète], je suis stabilisée à 1,4 gramme ... je mesure tous les jours à jeun... et puis, pour le repas, c'est un féculent par jour, le midi avec une fibre, des légumes verts, et puis des légumes verts le soir. Il faut aussi une crudité, genre carottes râpées avec du pain complet, mais ça, j'en mange pas, parce que c'est trop cher. Il faut beaucoup de poisson mais pas trop gras, pas de saumon, par exemple. Il faut favoriser la viande blanche, il faut éviter le porc donc faut éviter le jambon, ce qui n'est pas facile vu que c'est quand même la viande du pauvre. Enfin, je suis dans ce système depuis 1999, mais quand je n'ai pas envie de faire attention, il y a de la relâche, et puis c'est vrai qu'il ne faut pas trop se frustrer car après tu te goinfres. (...) en ce moment, j'ai vraiment pas d'argent, donc j'ai un budget alimentation tout fixé, je dépense 20 € à l'épicerie et 10 € au marché, je ne peux pas faire plus, donc je fais en fonction de la gamine, des croque-monsieur. [tout préparés à l'épicerie sociale], des pizzas, des pâtes évidemment, et puis moi le soir, je rentre, je mange une tomate et je me bourre de pain parce que j'ai la dalle... je ne sais même pas ce qu'il y a dans mon réfrigérateur". Malgré le diabète, une parfaite connaissance des préconisations nutritionnelles attendues, avec un budget de 2,1 € consacré par jour et par personne à l'alimentation, les possibilités pour y souscrire sont limitées.

La corpulence et "la présentation de soi"

Le diagnostic d'"obésité morbide" qu'elle assume a cependant moins de valeur que ce que peuvent lui renvoyer les "autres" sur son apparence : "ma balance est en panne, donc je suis un peu inquiète, mais on m'a dit que j'avais un peu maigri... c'est une sorte de motivation le regard des gens". Sa "présentation de soi" (Goffman, 1973) est tout à fait significative de ce qu'elle défendra dans son discours : "même à 128 kilos, je portais bien, car j'ai toujours été alerte". L'adjectif "alerte" convient à la fois à sa vivacité d'esprit et à son aisance physique. Mme F. a une mise très soignée : toujours soigneusement maquillée, blonde platine, les ongles manucurés en accord avec la mode de la "french manucure" et de ses ornements, elle

porte des vêtements moulants aux couleurs pastel ou plus tranchées. Ces détails esthétiques sont d'autant plus valorisés qu'elle effectue régulièrement des comparaisons avec ses deux sœurs : "elles ne mettent jamais de couleur, ni dans les cheveux, ni rien... y a pas vraiment de coupe (...) quand on est dans la rue, je le vois bien, les hommes se retournent sur moi... jamais sur elles. C'est sûr que ça doit se voir, que je suis, comme on dit, une femme épanouie..." Mme F. fait partie de ce que nous pourrions nommer, les obèses flamboyantes ou felliniennes, qui ne peuvent laisser indifférents (quelle que soit l'orientation de la réaction). Comme le laisse déjà entendre cette phrase, Mme F. n'a aucune difficulté pour rencontrer des hommes et vivre son "épanouissement", mais n'envisage plus un domicile commun avec un compagnon. Dans ses propos, elle redira à plusieurs reprises "j'ai toujours été coquette", un point central de sa séduction. Le soin qu'elle porte à son corps explique certainement son jugement abrupt sur la solution de l'anneau gastrique "c'est vrai, j'espère un jour revenir à deux chiffres [en dessous de 100 kilos], mais pas à n'importe quel prix, et l'anneau, pour moi, c'est de la mutilation". Là encore, cette perception peut être reliée à un travail de reconstruction où l'intangibilité du corps a dû être travaillée (au regard des violences subies dans l'enfance).

Mme F. et son entourage féminin livrent un aperçu des réalités complexes où les formes d'échanges alimentaires s'organisent autour de la mise en circulation de nourritures (issues de l'aide alimentaire ou de la récupération effectuée sur les lieux du travail) en direction de proches, encore plus isolés socialement.

8.3 Le sous-profil G : comment circule la nourriture à l'intérieur des familles ?

Pour les raisons déjà exposées, seule Mme G. correspond à la situation d'une personne hébergée par sa famille, sa mère en l'occurrence. La famille G. offre donc une image "concentrée" de la circulation d'alimentation au sein d'une famille. Mais plus largement et sous des formes moins intenses, d'autres formes d'apports de nourriture apparaissent : elles peuvent être le fait d'un compagnon (non cohabitant), des enfants (adultes autonomes).

8.3.1 ÊTRE AIDÉ DANS SON ALIMENTATION PAR SON ENTOURAGE

Mme Lesa (G1) et M. Arch (G2) décrivent la contribution régulière à leur alimentation de dons, cadeaux réalisés alternativement par les trois enfants autonomes de M. Arch (G2) et le compagnon de Mme Lesa (G1) (qui vit en situation de "conjugalité non cohabitante" (Villeneuve-Gokal, 1999) chacun ayant son logement).

M. Arch (G2) est tunisien marié avec une Bretonne, il fréquente l'épicerie sociale presque depuis son ouverture et à l'époque il travaillait encore à temps partiel comme "chauffeur de bus pour handicapés" ; trois de ses enfants sont mariés avec des enfants et deux sont encore au foyer (7 ans et 14 ans). M. Arch (G2) est un "historien autodidacte", particulièrement érudit sur les périodes de l'ère orientale des premiers siècles. Il n'est ni croyant, ni pratiquant ; cependant, le fait de recevoir

⁴⁹ Au-dessus, de 30 l'IMC correspond à des cas d'obésité.

régulièrement de la nourriture de ses grands enfants ravive la question du positionnement religieux car ses deux grandes filles sont devenues musulmanes pratiquantes (elles portent le "voile salafiste") :

" tous mes enfants ont un prénom judéo-chrétien et un prénom arabe comme ça, y a pas de problème... mes filles se sont converties, elles portent le voile et elles ont même voulu amadouer leur mère pour qu'elle le porte aussi... elles ont réussi, du coup un jour ma femme m'a dit "je vais porter le voile", alors là j'ai dit "pas question, non, non, non" (...) bon, c'est vrai qu'on ne prend plus de porc pour pas vexer mes enfants... mais j'en ai mangé longtemps, une bonne côtelette cuite au barbecue, humm... dans la famille de ma femme comme ils sont Bretons, ils savent où trouver du bon cochon (...) mais bon je n'en prends plus pour que mes filles ne disent pas que je suis un Satan, mais je ne crois pas à la religion... on mange ce qu'il y a, donc souvent quand mes filles ramènent de la viande, elles ramènent du poulet hallal alors que nous mangeons de la viande qui n'est pas sacrifiée... c'est vrai que quand elles viennent elles nous disent de la mettre au congélateur et puis on mange ce qu'elles apportent, elles me disent "c'est pas grave" et puis on mange ensemble".

M. Arch (G2) bénéficie de l'entraide que lui apportent ses enfants (son fils s'est longtemps occupé de l'entretien de son véhicule), ses filles passent chacune une fois par semaine avec des victuailles et ces circulations sont vécues assez naturellement (tant qu'il n'est pas directement question d'argent)⁵⁰. Il faut préciser que tant que M. Arch (G2) travaillait à temps plein, il payait le loyer de ses parents en Tunisie ; à temps partiel il n'envoyait plus que des mandats et indirectement il est "soulagé" de leur mort car comme il le dit "avec le chômage, j'aurais pas pu continuer...". La solidarité intergénérationnelle s'effectue ici dans le sens ascendant (contrairement à ce qui existe notamment en population générale en France (Chauvel, 1999)).

Mme Lesa (G1) a renoncé à l'épicerie sociale et fréquente maintenant un site de distribution de colis. Les raisons du départ de Mme Lesa (G1) de l'épicerie sociale reposent sur "la mauvaise ambiance" qui y régnait et qui n'a donc pas semblé pouvoir compenser l'aide alimentaire proposée.

sous-profil G : "être aidé par sa famille"

"Reste à vivre" entre 3 et 6 € :

familles G. : Lesa (G1) ; Arch (G2)

8.3.2 LE PORTRAIT DE LA FAMILLE G. : L'HÉBERGÉE, UNE ALIMENTATION À DEUX VOIX

Mme G., 38 ans, travaille à temps partiel comme "animatrice scolaire" vacataire dans un établissement scolaire. Pour compenser ponctuellement la faiblesse des revenus imposés par ce temps partiel, elle tente de faire des "remplacements de loge pendant les vacances scolaires... ce qui est très intéressant financièrement". Suite à un divorce, depuis deux ans elle est hébergée avec ses deux enfants (4 et 7 ans) par sa mère. Retraitée âgée de 63 ans, sa mère anciennement mère au foyer (et ayant travaillé comme ouvrière avant la naissance

de ses trois enfants) est maintenant veuve d'un manutentionnaire qui a fait toute sa carrière de livreur dans la même société. Elle habite dans cet immeuble depuis 40 ans. Cette cohabitation a lieu dans les deux pièces d'un logement HLM et la nourriture fournit matière à apprécier les petites tensions ou chamailleries occasionnées par la situation. Moins que les goûts, ce sont les pratiques culinaires qui se confrontent et semblent déboucher sur des compromis neutralisants. Il n'est pas facile pour Mme G. de renoncer à son autonomie (et pour partie à ses goûts) et de concilier les impératifs du régime médical de sa mère. Mais plus largement, la circulation de la nourriture a permis d'appréhender l'entraide alimentaire (mais pas seulement) au sein d'une configuration qui rapproche la famille G. du concept de "famille entourage" (Bonvalet, 2003) ou famille "étendue locale" (Willmott, Young, 1983). En effet, la famille G. déploie un mode de fonctionnement relationnel basé sur la proximité de plusieurs unités domestiques. Le groupe de parenté se rassemble sur un territoire restreint, en l'occurrence une barre de HLM qui abrite dans la même cage d'escalier la mère (veuve), le frère de Mme G. (sa femme et leurs deux enfants de 13 et 17 ans) qui habite là depuis 18 ans ; dans la cage d'escalier voisine, les deux beaux-parents de ce frère y sont présents depuis 45 ans ; la sœur de Mme G., 35 ans, habite aussi dans un HLM à deux arrêts de bus de là. Cette "dynastie HLM" sur quatre générations n'est pas une exception. La forme sociale d'habitat qu'a constitué le HLM a favorisé ce type de développement en réseau (Peraldi, 1984), en l'occurrence lignager. D'ailleurs, si cette configuration de "famille entourage local" peut sembler particulière, rappelons que dans l'enquête Proches et Parents (INED, 1990), 30 % d'un échantillon représentatif s'apparentait à ce type de fonctionnement.

Par ailleurs, cette enquête comme l'enquête *Biographies et entourage* (INED, 2001) ne permettait pas de distinguer la part des enfants ayant décohabité puis étant revenus de celle des enfants (généralement plus jeunes) n'ayant jamais décohabité ; cette difficulté a été levée par l'exploitation de l'enquête Insee-Logement 2002 (Lafferrère, 2003) qui permet de repérer les "hébergés contraints" qui représenteraient environ 0,6 % de la population totale (et composé par ordre d'importance numérique décroissant de personnes, occupant un emploi de chômeurs, d'étudiants n'ayant pas les moyens de la décohabitation) (Rapport Onpes, 2006). Selon le rapport de la Fondation Abbé Pierre, le nombre de personnes hébergées chez des tiers par manque d'autre alternative est évalué entre 150-300 000 personnes, et un million, le nombre total de personnes hébergées (Fondation abbé Pierre, 2005).

Mme G. a connu l'épicerie sociale par "l'éducatrice de [son] fils". Cette dernière qui, précise la mère de Mme G., "a beaucoup de connaissances avec les AS du secteur... est de bons conseils pour beaucoup de choses", l'a aidée dans l'ensemble de ses démarches, lui rédigeant par exemple la lettre avec laquelle elle a pu se présenter pour monter un dossier dans cette association d'aide alimentaire.

Inscrite depuis plus d'un an, Mme G. déplore la reconduction de son inscription mais souligne le climat particulièrement porteur de la structure d'accueil : "malheureusement, j'ai renouvelé les papiers nécessaires car c'est bien suivi... mais en même temps, c'est chaleureux, c'est agréable, on vous parle et c'est différent, on se sent à l'aise malgré tout... oui, on vous parle...". Le contrôle de la situation sociale du demandeur a lieu ici annuellement, mais peut aussi être effectué tous les trimestres (pour certains "cas") pour prendre acte

⁵⁰ Quand son fils qui bricolait lui-même la voiture a voulu payer les plaquettes de freins son père s'y est opposé et en a ressenti de la gêne ; il a préféré conserver le véhicule immobilisé pendant deux ans ; finalement, M. Arch (G2) a dû se résoudre à la vendre pour éviter que son fils ne prenne à sa charge cette réparation.

de toute modification et de son impact sur les finances du foyer, afin de proroger ou suspendre la participation au dispositif. L'intensité de l'encadrement, qui porte aussi sur le contenu des paniers qui "doivent être équilibrés", est présentée comme compensée par l'écoute dont les "bénéficiaires" peuvent disposer.

Avec son divorce, Mme G. vit les effets d'un déclassement brutal. Pour preuve, elle n'a pas opéré de modifications dans les magasins fréquentés et elle a pu rester fidèle à sa gamme de magasins : "elle ne pense même pas à [hard discount]". Le report complet sur l'univers de chalandise de sa mère la protège d'une réorganisation plus profonde de son approvisionnement.

La rencontre avec la famille G. : l'hébergée, une alimentation à deux voix

Question : qu'est-ce que vous prenez le plus comme produits à l'épicerie sociale ?

Mme G. : les laitages, le lait, les yaourts, les fromages. Les conserves j'en prends peu car on en utilise pas beaucoup... ça permet de varier. Les œufs j'en prends pas car ma mère en prend au marché et on va pas accumuler car elle les prend au marché... elle aime bien faire un tour, elle a ses habitudes au marché et puis mon frère habite au troisième étage [du même immeuble] et il vient souvent le midi, il dit "on se fait une omelette ?" et puis voilà.

Q. : et pour les autres courses ?

Mme G. : je vais au F. [supermarché non hard discount] s'il me manque quelque chose ou à L. [hypermarché dans la commune voisine], c'est pas ici mais ça fait une promenade... on y va gentiment, c'est pas désagréable... comme ça on en profite. En dépannage, ce sera F. car y a juste à traverser le boulevard. Pour des choses que je trouve pas ici, genre une fontaine d'eau, ça fait 8 litres, c'est pas lourd avec le caddie et on prend notre temps, on va là-bas.

Q. : et les hard discounts ?

Mme G. : je ne vais pas chez [hard discount], j'y pense même pas !

Mère : on est allé 2 ou 3 fois mais...

Mme G. : on va chez [supermarché non hard discount], on va au plus proche.

Mère : parfois je vais chez [hard discount], je compare un peu, ils ont un peu de tout... ils ont des choses de marques et c'est le même prix qu'ailleurs.

Mme G. : les prix sont un peu pareils.

Mère : chez F. je ne trouve pas ce que je veux comme lessive, ma lessive, je la trouve que chez C. ou chez L... mais depuis un an, ils ont beaucoup augmenté et du coup maintenant mes enfants retournent chez C.

Q. : et puis vous allez où pour d'autres courses ?

Mme G. : le marché c'est deux fois par semaine et maintenant je vais une fois par semaine et j'achète un peu de poisson, c'est pas donné mais on sait que c'est frais.

Mère : en ce moment je leur prends du merlan pané car y'a pas d'arêtes. Et souvent du lieu noir...

Mme G. : ça tient mieux que le cabillaud, ça s'émiette moins à la cuisson ou de la roussette aussi.

Mère : mais c'est devenu cher, c'est 15 € le kilo... et avant c'était accessible. La joue de lotte c'était 11 francs le kilo et maintenant c'est 28 € le kilo on n'y pense même plus, c'est du luxe

Mme G. : je préfère ça à la viande, mais le prix nous retient.

Mère : ma belle-sœur me demandait de la sole de temps en temps et après elle m'a remboursée.

Pareil pour les moules, j'adore ça mais c'est plus possible. Avant j'en mangeais, même en vacances c'était pas cher.

Mme G. : on a vu un chou-fleur à 4 € et pas gros, hein, on s'est dit "c'est pas la peine, on va attendre un peu..." (...)

Mère : dans l'avenue, les prix grimpent du vendredi jusqu'au dimanche et dans la semaine ça rebaisse ; c'est le père à ma belle fille qui m'a fait remarquer ça... le mardi ça rebaisse.

Mme G. : il faut être rusé.

Mère : moi j'y vais tranquillement, je compare, d'un trottoir sur l'autre y a parfois un écart... combien de fois on leur fait la réflexion et ils nous disent c'est les patrons... ils ne sont qu'employés. D'une semaine sur l'autre, y'avait un euro d'écart pour un chou-fleur... on aime bien, ça change un peu... mais bon on attend que le beau temps revienne... ou alors faut vraiment qu'il y ait une occasion.

Q. : par exemple vous faites quoi pour les anniversaires ?

Mère : quand y a un repas d'anniversaire, je prépare tout moi-même et avec un gigot car tout le monde aime ça et des flageolets avec en entrée...

Mme G. : des canapés...

Mère : des crudités variées, un peu de charcuterie puis le gigot, parfois des haricots verts ou des flageolets et puis le fromage et un gâteau... on laisse pas grand-chose [rires].

Mme G. : un gâteau ? Tu veux dire les gâteaux !

Mère : oui, enfin un est acheté et je fais toujours un gâteau aux pommes... c'est une recette que je tiens de ma mère et mes petits enfants adorent ça... ils m'en demandent aussi pour l'école... et ta belle-sœur en a demandé un aussi pour apporter à son travail et d'ailleurs son chef pour me remercier m'a offert un livre de dessert !

Q. : la nourriture circule beaucoup ?

Mère : les grands ne veulent plus de gâteaux car ils font attention à leur ligne et le petit [qui a 17 ans] il lui dit à son petit frère [13 ans] "tu vas être bouboule"... c'est vrai qu'il va être fort, maintenant on se base sur les os... mais lui il adore mon gâteau, je tiens cette recette de gâteau de ma mère, ils habitaient dans l'Oise puis dans l'Eure. [à ma demande, elle va ensuite me donner la recette précise en allant chercher son "cahier"].[...]

Q. : vous cuisinez beaucoup ?

Mme G. : on ne fait plus vraiment des grands plats.

Q. : des grands plats comme quoi ?

Mme G. : comme du lapin, tout ce qui mijote... Même avec mon ex-mari on faisait des endives au jambon gratinées, c'est vrai qu'avec maman on n'utilise presque pas le four. On ne mange plus des choses vraiment chaudes... c'est plus du tout la même façon. Avant je faisais beaucoup de gratinés au four.

Mère : et puis on arrive à un âge où on ne peut plus manger de tout je suis sous traitement pour l'hypertension et pour le sang, alors j'ai pas le droit de manger du chou...

Mme G. : ca va que tu aimes pas ça... ça te manque pas, c'est pas ton goût...

Mère : tout ce qui est filandreux il faut que j'évite à cause des anticoagulants, ça me donne la diarrhée, je bois jamais de lait, je mange pas non plus de crème fraîche... j'évite la viande le soir, j'y tiens pas...

Mme G. : ça t'arrive...

Mère : c'est limité quand même.

Q. : et hier soir vous avez dîné...

Mère : moi c'était un peu de poulet... ça m'a provoqué une diarrhée... peut-être un champignon chinois... c'était avec des champignons noirs.

Mme G. : en tous les cas, tu l'as mangé de bon cœur !

Mère : oui, mais la prochaine fois j'en mangerai pas... C'est comme la choucroute, une bonne choucroute j'aimais bien ça mais je peux plus, si j'en mange je sais qu'après je serai punie. Il [son fils] l'achète chez S. [épicerie fine alsacienne] c'est vraiment bon... mais voilà, je fais la gourmande et après...

Mme G. : elle est punie... Mais hier je t'ai resservie deux fois...

Mère : oui, mais c'était froid.

Mme G. : non, pourquoi tu dis ça, c'était pas froid.

Mère : oui, mais moi j'aime bien très chaud et toi tu es froid ! Moi par exemple, tu sais bien que j'aime pas le café tiède.

Mme G. : alors ça oui, moi j'aime le café frappé avec des glaçons... Les goûts ça se discute pas, c'est clair. (...)

Q. : ce matin vous avez pris quoi ?

Mère : moi, c'est un grand bol de café noir, je bois jamais de lait !

Mme G. : et pain grillé beurre, même sans confiture et parfois un petit peu de brioche, mais on préfère le pain aux croissants.

Mère : oui, oui moi aussi, je préfère le pain au croissant...

Mme G. : le pain grillé ça permet de ne rien jeter.

Mère : en principe j'achète du pain chez le boulanger, ils font des brioches à l'huile et les enfants adorent ça avec du N. [pâte chocolatée à tartiner], ou alors des céréales, parfois ils prennent un simple biscuit... (...)

Q. : et ce midi, vous avez mangé quoi ?

Mme G. : un œuf à la coque avec du pain, du beurre et du fromage du bleu... j'aime bien les fromages forts, ils sentent fort mais ils sont doux au goût, le maroilles, le roquefort...

Le maroilles on a du mal à en trouver... y que à C. [supermarché non discount] mais c'est cher... le [marque] aussi, c'est moins fort et moins cher que le roquefort... je prends toujours du fromage car je mange pas de fruits, j'aime pas ça.

Mère : quand elle était petite elle en mangeait... c'est surtout depuis qu'elle est mariée qu'elle en prend plus. Moi j'adore tous les fruits, je prends en ce moment de la pomme, selon les saisons... si je trouve des belles poires, la banane, les oranges, je vois comment elles sont, les pamplemousses, je mange de tous les fruits.

Q. : votre mari ne mangeait pas de fruits ?

Mme G. : si, si, lui il en mangeait, mais bon, voilà quoi.

Q. : et vos enfants ?

Mme G. : de temps en temps, l'aîné, il adore les fraises, mais il m'en demandera jamais quand on va au magasin !

Q. : il demande pas ?

Mme G. : non, il demande pas, c'est juste quand il voit ma mère en manger. Vous savez, il est tranquille, les deux d'ailleurs hein ? Pour des garçons, ils sont très sages, je n'ai pas à me plaindre, je peux les emmener partout sans qu'ils touchent à rien.

Mère : oui c'est vrai, ils sont gentils, le petit il prend un peu de tout mais le grand souvent il m'a demandé des bananes. [...]

Mme G. : à la cantine ça va, car il est entraîné avec les copains.

Mère : ah, tu crois ? car il me disait qu'il mangeait pas bien à la cantine...

Mme G. : t'as bien vu toi-même que quand il est tout seul avec sa mère, c'est pas pareil qu'avec les copains... pourtant je lui demande, "viens avec moi au magasin et choisis"... Mais il met un temps infini, il sait pas ce qu'il veut... c'est la croix et la bannière, je prends un petit peu de tournedos... il chipote, c'est pas son truc, même le pané, il aime pas ça... moi je suis pas viande mais le poisson avec lui... ça va rester au congélateur et y a des dates... alors c'est du jambon de dinde ou de poulet, ça oui, mais je peux pas lui donner que ça !

Q. : et pour les légumes...

Mme G. : c'est rien du tout à part les pâtes, et encore... Je sais plus quoi faire pour lui faire plaisir.

Mère : faut dire aussi qu'avec sa coupure de l'après-midi, elle rentre tard, à 19 h, elle est pas là de la journée donc pour cuisiner... y a que le week-end que l'on peut faire...

Mme G. : et les crudités ils en mangent quasiment pas, à part les maquereaux à la moutarde.

Mère : mais ça c'est pas une crudité !

Mme G. : oui, mais c'est une entrée, à l'école il en mange j'ai une copine [qui travaille à l'école] qui me l'a dit. De toutes les façons, on peut pas comparer à la cantine il y a les copains, il parle mais ça l'empêche pas de manger, je le sais elle me l'a dit... et puis je sais à peu près ce qu'il mange car moi aussi j'y suis et c'est un peu partout pareil dans les écoles ...

Mère : je vois maintenant quand je suis seule je prends un petit truc et c'est tout et quand on était avec mon mari tous les jours on faisait un peu de cuisine...

Mme G. : mais oui, c'est vrai, qu'est-ce qu'on va se faire mijoter un plat... alors souvent c'est mon frère qui achète tout ce qu'il faut et il lui fait faire... du coup, il y en a pour nous... faut dire que ma belle-sœur elle travaille beaucoup donc c'est pas facile non plus.

Q. : c'est quoi par exemple comme plats ?

Mère : c'est des plats qui me demandent de la cuisson... je me sers de la cocotte-minute. Ma belle-fille me dit que c'est trois heures dans une cocotte ordinaire alors que c'est une heure à partir de la soupape, avec la cocotte... bon mais faut faire revenir la viande avant, éplucher les légumes...

Mme G. : comme ça c'est sympathique... en quelques secondes ils ont le bourguignon chez eux. Mes enfants aiment bien ça, aussi le lapin, la blanquette... le grand il aime bien mais, pas la sauce en elle-même.

Mère : et puis dans tout ça, je mets des carottes, et je fais des pommes de terre à part...

Q. : et la viande vous l'achetez où ?

Mme G. : sur le marché et il n'y en a qu'un de bien, je suis sûre avec lui. Il a aussi des poulets, c'est des produits de la ferme, il vient de je-ne-sais-où et il fait tout ça. Il va les chercher dans sa famille, je crois... Parfois je prends un peu des escalopes ou du magret de canard cru... des chuppies, c'est comme des nuggets mais cuit... ça dépend. J'ai aussi un volailler depuis des années sur l'avenue et avant j'ai fait ça pendant des années, au four, tous les vendredis avec tous les enfants et 2 poulets et du riz et une entrée.

Mme G. : maintenant c'est tous les dimanches midi on fait du poulet avec du riz.

Mère : je me casse pas la tête, y a pas de restes, c'est pareil. Quand je leur demande "qu'est-ce que vous voulez", ils me disent "tu changes pas..." donc ils ont leur poulet avec du riz... bon mais il faut des poulets landais, je prends ça ou des fermiers. Parfois, je prends de petites pommes de terre, de temps en temps... Je prends le riz chez les Chinois aussi, de temps en temps, je l'achète chez eux car ils savent faire du cantonais... on commence à être connu chez eux depuis le temps !

Mme G. : et les enfants y ont toujours droit à un bonbon.

Q. : qui mange ici le midi finalement ?

Mère : mon petit-fils vient souvent manger, le plus jeune vient manger tous les jours, sauf le mercredi où il va chez son autre grand-mère qui est dans l'escalier d'à côté. Il trouvait que c'était pas bon la cantine et qu'il grossissait, il avait de l'embonpoint et il a réussi à perdre, il se bouge, il fait du sport, y a que ça qui l'intéresse d'ailleurs, et puis il grandit mais il a eu beaucoup de problèmes avec ses ligaments donc on le freine un peu sur le foot... mais pour son poids, il est content, depuis qu'on s'organise comme ça, il voit les résultats... et puis son père il rentre aussi des fois, quand il peut, c'est pas commode avec son travail.

Mme G. : on t'écoute mais la cantine, c'est pas mauvais... j'y vais moi.

Mère : bon, ben... c'était peut-être un prétexte pour pas me laisser toute seule le midi, j'en sais rien... mais ça lui fait du bien.

■ COMMENTAIRES

La contribution de l'épicerie alimentaire paraît donc limitée et s'apparente à un soutien aussi bien alimentaire "qu'affectif" : l'épicerie est d'abord un lieu de socialisation. Le partage des tâches d'approvisionnement, comme de cuisine, et plus encore de commensalité montre en acte une entraide familiale sans protocole. Se retrouve encore, la faible utilisation des boîtes de conserves. L'activité des courses (faire le marché, aller au supermarché) est présentée moins comme une contrainte que comme un loisir et cela aussi bien pour la mère retraitée que pour sa fille et ses enfants. En cela, se retrouvent les résultats déjà enregistrés dans d'autres études sur les classes populaires (Thin, 1998). C'est pourquoi, il est possible de mieux comprendre la résistance des familles à ne pas emmener leurs enfants "prescripteurs" dans les temples de la consommation que représentent les supermarchés : "La promenade au supermarché mélange des significations et des jouissances associées aux deux faces contradictoires du lieu, et les font fusionner temporairement dans un acte de consommation privée d'un lieu public. C'est peut-être ce qui fait son attrait, comme aussi celui des foires et des fêtes." (Schwartz, 2002).

L'itinéraire du gâteau aux pommes, de l'arrière-grand-mère jusqu'au patron de la belle-fille, retrace le réseau des dons et contre dons que peut soutenir la production domestique de nourriture ; c'est ce que contient de soi le gâteau qui fait sens (il s'inscrit dans la lignée familiale) et engage un contre don en conséquence (un encouragement à en faire d'autres). Un gâteau "acheté" n'aurait pas eu le même sens, ni provoqué les mêmes effets en retour. La production domestique (ou imaginée comme telle pour le cas des volailles de son boucher) est un gage de qualité car elle s'adosse sur la famille et l'engage.

Les chamailleries qui émaillent l'entretien sont autant de petites tensions qui rappellent que toute aide donne prise à une ingérence ; celle-ci se trouve portée à un paroxysme quand il y a disparition d'une intimité vécue sur le mode d'un "chez soi".

Contrairement au dispositif "d'entretien double" examiné dans le profil "Assistance par l'aide alimentaire" qui donnait lieu à une levée de la censure concernant la honte d'avoir recours à l'aide alimentaire, il est manifeste que dans la situation ici étudiée cette dimension est occultée ; en l'occurrence, elle n'a pu être évoquée spontanément que durant le trajet pour se rendre au domicile. La présence de la mère

ne permet d'évoquer ni les perspectives à venir, ni l'état des relations avec l'ancien mari (sa présence et son goût pour les fruits, malgré une relance, sont éludés). Il faut aussi souligner que Mme G., malgré son temps partiel, déjeune le plus souvent sur le lieu de son travail et bénéficie donc des tarifs très adaptés pour les personnels vacataires à l'Éducation nationale. Sous cet angle, Mme G. cumule, en matière alimentaire, les aides fournies par une insertion professionnelle,

à celles fournies par sa famille, aux côtés de l'aide alimentaire de l'épicerie sociale.

Pour les chercheurs en sciences sociales, la figure de l'hébergé représente un cas important pour l'étude de la contribution de l'aide alimentaire à une unité familiale élargie : le soutien familial est une forme centrale de la solidarité (Paugam, Zotem, 1997).

9. Le contrepoint

Nous souhaitons brièvement évoquer les quelques pistes suggérées au sujet de l'aide alimentaire par les cinq entretiens réalisés auprès du groupe "témoin" et à travers l'exploration en milieu rural.

9.1 Le groupe témoin : en l'absence d'aide alimentaire...

Pour mémoire, le groupe témoins était initialement constitué de personnes bénéficiant de la CMU, rencontrées pour le premier contact dans un CES et ne se rendant pas dans une distribution d'aide alimentaire. Il a été complété secondairement par des entretiens dans le cadre des personnes contactées la première fois sur un site de distribution ayant alors fait pour cela l'objet d'un premier entretien qui, lors du second ou troisième entretien, n'avait plus recours à l'aide alimentaire associative. Ces personnes étaient également titulaires de la CMU et disposaient d'un "reste à vivre" de trois à six euros par jour.

À travers l'éclairage que permet la constitution d'un groupe témoin, nous portons l'accent sur les personnes et familles qui, bien que dans une situation économique difficile, "échappent" à l'aide alimentaire. Ainsi, nous réinscrivons les personnes recourant à l'aide alimentaire comme représentants d'une fraction seulement des personnes qui souffrent de pauvreté économique et alimentaire.

Les deux personnes n'ayant jamais eu recours à des distributions permettent de décrire des obstacles au recours à l'aide alimentaire : l'une est persuadée que l'aide alimentaire est réservée aux SDF et commente sévèrement les images télévisées où "on voit des femmes avec des bijoux aller là-bas..." ; l'autre, sans idée préconçue, ne connaît pas l'existence dans sa commune, des différentes formes d'aide alimentaire. Entre volonté de ne pas être assimilé aux plus démunis à qui l'on souhaite accorder une priorité et méconnaissance, ces deux entretiens se sont révélés tout à fait significatifs des freins qui éloignent une partie de la population en difficulté financière des formules d'aide alimentaire.

Pour les personnes s'étant rendues dans une distribution et qui, deux mois après, se retrouvent sans aucun secours alimentaire, le facteur de la honte ne joue pas directement. En revanche, celui de la méconnaissance joue pleinement. Plus précisément, pour ces cinq familles, la fermeture d'un centre de distribution en décembre n'a donné lieu à aucune réorientation dans le "circuit" de l'aide alimentaire. Si bien que, particulièrement pour les personnes analphabètes, l'existence d'autres centres de distribution est restée inconnue. La sociologue s'est alors trouvée dans une posture peu commune, se sentant "obligée" moralement d'intervenir en pratique pour modifier "l'objet d'étude" en donnant les éléments nécessaires pour les orienter (et dans un cas, les accompagner) vers d'autres sites de distribution. La distance, voire la méfiance, à l'égard des travailleurs sociaux ne permet peut-être plus aux assistantes sociales de secteur de jouer leur rôle d'orientation à l'échelle du territoire. Cette expérience montre toute la fragilité et la

réversibilité des situations : le requérant d'aujourd'hui risque d'autant plus de devenir le "non bénéficiaire" de demain que ses ressources (relationnelle, scolaire, financière...) sont faibles et non du fait d'une amélioration de sa situation.

Comme cela a déjà été évoqué, cette situation montre aussi que nous n'avons pas observé, dans le cadre du terrain de l'enquête en milieu urbain dense un "réseau" de structures d'aide alimentaire.

Dans ce groupe témoin, l'absence de recours à la cantine scolaire est généralisée. Rappelons là encore, qu'à Paris comme en Seine-Saint-Denis, des modalités de quasi-gratuité sont possibles. Soulignons aussi que, même parmi les familles "sans papiers" rencontrées, l'inscription à la cantine existe. Il faut alors s'interroger sur ce que signifie cet indicateur en matière de processus. Les éléments de trajectoires réunis portent à mettre en relation la méconnaissance de cette forme véritablement institutionnelle d'aide alimentaire que représente la cantine scolaire, avec la distance sociale qui sépare les catégories populaires de l'institution scolaire (César, Gaubert, Larguèze, 2001). Il est également possible de les relier à des dégradations de situations (par exemple entrée dans le chômage) que les parents tentent de taire auprès de l'institution scolaire dans la crainte d'une stigmatisation des enfants. Alors que toutes les associations rencontrées s'informent de la composition de la famille, il est curieux que, dans la prise en compte de la charge alimentaire familiale, la restauration méridienne scolaire ne fasse l'objet ni d'interrogation, ni d'encouragement à faire jouer cet accès à un droit. L'articulation entre politique publique et travail associatif trouve une de ses limites dans ces différentes passerelles qui, à l'échelle d'un territoire, ne semblent pas exister.

L'organisation verticale des grandes associations nationales, la diversité des positionnements et des analyses du champ de ce type d'intervention peuvent être distribuées entre des acteurs œuvrant pour une "réparation". Autrement dit une adaptation limitée à l'atténuation de conséquences ou une "transformation" ayant pour objectif d'agir sur les causes identifiées (Clément, Druhle, Mantovani, Membrado, 1998) sont autant d'éléments qui ne favorisent pas un travail de coopération généralisée au bénéfice des requérants. L'analyse de ces aspects, conduite par Le Crom sur la situation nantaise, livre une lecture quelque peu radicale : "les associations les plus puissantes se livrent une concurrence qui les pousse de façon mimétique à diversifier leurs activités en pliant celles-ci aux impératifs de l'insertion, nouvelle doxa fondant toutes les justifications d'action. De simples médiatrices, les associations se transforment progressivement, par le biais du subventionnement, en vectrices des politiques publiques." (Le Crom P, Retière JN, 2000). Notre mode d'investigation et la question centrale de la recherche ne permettent pas d'importer simplement cette analyse sur les situations observées en Île-de-France. Cependant, la logique d'animation ou de mise en cohérence (Duran, Thoenig, 1996) développée de plus en plus comme mode d'intervention de l'État, peut être lue comme une stratégie qui de fait, décharge ainsi la force publique du poids d'une intervention structurelle directe (Bourdieu, 1993).

9.2 L'aide alimentaire en dehors des milieux urbains

Une autre mise en perspective est possible grâce à l'exploration réalisée en milieu rural. Cette exploration aurait aussi pu être effectuée dans des villes moyennes ou petites de province. Cependant, la situation particulière des agriculteurs, souvent oubliés dans ce type de recherche sur la pauvreté, a orienté notre choix. Elle a permis de prendre la mesure des questions d'accès et de stigmatisation, ainsi que de "l'invisibilisation" des situations de pauvreté vécues en milieu rural (Pagès, 2004), plus particulièrement pour les exploitants agricoles (l'Insee a déjà montré qu'environ 20 % des travailleurs pauvres sont des indépendants, principalement des agriculteurs et des aides familiaux agricoles). Malgré l'incertitude sur les revenus de ces travailleurs non-salariés, cela montre l'existence de poches de pauvreté dans le monde rural. Trois éléments particulièrement saillants apparaissent : la stigmatisation, l'hétérogénéité des niveaux de ressources, la faible place de l'autoproduction.

MOINS QUE L'ISOLEMENT, LA STIGMATISATION

En milieu rural peu dense, la possession d'un moyen de locomotion est un facteur très discriminant dans les possibilités d'accès au travail mais aussi à des aides, dont l'aide alimentaire. Cette situation a conduit certains groupes de bénévoles d'associations caritatives à organiser des prises de contact en porte à porte. Ces démarches volontaristes peuvent s'organiser en partenariat ou non avec des travailleurs sociaux. Moins que les problèmes liés à un isolement géographique, la dimension de stigmatisation dans un milieu d'interconnaissance fort joue pleinement. Ainsi, dans des petits bourgs, des centres de distribution d'aide alimentaire ouverts le jour du marché et à proximité de celui-ci ont dû déplacer lieu et jour de distribution pour satisfaire la forte exigence de discrétion autour de situations de misère. Nous avons pu observer que cette "exigence" conduit les personnes recourant à l'aide alimentaire et les bénévoles à organiser la sortie des colis distribués par la fenêtre afin que les "bénéficiaires" ne repassent pas, chargés de victuailles, par le couloir où attendent d'autres personnes (pas toujours pour les mêmes raisons). Deux autres récits, pour extrêmes qu'ils soient, n'en sont pas moins révélateurs de la dimension de véritable tabou que représente plus fréquemment en milieu rural à faible densité, le recours à l'aide alimentaire. Un homme apprend que sa femme s'est rendue à une distribution d'aide alimentaire : il la roue de coups ; une bénévole décide d'apporter lors d'une de ses visites, un colis de l'aide alimentaire : la femme commet une tentative de suicide dans les heures qui suivent, expliquant par la suite qu'elle n'a pas supporté de se voir "en arriver là". Ces éléments conduisent à penser que l'anonymat des grandes villes protège les pauvres dans leur démarche de demande d'aide alimentaire, alors qu'en milieu rural peu dense, l'interconnaissance semblerait jouer comme un frein et renforce donc l'enfermement dans la pauvreté.

DES NIVEAUX DE RESSOURCES, ENCORE PLUS HÉTÉROGÈNES, PAR MANQUE D'ACCÈS AUX DROITS

L'appréhension fine de la situation économique des exploitants agricoles pauvres en milieu rural, met en évidence un certain nombre

de difficultés qui contribuent à accroître, par rapport au milieu urbain, l'hétérogénéité des situations de pauvreté. Deux points, parmi d'autres, sont relevés pour les difficultés qu'ils pouvaient poser à la méthodologie mise en place pour le recrutement en milieu urbain.

Un "outil" comme le "reste à vivre" ne peut généralement pas être utilisé chez les exploitants agricoles qui souvent, et plus encore en situation de difficulté, ont un seul compte bancaire où transitent toutes les opérations, qu'elles soient personnelles ou liées à l'exploitation.

De plus, si la CMU est un droit pour tous, elle n'est pas mise en œuvre par tous. L'affiliation à la CMU n'est pas systématique pour des exploitants qui, depuis des années, peuvent être en cessation de paiement de leurs cotisations à la MSA (Mutuelle sociale agricole) et doivent réaliser (comme pour l'accès à la CMU complémentaire) quelques démarches pour que leurs droits soient effectifs. Ces questions d'accès aux soins recouvrent en partie, mais pas seulement, une question d'accès aux droits.

Cette question d'accès aux droits devient centrale pour comprendre les variations qui existent d'une région à l'autre concernant le taux de RMI "agricole". En effet, en fonction des orientations des collectivités locales, cette possibilité du droit social est plus ou moins favorisée dans les différents territoires. Ces disparités contribuent à accroître l'hétérogénéité des ressources en milieu rural.

LE JARDINAGE COMME AUTOPRODUCTION

La rencontre avec quelques exploitants en situation de redressement judiciaire et avec des personnes intégrées dans les chantiers d'insertion par le jardinage met en évidence que l'accès à du terrain, à des connaissances de jardinage n'est pas synonyme automatiquement d'autoconsommation de légumes en particulier. Là encore, les trajectoires personnelles et familiales peuvent apporter des éléments d'éclairage sur le maintien ou pas de ces pratiques. Ainsi, il s'avère que pour les exploitants agricoles, le maintien d'un "jardin de subsistance"⁵¹ et d'une basse-cour "productifs" pour leur propre consommation s'inscrit presque exclusivement dans un contexte de cohabitation intergénérationnelle : ce sont les aînés, retraités, qui prennent en charge ces activités.

Les jardins d'insertion mettent le travail de la terre au centre d'un dispositif d'accompagnement des personnes précarisées pour leur permettre un retour vers l'univers plus large du travail salarié. Une analyse réalisée souligne la dimension de "cocon" de ces jardins d'insertion : "décalage entre les valeurs mises en avant au sein des jardins et la réalité du monde extérieur" (Fortier, 2003) offrant ainsi une étape nécessaire dans un retour progressif vers le salariat. Autrement dit, l'encouragement à l'autoconsommation n'est qu'un aspect de l'approche développée par les jardins d'insertion qui repose sur un accompagnement global de la personne en difficulté et s'envisage dans la durée.

Ces premières investigations soulignent des situations contrastant avec les observations décrites précédemment. Leur diversité mériterait sans aucun doute des recherches spécifiques plus approfondies, car ce sont d'autres réalités qu'il conviendrait de mieux comprendre.

⁵¹ Terme juridique qui désigne le lopin de terre qui reste alloué aux agriculteurs dont les autres propriétés ou fermages ont été saisis.

Conclusion

Le travail présenté constitue le volet socio-anthropologique de l'étude Abena conduite en 2004-2005 par l'Usen auprès des personnes ayant recours à l'aide alimentaire. Cette étude comprend une enquête épidémiologique, réalisée au sein de structures d'aides alimentaires des villes de Paris, de la Seine Saint-Denis, de Marseille et de Dijon, et ce volet qualitatif, centré sur la région parisienne.

Les deux approches, épidémiologique et socio-anthropologique, aux méthodes différentes, conduites en parallèle, se révèlent complémentaires. Les résultats de la première corroborent la description et l'analyse des comportements alimentaires réalisées à partir des entretiens approfondis du volet socio-anthropologique. En retour, la typologie proposée par celui-ci pour les familles recourant à l'aide alimentaire, et les mécanismes qu'elle décline, permettent de mieux comprendre la construction des situations de pauvreté, leurs effets sur les comportements alimentaires de ces personnes et leur situation nutritionnelle révélés par l'enquête épidémiologique.

La population des personnes ayant recours à l'aide alimentaire n'est pas homogène et rassemble des situations et des trajectoires différentes allant du travailleur(se) pauvre au migrant sans autorisation de travail sur le territoire, en passant par la figure centrale de l'allocataire d'un minima social. Or, en France, la définition du niveau des minima sociaux n'a pas été construite dans la perspective pragmatique de pouvoir répondre à des besoins vitaux. L'instauration du RMI est relative au SMIC et vise dans une approche théorique à favoriser le maintien d'un gradient d'inégalité qui se voudrait "incitatif" pour stimuler le retour vers l'emploi (Paugam, 2002).

De façon structurelle, compte tenu de l'architecture des budgets (poids du loyer) des ménages rencontrés, les sommes allouées à l'alimentation sont généralement inférieures à 3 euros par jour alors que le respect des Apports Nutritionnels Conseillés nécessiterait 3,50 euros par jour (Inserm) (Darmon, Ferguson, Briend, 2006) associés à une parfaite connaissance de la valeur nutritionnelle des aliments, qui permet d'optimiser les rations mais en s'éloignant considérablement d'une alimentation socialement partagée et tenable.

Compte tenu de la faiblesse des ressources disponibles, les populations étudiées ici et qui cherchent d'abord à éviter le sentiment de faim, se dirigent "logiquement" vers les aliments qui sont le plus économiques par calorie sèche dégagée (riches en macronutriments, riz, pâtes, produits gras et sucrés) mais qui sont aussi les plus pauvres en micronutriments indispensables à l'équilibre biogéochimique.

Dans ce contexte, les résistances constatées aux discours de type "éducation nutritionnelle" peuvent se comprendre comme un combat quotidien pour sortir de la culpabilisation individualisante, et permettre de resituer la problématique d'un point de vue plus économique et donc sociale. Ainsi par exemple, c'est avec force et de façon récurrente, que les femmes obèses rencontrées refusent toute idée de régime. Elles en connaissent finement tous les principes mais ne peuvent supporter une privation supplémentaire et espèrent de leur retour à l'emploi, et surtout de la possibilité de se projeter dans l'avenir, un effet collatéral sur leur embonpoint. Cette posture s'inscrit dans le désir d'indépendance et le respect de la dignité.

En ce qui concerne la place de l'aide alimentaire, l'étude Abena, grâce aux résultats de ses deux volets, révèle que les personnes qui y ont recours vivent des situations relevant fréquemment de la dépendance totale ou de l'assistance vis-à-vis de cette "aide", celle-ci étant, de ce fait, inadaptée à leurs besoins énergétiques et nutritionnels. En effet, malgré des disparités de fonctionnement, aucune des associations les plus implantées au niveau national ne conçoit stratégiquement l'aide alimentaire comme devant répondre à l'ensemble des besoins alimentaires d'une famille dans la durée ; autrement dit, dans la conception de l'aide (comme peut l'indiquer le choix même de ce terme), il semble aller de soi qu'une aide alimentaire sera complétée par d'autres sources d'approvisionnement, dont principalement, l'achat. Or, pour de nombreuses familles, il n'y a (presque) pas d'argent pour faire des courses. Cette conception est illustrée par le niveau des apports énergétiques d'un colis moyen estimé à 800 kcal par jour et par personne (Belin, Dauphin, Castetbon, Darmon, 2005).

Au fil des différents portraits et parcours de vie, a pu être proposé un gradient de la contribution de l'aide alimentaire au "budget nourriture" d'une famille. Ce gradient met en évidence le parallélisme de la densité des supports sociaux que peuvent mobiliser les familles, avec le degré de dépendance à l'aide alimentaire, et ce, de façon inversement proportionnelle.

Quand la famille est éloignée, notamment du fait d'une trajectoire migratoire, certains ménages peuvent être accueillis à l'hôtel dans des conditions d'installation peu adaptées à la possibilité de cuisiner. Leur isolement social les exposant à la pénurie de nourriture, ils sont en situation de *dépendance totale* vis-à-vis de l'aide alimentaire. Toutefois, la présence d'une parenté dans l'hexagone n'est pas pour autant synonyme de contribution alimentaire et/ou matérielle de celle-ci à la vie du ménage. En particulier pour les personnes issues de fratries nombreuses (et elles-mêmes exposées dès leur enfance à la pauvreté), les soutiens semblent limités, voire inversés : certains sont amenés à partager leurs colis avec d'autres membres de leurs fratries. Quand un lien de conjugalité existe, il peut être l'objet de tensions générées par les difficultés matérielles que l'alimentation cristallise en affectant les rôles traditionnels. La prise de poids rapide, l'apparition de troubles du sommeil, de maladies chroniques perturbent également les rythmes et les habitudes alimentaires, affectant ainsi la vie du couple et l'image de soi.

Les relations affinitaires, souvent construites à l'époque d'une insertion professionnelle, ou parfois sur les sites de distribution de l'aide alimentaire, peuvent prendre le relais du soutien familial. Nous avons pu constater que peut s'organiser alors un compagnonnage entre familles (notamment monoparentales), qui mutualisent des moyens (lieux de conservation, robots ménagers, voiture...), des compétences (échanges de techniques, partage des informations sur les réseaux d'aide alimentaire...) et des pratiques (s'approvisionner ensemble, s'échanger les denrées, se faire remplacer pour aller chercher les denrées distribuées en cas d'obligation administrative, s'inviter à manger entre soi, se mettre au régime ensemble pour maigrir...). Cela permet de renforcer la capacité à "faire face" tout en limitant l'isolement social et positionne l'aide alimentaire comme une *assistance*.

Enfin, les réponses de solidarité d'une famille installée à proximité peuvent se décliner en dons en nature (aliments, équipements électroménagers), invitations à partager des repas (assortis de surplus à emporter), allant jusqu'à offrir un hébergement assurant ainsi gîte et couvert. Dans cette configuration l'aide alimentaire représente un *soutien*, elle est une contribution de l'"hébergé" au fonctionnement du foyer hébergeant.

De façon significative, une insertion professionnelle, même à temps partiel contraint, offre le plus souvent la possibilité d'accéder à des repas en restauration collective à des tarifs compétitifs et renforce donc les filets de sécurité en matière alimentaire (comme dans les autres domaines).

La préoccupation centrale des familles rencontrées semble se porter sur leurs enfants avec selon les trajectoires, des attentes plus ou moins fortes à l'égard de l'école. La volonté de proposer à leurs enfants une alimentation plus riche et diversifiée que celle du ou des parents, débouchant dans les pratiques sur des régimes alimentaires assez distincts au sein de l'unité familiale a été décrite de façon récurrente. L'alimentation des enfants, plus particulièrement pour les fêtes, constitue un moment paroxystique des angoisses familiales car elles révèlent le poids des contraintes (Qui invite-t-on ? Peut-on rendre une invitation ? Qu'offre-t-on à manger ? Comment faire comprendre en fonction des âges, l'absence ou le rationnement de certains produits ?...). Au quotidien, le goûter à l'école catalyse aussi nombre de tensions. Confrontés à une société qui valorise les produits industriels et la dimension service et loisir de la restauration (alimentation hors domicile), et tiraillés par les différents impératifs financiers, les parents tentent de protéger leurs enfants des stigmates de la pauvreté économique par diverses stratégies.

Les différentes situations rencontrées sont à l'évidence extrêmement fragiles et risquent d'évoluer défavorablement. Cette appréciation sur l'évolution défavorable possible des situations étudiées prend en compte un élément transversal lourdement structurant, les

questions de santé, qui sont elles-mêmes intriquées aux histoires de vie confrontées à la pauvreté (souvent dès l'enfance). Ces aspects recouvrent notamment des tableaux cliniques dégradés (décrits en partie par l'examen de santé du volet épidémiologique), et, pour les femmes en particulier, des prises de poids rapides et conséquentes qui accentuent fatigue et isolement ; à cela s'ajoutent plus largement des situations de souffrances psychiques importantes, avec une fréquence tout à fait symptomatique de tentatives de suicides qui accompagnent de plus en plus les situations de pauvreté (Baudelot, Establet, 2006).

Les parcours de vie analysés traduisent dans leur ensemble, une expérience sociale particulièrement dure dans un environnement économique délétère. L'analyse des liens sociaux permet d'affiner la compréhension des usages qui sont faits de l'aide alimentaire. À même niveau de ressources disponibles, leur diversité apparaît tout à fait discriminante pour le rôle de ce type d'aide ; elle permet aussi d'appréhender la vulnérabilité de ces liens en situation de pauvreté. Les familles dotées d'un réseau diversifié peuvent y puiser quelques possibilités pour différer, pour un temps, les effets négatifs d'une pauvreté économique structurelle. Cependant, ces familles apparaissent globalement en sursis, tant ces situations de pauvreté s'avèrent corrosives pour l'estime de soi et la santé. Les foyers les moins soutenus sont aussi ceux qui, disposant des ressources les plus faibles et les moins variées, se trouvent livrés à la misère et à la multiplication des problèmes de santé.

L'épidémiologie nutritionnelle appliquée aux situations de pauvreté a permis de quantifier l'intensité des problèmes de santé et par leur ampleur d'interpeller le champ de la santé publique. Au-delà, l'analyse renvoie à la construction des inégalités sociales de santé car pour comprendre les pratiques d'alimentation à l'œuvre, il s'agit moins de les individualiser que de les réinscrire dans les mécanismes macro-économiques structurels qui forgent les conditions de vie de ces populations et de leurs effets délétères sur la santé.

Références bibliographiques

- 10^e Rapport de la Fondation abbé Pierre, 2005. *Pour le logement des défavorisés, L'État du mal logement en France*, Paris.
- Abdallah M H, 1998, " *Les sans-papiers et les résidents immigrés, partie prenante du mouvement des chômeurs*", Hommes et migrations, 1212:121-124.
- Allemand H, Fender P, Marty M, et al., 1994, *Chirurgie digestive de l'obésité - résultats enquête nationale*, CnamTS, Site éditeur AMELI (l'Assurance Maladie En Ligne).
- Alpha A, Dacosta L, Thirion M-C, 2002, *Aide alimentaire, de la distribution à la participation*, Solagral, Paris.
- Amistani C, 1993, *L'alimentation des SDF : l'exemple parisien*, in *Errances urbaines* (dir.) Terrole D, Ministère de l'Équipement - Plan urbain, Paris.
- Amossé T, 2001, " *L'espace des métiers de 1990 à 1999*", Insee Première, 790:1-4.
- Attali S, Cauret L, Colombier M, et al., 1999, " *Le froid domestique. Étiquetage et efficacité énergétique*", Les Cahiers du CLIP, 11:4-92.
- Barou J, 2004, " *Les enfants des demandeurs d'asile, entre désir d'intégration et crainte d'expulsion : Enfants sans frontières*", Hommes et migrations, 1251:62-74.
- Barthelemy L, 1998, " *L'alimentation des personnes en situation de précarité*", Actualités en diététique, 31:1223-1225.
- Baudelot C, Establet R, 2006, *Suicide, l'envers de notre monde*, Seuil, Paris.
- Baudier F, 1998, " *Éducation et nutrition*", Cahier de nutrition et de diététique, 33:359-363.
- Beaud S, 1996, " *L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour "l'entretien ethnographique"*", Politix, 35:226-57.
- Beaud S, 1997, " *Un temps élastique. Étudiants des "cités" et examens universitaires : Vivre le temps*", Terrain, 29:43-58.
- Beaud S, 2002, " *80 % au bac... et après : les enfants de la démocratisation scolaire*", La Découverte, Paris.
- Beaud S, 2004, " *Pays de malheur ! Un jeune de cité écrit à un sociologue*", La Découverte, Paris.
- Beaud S, Pialoux M, 1998, " *Note de recherche sur les relations entre Français et immigrés à l'usine et dans le quartier*", Genèses, 30:101-121.
- Beaud S, Weber F, 1997, " *Le guide de l'enquête de terrain*", La Découverte, Paris.
- Beeman J, Panet-Raymond J, 1997, " *Les groupes d'aide alimentaire pour les personnes défavorisées : lieux de sociabilité ou de gestion de la pauvreté ?*", Cahier de recherche sociologique, 29:42-57.
- Belin C, Dauphin A-G, Castetbon K, Darmon N, 2005, *Enquête auprès des associations d'aide alimentaire*, ministère de la Santé, Paris.
- Bertaux D, 1997, " *Récits de vie*", Nathan, Paris.
- Bertrand M, 1992, " *20 ans de consommation alimentaire 1969-1989*", Insee Première, 188:26-35.
- Beun S, Lecerf J M, Fressin C et al., 1997, " *Habitudes alimentaires de 102 jeunes femmes de milieux défavorisés*", Cahier de nutrition et de diététique, 32:314-319.
- Beynet A, Menahem G, 2002, " *Problèmes dentaires et précarité*", Question d'économie de la santé, 48,1-6.
- Bonvalet C, 2003, " *La famille entourage local*", Population, 1:9-43.
- Bourdieu P, 1979, " *La distinction. Critique sociale du jugement*", Édition de minuit, Paris.

- Bourdieu P, 1990, "Droit et passe-droit", Actes de la recherche en sciences sociales, 81-82:87-88.
- Bourdieu P, 1993, La démission de l'État, in La misère du monde, (dir.) Bourdieu, Seuil, Paris, 219-228.
- Bourdieu P, Chamboredon JC, Passeron JC, 1973, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Mouton, Paris, La Haye.
- Brigou D, 1988, *Soupes de nuit, ceux que nous croisons tous les jours sans les regarder*, Belfond, Paris.
- Bruneteaux P, Lanzarini C, 1998, "Les entretiens informels", Sociétés contemporaines, 30:157-180.
- Bruneteaux P, Lanzarini C, 1999, *Les nouvelles figures du sous-prolétariat*, L'Harmattan, Paris.
- Bruneteaux P, Lanzarini C, 1996, "Susciter le désir par la tendresse ; les cadres de l'accueil caritatif sur une péniche lyonnaise", Politix, 34:134-163.
- Cade J, Upmeier H, Calvert C, Greenwood D, 1999, "Costs of a healthy diet: analysis from the UK Women's Cohort Study", Public health nutrition, 2:505-512.
- Caillavet F, Nichèle V., 2002, "L'activité féminine détermine la consommation de repas hors domicile", Inra Sciences sociales, 1/02:1-4.
- Caillavet F (coord.), 2005, *L'alimentation des populations défavorisées comme dimension spécifique de la pauvreté en France*. Vol 1, *Une revue de la littérature dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel*, rapport Onpes, Paris ; Vol 2, Andrieu E, Caillavet F, Lhuissier A, Momic M, Régnier F, Caillavet F, Darmon N, Lhuissier A, Régnier F. *Approches croisées de la consommation alimentaire des populations défavorisées*, rapport Onpes.
- Caillavet F, 2004, "Une approche de la pauvreté par les budgets alimentaires. Enquête Budget de Famille 2000-2001", Corela, Ivry-sur-Seine.
- Caille J-P, O'Prey V, 2003, Les familles immigrées et l'école française. Un rapport singulier qui persiste même après un long séjour en France, in Données sociales 2002-2003 La société française, (dir.) Insee, Paris, 149-160.
- Cambois E, 2004, "Les personnes en situation sociale difficile et leur santé", Travaux et Études 2003-2004, Onpes, Paris, 1-26.
- Cambois E, Robine J-M, Hayward MD, 2001, "Disability-free life expectancy differentials according to occupational status in the French male population : 1980-1991", Demography, 38 (4), 513-524.
- Caraher M, Dixon P, Lang T, 1998, "Access to healthy foods: part I. Barriers to accessing healthy foods : differentials by gender, social class, income and mode of transport", Health Education Journal, 57:191-201.
- Castel R, 1991, De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle, in Face à l'exclusion, le modèle français, (dir.) Donzelot J, Esprit, Paris.
- Castel R, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris.
- Castel R, 2006, Conférence "Au-delà du salariat" in Séminaire "Repenser la solidarité au XXI^e siècle" (Paugam S.) Paris, ENS Jourdan, 21 février 2006.
- Cattenéo N, 1997, Précarités et travail à temps partiel des femmes : l'exemple des caissières d'hypermarché, in Précarisation sociale, travail et santé, (dir.) Appay B., Thebaud-Mony A, Iresco, Paris, 331-340.
- César C, 2003, "Les métamorphoses des idéologues de l'agriculture biologique : la voix de La Vie Claire (1946 - 1981)", Écologie et politique, 27:193-206.
- César C, 2006, L'éducation nationale et les ouvrier-ère-s des cantines : le mammoth et les souris ?, in Cours-Salies P, Lelay S, Le bas de l'échelle : la construction sociale des situations subalternes, ERES Édition, Paris, 97-108.
- César C, Gaubert C, Larguèze B, 1999, "Mangeront-ils ?" Étude sur la restauration en collège (Seine-Saint-Denis), Conseil Général et Inspection Générale de Seine-Saint-Denis, Bobigny.
- César C, Gaubert C, Larguèze B, 2001, Distance à l'univers scolaire, "autonomie de l'enfant" et fréquentation de la demi-pension. Désaffectation des cantines scolaires en Seine-Saint-Denis, in Précarisation, risque et santé, (dir.) Joubert M, Chauvin P, Facy F, Ringa V, Inserm, Paris, 335-350.

César C, "La restauration scolaire au collège : c'est bon pour qui ?", Lettre de l'IFN, 23 février 2006.

César C, Larguèze B, 2000, "Manger... mais pas seulement" : la pause méridienne au collège. *Éléments pour un projet d'établissement : politique de construction, implication et valorisation des personnels, gestion des fonds sociaux*. Conseil Général et Inspection d'Académie de Seine-Saint-Denis, Bobigny.

César C, 2004, Familles antillaises de milieu populaire : un rapport spécifique à l'école ? ; in *Faire figure d'étranger*, Cossé C, Lada E, Rigoni I. *Regards croisés sur la production de l'altérité*, Armand Colin, Paris, 54-74.

CFES, 1997, Autour d'une réflexion éthique, in *Alimentation Atout prix*, classeur pédagogique, CFES, Vanves.

Chambolle M, Collierie A, Dufour A, Verger P, Volatier J L, 1999, "Étude de la diversité alimentaire en France", *Cahier de nutrition et de diététique*, 34:362-368.

Chamboredon H, 1994, "S'imposer aux imposants", *Genèses*, 16:114-132.

Charles N, Kerr M, 1988, *Women food and families*, Manchester university press, Manchester.

Chateil S, 1995, "Pratiques et représentation de l'aide alimentaire en France. Besoins et attentes des familles démunies ayant un enfant en bas âge", IEDES/CIE, Paris.

Chauliac M, Chateil S, 2000, "Nutrition et alimentation des enfants en bas âge (6 à 36 mois) de familles défavorisées", *Médecine et nutrition*, 36:13-24.

Chauvel L, 1999, Classes et générations. L'insuffisance des hypothèses de la théorie de la fin des classes sociales, in *Les nouveaux rapports de classes*, Actuel Marx, Puf, Paris.

Clark A, 1994, "Social welfare and mutual aid in the medieval countryside", *The journal of British studies*, 33:381-406.

Clément A, 2001, "De l'évergétisme antique aux Restos du cœur : État et associations dans l'histoire du secours alimentaire", *Revue internationale d'économie sociale*, 279:26-43.

Clément A, 1999, "Nourrir le peuple, entre État et marché, XVI^e -XIX^e siècle, contribution à l'histoire intellectuelle de l'approvisionnement alimentaire", L'Harmattan, Paris.

Clément S, 2005, *Idéaltypes de relations familiales et types d'identités d'aidant-e-s*, Journées d'Études "L'accompagnement de la vulnérabilité au grand âge. Politiques publiques, configurations d'aide et dynamiques d'échanges".

Clément S, Drulhe M, Mantovani J., Membrado M., 1998, La santé et la question sociale à l'épreuve de la ville. Mobilisation urbaine et précarité à Toulouse, in *Les figures urbaines de la santé publique. Enquête sur des expériences locales*, (dir.) Fassin D, La Découverte, Paris.

Cohen V, Larguèze B, 2001, "Processus d'entrée dans le dispositif du RMI et modalités d'insertion", *Économie et statistique*, 346-347:53-74.

Corbeau J-P, Poulain J-P, 2002, "Penser l'alimentation : entre imaginaire et rationalité", Édition Privat, Toulouse.

Crenner E, 1998, "Un réseau de sociabilité actif mais concentré", *Insee Première*, n° 600, 1-4.

Dardy C, 1990, "Identités de papier", *Lieu Commun*, Paris.

Darmon N, 2002, "Gradient social de l'obésité : facteurs explicatifs et point sur la situation française", *Diabétologie et facteurs de risque*, 66:106-111.

Darmon N, 2003, "L'alimentation à deux vitesses", *NAFAS*, 4:53-58.

Darmon N, Briend A, 2001, Équilibre nutritionnel et précarité socio-économique, in *Apports nutritionnels conseillés pour la population française*, (dir.) Martin A, Lavoisier, Paris.

Darmon N, Fergusson E, Briend A, 2006, "Impact of a cost constraint on nutritionally adequate food choices for French women: an analysis by linear programming", *Journal of nutrition education and behaviour*, 38:82-90.

Déchaux J-H, 2003, "La parenté dans les sociétés modernes : un éclairage structural", *Sociétés contemporaines*, 17:75-90.

- Defrance J, 1997, " *Sociologie du sport*", La Découverte, Paris.
- Delestre F, Meyer K, 2000, " *Consommation alimentaire d'une population adulte*", Médecine et nutrition, 36:25-39.
- Delestre F, Meyer K, 2001, " *Pauvreté, désintérêt nutrition et obésité*", Médecine et nutrition, 37:267-281.
- Dibsdall LA, 2003, " *Low income's consumers attitudes and behaviour towards access, availability and motivation to eat fruit and vegetable*", Public health nutrition, 6:159-168.
- Dobson B, 1997, The paradox of want amidst plenty: from food poverty to social exclusion, in *Powerty and food in welfare societies*, (dir.) E in Dowler, Edition Sigma, Berlin.
- Dolto F, 1992 (1984), " *L'image inconsciente du corps*", Le Seuil, Paris.
- Dowler E, 1997a, " *Budgeting for food on a low income in the UK: the case of lone parent families*", Food policy, 22:405-417.
- Dowler E, 1997b, Poverty, Food and nutrition, in *Powerty and food in welfare societies*, (dir.) E. in Dowler, Edition Sigma, Berlin,
- Dowler E, Dobson B, 1997, " *Nutrition and poverty in Europe: an overview*", Proceedings of the nutrition society, 56:51-62.
- Driant JC, Rieg C, 2004, " *Les conditions de logements des ménages à bas revenus*", Insee Première, 950:1-4.
- Drulhe M, 1994, Vieillesse-déficit ou vieillesse négociée : les conséquences méthodologiques d'un choix d'objet, in *L'insertion sociale*, (dir.) Guth S, L'Harmattan, Paris, 61-79.
- Dubois V, 1999a, " *La vie au guichet ; Relation administrative et traitement de la misère*", Economica, Paris.
- Dupuy F, Thoenig JC, 1985, *L'administration en miettes*, Fayard, Paris.
- Duran P, Thoenig JC, 1996, " *L'Etat et la gestion publique territoriale*", Revue française de science politique, 46, n°4.
- Durand-Gasselien, S.Luquet FM, 2000, " *La vie quotidienne autour de l'alimentation. les modes de vie, les représentations socioculturelles et les comportements alimentaires de 55 familles à faibles revenus en banlieue parisienne*", Médecine et nutrition, 36:40-52.
- Durkheim E, [1901] 1990, *Les règles de la méthode sociologique*, Puf, Paris.
- Fassin D, 2001, " *Charité bien ordonnée. Principes de justice et pratiques de jugement dans l'attribution des aides d'urgence*", Revue française de sociologie, 42-3:437-475.
- Fassin D. (dir.), 2004, " *Des maux indicibles, sociologie des lieux d'écoute*", La Découverte, Paris.
- Fassin D, 1996a, " *Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-unis et en Amérique latine*", Revue française de sociologie, XXXVI, 1:37-75.
- Fassin D, 1996b, " *L'essentiel, c'est de participer. "Démocratie locale" et "santé communautaire" dans les villes du tiers monde*", Les annales de la recherche urbaine, 73:4-13.
- Fassin D, 1998, Politique des corps et gouvernement des villes. La production locale de la santé publique, in *Les figures urbaines de la santé publique. Enquêtes sur des expériences locales*, (dir.) Fassin D, La Découverte, Paris, 7-46.
- Fédération française des banques alimentaires – S Tajsham, 2004, *La parole des personnes accueillies ; synthèse de l'enquête sociologique qualitative menée en 2004 auprès des personnes accueillies dans des associations distributrices d'aide alimentaire*, Fédération française des banques alimentaires, Gentilly.
- Fédération française des Banques alimentaires, 1990, " *Les pratiques alimentaires des familles démunies en 1990*", FFBA, Arcueil.
- Ferré N, 1997, La production de l'irrégularité, in *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, (dir.), Fassin D, Morice A, Quiminal C, La Découverte, Paris, 47-64.
- Fischler C, 1990, " *L'Homnivore*", Éditions Odile Jacob, Paris.
- Fortier A, 2003, " *Les vertus du jardinage d'insertion*", Communications, 74:85-101.

- Garine de I, 1996, Introduction, in *Cuisines, reflets des sociétés*, (dir.) Bataille-Benguigui M C, Cousin F, Éditions Sépia- Musée de l'Homme, Paris.
- Goffman E, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne 1. La présentation de soi*, Éditions de Minuit, Paris.
- Golberg M, Melchior M, Leclerc A, Lert F, 2002, " *Les déterminants sociaux de la santé : les apports récents de l'épidémiologie sociale et des sciences sociales de la santé* ", *Sciences sociales et santé*, 20, 4, 75-128.
- Grawitz M, 1993, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris.
- Grignon C, 1990, " *Styles d'alimentation et goûts populaires*", *Revue française de sociologie*, 21:531-569.
- Guignon N, Badeyan G, 2002, " *La santé des enfants de 6 ans à travers les bilans de santé scolaire*", *Études et Résultats*, 155.
- Guillerault G, 1996, *Les deux corps du moi : schéma corporel et image du corps*, (dir.) Dolto-Tolitch C, Gallimard, Paris.
- Guillou A, Guibert P, 1989, " *Du congélateur au déménagement. Pratiques de consommation familiale*", *Terrain*, 12:7-14.
- Hall TE, 1971, *La dimension cachée*, Le Seuil, Paris.
- Héritier-Augé F, 1985, " *Le sperme et le sang ; de quelques théories anciennes sur leurs genèses et leurs rapports*", *Nouvelle revue de psychanalyse*, 32:112-118.
- Herpin N, Déchaux J-H, 2004, " *Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité*", *Economie et statistique*, 373:3-32.
- Hirshman A O, 1972, " *Face au déclin des entreprises et des institutions*", Éditions ouvrières, Paris.
- Hoggart R, 2004, " *La culture du pauvre*", Les Éditions de Minuit, Paris.
- Hoint-Pradier F, Colaneri J, 1995, " *Les pratiques des familles démunies. Enquête menée auprès d'un échantillon suivi par des travailleuses familiales*", *Lettre de l'IFN*, 39:1-7.
- Ined, 1990, " *Enquêtes Proches et Parents*".
- Ined, 1991, " *Biographies et entourage*".
- Inglis V, Ball K, Crawford D, 2005, " *Why do women of low socioeconomic status have poorer dietary behaviours than women of higher socioeconomic status? A qualitative exploration*", *Appetite*, 45:334-343.
- Ion J, Péroni M, 1997, *Engagement public et exposition de la personne*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- Jacquot A, Jezequel B, Minodier C, 2004, " *Les charges dans le budget des locataires*", *Insee Première*, 990:1-4.
- Join-Lambert M-T, 1995, *Rapport sur les aides existant en France pour l'alimentation des personnes défavorisées*, IGAS, Paris.
- Joubert M, 1996a, " *Souci de prévention et souci démocratique. La santé au cœur des changements urbains*", *Prévenir*, 31:37-63.
- Joubert M, 1996b, " *Remonter le fil des dégradations. La production urbaine de santé dans la banlieue parisienne*", *Les annales de la recherche urbaine*, 73:33-42.
- Kaufman JP, 2005, *Casseroles amour et crise, ce que cuisiner veut dire*, Armand Colin, Paris.
- Kellerhalls J, Montandon C, 1991, *Les stratégies éducatives des familles. Milieux socia, dynamique familiale et éducation des pré-adolescents*, Delachaux et Niestlé, Paris.
- Kempson K et al., 2003, " *Maintaining food sufficiency : coping strategies identified by limited-resource individuals versus nutrition educators*", *Journal of nutrition education and behaviour*, 179-188.
- Krzyszto E, 2002, " *Le travail clandestin, la régularisation, les papiers, le séjour: Aperçu de l'état du marché du travail clandestin en Belgique et à Bruxelles en particulier*", *Travail-emploi-formation*, Bruxelles, 3:45-106.
- La Pradelle de M, 1996, *Les vendredis de Carpentras. Faire son marché en Provence ou ailleurs*, Fayard, Paris.

- Lafferrère A, 2003, " L'hébergement d'après les enquêtes Logement ", Document de travail, Mipes, Paris.
- Lang T, Caraher M, 1998, " Access to healthy foods: part II. Food poverty and shopping desert: what are the implications for health promotion policy and practice?" Health Education Journal, 57:202-211.
- Lanzarini C, 2000, *Survivre dans le monde sous-prolétaire*, Puf, Paris.
- Laqueur T, 1992, *Essai sur le corps et le genre en Occident*, Gallimard, Paris.
- Larguèze B, 1997, *Trajectoires singulières de Rmistes*, Insee, Paris.
- Larmet G, 1999, " L'organisation des achats alimentaires", Cahiers d'Économie et Sociologie Rurales, 63:51-84.
- Le Crom JP, Retière J. N., 2001, *L'aide alimentaire : quand les bienfaits privés font écran aux dons publics*, Actes de colloque, Associations, solidarités et territoires, Université de Saint Étienne.
- Le Crom P, Retière J N, 2000, *Nourrir, vêtir, socio-histoire de la solidarité d'urgence à Nantes (1930-2000)*, Mire, Paris.
- Le Goff O, 1994, *L'invention du confort. Naissance d'une forme sociale*, Pul, Lyon.
- Legros M, 1994, En cas de difficultés, comment faites-vous ? in *Trajectoires sociales et inégalités*, Recherches sur les conditions de vie, (dir.) Bouchayer F, Mire/Insee-Eres, Paris, 199-220.
- Legros M, 1997, *Donner à manger aux pauvres. L'aide alimentaire, d'une pauvreté à l'autre*, Credoc, Paris.
- Lévi-Strauss C, [1968] 1996, *Les mythologiques III ; L'origine des manières de tables*, Plon, Paris.
- Lhommeau B, 2000, "Le logement des allocataires du RMI", *Recherches et prévisions*, 62:116-124.
- Lhuissier A, 2003, *L'institutionnalisation de l'aide alimentaire aux pauvres (1980-2003)*, Conférence publique au Palais de la Découverte, Paris.
- Lhuissier A, 2005, *Pratiques de régime et situations de pauvreté : une étude de cas dans le Nord de la France*, Conférence du 27 juin, Corela/Inra.
- Loux F, Morel MF, 1976, " L'enfance et les savoirs sur le corps ; pratiques médicales et pratiques populaires en France traditionnelle", *Éthnologie française*, 6.
- Lovell A, 2000, Les troubles mentaux, in (dir.) *Les inégalités sociales de santé*, Leclerc A, Fassin D, Grandjean H, Kaminski M, Lang T (éds), La Découverte/Inserm, Paris, 251-266.
- Malandrin G, Ferraton C, 2004, *Impact des épiceries sociales et solidaires à travers la parole des usagers*, Association nationale pour le développement des épiceries sociales et solidaires, Laval.
- Marie CV, 1997, À quoi sert l'emploi des étrangers ?, in *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, (dir.) Fassin D, Morice A, Quiminal C, La Découverte, Paris, 145-175.
- Marpsat M, Firdion J.-M, 1996, " Devenir sans domicile : ni fatalité, ni hasard", *Population et Sociétés*, 313:1-4.
- Maurin E, 2002, *L'égalité des possibles*, Seuil, Paris.
- Mauss M, [1950] 1995, *Sociologie et anthropologie*, Puf, Paris.
- McAllister M, Baghurst K, Record S, 1994, " Financial cost of healthful eating: A comparison of three different approaches", *Journal of Nutrition Education and behaviour*, 26:131-139.
- Merrien FX, 1994, *Face à la pauvreté, l'Occident et les pauvres*, Éditions de l'Aube, Paris.
- Mesrine A, 2000, " La surmortalité des chômeurs : un effet catalyseur du chômage ? ", *Économie et Statistiques*, 334 (4), 33-48.
- Meyers A, Franck DA, Roos N, 1995, " Housing subsidies and paediatric under nutrition", *Archives of pediatrics and adolescents medicine*, 149:1079-1084.

- Michaud C, 1998, "*Comportement alimentaire et revenus ; Données du baromètre nutrition, CFES-CERIN*", Alimentation et précarité n°2: p25-30.
- Michaud C, 2000, "*Alimentation des personnes en situation de précarité ou de grande pauvreté*", Cahier de nutrition et de diététique, 35-3:269-274.
- Michaud C, Baudier F, 1998, "*Habitudes, consommations et connaissances alimentaires des Français en situation de précarité financière*", Santé publique, 10:333-347.
- Michaud C, Baudier F et al., 1998, "*Habitudes, consommations et connaissances alimentaires des Français en situation de précarité financière*", Santé publique, 10:333-347.
- Michaud C, Ferry B., Rotily M, Genay O, 1994, "*Utilisation par les personnes à faibles revenus de bons d'achats alimentaires distribués par un CCAS*", Information diététique, 3:39-41.
- Michelat M, 1975, "*Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie*", Revue française de sociologie, XVI:229-247.
- Mills CW, 1997, *L'imagination sociologique*, La Découverte, Paris.
- Molinari de G, 1871, "*L'alimentation de Paris pendant le siège (1871)*", La revue des deux mondes, XCI:112-123.
- Moreau de Bellaing L., 1998, "*L'alimentation chez les sans domicile fixe*", Journal des anthropologues, 74:135-141.
- Morice A, 1997, Quand la lutte contre l'emploi illégal cache les progrès de la précarité légale, in Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers, (dir.) Fassin D, Morice A, Quiminal C. La Découverte, Paris, 177-196.
- Murcott A, 2002, "*Nutrition and inequalities; a note on sociological approaches*", European journal of public health, 12:203-207.
- Nahoum-Grappe V, 1995, Manières de table dans les milieux de "grande pauvreté". Habitudes et ruptures dans le "boire et le manger", in Voyages en alimentation, (dir.) Eizner N, ARF Éditions, Paris.
- Pagès A, 2004, *La pauvreté en milieu rural*, Presses universitaires du Miral, Toulouse.
- Parizot I, 2003, *Soigner les exclus : identités et rapports sociaux dans les centres de soins gratuits*, Puf, Paris.
- Parizot I, Chauvin P, Firdion J-M, Paugam S, 2002, *Santé, inégalités et ruptures sociales : Résultats de la pré-enquête conduite dans cinq zones urbaines sensibles de l'Île de France*, Synthèse des premiers résultats pour l'Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale, Ined/Inserm, mars.
- Paugam S, 2002, *La société française et ses pauvres*, Puf, Paris.
- Paugam S, 2005a, Discutant sur "*Approches différenciées de l'alimentation, du corps et de la santé*", Corela/Inra, Séminaire, L'alimentation comme dimension spécifique de la pauvreté, 27 juin 2005.
- Paugam S, 2005b, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Puf, Paris.
- Paugam S, Zoyem J-P, 1997, "*Le soutien de la famille : une forme essentielle de la solidarité*", Économie et statistique, 308-309-310:187-210.
- Peraldi M, 1984, "*Lien familial et lien civil en cité HLM*", Annales de la recherche urbaine, 41:104-111.
- Pétonnet C, [1979] 2002, "*On est tous dans le brouillard*", C.T.H.S., Paris.
- Poulain JP, 2005, "*Habitudes alimentaires des populations précaires : vers une augmentation du risque d'obésité ?*" in Alimentation & Précarité, *Prendre en compte les spécificités des populations précaires pour mieux cibler les actions de prévention nutritionnelle*, 4^{ième} journée organisé par le CERIN, Sénat, Paris, 15 octobre 2004
- Poulain JP, 2002, *Sociologies de l'alimentation*, Puf, Paris.
- Pudal B, 1994, "*Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française*", Politix, 27:25-31.
- Rapport 2005-2006 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes), 2006, La Documentation française, Paris.

- Renaut S, 2005, "L'entraide familiale dans un environnement multigénérationnel", *Recherches et prévisions*, 71:21-44.
- Retière JN, 2002, "Nourrir les pauvres, vivre sa foi. Socio-histoire de l'aide alimentaire confessionnelle, 1930-2000", *Genèses*, 48:4-29.
- Richards A, 1932, *Hunger and work in a savage tribe*, Routledge, London.
- Riches G, 1986, "Les banques d'aliments et l'effondrement des garanties minimales de l'assistance sociale au Canada", *Revue internationale d'action communautaire*, 16:161-170.
- Roca P, Thirion M-C, Tisserand E, 1999, *Manger pour vivre, pas pour survivre... Des pratiques innovantes en matière d'aide alimentaire*, Solagral, Montpellier.
- Roqueplo B., 1983, *Penser la technique*, Le Seuil, Paris.
- Roux C, Le Couedic P, Durand-Gasselien S, Luquet F M, 1999, "Attitudes et comportements alimentaires de populations à faibles revenus", *Cahier de nutrition et de diététique*, 34:378-381.
- Rymarsky C, Thiron M C, 1997, *La faim cachée : l'aide alimentaire en France : une réflexion critique sur l'aide alimentaire en France*, Solagral, Paris.
- Sahlins M, 1976, *Age de pierre, âge d'abondance. "L'économie des sociétés primitives"*, Maspéro, Paris.
- Sartre M, 1997, *Le haut-Empire romain : les provinces de Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères, 31 av. J.C-235 apr. J.C*, Seuil, Paris.
- Schwartz O, 2002, *Le monde privé des ouvriers*, Puf, Paris.
- Siméant J, 1998, "L'efficacité des corps souffrants : le recours aux grèves de la faim en France", *Sociétés contemporaines*, 31:59-79.
- Singly de F, Glaude M, 1986, "L'organisation domestique : pouvoir et négociation", *Economie et statistique* 187-3-30.
- Stitt S, O'Connell C, Grant D, 1995, "Old, poor and malnourished", *Nutrition and health*, 10:135-154.
- Tabet M C, 15-9-2004, "Droit d'asile : les chiffres qui dérangent, *Le Figaro dévoile un rapport de l'administration*", *Le Figaro*.
- Tarasuk V, Eakin J, 2003, "Charitable food assistance as symbolic gesture : an ethnographic study of food banks in Ontario, *Social science and medicine*", *Social science and medicine*, 56:1505-1515.
- Thin D, 1998, *Quartiers populaires : l'école et les familles*. Pul, Lyon.
- Tillier B, 2004, *La Commune de Paris, révolution sans images ? Politique et représentations dans la France républicaine (1871-1914)*, Champ Vallon, Paris.
- Verdier Y, 1979, *Façons de dire, façons de faire : la laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris.
- Veyne P, 2005, *Le pain et le cirque; sociologie historique d'un pluralisme politique*, Le Seuil, Paris.
- Vialles N, 1987, *Le sang et la chair : les abattoirs des pays de l'Adour*, MSH, Paris.
- Villeneuve-Gokal C, 1997, "Vivre en couple chacun chez soi", *Population*, 5:1059-1082.
- Violette-Bajard C, 2000, *Visages de la pauvreté ; Don alimentaire et précarité urbaine*, Chroniques sociales, Lyon.
- Weber M, 1992, *Essais sur la théorie de la science*, Pocket/Agora, Paris.
- Willmott P, Young M, 1983, *Le village dans la ville*, Édition du Centre Georges Pompidou, Paris.

Annexe 1 : conventions

Concernant toutes les marques ou noms de magasins, même si dans l'usage certains semblent être cités à titre générique, ils seront présentés sous l'angle de leur taille et de leur positionnement dans le secteur de la distribution. Les principaux évoqués sont : les hypermarchés, supermarchés de proximité, superettes de proximité, épiciers du coin et les *hard discounts*.

Les différentes formes de coupes :

- "... " correspond à une suspension, un silence court de la part du locuteur ;
- "(...)" traduit une coupe opérée par le chercheur ;
- "[...]" met en évidence une coupe et un changement de thématique ;
- la tonalité de certaines interruptions de la parole peuvent être précisées "[rires, pleurs...]"

Quand les propos figurent entre guillemets mais ne sont pas en italiques, ils correspondent à de la retranscription d'après des notes de terrain, hors enregistrement.

Annexe 2 : les différentes études "grises" consultées⁵²

DESCRIPTION DE QUELQUES ÉLÉMENTS

Établir une liste des résultats proposés dans les différentes études met en évidence des méthodes et des approches conceptuelles trop diverses. C'est pourquoi, nous avons opté pour une simple description, afin de porter à la connaissance l'existence de ces travaux dispersés. Les disparités des objectifs, des sous populations cibles, des échantillonnages ne permettent pas (à l'exception des Baromètres) de réaliser des comparaisons avec d'autres fractions de la population. Certains peuvent emprunter des outils spécifiques des sciences sociales (entretiens non directifs par exemple), même si, la majorité de ces études ne se présentent pas comme ressortant d'abord des sciences sociales.

Les principales questions posées par ces travaux restent "qui sont les personnes pauvres ?" et "quelles sont leurs pratiques alimentaires ?" Un résultat convergeant se dégage : l'hétérogénéité de "la population" des pauvres. Ce *corpus* d'études ne permet pas la construction cumulative des connaissances présentées, mais permet de discuter différents éléments d'analyse. Elles offrent des pistes intéressantes de réflexions, qui ont nourri la construction de la méthodologie élaborée pour le volet qualitatif de l'étude Abena.

ÉTUDES INCLUANT SPÉCIFIQUEMENT L'AIDE ALIMENTAIRE

- L'Étude de la Fédération française des banques alimentaire (FFBA) (Fédération française des banques alimentaires, 1990) classe les "bénéficiaires" de l'aide alimentaire en :
 - 1^{er} groupe : personnes seules ; consommation de produits déjà préparés pouvant se manger froids ;
 - 2^e groupe : foyer de 2 personnes (sans domicile fixe) ou avec (plus souvent monoparentale) tendance à une plus faible organisation ;
 - 3^e groupe : familles de 3-4 personnes portant plus d'attention sur l'alimentation, mieux organisées (plus souvent rurales) ;
 - 4^e groupe : familles nombreuses (plus de 7 personnes), dont l'alimentation est la plus équilibrée de l'ensemble des groupes.
- L'étude réalisée pour la FFBA avec la FNAFAD (Fédération nationale aide familiale à domicile) porte sur 163 foyers (Hoint-Pradier, Colaneri, 1995). Grande majorité de familles avec enfants (familles monoparentales ; peu de célibataires) ; 3-4 enfants par foyer ; 27 % des hommes sont au chômage, 11 % des couples sont tous les deux au chômage ; 76 % des foyers sont d'origine française. L'étude travaille par fréquence et met l'accent sur la déstructuration des repas, les consommations hors repas, l'importante consommation des plats tout préparés ; monotonie alimentaire et faible variété des aliments.
- L'étude (Barthelemy, 1998) a pour objectif de savoir qui sont les personnes qui fréquentent la distribution d'aide alimentaire : des familles avec enfants (35 %) ; des personnes seules (30 %), des familles monoparentales (25 %) et des couples sans enfants (10 %). L'étude signale l'importance des privations d'aliments et la monotonie des menus.
- L'étude Re-vivre (Durand-Gassel, Luquet, 2000) porte sur 55 personnes franciliennes mères de familles entre 20 et 56 ans sélectionnées en banlieue parisienne⁵³. Une majorité a au moins un ou deux enfants à charge ; un petit tiers au moins trois enfants ; Une petite majorité est d'origine étrangère (africaine). Presque tous vivent en HLM. Les 4/5 des personnes sont sans activité professionnelle et presque toutes les familles perçoivent des prestations institutionnelles : "ces prestations représentent 20 à 50 % des ressources pour la moitié des foyers". Cette enquête qualitative et sociologique travaille sur la répartition des lieux d'approvisionnements et les gammes d'achat pour remarquer une diversification qui ne contre pas la monotonie des aliments achetés. Elle s'attache aussi à la présence d'autres formes d'entraide alimentaire notamment au réseau familial, pour le paiement de la cantine par exemple qui peut se cumuler à la fréquentation d'épicerie sociale. Maintenir au moindre coût les habitudes alimentaires de son milieu d'origine et privilégier les enfants sont les deux objectifs principaux.

⁵² Cette liste n'est pas exhaustive et a été facilitée par les recherches d'Anne Lhuissier (Caillavet, Darmon, Lhuissier, Régnier, 2004).

⁵³ Cette étude a servi de pré-enquête à (Roux, Le Couedic, Durand-Gassel, Luquet, 1999).

- L'enquête nationale Revivre, sur 657 personnes dans 3 régions en 1995-96 (Roux, Le Couedic, Durand-Gassel, Luquet, 1999), a été réalisée par entretien au domicile de 657 personnes dans 3 régions (Ile de France, Nord, Sud) entre juin 1995-juin 1996 sélectionnées au hasard dans des centres sociaux et associations locales sur un critère monétaire (moins de 2 800 F de revenu par unité de consommation (indice Oxford)). Les allocations représentent une part importante des ressources ; le niveau de scolarité est globalement assez faible ; 65 % de cette population d'étude ne bénéficie pas d'aide alimentaire, "soit qu'elle n'en éprouve pas le besoin, soit qu'elle n'y ait pas droit ou qu'elle ne le sollicite pas par choix ou par méconnaissance" ; 35 % de ces familles ont recours à l'aide alimentaire. Cette approche qualitative cherche à établir des tendances de consommation (en fréquence) et met en évidence les stratégies du budget alimentation : pour le diminuer "49 % achèteraient moins de viande (...) ensuite viendraient le sucre et ses dérivés (23 %) et le pain et produits de panification (16 %). À l'inverse, si le budget augmentait, 30 % achèteraient plus de viande, 20 % plus de produits laitiers, 20 % plus de poisson et 16 % des "aliments de luxe"".
- L'étude FFBA-Re-Vivre (Delestre, Meyer, 2000) porte sur 331 adultes dont 287 bénéficiant de l'aide alimentaire soutenue par la FFBA dans 3 grandes régions et de 44 familles en relation avec "Re-vivre" dans le cadre du programme Aliment demain : 36 % de familles monoparentales (moyenne métropolitaine 11 %) ; 35 % de familles biparentales ; 28 % de personnes seules ; 39 % des familles ont entre 1 et 2 enfants ; 34 % au moins 3 ; 28 % au moins un enfant entre 0 et 5 ans. Soixante-huit pour cent sont inactifs ; 12 % sont actifs ; 3 % cumulent activité et petits boulots. La mère de la personne est à 57 % d'origine métropolitaine ; 18 % d'Afrique du nord ; 9 % ont un niveau d'études supérieures ; 34 % niveau collège. Les rythmes alimentaires ne sont pas affectés par l'exercice d'une activité professionnelle et un petit-déjeuner presque toujours présent. En majorité, les personnes rencontrées préfèrent acheter des produits frais, sauf pour les produits à base de poisson. L'analyse nutritionnelle de nombreuses carences (protéines, calcium, fer, acide folique) est expliquée par de faibles consommations de produits laitiers, viande et surtout fruits et légumes.

ÉTUDES PORTANT SUR L'AIDE ALIMENTAIRE ET INCLUANT DES EXTRAITS LONGS D'ENTRETIENS QUALITATIFS

- L'étude (Delestre, Meyer, 2001) porte sur 121 personnes (dont 115 femmes) bénéficiant de l'aide alimentaire dans 4 épiceries sociales (3 à Paris et 1 en Picardie). Cet article retranscrit des passages d'entretiens non directifs avec les "bénéficiaires". L'étude distingue la situation familiale (44 % de monoparentale, 35 % de couples avec enfants), le pays de naissance, l'IMC, et ajoute "le type de précarité : récente ou installée. (...) la durée de fréquentation du centre d'aide alimentaire ne reflète pas la durée de la précarité". L'étude tente de spécifier ce qui caractérise pour chaque item le poids des différentes caractéristiques sociales (IMC et type de précarité ; IMC et situation familiale âge, origine...). Ainsi l'étude dégage que "27 % des femmes obèses sont en précarité installée contre 12 % en précarité récente. (...) Les femmes considérées comme maigres sont dans 16 % des cas en précarité récente alors qu'elles ne sont que 1,7 % en précarité installée." L'étude s'intéresse aussi "l'état psychologique : dépression ou

stress, découragement, optimisme, dynamisme" et les motivations dans la préparation culinaire. Les auteurs soulignent que "elles ont tendance à être déprimées ou stressées (...) beaucoup d'entre elles n'ont pas envie de cuisiner." Les auteurs relient ainsi précarité, désintérêt alimentaire et obésité.

- L'étude analysée par Michaud (Michaud, 2000) dégage 4 groupes fondés sur des attitudes face à l'alimentation : 1^{re} attitude, valorisation des produits frais ; concerne davantage de familles et de personnes immigrées ; 2^e attitude, désintérêt de la cuisine, déstructuration des repas, facilité et rapidité de préparation des plats ; plus de personnes seules et d'hommes à faibles revenus ; 3^e attitude, demande d'aliments pratiques et de bonne qualité (proche des attentes de la population générale) ; famille biparentale aux revenus légèrement plus élevés ; 4^e attitude, recherche du meilleur prix et valorisation des conserves ; familles de grandes tailles et personnes immigrées.
- L'étude réalisée à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) auprès de personnes recrutées dans les associations d'aide alimentaire (Chateil, 1995). Plus des 2/3 de la population est d'origine étrangère. L'étude fait ressortir la perception négative que les "bénéficiaires" ont de leur redirection des services publics de l'État vers l'univers caritatif porteur d'un marquage dégradant. L'analyse des stratégies complémentaires d'approvisionnement fait apparaître les pratiques de récupération de fruits et légumes sur les marchés, le système D, et le rôle des solidarités familiales ou affinitaires. Les personnes expriment le souhait de recevoir des aliments en plus grande quantité et variété et l'étude confirme que les colis ne couvrent pas la totalité des besoins alimentaires.
- L'étude est réalisée auprès de "53 usagers" répartis dans trois épiceries de la Gironde (Malandrin, Ferraton, 2004) à partir d'un questionnaire évaluant la part des achats à l'épicerie et les perceptions de ce type de structure. Ce public se compose de 37 % de Rmistes, 13 % ont un salaire, 13 % sont à la retraite, 15 % sont en invalidité, 12 % sont au chômage, 10 % ont des ressources de la CAF ; 47 % sont nés dans un pays en voie de développement, 85 % sont des femmes d'un âge moyen de 44 ans. L'étude souligne le facteur de régulation joué par les épiceries dans la gestion du budget familial et les possibilités ainsi ouvertes pour "se faire plaisir" sur d'autres postes de dépenses (vêtements pour les enfants...). L'épicerie permet aussi d'accéder à une alimentation non disqualifiante "la possibilité pour les usagers du choix de la marque" ou de la "diversité des produits et pas uniquement alimentaires" sont valorisées dans les discours recueillis. Le dispositif de l'épicerie est plébiscité comme lieu de parole, d'échanges de savoir.
- La recherche sociologique réalisée par S. Tajsham pour la Fédération française des banques alimentaires s'est déroulée dans 49 associations avec la réalisation d'entretiens approfondis d'une heure auprès de 104 "bénéficiaires" dans les lieux de distributions (Fédération française des banques alimentaires, Tajsham, 2004). La population rencontrée est féminine à 64 % avec une minorité d'étrangers et est très hétérogène (jeunes, retraités, allocataires du RMI...). Les ressources proviennent "pour 36 % du travail, 27 % du RMI, 16 % sont retraités ou invalides, 12 % sont en attentes de régularisation, 9 % de la CAF. (...) 29 % sont titulaires du baccalauréat". "L'observation du parcours dans l'aide alimentaire fait ressortir l'utilisation de plusieurs structures en même temps. En effet, 42 % des enquêtés ont fréquenté d'autres structures et

organismes." La recherche porte aussi sur les réseaux sociaux ("62 % déclarent ni aide familiale, amicale ou de voisinage"). Les thèmes de la honte, de l'injustice et de l'oubli sont abordés par l'étude.

ÉTUDES NUTRITIONNELLES PORTANT SUR DES POPULATIONS PAUVRES

- Étude CFES 1996 réalisée sur 160 ménages ayant un revenu mensuel inférieur à 4 000F (Michaud, Baudier, 1998). L'étude repose sur la comparaison de l'alimentation de ces personnes pauvres au regard d'un échantillon de 1 824 foyers (représentatifs de la population habitant en France) par entretien téléphonique et questionnaire. L'échantillon des 160 ménages se distingue par la répartition par sexe (plus de femmes), la situation familiale (plus de célibataires ou de divorcés), la situation professionnelle (plus de chômeurs, retraités...), l'âge (plus de jeunes et de vieux). L'étude qui s'attache aux quantités consommées montre que l'échantillon de personnes pauvres consomme moins de fruits, légumes et poisson que le reste de la population.
- L'étude (Beun, Lecerf, Fressin, 1997) sur 102 jeunes femmes de milieux défavorisés âgées de 16 à 25 ans tirées au sort parmi les participantes de stages d'insertion sociale et de qualification professionnelle dans le Nord de la France met en évidence les résultats suivants : 80 % de Françaises, 20 % de Maghrébines ; issues à 45 % de milieu populaire (père employé ou ouvrier) ; des enfances "parfois difficiles, marquées par la rupture avec au moins un des deux parents" ; venant de familles nombreuses (au moins 4 enfants) ; sur-occupation du logement ; 58 % ont arrêté leurs études au collège ; 7 % sont obèses. Perturbations des rythmes alimentaires : les repas du midi sont conditionnés par les possibilités offertes par les lieux

et rythmes de travail : "les repas sont essentiellement pris sur le lieu de stage ou dans un parc, au café, fast-food et dans les friteries pour 17,8 % d'entre elles ; chiffre qu'il faut probablement majorer car la réponse "friterie" n'était pas suggérée dans le questionnaire : endroit que nous n'avions pas imaginé". L'absence d'un échantillon de comparaison ne permet cependant pas de savoir si ces chiffres sont éloignés par exemple, d'une population représentative d'étudiants.

- Les études réalisées sur les mères de jeunes enfants en région parisienne et Ariège suivies en PMI (Chauliac, Chateil, 2000) montre : 25 % de familles monoparentales (dont seulement 17 % d'actives) ; 10 % de mères analphabètes et 50 % de niveau collège ; 90 % de femmes sans activité et 70 % des pères ; 15 % des familles monoparentales sont en dessous du seuil de pauvreté contre 40 % des familles biparentales. L'étude montrait que les jeunes enfants étaient relativement protégés nutritionnellement des effets de la pauvreté alimentaire.

Les travaux consultés des professionnels de la nutrition s'intéressent (et c'est bien logique) aux aliments, aux nutriments, aux pratiques alimentaires et d'approvisionnements, à des aspects de leur morphologie sociale (statut familial, genre...) et aux questions de maladie parmi lesquelles la morphologie physique (IMC...) tend à occuper une place importante. Le plus souvent ces recherches conduisent à un ensemble de constats, qui traduisent les écarts aux normes nutritionnelles en vigueur conformément au *corpus* de connaissances élaborés dans la discipline. La prégnance croissante de l'intérêt pour la corpulence tendrait dans un déplacement d'enjeu à transformer de la déviance comportementale en risque sanitaire.

Étude Abena 2004-2005

Comportements alimentaires et situations de pauvreté**Aspects socio-anthropologiques de l'alimentation des personnes recourant à l'aide alimentaire en France**

L'étude des situations de pauvreté et de leurs effets sur les comportements alimentaires et la santé peut être approchée par l'analyse de l'alimentation des personnes ayant recours à l'aide alimentaire. Cette population est hétérogène et rassemble des trajectoires différentes allant du (de la) travailleur(se) pauvre au migrant(e) privé(e) d'accès légal au travail en passant par la figure centrale de l'allocataire d'un minima social. Pour tenter de faire face, les personnes concernées par ces situations de pauvreté peuvent avoir recours aux associations distribuant de l'aide alimentaire. Ce système de redistribution est donc du ressort de la société civile qui intervient par le biais des associations nationales et locales répondant dans la mesure de leurs moyens aux demandes d'aide alimentaire.

L'étude Abena 2004-2005 (Alimentation et état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire) a été mise en place pour répondre aux besoins de connaissances scientifiques sur l'état nutritionnel des personnes en situation de grande précarité. Cette étude associe une enquête épidémiologique et une étude socio-anthropologique des populations ayant recours à l'aide alimentaire. L'étude socio anthropologique présentée dans ce rapport est le résultat de l'élaboration d'outils, de données et d'analyses développées en s'appuyant sur la littérature scientifique existante et la conduite d'entretiens auprès des requérants de l'aide alimentaire et de responsables associatifs.

L'analyse des entretiens approfondis conduits auprès des unités familiales dans leurs lieux de résidence a permis d'appréhender les différentes stratégies alimentaires mises en place dans un univers quotidien marqué par les restrictions économiques et l'insécurité sociale de conditions d'existence précarisées. Les familles rencontrées mobilisent les "ressources" possiblement offertes par leur inscription professionnelle, familiale, amicale et de voisinage. L'analyse proposée s'appuie sur une typologie rendant compte de l'impact de ces différents supports sociaux sur les comportements alimentaires, les stratégies d'approvisionnement. Cette typologie met en évidence un niveau de dépendance à l'aide alimentaire qui varie en proportion inverse de la densité des supports sociaux. À niveau de ressources égal, l'existence ou non de possibilités de soutien est le principal déterminant de la part et du rôle joué par l'aide alimentaire dans l'alimentation familiale. Cependant, dans tous les cas, et même en présence d'un relationnel intense la notion qui prédomine est celle de fragilité qui se traduit par des effets délétères sur le comportement alimentaire et la santé.

Cette étude permet de mieux comprendre la construction des situations de pauvreté, leurs effets sur les comportements alimentaires des personnes concernées et leur situation nutritionnelle révélée par l'enquête d'épidémiologie nutritionnelle. L'ensemble permet d'entrevoir des perspectives d'évolution de l'aide alimentaire.

Dietary behaviour and situations of poverty*Socio-anthropological aspects of the diets in individuals who frequent food aid distribution centers in France - Abena Study 2004-2005*

One approach to studying situations of poverty and their effects on dietary behaviour and health is to analyse the diets of individuals who frequent food aid distribution centers. This population is heterogeneous and brings people with different life histories together, from a poor worker to a migrant without legal access to work as well as those on social welfare. To help manage, people in situations of poverty may have access to food aid associations. This redistribution system relies on civil society which intervenes by means of national and local associations who respond within their available means to food aid demands.

The Abena (Diet and nutritional status of food aid recipients) Study 2004-2005 was established to obtain much needed scientific knowledge about the nutritional status of people in very precarious situations. This study includes both an epidemiological survey and socio-anthropological study of populations dependent on food aid. The socio-anthropological study presented in this report describes the tools, data and analyses which were based on existing scientific literature as well as interviews with individuals who frequent food aid distribution centers and association managers.

An analysis of in-depth interviews conducted among family units at their place of residence helps to better understand the various food strategies used when confronted daily with financial restrictions and precarious situations. The interviewed families reported having some "resources" due to their potential networks with professionals, families, friends and neighbours. The proposed analysis is based on a typology that describes the impact of these different social supports on dietary behaviour and provisioning strategies. This typology reveals that there are different levels of dependence on food aid which inversely varies in proportion to the strength of social supports. For the same level of resources, the contribution of food aid to the family food supplies is primarily determined by the possibility of receiving social support. However, even with existing strong social support, fragility is a common characteristic among this population which has a negative impact on dietary behaviour and health.

This study helps to better understand how situations of poverty develop and how such situations affect dietary behaviour and nutritional status which were highlighted by the nutritional epidemiology survey. Both the epidemiological survey and socio-anthropological study provide foresight and prospects in the evolution of food aid.

INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE

12 rue du Val d'Osne

94 415 Saint-Maurice Cedex France

Tél. : 33 (0)1 41 79 67 00

Fax : 33 (0)1 41 79 67 67

<http://www.invs.sante.fr>

ISSN : 1956-6964

ISBN : 978-2-11-096986-6

Tirage : 270 exemplaires

Imprimé par : FRANCE REPRO

Maisons-Alfort

Réalisé par DIADEIS-Paris

Dépôt légal : novembre 2007